HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



Année 1940 Fasc. unique

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS

11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

La Revue HESPERIS, dont le service est assuré aux principales bibliothèques du Maroc, de France et de l'étranger, est consacrée à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire de l'Occident musulman ; à l'étude du pays et des populations du Maroc.

Elle paraît quatre fois par an. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

* * *

Il pourra être rendu compte dans HESPÉRIS des ouvrages ou des articles de périodiques relatifs au Maroc, à l'Afrique du Nord ou à la littérature arabe occidentale, dont un exemplaire au moins aura été envoyé au Secrétariat du Comité de Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines.

* * *

Pour tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, publications et ouvrages dont on désire un compte rendu) s'adresser au **Secrétaire du Comité des Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

Pour tout ce qui concerne l'administration de la Revue (demandes de renseignements, changements d'adresse, services d'échanges de périodiques), s'adresser au **Secrétariat de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

* * *

Les demandes d'abonnements, d'achat au numéro et de collections doivent être adressées à la **Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, à Paris (Ve).**

	France et Colonies	Étranger
Prix de l'abonnement (un an)..........	**100 francs**	**120 francs**
Prix d'un fascicule isolé..............	**30 francs**	**35 francs**
Prix d'un fascicule double............	**50 francs**	**55 francs**

Années antérieures	**1921**..................	(*épuisée*)
	1922-1939.............	**225 fr.**

HESPÉRIS

TOME XXVII

Année 1940 — *Fascicule unique*

SOMMAIRE



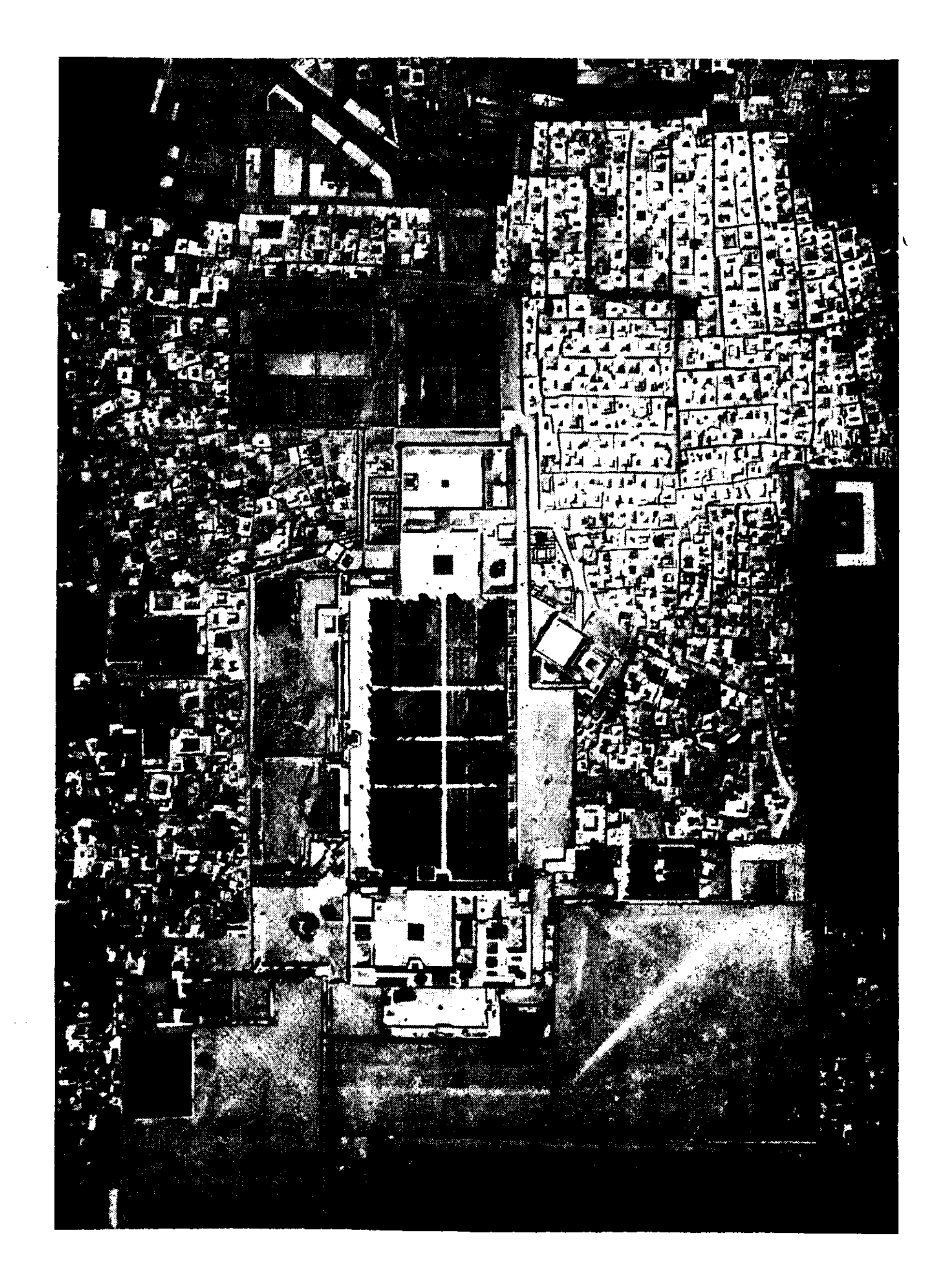


Fig. 1. — La Qasba de Marrakech
(en haut, le Bédi' ; au centre, les jardins du Dar El Makhzen ; comparer avec le plan portugais reproduit fig. 2).

LA KASBA SAADIENNE DE MARRAKECH

D'APRÈS UN PLAN MANUSCRIT DE 1585

L'une des choses qui ont toujours vivement frappé l'attention des anciens voyageurs visitant Marrakech, c'est le palais occupé par le Sultan et son Makhzen. Son étendue énorme, bien circonscrite par ses hautes murailles, le faisait comparer à une ville contiguë à la cité proprement dite (fig. 1 et 2).

Cette kasba royale, avant de se fixer dans ses limites actuelles, a connu plusieurs phases à son développement. Le palais des Almoravides, le Dâr el-Ḥajar, bâti par Youssef ben Tachfin auprès de la Koutoubia avec les pierres dures du Jebel Guéliz, ne convenant plus aux Almohades, Yacoub el-Mansour éleva la résidence de la nouvelle dynastie « au milieu d'une ville qu'il avait tracée hors de Marrakech, spécialement pour lui et pour son entourage, et qui s'appelait Tamerrâkecht » (1).

C'est au sud de l'agglomération marrakchie que fut tracée cette enceinte, « véritable ville impériale, la première et la plus belle que le Maroc ait connue, et dont Fès-Jdid, la capitale des Mérinides, fut une simple réplique » (2). Il serait difficile de dire avec exactitude la disposition de cette kasba primitive. Les auteurs anciens qui en ont parlé : Ibn Faḍl Allâh el-Omari, qui écrivait aux environs de 1342-1349, et Léon l'Africain, vers 1526, donnent une description qui met les chercheurs aux abois. On finit par en conclure que l'intérieur de la kasba comprenait le palais proprement dit, la mosquée d'El-Mansour, l'arsenal, les casernes ou logis des gens de la garde, des jardins, une ménagerie, des écuries.

La dynastie saadienne ne dédaigna point le palais almohade et s'y installa avec son makhzen en 1521. Elle l'utilisa tel qu'elle le trouva, le

(1) Ibn Faḍl Allâh EL-'OMARÎ, *Masâlik el-absâr fî mamâlik el-amsâr*, trad. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, dans *Biblioth. des Géographes arabes*, Paris, Geuthner, 1927, p. 179.

(2) Henri TERRASSE, *Villes impériales du Maroc*, Grenoble, Arthaud, 1937.

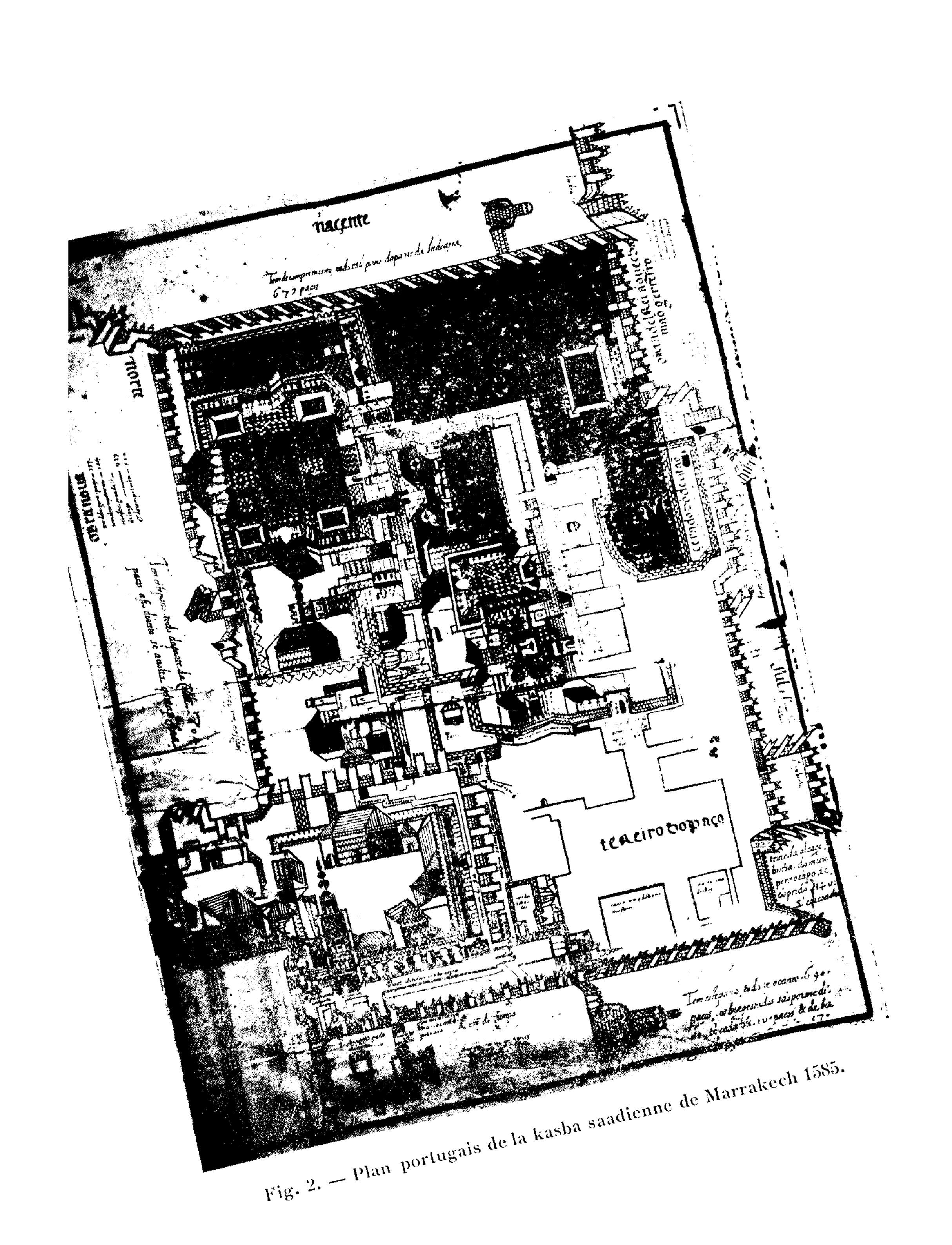
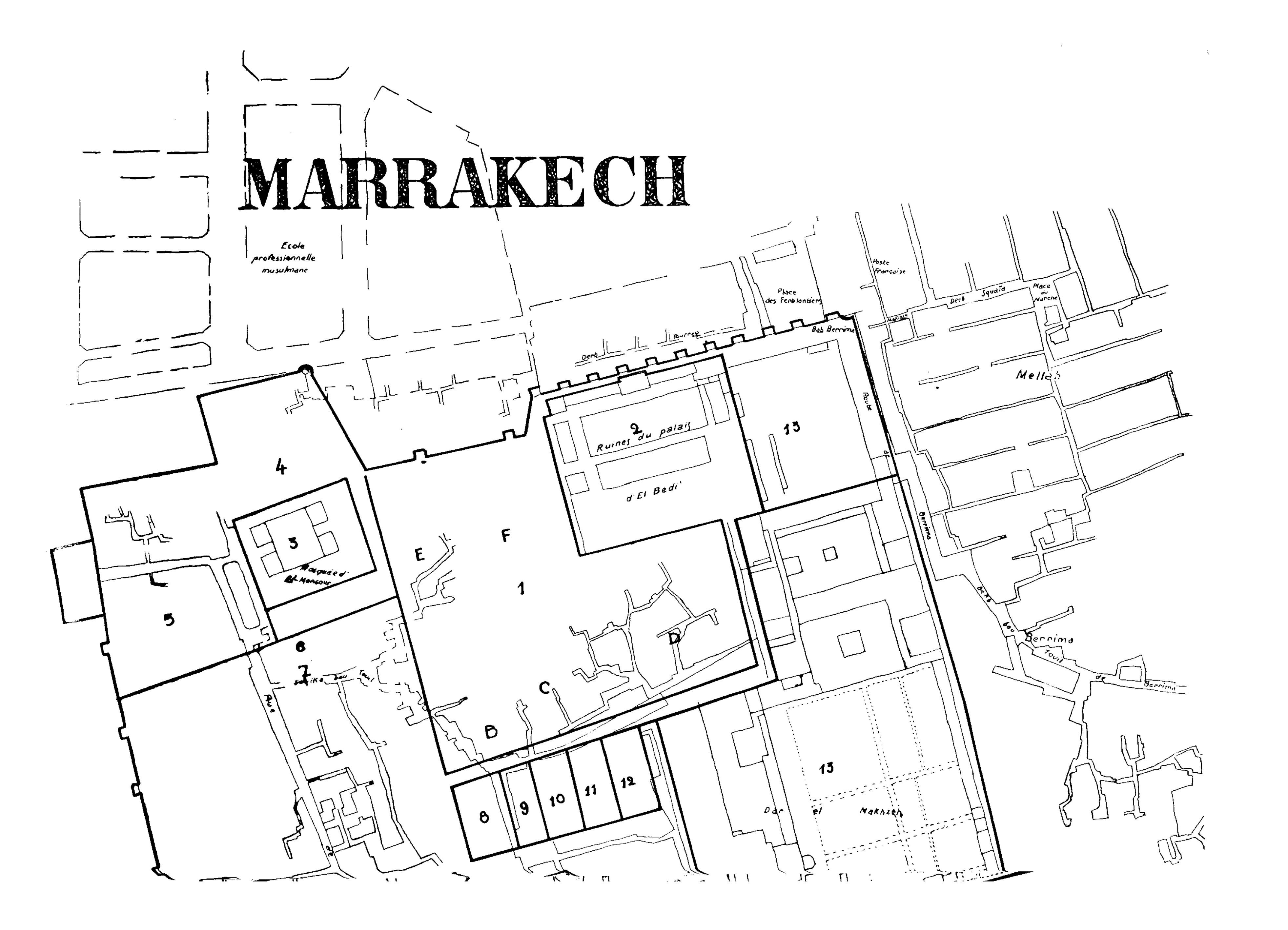
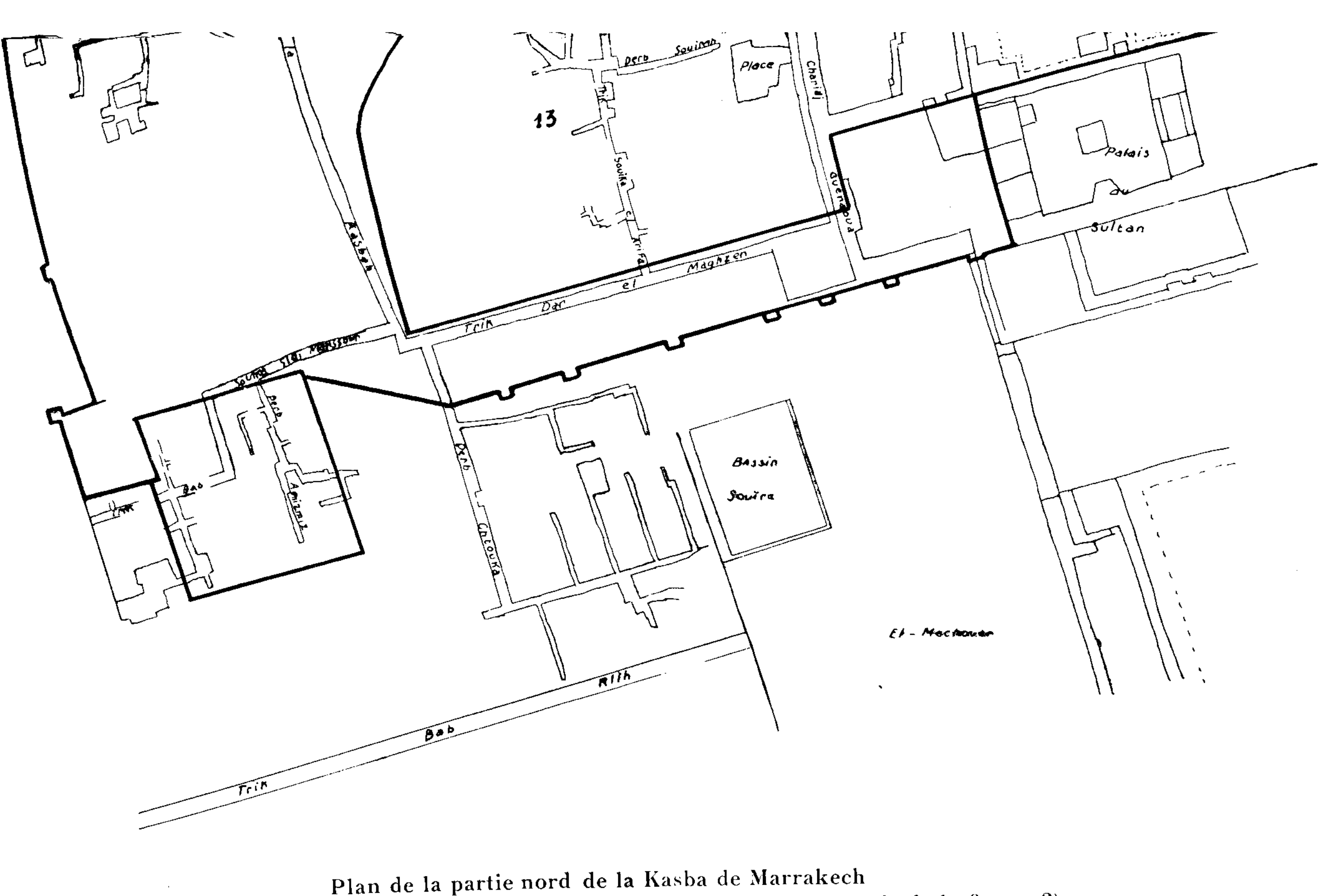


Fig. 2. — Plan portugais de la kasba saadienne de Marrakech 1585.


MARRAKECH
Ecole professionnelle musulmane
Place des Ferblantiers
Poste française
Place du Marché
Bab Berrima
Mellah
Ruines du palais d'El Bedi'
Route de Berrima
Derb bou Berrima
Dar el Makhzen
Mosquée d'El Mansour
Rue
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
13
B
C
D
E
F



Plan de la partie nord de la Kasba de Marrakech
(en surcharge, le plan de constructions indiquées sur le plan portugais de la figure 2)

1. — Palais royal.
   - A. — Entrée du Palais.
   - B. — Méchouar.
   - C. — Méchouar.
   - D. — Jardin de l'Alcazar.
   - E. — Maison de la sœur du Roi.
   - F. — Maison des Pages.

2. — Le Bedi'
3. — Mosquée d'El-Mansour.
4 — Médersa.
5. — Palais des milices devenu la grande « Sagène ».
6. — Petite « Sagène ».
7. — Fonderie royale.
8. — Cuisines.
9. — Magasins.
10. — Dîme.
11. — Dîme.
12. — Ecuries.
13. Jardins du Palais
14. — La petite kasba.

modifiant cependant à sa guise, jusqu'au moment où le grand sultan Ahmed El-Mansour ed-Dehbî résolut de se construire une résidence digne de ses richesses.

Cette fastueuse construction, commencée en décembre 1578, fut terminée en septembre 1593. Par une fortune inespérée et providentielle, le

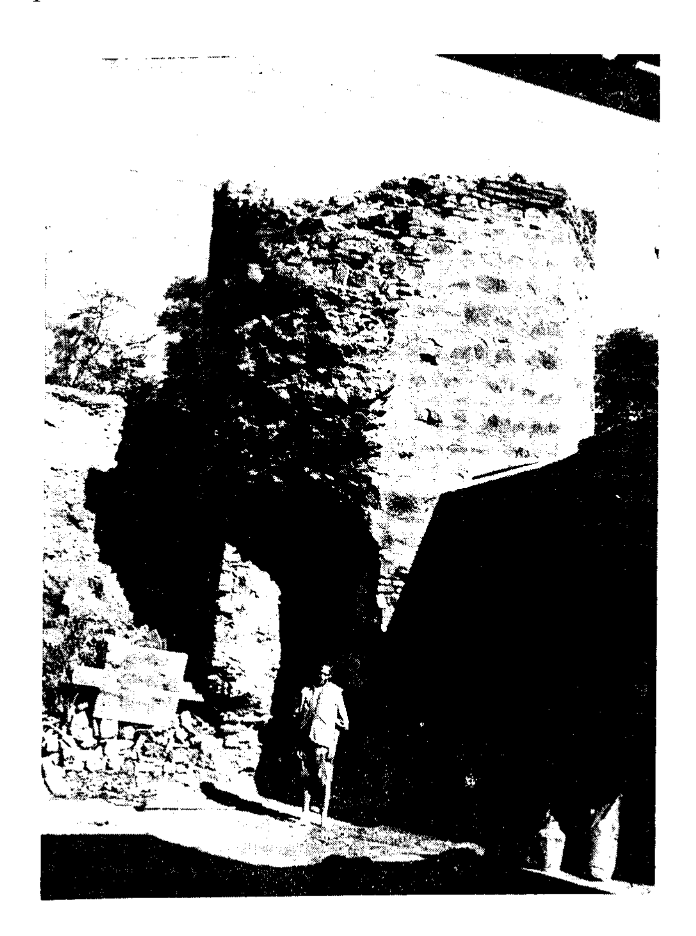


Fig. 3. — Tour des anciens remparts de la kasba almohade.

manuscrit portugais inédit de l'Escorial que nous avons publié (1) comprenait un plan manuscrit, richement enluminé de couleurs vives et d'or,

(1) *Relation de la vie et de la mort de sept jeunes gens que Mouley Hamet, roi du Maroc, tua parce qu'ils étaient chrétiens, desquels l'un était fils de renégat et marocain de naissance, les autres faits musulmans par force, le 4 juillet 1585, et écrite par un religieux de la T. Ste Trinité et Rédemption des Captifs*, trad. et annot. par le R. P. Henry Koehler, Rabat, Editions F. Moncho, 1937, 8° de 72 p.

de la kasba saadienne de 1585. Ce plan, qui s'étend sur une double page, donne une perspective cavalière de tous les bâtiments principaux et des remparts, et, chose extrêmement précieuse, indique, avec la légende, les mesures des principales distances en *paços* portugais.

On peut donc essayer, en faisant les calculs nécessaires, d'appliquer sur le plan de la kasba de Marrakech dressé par les topographes modernes le plan obtenu d'après les données du manuscrit, et on a un aperçu assez juste de ce qu'était la demeure royale saadienne avant sa destruction par Moulay Ismaël et le bouleversement des siècles.

Une première constatation qui s'impose, c'est l'identité presqu'absolue de l'enceinte actuelle avec l'enceinte saadienne de 1585. Tout le nord de la kasba était séparé de la ville par une muraille qui, allant de la porte située au coin de la place des Ferblantiers, et existant encore aujourd'hui, mesurait 660 m., ce qui répond exactement à la distance entre ce point et la muraille de Bab Agnaou. Cette portion de l'enceinte était percée de trois portes : l'une est l'actuelle Bab Berrima, une autre, vers le milieu, correspondrait au Derb Zahra el-Rharad ; la muraille se relevait ensuite vers le Nord pour contourner la médersa voisine de la Mosquée d'El-Mansour, derrière laquelle la troisième porte s'ouvrait vers la ville ; le point extrême de cet angle de muraille est indiqué encore à l'heure présente par un reste de tour octogonale placé sur l'avenue de l'Arset el-Mach (fig. 3). Cette tour est tout à fait remarquable par son appareil de pierre, et c'est assurément, avec une autre tour semblable située près de Bab Jdid, un témoin ancien des fortifications almohades. La porte du milieu pourrait être celle de l'ancienne kasba qu'Ibn Faḍl appelle Bâb el-ferrâchîn (1).

Le mur d'enceinte du côté Est descendait en ligne droite vers le Sud depuis Bab Berrima, sur une longueur de 550 m. environ. Cette distance nous amène, le long des jardins du Dar el-Makhzen, jusqu'à la hauteur des constructions sises près des méchouars (fig. 4). Il est à remarquer qu'à ce point précis le mur s'articule exactement avec celui qui se poursuit jusqu'au Jnan el-Afia. Or le plan de 1585 indique qu'à cet endroit le mur enclôt le quartier de la juiverie qui s'étendait jusque là (2).

(1) « La porte des valets, qui donne dans l'intérieur de la ville » ; trad. G. Demombynes, *op. cit.*, p. 182.

(2) Le Mellah, d'abord au centre de la ville, fut installé vers 1557 dans la *Rahbat al-khail* (Marché aux chevaux).

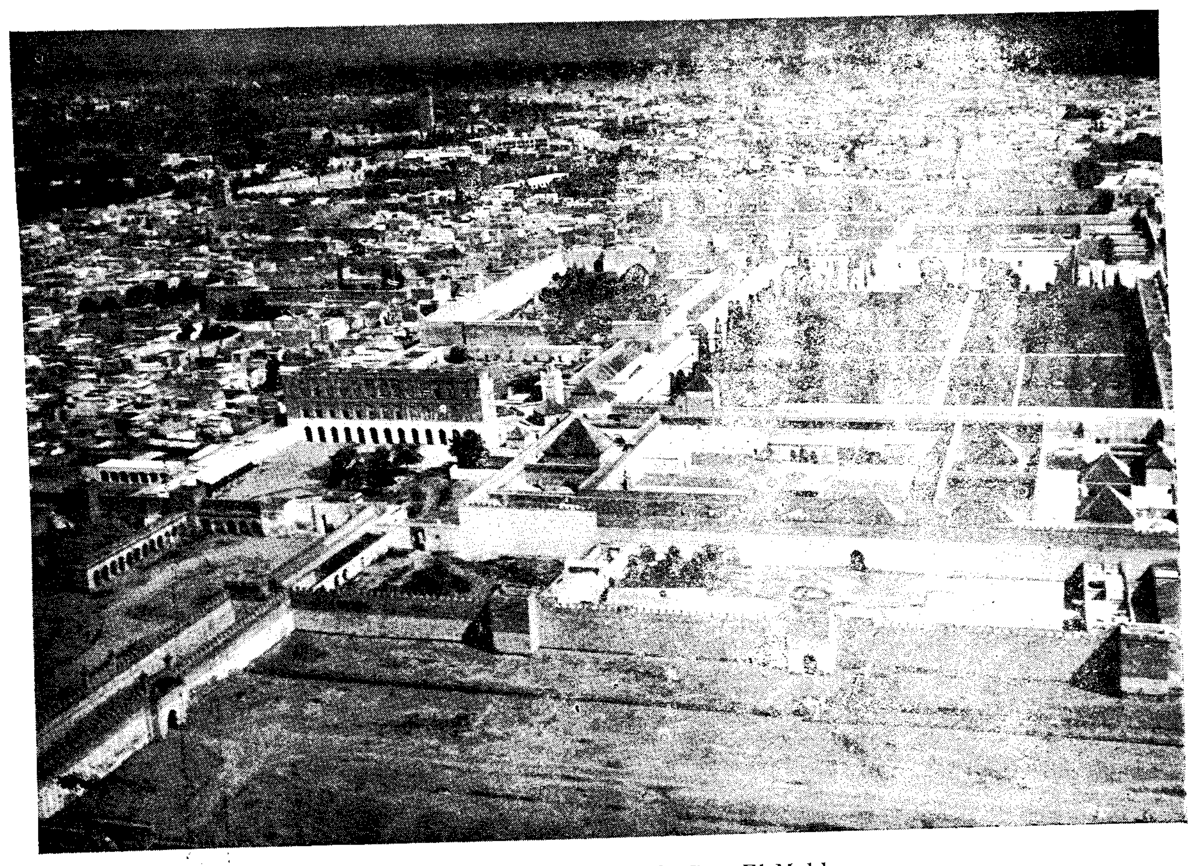


Fig. 4. — Palais et jardins du Dar El Makhzen.

(Au fond les ruines du Bedi'. Le mur ancien passait au ras du palais du sultan, descendait en suivant le mur qui passe auprès de la construction inachevée que l'on voit à gauche et repartait vers l'ouest à l'endroit de l'entrée du palais ; tout à fait sur la gauche de la photographie, on aperçoit trois tours et la muraille de l'enceinte encore existante.)

L'enceinte, au Sud, partait donc de ce point et, se dirigeant vers l'Ouest, redescendait brusquement, formant une sorte de placette qui se retrouve encore dans celle qui est située à l'entrée et à l'intérieur du palais du Sultan. Une porte y est indiquée comme étant celle « par où le roi passait pour aller à la campagne ».

Le mur se poursuit ensuite, et on le retrouve avec ses tours carrées, jusqu'à une construction ajoutée au flanc de la Kasba, mesurant 57 m. environ de côté et dénommée la « Petite kasba ». Des restes de tours et de murs indiquent cet emplacement dont le souvenir est conservé dans l'appellation de la porte Bab el-Ksiba.

A l'Ouest, le mur s'est conservé intact, pourrait-on dire, avec, existant encore ou marquées dans la muraille, les vingt-deux tours représentées sur le plan et séparées les unes des autres par une distance de 22 m. environ. Vers le milieu de ce rempart, sensiblement à la hauteur du marabout élevé à l'extérieur de la ville, existait une construction avancée, qui pourrait répondre au « ravelin », ou demi-lune, de Marmol, si le texte de celui-ci ne s'appliquait aussi bien à l'ensemble des trois portes dont il va être question (1).

L'enceinte de la cité royale se refermait en effet par un système de trois portes sur patio, qui permet d'expliquer certains passages obscurs des descriptions anciennes de la Kasba.

A l'endroit où se trouvent Bab er-Robb et Bab Agnaou, les murailles formaient un vaste carré clos sur lequel s'ouvraient trois portes. Bab er-Robb actuelle y est figurée comme une porte monumentale très ouvragée, avec la mention : « Porte de la Campagne ». En face, une seconde porte donnait directement sur la ville ; le plan l'appelle : « Porte principale » ; enfin Bab Agnaou d'aujourd'hui, encadrée de deux tours, est dénommée : « Porte de l'Esquife, garde de la Kasba » (2).

(1) MARMOL, *L'Afrique*, trad. D'ABLANCOURT, Paris, 1667, 3 vol., t. II, p. 52 sq. : « Il n'y a que deux portes, l'une du côté du midy qui regarde la campagne et l'autre au nord de la ville où il y a ordinairement en garde une compagnie de Gazules... En entrant par la première porte du ravelin, il y a une place..., la seconde porte est sur une rue droite qui aboutit à une grande place où est la Mosquée d'Abdelmumen... ». Après avoir décrit ce qui se trouve au Nord, Marmol passe ensuite par Bab et-tobul et indique les monuments intéressants : la porte vers Bab Agnaou est donc bien celle du « ravelin ».

(2) Dans ce système de portes, on pourrait retrouver la description d'Ibn Fadl el-'Omarî : Bab el kohl, « par où entraient les Almohades », et donnant sur une place « où les gens se tiennent et font des affaires », pourrait être la porte désignée sur le plan comme *Porta primeira*, celle qui, d'après Marmol, donnait sur la place du ravelin. Puis, toujours s'ouvrant sur l'esplanade mentionnée dans le *Masâlik* : « la porte du *Robb*, par où entre ce produit, car il serait possible qu'il

A l'intérieur même de la Kasba, il faut signaler le mur en ruine qui passe le long des tombeaux saadiens et rejoignait jadis le mur d'enceinte. Il formait sur la rue dite aujourd'hui « rue de la Kasba », la porte Bab et-tobûl (1) (fig. 5).

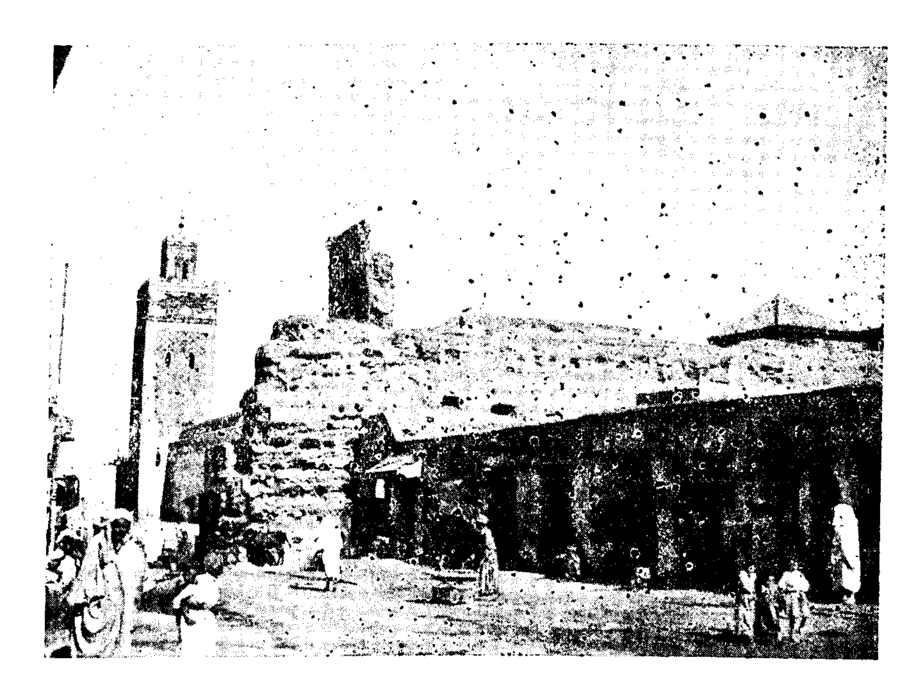


Fig. 5. — Emplacement de Bab el-Tobul, aujourd'hui détruite.
(A droite, le mur contre lequel s'appuyait la petite Sagène.)

Un point intéressant pour l'histoire des captifs chrétiens est la mention qui est faite de la « Sagène » (2) ou prison, située en cet endroit. Le plan manuscrit porte, en effet, à la hauteur de la fontaine qui coule toujours

entrât en ville en fraude » (p. 186). Le *robb* était le jus de raisin cuit ou le vin cuit dont on surveillait et taxait l'entrée, soit pour la limiter, soit pour en tirer profit. Le plan indique cette porte sous le nom de *Porta pera o campo*. Enfin le nom de Bab es-saqaif, la porte des Portiques, est donné à Bab Agnaou, avec cette mention qui la précise : « garde du palais ». M. Gaudefroy-Demombynes, dans sa traduction du *Masâlik*, note à ce propos (p. 185) « que ce mot [es-ṣaqaif]... semble désigner ici les corps de garde ».

(1) La « Porte des tambours ». Les déplacements du Sultan étaient signalés par les batteries d'un grand tambour « rond, ayant quinze coudées de tour, et fait en bois, de couleur verte et dorée ». Les tambours ordinaires qui accompagnaient le souverain avec les divers etendards se plaçaient probablement à la porte du palais proprement dit et cessaient de battre à cette porte de sortie de la royale demeure ; cf. *Masâlik*, trad. p. 211.

(2) « Sagène » ou « Cézenne », accommodation du mot arabe *sejen*, prison ; cf. P. Henry Kœhler, *L'Eglise chrétienne du Maroc et la Mission Franciscaine*, 1221-1790, Paris, Soc. d'édit. francisc. s. d., p. 86 ; et *Relation de la vie et de la mort...*, *op. cit.*, p. 15.

sous les trois arcades représentées par l'auteur ancien, et du côté de la muraille opposée à ladite fontaine, le mot « Sagèna ». Cela répond parfaitement aux indications de Marmol (1) (fig. 6).

Cette kasba était, pourrait-on dire, l'écrin du palais royal proprement



Fig. 6. — Mur de la petite « Sagène ».
(La pénétration de la voûte de briques, en berceau, qui couvrait la prison se voit encore dans le mur de béton ; au second plan, les tombeaux saadiens.)

dit. Le premier palais, l'ancien palais comme l'on disait, se trouvait derrière la mosquée d'El-Mansour et était entouré de jardins s'étendant

(1) « En entrant par la porte Bib el Tobul, sont à main gauche de vieux édifices bâtis à chaux et à sable et qui sont attachés au mur de la forteresse ; c'était autrefois des greniers à deux étages où l'on resserrait le bled, et au-dessus, de grandes voûtes, où l'on mettait la paille... C'est dans ces vieux greniers qui sont voûtez qu'on renferme aujourd'hui les esclaves chrétiens. » (p. 56).

jusqu'au mur de la Juiverie (1). C'est dans ce jardin, et probablement sur les constructions anciennes, qu'Ahmed el-Mansour ed-Dehbî fit élever le fameux palais du Bediʿ. On y reviendra plus loin. Mais le Bediʿ s'encastrait dans d'autres constructions, lesquelles furent enveloppées dans un mur d'enceinte crénelé, muni de tours lui aussi, et dont il ne reste que de très rares vestiges : les longs murs descendant du Bediʿ vers le Dar el-Makhzen, et la muraille enveloppant la mosquée des tombeaux saadiens.

Ce « palais-réduit » ainsi constitué renfermait des patios, des habitations, des jardins, qui se succédaient avec la fantaisie caractéristique des palais marocains. En appliquant les mesures de notre plan sur celui de l'actuelle Kasba, on arrive cependant à situer quelques-unes de ces habitations disparues sous les misérables gourbis de terre battue.

Au temps de la splendeur du Bediʿ, le côté Est du palais royal était bordé par un jardin, « l'Arset ej-Jej » d'aujourd'hui, que coupait une muraille avec une treille, aboutissant à une coubba dont on aperçoit encore sur les murs en ruine l'amorce des voûtes. Une porte du nouveau palais s'ouvrait sur un long couloir, toujours existant, derrière l'édifice démoli, et se poursuivait jusqu'au commencement de l'Arsa du Dar el-Makhzen. A cet endroit, il faisait un angle droit, se dirigeait vers l'Ouest sur une longueur de 350 m. environ, et devait aboutir à ce qui est à présent la ruelle « Derb el-Bedia ». Sur cette portion du couloir s'ouvraient tout d'abord une porte donnant dans le « jardin de l'intérieur des maisons du roi appelé Alcazar » ; puis la porte du petit méchouar, et, à l'extrémité, vers la ruelle précitée, le grand méchouar, celui qui vit probablement Jean Mocquet, et par lequel il passa à la cour de la mosquée dont il sera question plus loin et dont il fut rapidement expulsé (2). De l'autre côté de ce couloir, en face du grand méchouar, se trouvaient les celliers du roi, puis les cuisines, les maisons de la dîme et enfin les écuries qui rejoignaient

(1) *Ibid.*, p. 54 sq., *passim*.

(2) « J'entray un jour dans le michouart ou palais du roy, et vis à la première court de très beaux bastiments à la moresque, accompagnez de fontaines qui viennent en des vases et bassins de marbre dans terre avec force orengers et citronniers chargez de fruicts. Mais à la seconde court où j'entray aussi, ce sont petites galeries soustenues par colonnes de marbre blanc, si bien et dextrement taillées et ouvragées que les meilleurs ouvriers en admirent l'artifice ; puis à terre y a quantité de vases de marbre pleins d'eau claire et vive, où je vy des Mores se laver, pour après aller faire leur sala ou prière ; mais comme ils m'eurent aperçeu, ils se mirent à crier et courir après moy, ce qui me fit à bon escient doubler le pas pour sortir vistement de là ». Voyages de Jean Mocquet (1601-1607) dans H. de Castries, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Dynastie saadienne, France, II, p. 405.

les murs du jardin. Ces installations répondaient aux emplacements actuels de la maison et du jardin du Pacha de la Kasba, jusqu'au Chârij Guenaoua.

A partir du grand méchouar, le mur royal remontait vers le Nord pour aller rejoindre à son angle la muraille de la mosquée d'El-Mansour. Mais dans ce mur s'ouvrait tout d'abord, dans les environs par conséquent de Derb el-Bedia, l'entrée principale de la Maison du Roi. Elle était flanquée, sur la gauche en entrant, d'une sorte de balcon ouvert avec arcades et donnant sur la grande place du palais où une garde est indiquée. C'est de cette véranda que le sultan pouvait assister au jeu de la poudre ou au supplice des esclaves (1).

Un peu plus au Nord se dressait le minaret de la mosquée du palais, puis une vaste salle, qui pouvait être une médersa à l'usage des fils du roi. De la cour, située en arrière de la mosquée, on pénétrait par une porte, désignée comme « Porte pour pénétrer à l'intérieur », dans un patio, au milieu duquel s'élevait une petite guérite ou coubba semblable à celle qui se trouvait devant la porte Bab Agnaou. Deux autres portes donnaient accès à ce même patio : l'une, au bout d'un couloir longeant le mur du palais, avec cette mention : « pour aller aux habitations des femmes », l'autre, située au coin des tombeaux saadiens, au Ksibet en-Nehas actuel, indiquée également comme « Porte pour les habitations des femmes ». C'était donc derrière la mosquée d'El-Mansour que se trouvait le harem. D'ailleurs, à la hauteur de la rue moderne Derb Lalla, se voit signalée en belle taille la « maison de Lalla Fatima sœur du roi ». Passant par ce quartier, un couloir conduisait le prince jusqu'à la mosquée. La porte de sortie s'ouvrait dans le rempart, exactement au milieu du temple : on peut encore voir les ruines qui servent d'habitations indigènes ou juives. Entre cette demeure de la sœur du roi et le Bedi', s'élevaient les coupoles des bains royaux. La « maison des Pages » était située tout près, et à l'ombre de deux belles tours dont il ne reste aucun vestige.

Sur la face Sud du Bedi', et toujours enclos dans la nouvelle muraille, s'étendaient des jardins, assez réduits d'ailleurs, et des constructions auxquelles on accédait par des escaliers desservant une porte située à l'angle Est du palais. On peut remarquer une différence de niveau assez sensible

(1) « Le roi avec beaucoup de ses conseillers et caïds était venu là voir brûler le Vénérable Père (Jean de Prado) depuis les fenêtres qui sont dans le palais royal, au dessus de la porte principale, et assez élevées ». P. Matias de San Francisco, *Relacion del viage espiritual...*, Madrid, 1644, p. 52, verso.

entre les ruines du Bedi‘ et les terrains bâtis qui lui sont contigus. Le plan dit de cette ouverture : « Porte que le roi fit ouvrir de la construction neuve à ses maisons » (fig. 7).

Cette construction neuve était d'ailleurs la gloire d'Ahmed el-Mansour ed-Dehbi. Commencée en décembre 1578, elle ne se termina que vers septembre 1593 ou 1594. El-Oufrani rapporte que c'était un édifice de forme carrée ; sur chacune de ses faces se dressait une magnifique coubba, autour de laquelle d'autres se groupaient, ainsi que des palais et des habi-



Fig. 7. — Restes d'anciens palais au Sud du Bedi‘.

tations. La plus vaste se nommait el-Khamsinia, parce qu'elle avait cinquante coudées. « El-Mansour, ajoute l'historien, avait fait venir des ouvriers de tous les pays, même d'Europe... Le marbre apporté d'Italie était payé en sucre poids pour poids » (1).

(1) *Nozhet el-Hâdi*, trad. HOUDAS, Paris, Leroux, 1889, p. 180. C'est à Ferdinand Ier de Médicis qu'El-Mansour s'était adressé pour faire venir les marbres d'Italie ; cf. *Sources inéd.*, *op. cit.*, p. 338, n. 7. La canne à sucre était au temps du Dehbi une grande industrie de la région du Sud et de l'Oued Sous. Les moulins à sucre étaient appelés *masserat* معصرات par les indigènes ; ceux de Marrakech, Mogador et Taroudant, rapportaient annuellement plus de 600.000 onces. *Ibid.*, p. 358, n. 6.

Vers 1665, Thomas Legendre décrivait ainsi le palais du Bedi' : « [L'eau des séguias] passe dans la belle maison du Roy laquelle on appelle El Bedeh, où l'on dit (car je n'y ay pas entré) qu'elle fait quatre estangs, au bas desquels il y a quatre jardins, dont le haut des arbres vient à fleur et à l'uny des estangs ; en sorte que les jardins sont en bas, et les estangs en haut, et fort bien compassez, y ayant un jardin entre deux estangs, et un estang entre deux jardins. » (1).

Si Legendre n'avait pas pénétré dans le Bedi', un autre européen en fit la connaissance, non pas à la manière d'un touriste amateur de curiosités, mais au cours des pénibles travaux de l'esclavage où il vécut durant de longues années. Le Père Matias de San Francisco, compagnon du Bienheureux Jean de Prado, demeuré captif après le martyre de celui-ci, fut plus d'une fois employé aux soins d'entretien des jardins ou des bassins du Bedi'. Tel ce jour où il dût nettoyer les vasques de marbre et les allées de la prestigieuse demeure où le sultan Mouley el-Oualid avait fait transporter sa femme préférée, sur le point d'être mère. Dans sa *Relacion del viage espiritual...*, voici la description que trace le courageux franciscain (2) :

« La maison du roi s'appelle dans leur langue *Albadea*, ce qui veut dire chose blanche et belle (3), et il n'y a pas de doute qu'elle soit cela. En effet, c'est un pâté de maisons à quatre façades formées de constructions et de vastes salles, chambres, cabinets, si fort curieusement ornés de mosaïques, avec moulures et reliefs, toutes brasillantes d'or, que je doute qu'il puisse y avoir dans l'invention des hommes chose plus royale et plus curieuse. Ces quatre façades laissent au milieu d'elles un grand espace ou enclos plus vaste qu'une arène, et cette enceinte tient en son centre un grand bassin et quatre autres à ses quatre coins, ce qui fait cinq bassins très profonds, joliment ornés, tout autour, de pierres d'albâtre travaillées, de bordures, de colonnettes, pyramides et balustres, le tout en cette même pierre. Entre chaque bassin, et les séparant l'un de l'autre, il y a quatre jardins bien arrangés, tracés avec art. Ils sont si grands qu'en chacun il y a une partie destinée aux fleurs qui y font des écussons et des dessins, et une partie aux arbres fruitiers, citronniers, orangers et autres. On y accède par quatre marches ou escaliers bien décorés de pierre et de zélijs, parce que les jardins sont plus bas que les bassins (4). Tout autour des jardins et des bassins, en haut et

(1) Lettre escrite en responce... dans « *Histoire de Muley Arxid Roy de Tafilète...* », Paris, 1670, p. 142 sq.

(2) *Op. cit.*, p. 76 sq.

(3) Confusion entre *el-bedi'* « l'extraordinaire », et *el-beidâ* « la blanche ».

(4) En effet, d'après les fouilles faites pour découvrir les pavements des bassins, ceux-ci auraient 0,85 environ de profondeur pour les petits et 1,05 pour le bassin central ; les jardins sont à 1,90 ou 2 m. au dessous du pavage des allées.

en bas, ainsi qu'autour des habitations, il y a de larges allées au pavement fait de zélijs bien travaillées qui charment le regard par leur aspect et leur beauté. Au croisement des allées il y a des jets d'eau variés et leurs vasques sont faites d'albâtre et d'autres pierres rares. Au milieu de chaque bassin il y a une fontaine avec sa vasque, et détachés du fond, sur les quatre côtés, il y a comme des passerelles, faites de briques de faïence, sur lesquelles peut juste tenir une personne. Elles sont séparées l'une de l'autre et l'on passe en sautant de l'une à l'autre jusqu'à la vasque de chaque bassin. »

Le plan de 1585 correspond bien à la description du P. Matias. Sur les quatre côtés de la construction nouvelle, *obra nova*, quatre salles ou coubbas aux toits de tuiles vertes se dégagent et s'avancent en se faisant face (1). La plus belle paraît être celle du Nord. Ces coubbas sont reliées entre elles par des galeries à colonnes, et, sur trois des angles de la bâtisse, s'élèvent des tours crénelées fort élégantes. Les quatre bassins des angles sont entourés de marbre, et le grand bassín central offre en son milieu une énorme vasque d'albâtre. Quatre jardins aux fleurs voyantes sont séparés par le pavement de zellijs qui donne à l'ensemble une belle unité (2). Tout cela se retrouve encore avec les proportions exactes indiquées sur le plan, mais à l'état de ruines. Mouley Ismaël s'est montré aussi habile démolisseur que pauvre bâtisseur, et rien n'est resté, après son passage, de la splendeur du Bedi'. Tout de même il n'a pu enlever à ces murs calcinés, à ces débris de faïences aux tons pâlis, entre lesquels se dessèchent de misé-

(1) Elles présentent un ensemble de colonnes soutenant des arceaux décorés lesquels supportent un double appareil composé d'un registre inférieur, peut-être de plâtres grattés, et d'un registre supérieur qui paraît être constitué par des zellijs ou des carreaux de couleur. Actuellement il est bien difficile de retrouver le détail, malgré que l'ensemble se présente, même quant aux dimensions, d'accord avec le plan. Ainsi on ne voit plus trace des colonnes qui soutenaient les arceaux soit des coubbas, soit des galeries, non plus que des allées de zellijs qui séparaient en deux parties chacun des jardins. La coubba du Nord qui, sur le plan, avance et dépasse les galeries, paraît dans l'édifice ruiné être plutôt en retrait. Les murs des deux grandes salles qui restent seules semblent avoir porté un auvent qui n'est pas indiqué sur le plan.

(2) Dans son remarquable ouvrage : *Villes impériales du Maroc*, M. H. Terrasse, écrit à propos du Bedi' : « Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une cour immense occupée en partie par trois bassins. Sur chaque côté s'alignent de puissantes bâtisses dominées au centre par de vastes pavillons. C'est une reprise, à l'échelle colossale, de la plastique de la Cour des Lions » (p. 76). En réalité, il n'y a que le bassin du centre, mesurant 90 m. × 21 m. qui soit un bassin. Les deux autres étaient divisés par une allée médiane et leur fond traité en jardin. Quant au plan d'ensemble de la construction, il paraît différer de celui de la Cour des Lions de Grenade, non seulement par l'échelle, mais encore par la disposition des coubbas qui s'avançaient sur les quatre faces, laissant les galeries de liaison en retrait et donnant à l'ensemble de la bâtisse un peu plus de vie. A l'Alhambra, deux gracieux édicules se font face, d'une légèreté qui ne peut être comparée avec les lourdes masses du Bedi', tandis que sur les côtés les plus longs du rectangle, la porte de la Salle des deux Sœurs ou celle des Abencérages sont dans l'alignement de la galerie latérale.

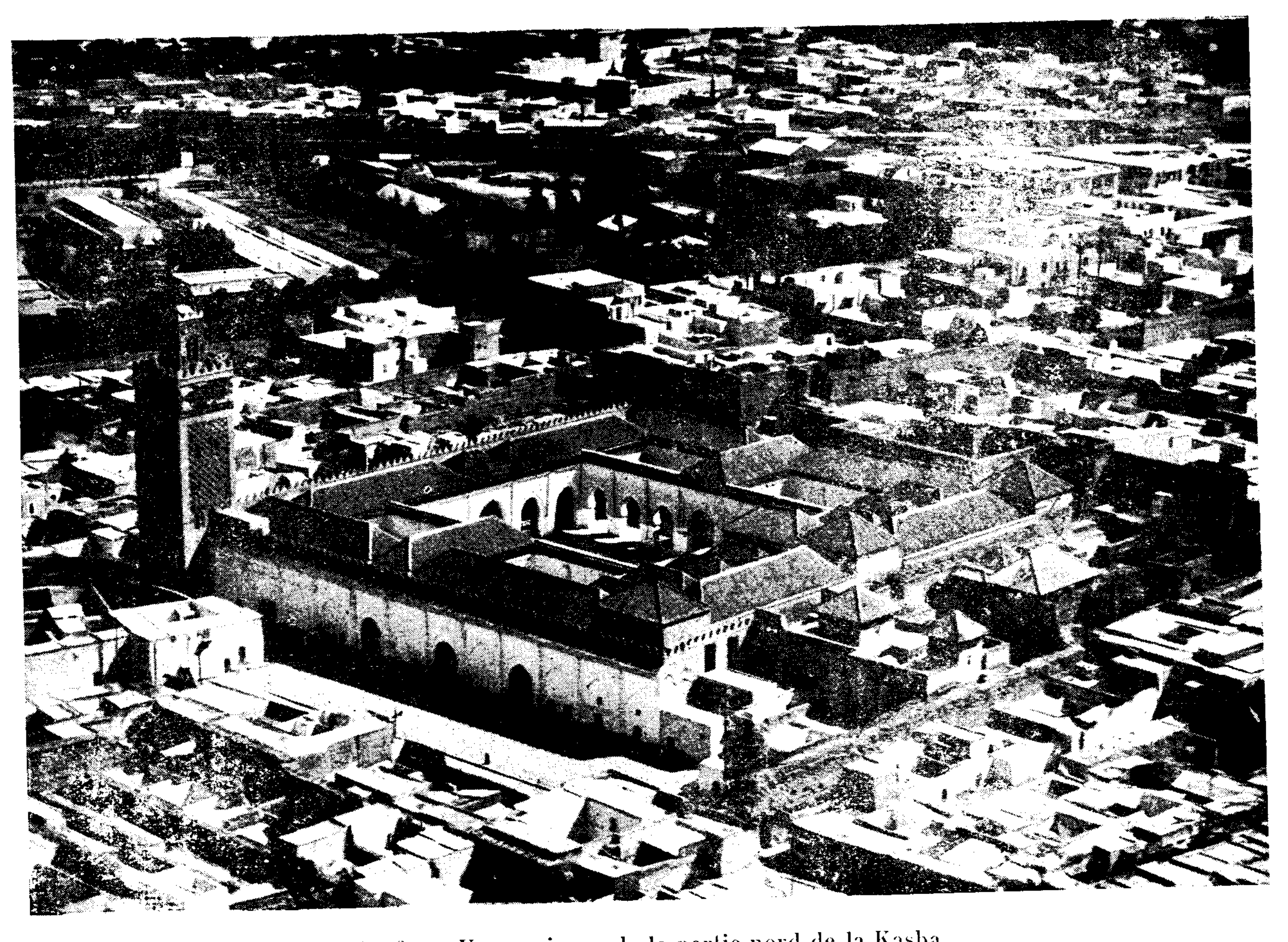


Fig. 8. — Vue curieuse de la partie nord de la Kasba.
(Au centre, la mosquée d'El Mansour ; au nord de cette mosquée, la tour almohade reproduite fig. 3 ; en bas, à gauche, les murs anciens de la « Grande Sagène » ; en bas et à droite, les vestiges de Bab el-Toboul et la « Petite Sagène ».)

rables touffes d'herbes, à ces bassins vides et béants comme des plaies, l'incomparable majesté des grandes ruines silencieuses.

Le palais saadien était encadré, dans l'intérieur même de la Kasba, par une immense place et un vaste jardin. Celui-ci, à l'Est, continuait d'une part l'Arset ej-Jej, et recouvrait une superficie supérieure à celle du jardin actuel du Dar el-Makhzen. Au Sud, il aboutissait aux murs d'enceinte qui touchent à présent les vastes cours dites « méchouars », formant ainsi un vaste rectangle. Mais, à la hauteur des écuries du roi indiquées sur le plan, il s'allongeait vers l'Est, passant sous ces écuries et sous les maisons de la dîme. On retrouverait ce point d'extension, grâce aux mesures indiquées sur le plan, à peu près à la hauteur du mur qui, à l'intérieur du palais du Sultan, sépare les terrains vagues qui longent le mur d'enceinte. Remontant ensuite vers le Derb Messaoud, la clôture du jardin saadien se dirigeait vers la rue de la Kasba, descendait en ligne droite jusqu'au Trik el-Makhzen qu'elle suivait jusqu'à la muraille du Derb Charij Guénaoua où il formait la petite place dont on a parlé en décrivant le grand mur d'enceinte. C'est précisément dans cette bande de terrain, d'ailleurs couverte de méchantes bâtisses, que doit se trouver le puits où furent jetés les corps des sept jeunes gens dont traite la *Relation* portugaise.



A l'Ouest, l'espace qui s'étendait entre le palais et les murailles comprenait une vaste place et divers bâtiments dont quelques-uns très importants. Devant la porte même du palais se tenait la Garde, qui veillait jour et nuit à la sécurité du Souverain. Une petite place ou rue large et très animée conduisait à la demeure royale. Mais plus à l'Ouest, la « Place du Palais » est largement dessinée sur le plan manuscrit, et indique le « Cérèque » des auteurs anciens. Au temps de Marmol (1), il existait plusieurs grandes maisons de part et d'autre du Cérèque : au Sud et contre le palais il y avait celle du connétable et les écuries. Leur place est sensiblement conservée au même endroit, en 1585. De l'autre côté du Cérèque, en face du palais, se trouvait le collège des fils du roi, séparé de la demeure royale par la caserne des Gardes de « l'Esquife ».

(1) *Op. cit.*, p. 56.

Une large avenue rectiligne conduisait de la place du palais à celle de la mosquée d'El-Mansour et de là aux portes de la forteresse. Avant de passer sous la porte Bab et-Tobul, on trouvait à droite une vaste construction placée en face de la « Sagène » des Captifs, et que le plan met bien en évidence, avec sa haute coupole et ses fortes murailles formant patio : « Maison de l'Arsenal ou de la Fonderie », dit la légende (1).

L'auteur du plan manuscrit a soigné particulièrement les détails de la construction du Bedi'; son but en fait comprendre la raison : il fallait mettre en évidence « l'œuvre nouvelle » et indiquer aussi clairement que possible le lieu où reposaient les corps des jeunes martyrs de 1584. Mais, pour notre histoire chrétienne, nous pouvons regretter qu'il n'ait pas indiqué avec plus de détails les restes de l'ancien palais et les constructions du nord de la kasba royale. Nous retrouverions là avec précision la trace des protomartyrs franciscains, et celle des premières installations de l'église chrétienne et épiscopale de Marrakech. Cependant, grâce à lui, les renseignements précieux de Marmol peuvent être utilisés d'une façon plus précise et conduire à une certitude assez complète.

« Entre la principale mosquée, écrit cet auteur, et le mur du côté du levant, jusqu'au palais des anciens rois... » (2). L'ancien palais des Almohades se trouvait donc derrière la mosquée d'El-Mansour. Plus loin, il ajoute encore : « Le nouveau palais qui commence le long du mur de la forteresse, depuis le vieux palais qui est derrière la mosquée que nous avons dite jusqu'au palais royal qui donne sur la place du Cérèque... ». C'est donc dans ce quartier compris entre les vieux murs qui entourent la mosquée d'El-Mansour et les murs du Bedi' que se déroulèrent les glorieux événements du martyre de St. Bérard et de ses compagnons mis à mort, à l'intérieur même du vieux palais, par l'almohade El-Mostançer.

Quant à la première église de Marrakech, elle était, nous le savons, proche, et occupait même le patio ou palais de la Milice chrétienne. Marmol signale comme s'élevant du côté Ouest de la mosquée douze grands magasins voûtés, et entre ces magasins et la place de ladite mosquée, les deux palais des soldats chrétiens mozarabes, lesquels, après le martyre des cinq

(1) *Ibid.* : « Devant la maison où sont maintenant les Chrétiens, il y a au delà de la rue un grand palais qu'on nomme de la Victoire, où l'on fond l'artillerie, et où l'on fait les armes et les munitions de guerre. »

(2) *Op. cit.*, p. 54, *passim.*

franciscains obtinrent l'autorisation d'avoir une église. Il ajoute : « Le Chérif qui règne aujourd'hui (il s'agit de Moulay Abdallah el-Ghâlib billah' 1557-1574) a basti là ses magasins où l'on fait quarante six quintaux de poudre par mois, avec plusieurs armes. Mais quand les morisques de Grenade se révoltèrent (1562), ils furent consumez d'un coup de tonnerre qui mit le feu aux poudres, et entraînèrent dans leur ruine plusieurs palais et maisons » (1).

Sur le plan manuscrit, on peut lire au-dessous du rempart Ouest qui descend de Bab Agnaou : « Ici, dans la tour marquée d'une croix est la poudrière ». La tour indiquée se trouve à la hauteur de la porte Bab et-tobul, sensiblement du côté de la place de la mosquée.

Le P. Francisco de San Juan del Puerto (2) qui s'est rendu sur place pour rechercher l'ancienne tradition, écrit que l'église chrétienne fut érigée dans la demeure des miliciens « qui, à cette époque, n'était pas une prison ; après que furent partis ces nobles, comme l'église se trouvait là, les captifs qui demeuraient à Marrakech demandèrent qu'on leur permit de vivre en cet endroit, et les rois d'alors leur accordant cette grâce leur firent cette sorte de prison où se trouvait incluse l'église qu'ils fréquentaient toujours. Telle est, continue-t-il, la commune tradition, sans que j'aie rencontré qui que ce soit, marocain, chrétien, ni juif, qui l'ait niée ou m'ait affirmé le contraire, non plus qu'aucun auteur qui me donnât fondement pour dire autre chose ».

Il n'est donc pas douteux que la première église de Marrakech, l'église de Sainte Marie, se trouvât en face de la Mosquée d'El-Mansour, entre la place et la muraille de l'enceinte de la ville, à proximité de Bab et-tobul. Si l'une des vastes maisons de la milice avait été convertie en fabrique de poudre, l'autre était devenue ou était demeurée une prison de captifs chrétiens (fig. 8 et 9). Telle est en effet la tradition de la Mission Franciscaine dont le P. Antonio de la Cruz, en 1656, et le P. del Puerto, en 1708, se faisaient l'écho. Le premier, expulsé de la prison, écrivait à ses supérieurs la peine que religieux et captifs éprouvaient de « quitter le lieu d'habitation séculaire... dans lequel se trouvait le pauvre couvent et

(1) *Ibid.*, p. 55.
(2) *Mission Historial de Marruecos...*, Séville, 1708, p. 231.

l'église » (1). On a vu plus haut l'affirmation catégorique du second. Précisément, la présence des Chrétiens au voisinage de la poudrière explique la calomnie dont ils furent les victimes après l'explosion de 1562 et que rapporte Marmol : on les accusa, en effet, d'être les auteurs de la catastrophe et ils en furent durement châtiés jusqu'à ce que le sultan reconnût leur innocence.

D'ailleurs, en 1528, l'Histoire des Capucins français emprisonnés avec Razilly, indique l'existence de deux prisons, la grande et la petite « Sé-



Fig. 9. — Murs de l'ancienne « Sagène » à l'ouest de la mosquée d'El Mansour.

zenne », si proches l'une de l'autre que l'on entendait les cris qui s'en échappaient (2).

La petite Sézenne était à l'intérieur de la Kasba, ainsi que le montre le plan portugais ; elle était donc voisine, puisque séparée seulement par un mur et une petite place, de la grande Sézenne où résidaient les pasteurs captifs de cette Eglise captive. Il est possible qu'ayant été délaissée pen-

(1) Carte de relation de 1665, publiée par SAURA, *Archivo Ibero-Americano*, mai-juin 1921, p. 379.

(2) *Histoire de la Mission des R. R. P. P. Capucins*, dans *Sources inédites*, *op. cit.*, III, p. 168.

dant quelque temps après l'explosion, ce qui aurait permis à Marmol de l'ignorer pour ne voir que la petite, elle ait été réoccupée après la défaite des Portugais à El-Ksar, en 1578. Le P. Matias rapporte que ce fut à cette date que les ornements de la Chapelle royale, prise avec le butin, vinrent enrichir l'église de Marrakech, et qu'il en retrouva les somptueux restes (1). Au surplus, lui-même précise bien la position de la Sagène, qu'il dit être à l'extérieur du palais royal, mais toute proche de son mur : c'était l'appel du muedden de la mosquée du palais qui servait de cloches aux religieux et les avertissait du moment de se rendre à l'église pour réciter l'office.

Enfin, quand l'usurpateur 'Abd el-Krim ben Abi Bekr (Benbucar) résolut de détruire la prison chrétienne, il donna pour prétexte sa trop grande proximité des remparts du palais royal, ce qui aurait permis à des rebelles d'en faire, en cas de révolte, une citadelle contre lui. Le 19 mars 1660, les religieux quittèrent couvent et église, qui furent détruits, et s'installèrent définitivement dans le Mellah (2).

Sur l'emplacement de l'antique église de Marrakech, les maisons et les gourbis ont envahi le terrain comme les ronces étouffent et cachent les ruines.

Quoi qu'il en soit des faits indiqués au cours de cette étude sommaire qui nous sont suggérés par la connaissance de documents anciens et les recherches faites sur le terrain lui-même, il est intéressant de constater, grâce au plan manuscrit portugais qui nous a guidé, les profondes modifications qui ont transformé l'intérieur de la Kasba de Marrakech. Dans l'enceinte des remparts rouges qui, eux, n'ont guère changé, deux témoins pourtant demeurent identiques à eux-mêmes, en des directions opposées l'une à l'autre : la Mosquée d'El-Mansour au Nord, au Sud les jardins privés du palais du Sultan.

P. Henry Koehler.

(1) *Relacion del viage...*, p. 31.

(2) *Mission Historial*, p. 555. Dans les diverses photographies que nous donnons, on pourra reconnaître dans la vue par avion, en haut et un peu à droite du minaret d'El-Manṣour, la tour des anciens remparts ; en bas, à gauche, les grosses murailles qui devaient être celles qui entouraient la « grande sagène » et se raccordent au mur que l'on voit à droite et qui, après la porte de Bab et-tobul, détruite, montre l'emplacement de la « petite sagène » indiquée sur le plan.

LES MÉTIERS A TISSER DE FÈS

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'étudier les métiers à tisser en usage à Fès, chez les tisserands de *ḥāik-s*, de couvertures, d'étoffes de laine pour *žęllāba-s* et les tisseurs de soie.

Nous confronterons la technique et le vocabulaire du tissage à Fès avec les données fournies par Bel et Ricard, avec abondance, pour Tlemcen, Joly pour Tétouan, et beaucoup plus succinctement, par Michaux-Bellaire et Salmon pour el-Ksar el-Kébir, ainsi qu'avec des informations recueillies près de tisserands du Nord-Marocain (Taounat, Jaia), de Sefrou et d'Azemmour (1).

Nous étudierons successivement :

I. Les ateliers de tissage et les corporations.

II. Les matières premières utilisées pour le tissage, la trame et la chaîne et leurs manipulations.

III. Les différents genres de métiers à tisser.

IV. La pratique du tissage.

V. Les différents tissus fabriqués.

(1) *Bibliographie.* — Bel et Ricard, *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913 (abréviation, Bel, T. L. Tl.); Joly, *Les industries de Tétouan, in* Archives Marocaines, XV, 1909 (abréviation, J. AM, XV); Michaux-Bellaire et Salmon, *El Qsar el Kebir, in* Archives Marocaines, II, 1905 (abréviation, MB, AM, 1905).

I. — Les ateliers

L'industrie du tissage a toujours tenu, à Fès, une place considérable parmi les autres corporations. Selon al-Ǧaznā'i, il existait à Fès, au XIVe siècle J. C., 3.094 ateliers de tisserands (*atriza lilḥāka*) situés tous dans la partie haute de la ville (2). Peu avant, le *Rauḍ al-Qirṭās* indiquait 9.064 ateliers de tisserands en *ḥāik* (3) et Léon l'Africain, au début du XVIe siècle, donne le chiffre de 520 ateliers de tissage employant 20.000 ouvriers (4).

Cette industrie a perdu aujourd'hui beaucoup de son importance. Elle souffre de la concurrence de l'Europe qui, dès longtemps avant le Protectorat, importe au Maroc les étoffes (cotonnades, draps, soieries) que celui-ci est incapable de produire.

Depuis le Moyen-Age, la technique maghribine, rudimentaire, est restée stationnaire. Aucun progrès n'a été apporté au matériel en usage. Les procédés de fabrication sont restés identiques. Cependant, sous l'impulsion du Service des Arts Indigènes, une renaissance semble se faire jour dans cette industrie. Certains artisans commencent à sortir des voies traditionnelles et tissent des étoffes modernes. C'est là une initiative intéressante digne d'encouragements.

Les corporations

Comme tous les autres artisans de Fès, les tisserands sont groupés en corporations. Tous ne font toutefois pas partie de la même. On distingue :

1° La corporation (*ḥanṭa*) des *dẹrrāza* (sing. *dẹrrāz*) : tisserands proprement dits, comprenant :

a) Les *dẹrrāza dẹlḥlu*, qui confectionnent uniquement, sur un grand métier, de fins tissus (*ḥlu*) de laine ou de coton, rayés ou non de soie, tels que *ḥāik-s*, *ksa* (pl. *ksi*), étoffes pour *žẹllāba-s* fines. On compte environ 300 ateliers (1.200 métiers) de ces tisserands.

b) Les *dẹrrāza bṭāṭniịa*, spécialisés dans le tissage des couvertures de laine (*bâṭṭāniịa-s*), au nombre de 200 ateliers (500 métiers).

(2) El-Ǧaznā'i, *Zahrat al-As*, trad. Bel, Alger, 1923, p. 82.
(3) *Id.*, p. 82, n. 3.
(4) L. Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe s. d'après Léon l'Africain*, p. 234.

c) Les *dęrrāza žlālbiia*, fabriquant avec de petits métiers à 4 ou 6 lames, des tissus croisés pour *žęllāba-s*.

Cette corporation a pour saint patron Sidi Bū Žīda auquel elle fait un Moussem annuel.

2° La corporation des *Žlālbiia* de *bū-nęddāf*, spécialisés dans la fabrication de l'épais tissu de laine blanche de ce nom destiné aux *žęllāba-s* des campagnards. Elle comprend 16 ateliers (120 métiers).

3° La corporation des *ḥarrāra* (soyeux) comprenant :

a) Les *ḥarrāra sbāiniia*, spécialisés dans le tissage, à l'aide d'un petit métier à 4 lames, de pièces de soie (foulards de tête, etc.). Ils sont au nombre de 200 ateliers (400 à 500 métiers) ;

b) Les *zrādḥiia*, dont il n'existe que quelques ateliers à Fès, qui fabriquent les étoffes brochées dites *Zordḥān* ;

c) Les *ḥzāimiia*, au nombre de quelques-uns seulement et dont la technique aurait été apportée à Fès par des Algériens. Ils tissent, avec un métier à 6 lames, des *Ḥzām* (pl. *ḥzūm*) ceintures de soie.

Les *ḥarrāra* ont pour saint patron Moulay Idrīs auquel, chaque année, ils offrent un voile (*ǵṭa*) tissé par les *Zrādḥiia*.

Les tisserands travaillent dans des ateliers (*drāz* pl. *drāzāt*) (5) répartis un peu partout dans la ville ancienne. On n'en trouve aucun à Fès-Jedīd. Parfois, le même atelier est occupé en commun par deux ou plusieurs patrons.

Chaque corporation a un mʿallem à sa tête pour amīn. Celui-ci arbitre les différents entre maîtres et ouvriers ainsi que ceux pouvant naître entre artisans et clients à l'occasion d'un travail commandé directement par ceux-ci, mais il n'est pas juge des contestations s'élevant au sujet des objets vendus au Sūq. Les autres difficultés sont portées devant le Prévôt des Marchands (*mḥassęb*).

A raison de deux ouvriers : un *ṣānaʿ* (ouvrier) et un *ręddād* (aide) pour les grands métiers et d'un *ṣānaʿ* pour les petits métiers, plus un apprenti et un tourneur de fil de trame (*mdouuęr*) par atelier, on obtient pour l'industrie envisagée, un chiffre d'environ 5.000 travailleurs, y compris les patrons (*mʿallęm*) qui occupent, dans leur atelier, l'emploi de *ṣānaʿ*.

(5) A Tlemcen, l'atelier se nomme de même *drâz* et le tisserand *derrâz*, mais plur. *derrâzīn* (Bel, T. L. Tl., p. 61) ; *id.* à Tétouan (J. AM XV, p. 97). A el-Qsar et à Azemmour, le pluriel est *dęrrāza*. A Blida, tisserand est *ḥawki* (Bel, *op. cit.*, p. 297).

Il convient d'ajouter à ce chiffre celui des femmes qui, à domicile, préparent le fil de trame et les canettes de fil de chaîne, ainsi que celui des fabricants de peignes et de remisses (*niiār*, pl. *a*) (3 ateliers seulement) qui travaillent uniquement pour les tisserands.

II. — Les matières premières utilisées pour le tissage

Les matières premières utilisées actuellement sont :

a) La laine (*ṣūf*) pour les *žęllāba-s*, *ḥāik-s*, couvertures ;

b) Le coton (*qṭon*) pour certains *ḥāik-s* et pour la chaîne de certains tissus à trame de laine ou de soie ;

c) Le coton mercerisé dit *ḥărīr stīn* (soie de 60) et *qęrziān* ;

d) La soie naturelle (*ḥărīr 'āṣīli, ḥorr, hęndi*) pour les fichus de tête, le *Zordḫ ān* ;

e) La soie artificielle (*ṣābṛa*) pour les rayures de *ḥāik-s* et de *žęllāba-s* ;

f) Le fil de soie enroulé d'une lamelle d'or (*sqalli*) pour les rayures de certaines étoffes de soie très chères et peu courantes.

Seule la laine est produite et travaillée sur place, en général par des femmes, à domicile. Le fil de laine se présente sous différentes formes suivant l'usage auquel il est destiné :

A) *Ṭå'ma d ṣūfa* : fil de trame de laine blanche assez gros ;

B) *Qiiām* : fil de chaîne mince ;

C) *Beruāl* : fil de grosse laine grisâtre ;

D) *Mḥarbˇla* : fil de trame à boulettes (d'Ouezzan) ;

E) *Žęrbiia* : fil de trame à boulettes, très blanc et fin, de fabrication fassie.

Les tisserands utilisent aussi, pour certains tissus soignés de laine, du fil d'importation dit *ṭå'ma rūmiia* ou *ša'ra* (trame) et *qiiām rūmi* (chaîne).

Toutes les autres matières sont aujourd'hui importées d'Europe ou du Japon, en fils à un brin, et s'achètent chez les commerçants d'el-'Aṭṭārīn en gros écheveaux (*mdęžža* pl. *mdāiž*) contenant plusieurs petits écheveaux (*qunšār* pl. *qnāšęr*).

Le coton servant à faire la trame des *ḥāik-s* à boulettes (*mḥarbęl* ou

ḥabba) est importé au Maroc en vrac et manipulé par la main-d'œuvre féminine locale.

Le fil d'or était autrefois manufacturé à la main. Aujourd'hui l'enroulement des lamelles d'or est effectué à la machine par des israélites du Mellāḥ.

1° *Manipulations du fil de trame*

Ces manipulations ont pour but d'enrouler le fil de trame (*ṭâʿma*) sur les canettes alimentant les navettes. Le nombre de brins de ce fil varie suivant les tissus.

En général, la trame de coton des *ḥāik-s* dits de *fīdāḥ* est à 4 brins ; le fil de soie artificielle des *ḥāik-s* à deux brins ; le fil de laine des *žęllāba-s* de *bū-nęddāf* est à un seul brin ; la trame de soie naturelle de certains foulards a 10 brins. La trame devra donc subir, suivant les cas, un nombre plus ou moins grand de manipulations.

Les opérations sont effectuées par le tourneur (*mdouuęr*) à l'aide de deux sortes de machines : un ou plusieurs dévidoirs (*bęrnos* pl. *brānęs*) et un rouet (*nāʿōṛa* pl. *nuāʿaṛ*). Les tisserands de soie disposent en outre, pour la préparation préliminaire de leur fil, de quelques autres instruments dont nous donnons tout de suite la description, le reste des manipulations, chez ces derniers, s'effectuant à l'aide du dévidoir et du rouet ordinaires.

A) Manipulations préliminaires subies par le fil de soie : on place un écheveau de fil (*mdęžža*) sur le dévidoir (*brībra*) et on l'envide sur de grosses bobines (*srīža* pl. *suāręž*) constituées par deux croisillons (*fri̱ha*) de 10 cm. de long, percés en leur centre d'un trou, et dont les extrémités sont reliées par quatre côtes *ḍlaʿ* pl. *ḍĕlʿān*) (fig. 1). Quand on a bobiné ainsi cinq de ces *srīža-s*, on enfile celles-ci dans des axes en fer (*måġzęl* pl. *mġāzęl*) prolongeant des barres de bois fixées sur une planche inclinée (*ḥmāṛ*). On saisit l'extrémité des cinq fils et on enroule ceux-ci sur une bobine semblable engagée dans un bâton (*nṣāb*) que l'on fait tourner à la main. On recommence l'opération avec cinq autres bobines ; on obtient ainsi deux bobines de fil à cinq brins. On place alors ces deux bobines sur le *ḥmār*, on saisit l'extrémité des cinq fils de l'une et de l'autre et on les applique contre la canette enfilée sur le fuseau du rouet (6).

(6) Ces bobines de passementiers sont nommées à Tétouan *srijiat* (J. A. M. XV, p. 87).

B) Fils autres que le fil de soie : on place sur un ou plusieurs dévidoirs, suivant que l'on veut obtenir du fil à un ou plusieurs brins, un écheveau de fil et on applique l'extrémité du ou des fils contre la canette du rouet.

Description du dévidoir. — Le dévidoir (*bẹrnos* pl. *brānẹs*) est constitué par deux croisillons horizontaux en roseau (*ṣlīb* pl. *ṣolbān*) de tailles inégales, engagés, le plus grand en bas, et de manière à faire avec le second un angle de 90°, dans un axe en fer (*rẓẹl, qṭīb*) enfoncé dans un bloc de bois (*qarṭa*). Les extrémités des croisillons sont reliées entre elles par des tiges de roseau (*drāʿ* pl. *drūʿ* et *dẹrʿān*). L'ensemble a la forme d'un tronc de pyramide (7) (fig. 2).

Description du rouet. — Le rouet (*nāʿōṛa*) est formé de deux bras horizontaux inférieurs (*qāʿda* pl. *quāʿẹd* et *drāʿ* pl. *dẹrʿān*) servant de base, reliés entre eux par des traverses latérales (*škālāt*) et de deux bras horizontaux supérieurs (*drāʿ* pl. *dẹrʿān*). Ces quatre bras sont reliés à leur extrémité par quatre montants verticaux (*uqqāf* pl. *uqāqẹf*). A l'intérieur de ce bâti, et à une extrémité, se trouve une roue (*nāʿōṛa* proprement dite) à une ou deux rangées de rayons (*rīša* pl. *riiāš*) en nombre variable, et dont l'axe en bois (*ẖẹnzīra*) traverse les deux *uqqāf-s* postérieurs et sort d'un côté pour se terminer par une barre de bois (*idd*) munie elle-même d'une tige (*idīda*) servant de manivelle pour faire tourner la roue. Quand la roue possède deux rangées de rayons, ceux-ci sont réunis deux à deux par des barrettes de bois (*qnīṭra* pl. *āt*). Depuis quelque temps, on utilise beaucoup, à la place de roues en bois, de vieilles roues de bicyclettes.

La roue met en mouvement une courroie de cuir (*šẹrka*) qui meut un axe en fer (*moġzẹl*) par l'intermédiaire de trois pièces de bois cylindriques enfilées sur celui-ci (*fẹlka* pl. *flāki*). Le *moġzẹl* traverse les deux *uqqāf-s* antérieurs ou tourne dans deux coussinets en cuir (*udẹn* pl. *udnīn*) appliqués contre ces *uqqāf-s*. Il sort du bâti du même côté que la poignée. On y enfile de petits tubes de roseau de 10 cm. de long (*žaʿba* pl. *žʿāb*) que l'on coince à l'aide d'un petit coin en bois (*tẹstār* pl. *tsātẹr* ou *ʿauīd* : *bāš terṣa*) et sur lesquels le fil issu des dévidoirs est bobiné par le tourneur (*idouuẹr*). Ce dernier prend soin de guider le fil de la main (*isẹddi*) afin

(7) Un dévidoir semblable en usage à Tlemcen se nomme *brîbra*, à Nédroma *bihlân* et à Blida *mkebba* (Bel, *op. cit.*, p. 79). A Tétouan, le dévidoir des passementiers est *ṣifiya* (J. AM., XV, p. 87). A Fès, le *brībra* est un dévidoir plus petit que le *bernos* et utilisé par les dévideurs de soie.

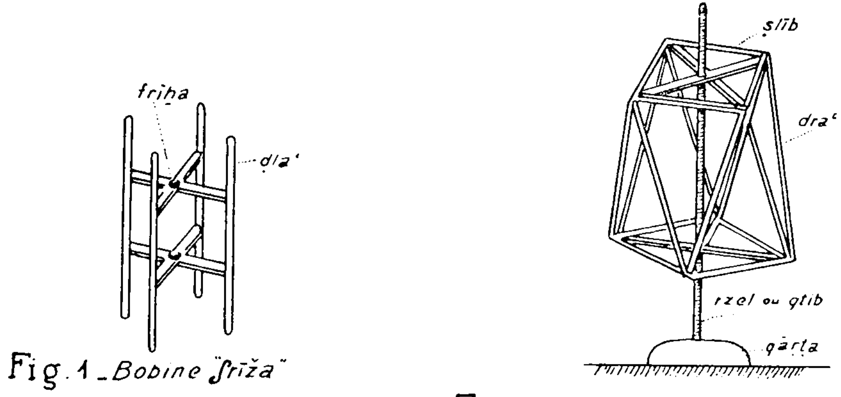


Fig. 1 _ Bobine "Srīža"

Fig. 2 _ Dévidoir "Bẹrnos"

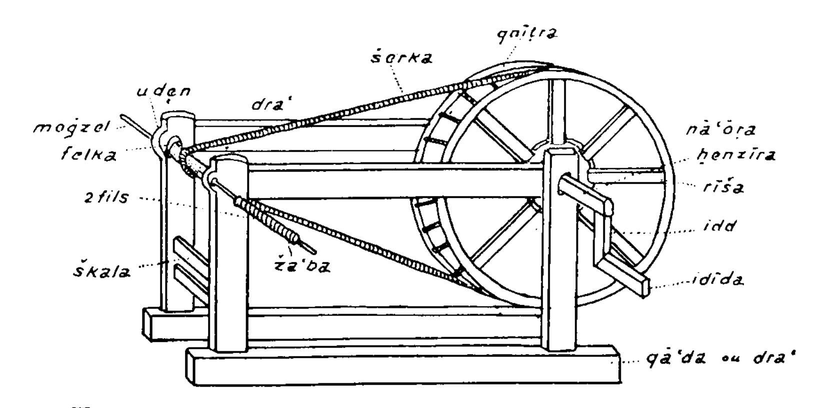


Fig. 3 _ Rouet "Nā'ōṛa

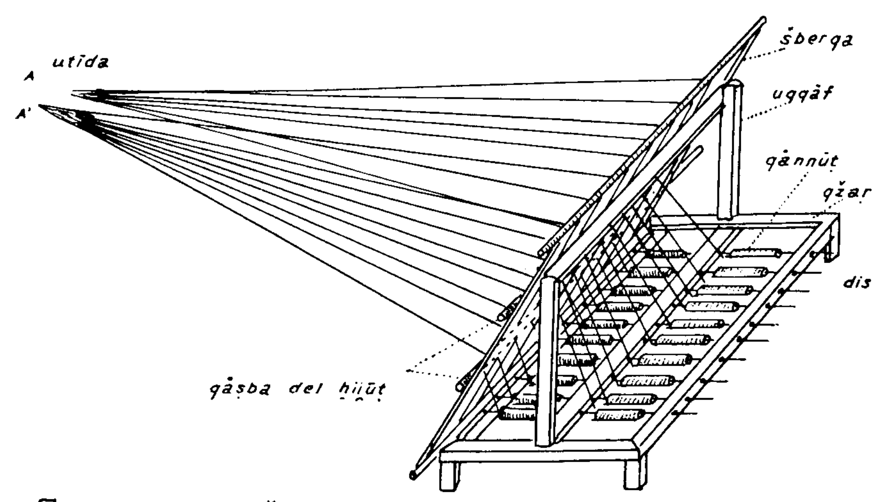


Fig. 4 _ Casier "qžar" du grand métier et sa "šberqa".

d'obtenir un enroulement régulier et d'éviter qu'il saute ensuite dans la navette (*itsẹllaḥ*) (8) (fig. 3).

2° *Manipulations des fils de chaîne*

Quelle que soit la matière employée et le métier auquel ils sont destinés, les fils de chaîne (*sda-sdāṷa*) subissent les mêmes opérations d'ourdissage.

A) *Canetage.* — On donne les écheveaux de chaîne à une mʿallema qui les envide à domicile sur de grosses bobines en roseau de 20 cm. de long (*qânnūṭ* pl. *qnānẹṭ* — *tqânnẹṭ es-sda ʿală lqnānẹṭ*), au moyen d'un rouet et d'un dévidoir analogues à ceux décrits plus haut.

B) *Ourdissage.* — (*Sẹfḥ* et *Sfīḥ* ou *tsẹdia*).

a) *Le casier.* Les bobines (*qânnūṭ-s*), en nombre variable suivant les métiers et les étoffes à tisser (20 pour les *ḥāïk-s* du grand métier ; 8 pour les *žẹllāba-s* de *bū nẹddāf* ; 30 et plus pour les foulards de soie) sont placées dans un casier (*qžāṛ*), chassis horizontal en bois de 1 m. 20 de long sur 0 m. 70 de large, et divisé en deux par une barre de bois médiane. Les trois barres longitudinales sont percées de trous dans lesquelles on passe des tiges (*dīs*) de jonc ou de fer et sur lesquelles on enfile, à raison de deux sur le même axe, les bobines de chaîne, séparées l'une de l'autre par la barre médiane.

Dans l'atelier du grand métier et chez les *ḥarrāra*, le chassis *qžāṛ* est surmonté de deux montants verticaux (*uqāqẹf*) contre lesquels est appuyée verticalement une sorte de claie en petits roseaux (*šbẹrqa*). Deux grands roseaux (*qâṣba* (pl. *qṣâb*) *del ḫiṷūṭ*) parallèles sont suspendus horizontalement à cette claie par des ficelles. Les fils dévidés des bobines sont passés entre les interstices des roseaux verticaux et viennent s'appuyer, ceux de la première rangée de bobines contre le roseau supérieur, ceux de la deuxième rangée, contre le roseau inférieur, formant ainsi deux nappes de fils (fig. 4).

Chez les tisserands de *bū nẹddāf*, le chassis est surmonté de chaque côté de deux petits montants verticaux (*uāqẹf*) auxquels sont suspendus

(8) A Tlemcen, le rouet identique à celui de Fès, est nommé *ṛoḍḍâna* ; le reste de la terminologie est sans changement, sauf la courroie : *senta*. A Nedroma, les bras sont nommés *ʿarrâṭ* (Bel, T. L. Tl., p. 80). A Tétouan, *nāʿūra* est la roue et la machine entière, les coussinets sont dits *udīnāt* (J. AM., XV, p. 88). A el-Qsar, le rouet serait nommé *moġzel*, la roue *naʿura* et le fuseau *uden*, mais il semble y avoir confusion de la part des auteurs de l'article (MB, AM, 1905, p. 100).

deux roseaux parallèles. Les fils issus des deux rangées de bobines passent respectivement par-dessus l'un et l'autre de ces roseaux, formant également deux nappes de fil (9).

b) *L'ourdissoir.* Les fils arrivent alors à l'ourdissoir (*nāʿōṛa dẹs-sfẹḥ*), composé de deux cadres rectangulaires de 2 mètres de haut et de 1 m. 60 de large, se coupant verticalement à angle droit et traversés à l'endroit de leur croisement, par un axe de bois vertical de deux mètres de haut (*uqqāf* pl. *uqāqẹf*). Cet axe est muni à son faîte d'une tige de fer (*qṭẹ̄b dẹs-sẹfḥ* ou *qṭẹ̄b dẹṛ-ṛāṣ dẹn-nāʿōṛa*) engagée dans le trou d'une plaque de bois (*siu̯āna*) maintenue horizontale au-dessus de l'axe par 4 cordes (*šorṭān*) la reliant aux murs de l'atelier, et à sa base, d'une tige de fer (*mẹṣmāṛ dẹl qāʿ dẹn-nāʿōṛa*) ou d'une fusée en fer à bout arrondi (*bẹzz*) tournant sur une pièce de bois (*ḥẹšba*) posée sur le sol.

Les croisillons de l'ourdissoir se nomment *ṣolbān* ou *riu̯āš* ; les montants verticaux reliant les extrémités de ceux-ci *drūʿ*. Un crochet (*qrīqiu̯a* pl. *āt*) maintient l'ourdissoir ouvert. Deux des montants verticaux voisins sont reliés entre eux par une traverse (*ḥẹšba dẹr rūḥ* ; *šbẹrqa* (chez les tisserands de *bū nẹddāf*), portant à une de ses extrémités deux petites chevilles A A' *uṭīda* pl. *āt* ; *tẹsṭār* pl. *tsāṭẹr*), et vers son milieu, deux grosses chevilles B et C (*šbẹrqa dẹr rūḥ* - *ʿauād ẹr-rūḥ* - *uṭād dẹš šbẹrqa*) (10) (fig. 5).

c) *Les opérations d'ourdissage.* — Les bouts des deux nappes de fils de chaîne issus des bobines sont attachés chacun à une des chevilles (*uṭīda*) A A' et constituent le début de l'écheveau ourdi (*ṛās ẹl-hobṭa*). On prend alors un fil du groupe A et on le fait passer au-dessus de la cheville B, puis au-dessous de la cheville C ; on prend de même un fil du groupe A' que l'on fait passer sous B et au-dessus de C ; cette opération, effectuée à la main, deux fils A et A' par deux fils, se dit *ilqoṭ*, act. *lqīṭ*. On continue ainsi jusqu'à ce que tous les fils de A se soient croisés, un à un avec les fils de A'. Chez les tisserands de bū-Neddāf, on fait, à l'endroit de ce croisement F (*rūḥ* — *šbīka dẹr rūḥ*), qui lors du montage sur le métier sera le croisement

(9) A Tlemcen, le casier, nommé également *qğer*, est dépourvu de bâti supérieur et de claie ; il semble même, d'après la fig. 56 de T. L. Tl, p. 84, être dressé debout sur un de ses petits côtés. Les tiges de fer sur lesquelles sont enfilées les bobines sont nommées *ferz*, pl. *frûz*.

(10) Tlemcen possède un ourdissoir (*nâʿûṛa*) de même forme. L'axe vertical se nomme *ṣâri*, la traverse portant les chevilles (*snân*) est dite *ʿarṭa* et à Blida *ʿarḍa* (Bel, *op. cit.*, p. 84). A el-Qsar, l'ourdissoir a le même nom qu'à Fès (*nāʿōra es-sefḥ*) (MB, *op. cit.*, p. 103). A Azemmour, les deux grosses chevilles se nomment *šbẹrqa*.

existant entre les deux baguettes d'envergure *dīsa* et *qanšẹl*, une ligature (*t̲hẹii̯ẹla*) pour éviter que les fils se déplacent.

On fait alors tourner (*idoṷṷẹr*) l'ourdissoir de droite à gauche, en enroulant autour de lui le groupe de fils, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la longueur de chaîne que l'on désire. Généralement, on enroule ainsi la quantité nécessaire pour tisser plusieurs pièces : 20 m., 30 m. et plus suivant le cas. On arrive ainsi à une cheville D enfoncée dans un des montants verticaux (celle-ci est remplacée dans l'ourdissoir des tisserands de *bū-nẹddāf* par un bâton appuyé contre ce montant et nommé *ʿaṣa l-tẹblīġ*). Le groupe de fils vient contourner cette cheville ; on fait alors tourner l'ourdissoir en sens contraire, en faisant parcourir aux fils le même chemin, mais en sens inverse. On fait en sorte que le groupe des fils descendants fasse avec les fils remontants, grâce à la cheville D un croisement E (*rūḥ*) qui sera le croisement existant entre les deux baguettes (*brẹlla* pl. *āt*) de l'ensouple. Revenu en C, on divise le groupe en deux et on croise un à un, entre C et B, les fils de chaque demi-groupe pour réaliser un deuxième *rūḥ* d'envergure entre *dīsa* et *qanšẹl* ; on fait alors passer le groupe de fils sur la cheville A (fig. 6).

Chaque groupe de fils descendant de A A' jusqu'à D ou remontant de D jusqu'à A se nomme *qṭẹ̄b* (pl. *qoṭbān*). Le nombre des fils composant un *qṭẹ̄b* est, comme on le voit, égal au nombre des canettes du casier. Il varie suivant les métiers et les tissus (20 fils pour les *ḥāik-s*, 8 fils pour les tissus de *bū nẹddāf*, etc...).

Le groupe de fils allant de A à D puis revenant à A est une *hobṭa* pl. *hbūṭ* qui comprend donc un nombre de fils double de ceux du *qṭẹ̄b*. La *hobṭa* constitue l'unité de compte pour évaluer la largeur du tissu.

Suivant la largeur des étoffes, il faut enrouler côte à côte sur l'ensouple, un nombre variable de *hbūṭ*. Par exemple, pour les *sẹbnii̯a-s* de soie, on met 10 *hobṭa* de soie de couleur (680 fils) plus 6 hobṭa de soie blanche (288 fils) ; pour les tissus de *bū nẹddāf*, on met 34 à 36 hobṭa suivant le degré de serrage du tissu (544 à 576 fils), 50 hobṭa-s pour les ḥāik-s de quatre *qāla dẹrrāzii̯a* (0 m. 48), soit 2.000 fils. On recommence donc l'opération d'ourdissage des fils de A en BC et D et retour à A autant de fois que l'exige la largeur de la chaîne.

Pour certains tissus très larges, tels que les *ḥāik-s*, la longueur de fils enroulés sur les canettes du casier n'est pas suffisante pour l'ourdissage

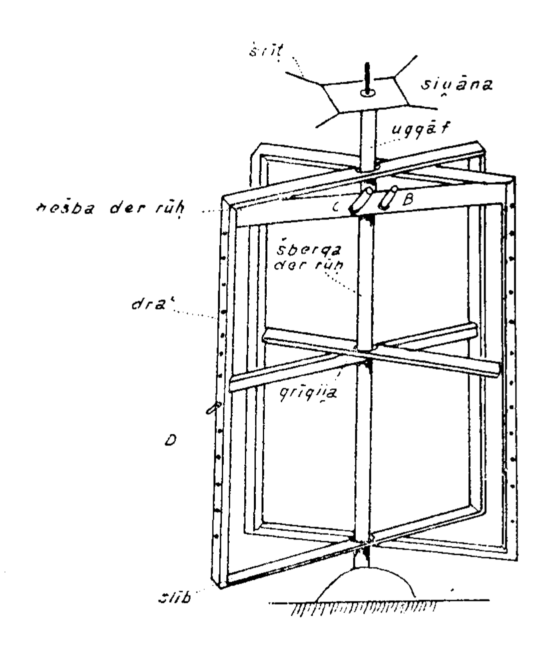


Fig. 5 – Ourdissoir "Nā'ora des-Sefḥ"

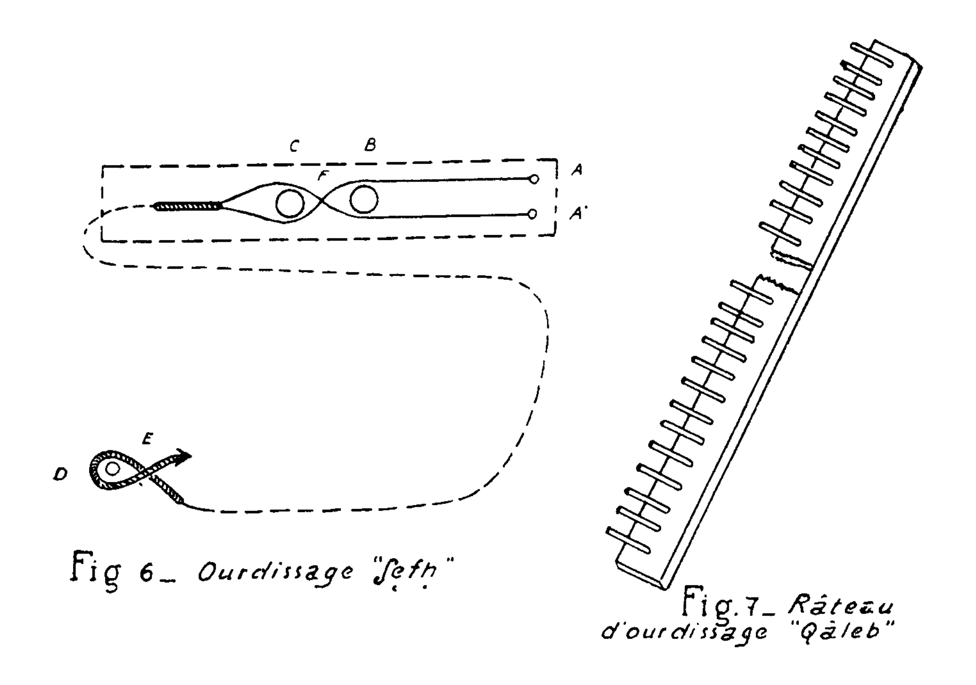


Fig 6 – Ourdissage "Sefḥ"

Fig. 7 – Râteau d'ourdissage "Qāleb"

de toute la chaîne. On répète donc l'opération en ourdissant chaque fois 25 *hobṭa-s* de chaîne.

Quand le fil des canettes est entièrement ourdi, on retire de la cheville A toutes les boucles des *hbūṭ*, on les coupe et on enroule l'ensemble des écheveaux en un gros paquet (*sdāṷa*) (11).

d) *Le montage de la chaîne sur le métier.* On se sert d'une sorte de râteau (*qālẹb*), barre de bois de 2 m. 50 de long, percée d'une centaine de trous (*ftāḥ*) dans lesquels sont enfoncées des chevilles en roseau (*žaʿba* ou *ṭẹstār*) de 10 cm. de long, entre les interstices desquelles on distribue (*inṣâb* act. *nṣẹ̄b*) les *qḷẹ̄b-s* de chaîne pour les enrouler sur l'ensouple (cf. *infra*) (12) (fig. 7).

III. — Les métiers à tisser

Les métiers à tisser étudiés ci-dessous sont de trois sortes :

A) Le grand métier, comprenant comme sous-types :

a) Le métier à 7 poulies et à 2 pédales servant à tisser les *ḥāik-s*, *žẹllāba-s* (*mṛomma diāl d-dẹrrāza*).

b) Le métier presque analogue, à 2 pédales, des tisserands de couvertures de laine (*bṭāṭniịa*).

c) Le métier à 7 poulies et à 4 pédales des fabricants de tissus croisés pour *žẹllāba-s*.

B) Le métier bas des tisserands de *bū nẹddāf* (*mṛomma dial ž-žlālbiịa* de *bū-nẹddāf*).

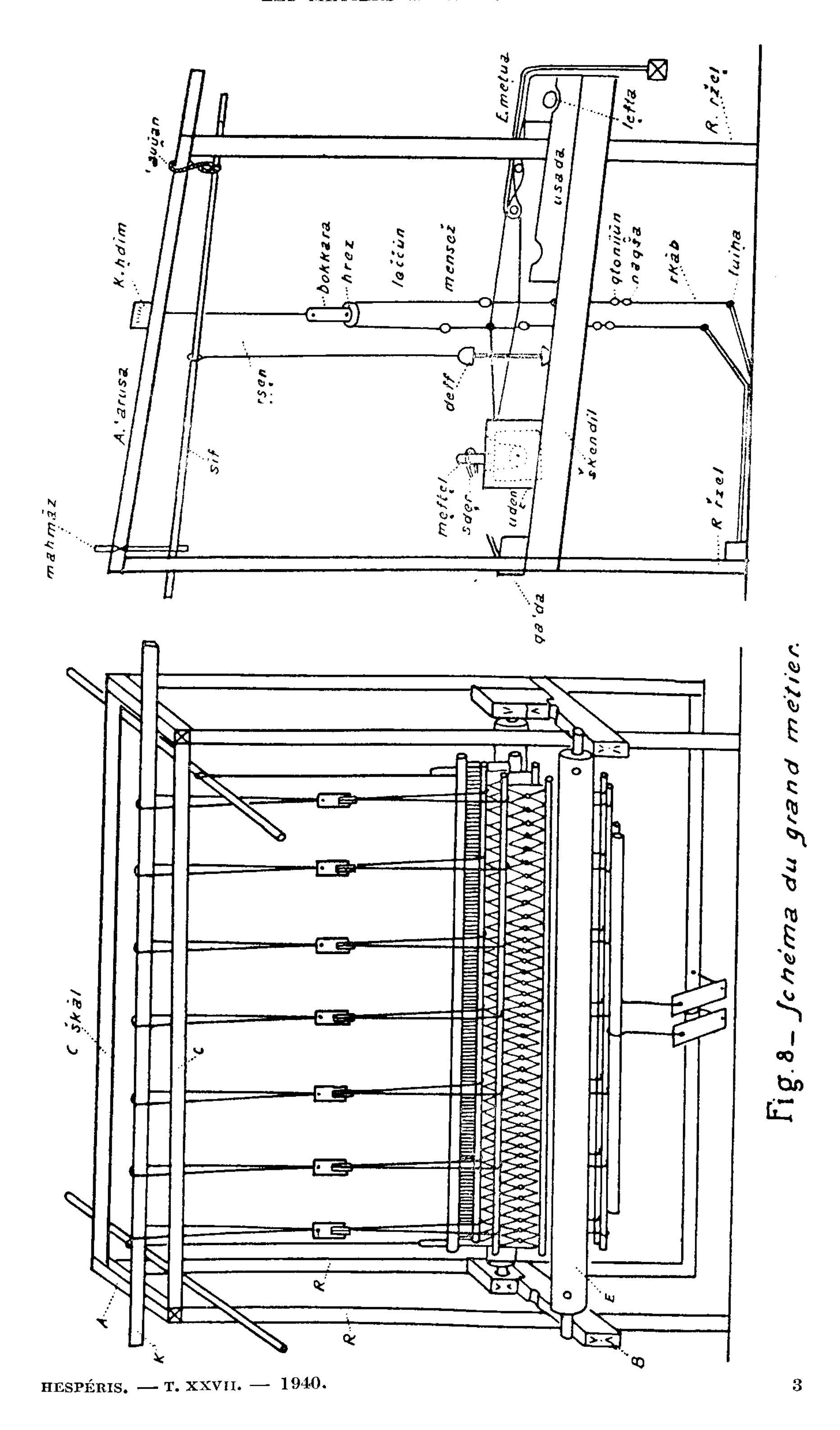
C) Le métier à 4 ou 6 lames des tisseurs de soie (*mṛ. del ḥarrāra*).

Nota. — Il existe encore à Fès, d'autres métiers dont il n'est pas parlé dans cette étude tels que la *mṛomma*, remarquable et très perfectionnée, du tisserand Ben Cherīf, à 6 lames, permettant de tisser des étoffes brochées de soie et d'or (*duniā žāt*, *ẖrīb*, *zordḫān*).

On passera en revue les organes communs de chacun de ces trois genres de métiers, en signalant, en passant, les différences existant entre chacun d'eux, et ce dans l'ordre suivant : 1. Le cadre ou bâti ; 2. l'ensouple dérou-

(11) Les opérations d'ourdissage sont absolument identiques à Tlemcen et la terminologie semblable. Ourdir y est *sfaḥ* ; croiser les fils un à un : *yenqoṭ* ; le fil servant à lier le croisement entre B et C *qfāl* (Bel, *op. cit.*, p. 85). A Tétouan, l'ourdissage se dit *tesdiya* (J. AM XV, p. 97).

(12) Le rateau porte à Tlemcen ce même nom. Les chevilles y sont *testâr*. A Mazouna, le rateau est nommé *ṭowwai* et les chevilles *sṭâr*, pl. *âṭ* (Bel, T. L. Tl., p. 91).


mahmaz
A. 'arusa
K. hdim
'auuan
sif
rsen
bokkara
hrez
laččun
mensež
deff
meftel
sder
uden
qa'da
škendil
usada
E. metua
lefta
qtoniiun
nagša
rkab
luiha
R. ržel
C škal
Fig. 8_ Schéma du grand métier.

leuse ; 3. le montage de la chaîne sur l'ensouple, l'envergeure ; 4. le remisse ; 5. le remettage des fils ; 6. la suspension du remisse et les marches ; 7. le battant ; 8. la navette ; .9 le tendeur ; 10. l'ensoupleau enrouleur.

1° *Le cadre ou bâti*

A) Grand métier. La *mromma* se compose d'un bâti en bois de 1 m. 90 de haut, 2 m. 60 de large et 2 m. de long. Quatre montants verticaux R, aux quatre angles (*ržẹl* pl. *rẹžlīn*) sont reliés en haut par deux traverses parallèles aux ensouples C (*škāl* pl. *āt*) et deux perpendiculaires A (*'arūsa* pl. *'arāis*). A 0 m. 60 du sol, et légèrement inclinés, se trouvent deux bras B (*škundīl* pl. *āt* et *šknādẹl*) perpendiculaires aux ensouples et allant d'un pied à l'autre. Ce cadre inférieur est fermé, d'un côté, par l'ensouple dérouleuse E, de l'autre par une traverse servant de banc d'appui Q (*qā'da*). Toutes ces pièces sont assemblées entre elles par tenon et mortaise (*lsān* et *fẹtḥa*). Des cordes (*šorṭān*) partant du haut du bâti, sont fixées aux murs de l'atelier. Vers la mi-longueur des traverses supérieures, un madrier K (*ḫdīm*) auquel sont attachées les ficelles de suspension des lisses, repose parallèlement aux ensouples (fig. 8).

B) Métier des *Ḥarrāra*. Les deux traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples D se nomment ici *qobba*, pl. *qbẹb*. Ces deux *qobba-s* supportent une traverse transversale K mobile (*ḫdīm*) servant à suspendre le remisse et une autre traverse M (*mṭiua*) soutenant les montants du battant. Le bâti supérieur ne couvre ici que la partie du métier où se trouve l'ensoupleau, le battant et le remisse. Les bras latéraux B (*drū' dẹš škundīl*), de 3 m. de long environ, sont prolongés par deux barres de bois Y (*'aqrẹb* pl. *'ăqārẹb*) supportant la plus haute des deux ensouples dérouleuses. Le bâti supérieur est étayé par des barres de bois appuyés aux murs (*urrāk* pl. *urārẹk*) (fig. 9).

C) Métier de *bū nẹddāf*. Les traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples D se nomment également *qobba*. Les traverses parallèles sont absentes ; toutefois, du côté de l'ensouple, il existe, à mi-hauteur des pieds (*ržẹl*, pl. *ržūla*), une traverse en bois T reliant ces derniers. Du haut des quatre pieds partent des cordes (*škālāt dẹṭ ṭuāl*) fixées au mur. Les bras (*škundīl-s*) sont beaucoup plus bas et plus inclinés (20° environ) que ceux des autres métiers. Il n'y a pas de banc d'appui. Deux pièces de bois

intercalées entre l'extrémité des bras et le mur servent d'appui au métier X (*tẹdʿīm*). Deux traverses transversales K K' (*ḥdīm* pl. *ḥẹdmānāt*), soutenant l'une le battant, l'autre le remisse, reposent sur les *qbẹb* auxquelles elles sont attachées par des cordes (*lzām*) (fig. 10).

En résumé, on voit que le métier est constitué : 1° par un cadre inférieur haussé par des pieds à une certaine hauteur du sol, et formé de deux bras latéraux supportant, à chaque extrémité deux des organes principaux du métier : l'ensouple et l'ensoupleau. 2° Un cadre supérieur supporté par des montants prolongeant les pieds inférieurs et auquel sont suspendus les deux autres organes essentiels du métier : le remisse et le battant. Ce cadre supérieur a pu être absent des métiers primitifs puis être constitué tout d'abord par des cordes suspendant le battant et le remisse. De là peut-être, les noms de *qobba* (coupole), *škāl* (corde), *ʿarūsa* (corde) donnés aux traverses en bois qui ont pu remplacer ces cordes dans les métiers actuels (13).

2° *L'ensouple dérouleuse*

A) Grand métier. L'ensouple dérouleuse (*mẹṭua* ou *mẹṭua dẹl ġẹzli*, pl. *mṭāu̯i*), bloc de bois de section carrée, mobile sur son axe, de 2 m. 60 de long, sert à enrouler le fil de chaîne. Elle est taillée, à chaque extrémité, en tourillons (*lẹfta* pl. *lfāti*), reposant et pouvant tourner sur des coussinets semi-cylindriques (*usāda*, pl. *usāid*) ménagés dans un sabot de bois à chaque extrémité des *škundīl-s*. Le *mẹṭua* est percé, près de l'une de ses extrémités, de deux trous (*toqba* pl. *tqab*) dans lesquels on introduit une barre de bois courbe (*mẹftẹ̄l* pl. *mfātẹl*) pourvues d'encoches (*drūž*) qui viennent s'engager dans une des boucles d'une échelette de corde (*sẹllūm*) fixée au montant du métier. Ce dispositif a pour but de verrouiller l'ensouple en l'empêchant de tourner.

L'ensouple porte sur une de ses faces (*ḥẹdd*), une rangée de chevilles de bois (*utīda* pl. *āt* ou *tẹstār* pl. *tsātẹr*) de part et d'autre de laquelle on

(13) A Tlemcen, les deux traverses perpendiculaires aux ensouples sont nommées *qubba* pl *qbeb* (à Tétouan : *qubba* pl. *ât* (J. AM XV, p. 101) et à Azemmour ; *ʿarūsa*) ; les bras *škendîl* pl. *šeknādel* (à Tétouan : *škandīra* pl. *āt* (J. AM XV, p. 102) ; le banc *qâʿda* (BEL, *op. cit.*, p. 64). A Tétouan (J. *op. cit.*, p. 101) et à el-Qsar (MB, *op. cit.*, p. 103), il semble que le banc est extérieur au bâti d'après les figures accompagnant le texte.

place deux baguettes (*brẹlla*) destinées à retenir l'extrémité des fils de chaîne (14) (fig. 11).

B) Métier de *bū nẹddāf*. Le *mẹṭua* est, ici aussi, une pièce de bois de section carrée. Ses tourillons sont engagés dans des coussinets (*tqạb dẹš-škundīl*) ménagés à l'extrémité des *škundīl-s*. L'un de ceux-ci est complètement fermé, l'autre est ouvert sur le côté (*mẹršūq*) pour permettre de sortir facilement l'ensouple.

L'ensouple est percée de trous retenant les nœuds de plusieurs cordes (*tqūrẹb*) avec lesquelles on attache à l'ensouple une baguette de roseau (*brẹlla taḥtiia*). Le croisement des fils de chaîne se fait entre cette *brẹlla* et une corde (*ḫīṭ ẹr-rūḥ*) attachée le long de celle-ci.

Le verrouillage est obtenu à l'aide d'une barre de bois (*mẹftẹl taḥti*) traversant un trou de l'ensouple et allant s'appuyer contre le sol.

C) Métier des *ḥarrāra*. Leur métier possède deux ensouples dérouleuses utilisées toutes deux, ou l'une ou l'autre seulement suivant les besoins. L'ensouple supérieure a ses tourillons supportées par les évidements semi-circulaires (*toqba* pl. *tqab*) des deux *ʿaqrẹb-s* prolongeant les *škundīl-s*. Les tourillons de l'autre, plus basse et plus rapprochée du remisse, sont engagés dans des coussinets circulaires pratiqués dans deux pieds (*ržẹl* pl. *rẹžlīn*) supportant l'extrémité des bras. Ces deux ensouples sont munies d'une rangée de chevilles (*tẹsṭār*) contre laquelle est accolée une seule baguette (*brẹlla*) qui retient la boucle terminale des fils de chaîne. Un *mẹftẹl* assure le verrouillage.

3° *Le montage de la chaîne sur l'ensouple. L'envergeure*

Dans le grand métier, on place le rateau (*qālẹb*), dents en haut, au-dessus du premier évidement de l'*usāda* duquel on a retiré l'ensouple, et on met cette dernière, à l'envers, dans le deuxième évidement. On passe de part et d'autre du croisement E des *hbūṭ* les deux baguettes *brẹlla* et on place celles-ci de chaque côté des chevilles (*tẹsṭār*) du *mẹṭua*. On distribue alors régulièrement et côte à côte (*inṣeb* act. *nṣīb*) les *hbūṭ* de chaîne (*sdāua*) entre les chevilles du rateau, puis on fait tourner l'ensouple (*iṭuụi*) à l'aide

(14) Mêmes dispositifs et dénominations à Tlemcen ; toutefois, les évidements du sabot sont nommés *fẹtḥa*. L'échelle *sellûm* (pl. *slâlîm* à Mazouna) y est parfois remplacée par une chaîne de fer (*sensla*) (Bel, *op. cit.*, p. 66). A Tétouan, le sabot est dit *frīḫa* et l'ensouple porte le nom de *meṭua d'ġezli* (J. *op. cit.*, p. 101).

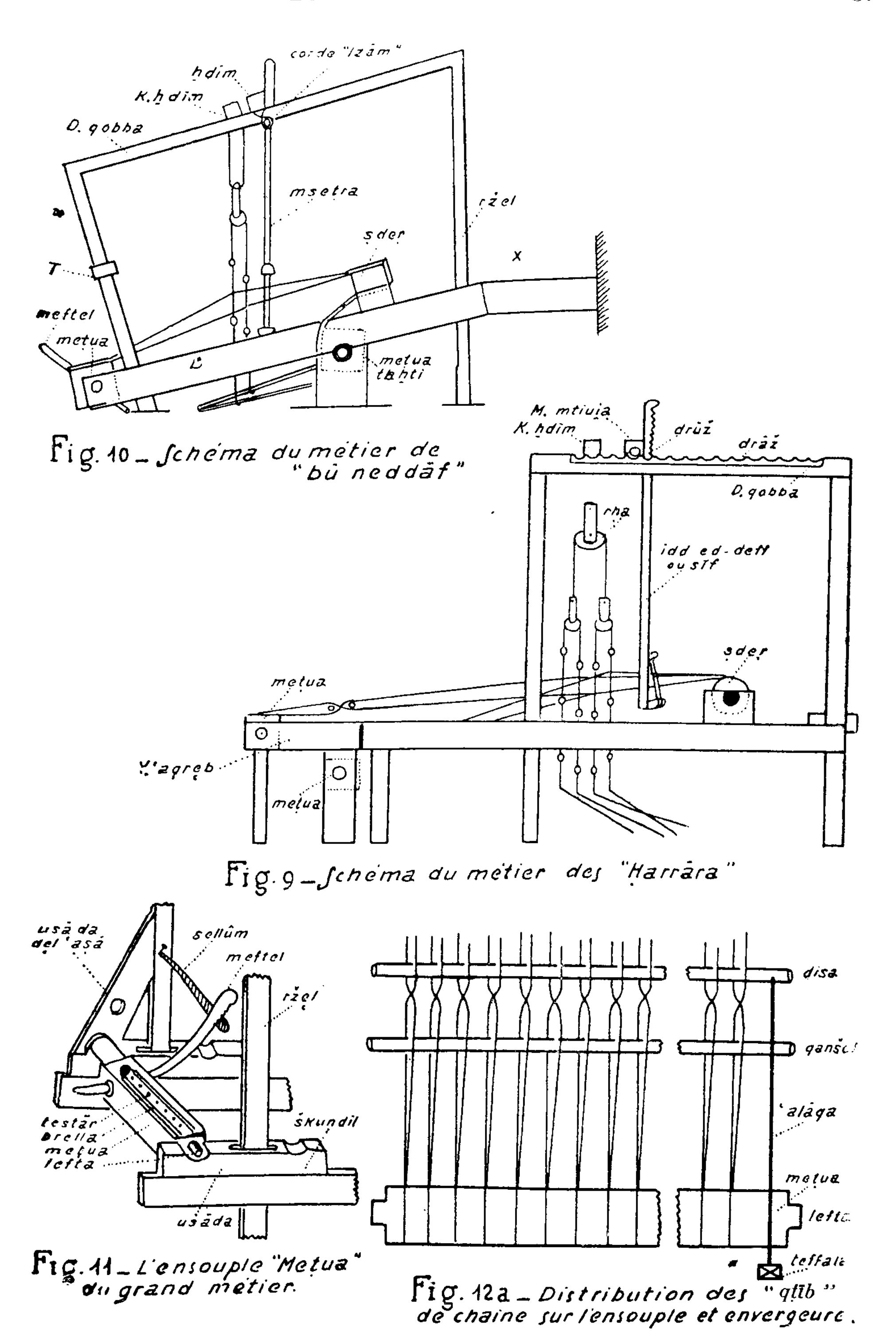


Fig. 10 — Schéma du métier de "bū neddāf"

Fig. 9 — Schéma du métier des "Harrāra"

Fig. 11 — L'ensouple "Metua" du grand métier.

Fig. 12a — Distribution des "qtīb" de chaîne sur l'ensouple et envergeure.

d'un bâton (*ʿokkāz* ou *ʿau̯īn*) introduit dans un trou de celle-ci. La chaîne s'enroule ainsi sur l'ensouple.

Dans les grands métiers, il faut généralement deux paquets de *sdāua* pour garnir le *mẹṭua*. Les fils sont tendus par deux ouvriers (*ižẹbdu*) qui ont soin de maintenir une tension égale (*qad-qad*) (tendre insuffisamment se dit *iṛṭab*), cependant que deux autres ouvriers soutiennent le *qālẹb* et que le mʿallem fait tourner l'ensouple.

Quand toute la chaîne est enroulée, on remet l'ensouple à sa place, à l'endroit.

Quand on arrive au croisement F formé entre les chevilles C et B de l'ourdissoir, on introduit entre les deux nappes de chaîne, et de part et d'autre de ce croisement, deux baguettes d'envergeure parallèles au *mẹṭua*. La plus proche de celui-ci se nomme *qanšẹl*, l'autre *dīsa*. Cette *dīsa* est maintenue en place par deux ficelles (*ʿălāqa* pl. *ʿalāiq*) passant par dessus le *mẹṭua* et tendues par des contrepoids (fig. 12).

Dans le métier de *bū nẹddāf*, on pose l'ensemble des fils de chaîne, à terre, en tas, près de l'ensouple, on pousse le battant et le remisse, puis on met l'ensouple à la place de l'ensoupleau et on pose sur les bras *škundīl-s* le rateau, chevilles en l'air. On engage alors les boucles de toutes les *hobṭa-s* dans la *brẹlla* de manière à placer le croisement E entre celle-ci et la corde *ḫīṭ ẹr-rūḥ*. De terre, les fils de chaîne passent sur la traverse *škāl* puis contournent le *ṣdẹṛ*; les *hobṭa-s* viennent ensuite passer côte à côte entre les dents du rateau d'où ils s'enroulent sur le *mẹṭua* que l'on fait tourner à l'aide d'un bâton (*mẹftẹl*) (15). Quand presque toute la chaîne est enroulée, on remet l'ensouple en place, on glisse de part et d'autre du croisement F les deux baguettes d'envergeure et on détache le lien (*ṯẹi̯i̯ẹṭa*) qui liait le croisement.

Chez les *ḥarrāra* où la largeur de l'étoffe est peu considérable, on n'utilise parfois pas de *qālẹb*. La boucle terminale de chaque *hobṭa* est passée dans la baguette *brẹlla*, puis on enroule les *hobṭa-s* sur le *mẹṭua* en intercalant entre les épaisseurs de chaîne des joncs (*ṣmaṛ*) destinés à empêcher les fils de s'embrouiller. Le croisement E se fait à la sortie du *mẹṭua* au moyen de

(15) Ces deux procédés d'enroulement sur l'ensouple sont, à peu de choses près, usités l'un et l'autre à Tlemcen. Distribuer les fils entre les dents du peigne s'y dit *yenṣob*, les intervalles vides du peigne sont nommés *bâb* ; tourner le meṭua est *yeṭwîu* (act. *ṭéi*) ; à Mazouna *yeṭwu* (act. *ṭaï*).

deux joncs *dīs* ; un peu plus loin, le croisement F est opéré entre deux faiseaux de tiges de jonc (*qanšẹl*) (16).

4° *Le remisse*

Le remisse (*mensẹž* pl. *mnāsẹž*) est constitué suivant les métiers par un certain nombre de lames simples ou doubles de la largeur du métier, munies de boucles dans lesquelles passent les fils de chaîne. Ces lames, à peu près identiques dans tous les métiers, sont fabriquées par des artisans spécialistes (*nii̯ār*, pl. *a*) de la façon suivante :

Deux barres de bois (*qāʿad* pl. *quāʿad*) de 0 m. 50 de haut sont enfoncées dans le sol à 1 m. de distance. En haut de chacune d'elles est attaché un brin de roseau refendu (*rẹšqa*) dressé obliquement. Dans la fourche ainsi formée, on place une tige de roseau (*qaṣba dẹn-nīra*) et sous celle-ci une barre de bois (*qālẹb*) portant des divisions (*bīt* pl. *bii̯ūt*) en nombre variable suivant les métiers et les tissus auxquels les lames sont destinées (25 *bīt* pour les lames de *båṭṭānii̯a* ; 50 pour les lames de *ḥāik*, etc.). On tend le long du roseau un gros fil (*ḥammāṛ*) soit de coton soit de laine retordue (*qii̯ām mbẹrrẹm*). A l'aide d'une navette (*ibṛa* pl. *ibāṛi*) formée d'un morceau de roseau fendu aux deux extrémités et sur laquelle est enroulé de ce même gros fil, on fait autour du roseau et du *qālẹb* et sur toute la longueur de ceux-ci, des boucles rapprochées, nouées entre elles et avec le fil *ḥammāṛ*, à raison de 40 boucles par division *bīt*. On voit qu'une lame pour *båṭṭānii̯a* aura $25 \times 40 = 1000$ boucles ; elle sera dite *fārġa* (vide, espacée) ; une lame pour *ḥāik* comportera 50×40 soit 2000 boucles et plus ; on la dira *maʿqūda* (serrée). Quand ce travail est terminé, on prend un second roseau que l'on place, à son tour, dans la fourche. On fait autour de celui-ci de nouvelles boucles, mais en ayant soin de passer le fil de chacune de celles-ci dans la boucle correspondante du premier roseau, de manière à former un maillon dans lequel passera le fil de chaîne.

Ces boucles et maillons constituant les lisses se nomment *nīra* pl. *nīr* (17) (fig. 13).

(16) Les deux baguettes portent à Tlemcen, outre les noms de *dîṣa* et *qanšel*, celui de *neṣba* pl. *nṣâb* (Bel, *op. cit.*, p. 85). A Blida, on dit *qongel* (Bel, *op. cit.*, p. 341). Tétouan et el-Qsar emploient les mêmes termes que Fès (J., *op. cit.*, p. 105 ; AM, *op. cit.*, p. 104 où l'on lit cependant *tisa*).

(17) Tlemcen emploie un procédé identique pour la confection des lames. Les repères des *bît* sur la règle *qâleb* s'y nomment *ršem*. La ficelle tendue le long du roseau est faite de brins retordus *qorṭâl* et se dit *qrâṭ* (Bel, *op. cit.*, p. 169). A Tétouan, la navette se nomme *msella* et la barre de bois *nutšīra* (J., *op. cit.*, p. 119). A Sefrou, la ficelle est *ḥammāṛ* comme à Fès.

Le métier des *ḥarrāra* possède quatre des lames ainsi décrites, celui des *bṭṭāniịa* deux seulement. Certains métiers, tels que ceux fabriquant les étoffes croisées pour *žẹllāba-s* et les ceintures *ḥzām* en ont jusqu'à six.

La remisse des *žlālbiịa* de *bū nẹddāf* a également deux lames (dites *folq* pl. *flāq*) ; dans ce métier toutefois, l'extrémité de chaque boucle inférieue et supérieure (ici en ficelle *qânnba*) se faisant vis-à-vis est prise dans un maillon en fer (*ḫᵒrīṣa dẹl mẹnsẹž*) dans lequel passe le fil de chaîne. La rangée de maillons de chaque lame se nomme *zord*. La lame voisine du battant est munie, à chaque bout, d'un morceau de roseau (*usāda* pl. *usāid*) attaché verticalement et destiné à amortir le choc du battant contre cette lame.

Certaines lames du métier des *ḥarrāra*, destinées au tissage avec du fil d'or (*ṣqalli*) possèdent également de ces maillons en fer (*ḫrīṣāt*).

Le métier des *dẹrrāza dẹlḫlu* possède deux lames (*qâṣba* pl. *qṣâb dẹ mẹnsẹž*) formées chacune de deux roseaux supérieurs et inférieurs accolés et desquels partent des boucles formant maillons (18).

5° *Le remettage des fils dans les lisses*

Cette opération, dite *dḫūl* (*idoḫlu ššġāl*), identique pour tous les métiers, n'est effectuée que quand le remisse et le peigne sont vides de fils.

Les fils de chaîne pendant de l'ensouple sont divisés en plusieurs paquets (*bẹtta* pl. *btat*; 6 pour les 50 *hobṭa* du grand métier). Un aide, qui prend le nom de *mnāuli*, présente (*ināul*) les fils, un à un, devant les mailles des lisses cependant que le *ṣānaʿ* les introduit dans celle-ci et les tire de l'autre côté (*idḫul*).

Dans les métiers ne possédant que deux lames, le remettage s'opère comme suit : tous les fils de la nappe supérieure (*fuụāqi*) sont introduits dans les maillons de la première lame et hors des boucles de la seconde lame ; les fils de la nappe inférieure (*sfāli*) sont introduits dans les maillons de la deuxième lame et hors des boucles de la première lame. Quand on lève une lame, tous les fils passés dans les maillons de celle-ci se trouvent élevés au dessus de ceux passés dans les maillons de l'autre lame (fig. 14) (19).

(18) A Tlemcen, la lame (*qaṣba* pl. *qṣob*) du remisse (*menseǧ*) est constituée de roseaux portant ce même nom de *qaṣba* (*qṣība* à Blida ; *brella* pl. *brâwel* à Nedroma et *brella* pl. *brellât* à Mazouna) (Bel, *op. cit.*, p. 68, 174). A Tétouan, chaque lame se dit *mensež* (J. AM XV, p. 108).

(19) A Tlemcen, le remettage (*dḫûl*) des fils est fait par le *niyâr* et un aide, hors du métier l'ensouple à terre. Il est identique à celui de Fès pour le métier à deux lames (Bel, *op. cit.*, pp. 101, 174).

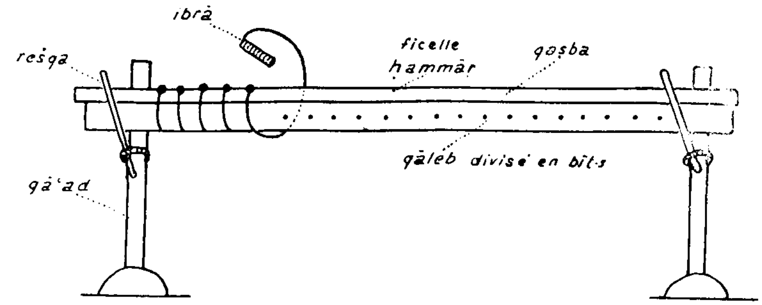


Fig. 13. Confection des lames de remisse.

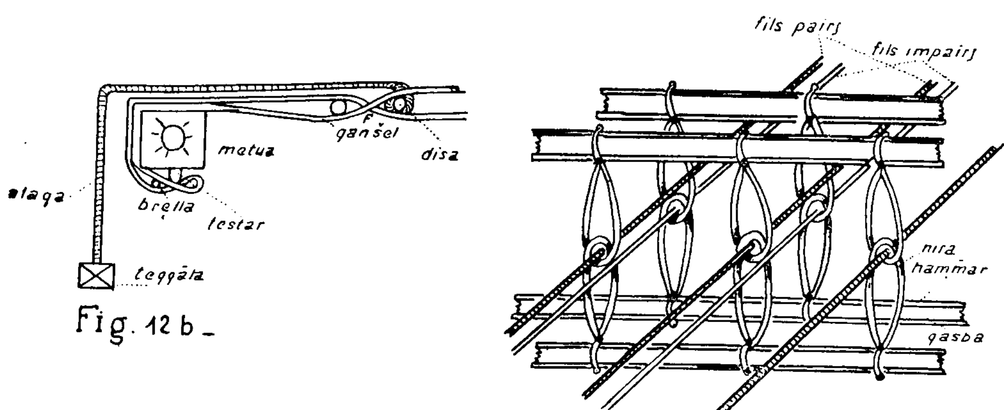


Fig. 12 b.

Fig. 14. Détail d'une lame du grand métier et remettage des fils.

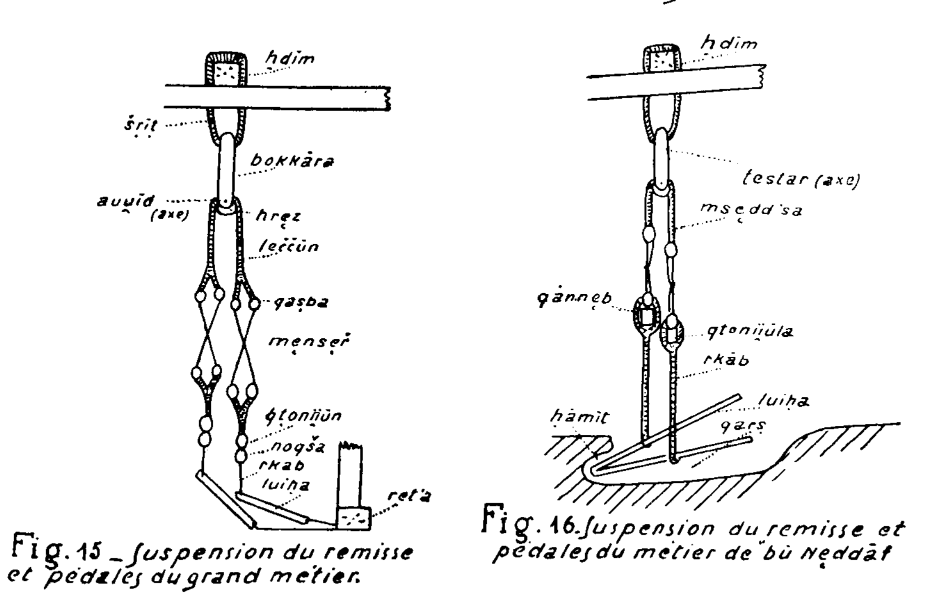


Fig. 15. Suspension du remisse et pédales du grand métier.

Fig. 16. Suspension du remisse et pédales du métier de bû Neddâf

Dans les métiers à pédales multiples, les fils sont remis de différentes manières selon les armures à obtenir (cf. *infra*).

L'opération de remettage étant très longue, on fait en sorte de toujours laisser dans les lisses, à la fin d'un travail, un peu de l'ancienne chaîne. Les fils de la nouvelle chaîne sont raccordés à ces derniers par retordage (*fẹtla, ifẹtlūhum*). Ce travail se dit : *iʿaqdu ššġāl*. Ces fils de l'ancienne chaîne restant dans les lisses se nomment *ġrāṣẹn* (20).

Si les fils de la nouvelle chaîne sont de même nature que ceux de l'ancienne, on peut tisser ces derniers, mais à l'endroit du raccordement, il se produit un bourrelet dans le tissu, aussi le plus souvent, comme c'est le cas chez les tisserands de *bū nẹddāf*, on n'utilise pas cette portion de fils noués. On déroule une certaine longueur de chaîne afin de ne commencer à tisser qu'avec des nouveaux fils.

6° *Le système de suspension du remisse. Les pédales*

Le tissage exigeant l'écartement successif des fils de chaîne en nappe supérieure et inférieure entre lesquels on passera le fil de trame, on parvient à ce résultat en donnant aux lames du remisse un mouvement de va et vient vertical au moyen de pédales.

Le système de suspension et les pédales présentent quelques différences selon les métiers.

A) Grand métier. Les deux lames sont mues par deux pédales ou marches (*luu̯īḥa* pl. *luu̯āiḥ*) permettant de faire monter alternativement l'une ou l'autre. Chaque pédale est constituée par une planchette de bois, attachée à sa partie inférieure par une corde (*mẹṭlẹq* pl. *mṭālẹq* ou *rtaʿ*) à une traverse (dite également *rtaʿ*) posée à même le sol et allant d'un pied à l'autre du métier. Elle est suspendue à sa partie supérieure, à une corde (*rkāb*) attachée au milieu d'une tige de roseau ou barre de bois horizontale (*noqša* pl. *nqāši*) accolée elle-même à un roseau supérieur (*qṭonii̯ūn*). Du *qṭonii̯ūn* partent 7 cordes (*lẹtšūn* pl. *lẹtšātšẹn*) attachées, à intervalles réguliers, au roseau inférieur de chaque lame. La lame est suspendue, par en haut, à 7 cordes portant le même nom de *lẹtšūn* qui viennent tourner sur 7 poulies (*hẹrz* pl. *hrū-z*) et redescendent à l'autre lame. Chaque poulie

(20) Ce même procédé est usité à Tlemcen. Les fils de l'ancienne chaîne (*ġṛāṣen*) sont raccordés par roulage (*yaʿqed*) à ceux de la nouvelle chaîne divisés en paquets (*ibeṭṭeṭ, beṭṭa* pl. *âṭ*) et tendus par l'aide (*inâwel*), (Bel *op. cit.*, p. 96).

tourne autour d'un axe en bois (*ʿau̯īd*) pris dans une pièce de bois allongée (*bokkāra* pl. *bkākẹr*) laquelle est à son tour suspendue par une ficelle (*šrīṭa* pl. *šrāiṭ*) à la traverse *ḥdīm* posée sur les traverses supérieures *ʿarāis* (fig. 15) (21).

En pressant (*ẓṭom, ʿafẹs* ou *ʿaṣẹr*) sur une pédale, on fait descendre la lame correspondante : la corde supérieure se tend, tourne sur la poulie et fait monter l'autre lame ce qui provoque l'écartement des fils de chaîne en deux nappes.

B) Métier de *bū nẹddāf*. Au-dessous du roseau inférieur de chaque lame et juxtaposée à celui-ci à l'aide de ficelles (*qånnĕb*), se trouve une barre de bois de même longueur (*qṭonii̯ūla* pl. *āt*). A mi-longueur de cette dernière est attachée une corde (*rkāb* pl. *āt*) qui descend jusqu'à la pédale (*luu̯īḥa*), longue planchette de bois au centre de laquelle elle est fixée. Etant donné le peu de hauteur du métier, les deux pédales sont logées dans un trou de sol (*qaṛṣ*) et enfoncées, à leur extrémité, dans une chambre (*ḥānūt*) creusée au bout de ce trou (22).

Les lames sont suspendues à 4 poulies (*hrẹz* pl. *hrūz*) par des cordes (*msẹddẹsa* pl. *āt*). Les *bokkāra-s* sont suspendues au *ḥdīm* avec des ficelles (*ṭuu̯āl* pl. *āt*) (fig. 16).

C) Métier des *ḥarrāra* à 4 pédales. Du roseau inférieur de chacune des 4 lames partent deux cordes attachées à un roseau *qṭonii̯ūn*. Du milieu de celui-ci, une corde *rkāb* est attachée à l'extrémité d'une des 4 pédales (*luu̯īḥa* pl. *luu̯āiḥ*). Ces 4 pédales sont, à leur autre bout, reliées par quatre cordes à une courte barre de bois transversale (*rtaʿ*) à laquelle sont à leur tour attachées deux cordes qui viennent passer sous la traverse dite égale-

(21) Le système de suspension du grand métier de Fès est presque identique à celui de Tlemcen. On note cependant des différences de vocabulaire. Les poulies sont dites *leččūn* pl. *lčāčen* (à Blida, *ğerrāra*). Le premier roseau de suspension est *qṭenyûl* et la barre de bois *neqša* (à Mazouna *ṭâṛa* pl. *ât* et à Nedroma *ʿûd d eṭ-ṭoṛb*). La pédale se dit *lwîyâḥ* pl. *lwîḥât* (à Mazouna, *lwiḥa* pl. *ât*) et sa corde de suspension *rkâb* (à Blida, *qerneb*). La corde reliant la pédale à la traverse, *rtaʿ* pl. *retʿân*, se nomme simplement *ḥbel* (Bel, T. L. Tl, p. 68). A Azemmour, le roseau suspendu sous la lame se nomme *qanṭuīla* pl. *āt* et dans le Nord-Marocain (Taounat) : *qoṭnii̯a* pl. *āt*. A Tétouan, la poulie est *bokkāra*. Les lames sont reliées directement aux pédales par deux grandes boucles en corde : *qaṭniya* pl. *āt* (J., *op. cit.*, p. 109). Dans le Nord-Marocain (Jaia), la poulie est nommée *lẹččūn* et la corde la reliant à la lame *ḥbẹl dẹl lẹčāčẹn*.

(22) Bel signale (*op. cit.*, p. 69) comme une transformation récente de certains métiers tlemcéniens et blidéens un système assez analogue : les cordes (*rkûb*) supportent des pédales (*qaṛṣ* pl. *qṛôṣ*) articulées à l'avant à une pièce de bois. Au dessous des pédales et pour faciliter leur jeu se trouve dans le sol un trou (*ḥofṛa del lwîḥâṭ*). On notera la différence de sens de *qars* entre Fès et Tlemcen.

ment *rta'* allant d'un pied à l'autre du métier. On noue ces deux cordes, à longueur voulue, à la traverse supérieure *škāl*.

Les lames sont suspendues, à chaque bout, à une corde qui vient passer sur une poulie et redescend à la lame voisine. Il y a ainsi deux de ces poulies (*hrẹz*) à chaque extrémité du remisse. De chaque support (*bokkāra*) de deux poulies voisines part une corde (*qannẹb*) qui vient passer sur une grosse poulie (*rḥa* pl. *rḥi*) tournant sur un axe (*lẹstār*) et qui redescend au support de la poulie voisine. La grosse poulie est suspendue, à son tour, à la traverse *ḥdīm*. Ce *ḥdīm*, mobile sur les traverses, peut être avancé ou reculé, à volonté, au moyen d'une corde (*qânnĕb*) y attachée (23) (fig. 17).

7° *Le battant. Sa suspension*

En sortant du remisse, les fils arrivent au battant (*dẹff* pl. *dfūfa*) qui sert à tasser les fils de trame. Le *dẹff*, identique dans tous les métiers, est constitué par deux barres de bois parallèles de la largeur du métier (*šdaq* pl. *šdūqa*), maintenues à distance voulue par deux grosses chevilles de bois (*qẹnbẹl* pl. *qnābẹl*) enfoncées à chaque bout des *šdaq*. Un peigne (*šẹfra* pl. *šfāri*) est inséré entre les *šdaq-s* inférieur et supérieur et logé dans des évidements (*ftaḥ*) ménagés à la partie antérieure de ceux-ci (fig. 18).

Confection des peignes. Les peignes sont fabriqués par les mêmes artisans (*niịār*) que les remisses, de la façon suivante :

On pose sur le sol une longue barre de bois (*gāiza*) à chaque extrémité de laquelle est enfoncée une pièce de bois verticale (*'arūsa*) munie de deux crochets (*moḫṭāf* pl. *mḫāṭẹf*) ; on prend quatre longs brins de roseau (*žrīda* pl. *žrāid*) dont on attache ensemble les extrémités par paires et on fixe ces deux paires aux crochets. On écarte les roseaux de chaque paire de *žrāid* à l'aide d'une pièce de bois plate (*mẹftāḥ el žrāid*) que l'on dresse sur champ ; on insère alors entre eux de minces brins de roseau (*ḍẹrṣ* pl. *ḍrūṣa*) et on tasse ceux-ci avec une lame de fer plate (*sẹkkīn ẹr-rbāṭ*), puis on les attache, à chaque bout, aux *žrāid*, avec des nœuds de fils de laine retordue bobinée sur deux navettes en roseau (*ibra* pl. *ibāri*) (fig. 19).

Les brins de roseau (*ḍẹrṣ*) sont taillés (*inẹžrūhum*) au moyen de deux lames (*msās*) fichées verticalement dans une pièce de bois (*rās*) engagée elle-même dans un support évidé en bois monté sur une grosse semelle

(23) Le métier de *šāyāq* de Tlemcen possède un système de suspension supérieure identique (Bel, *op. cit.*, p. 75).

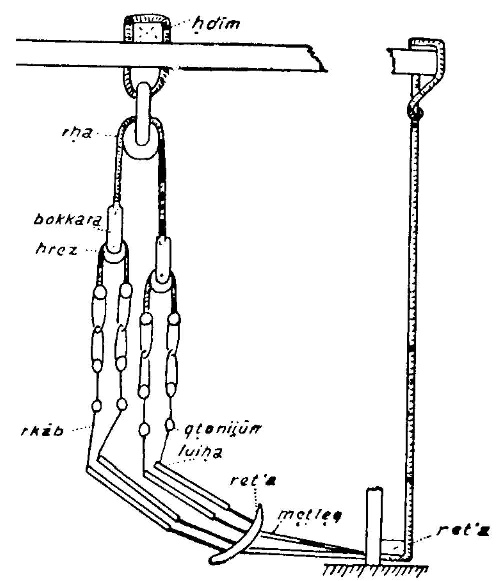


Fig. 17 – Suspension du remisse et pédales du métier des soyeux.

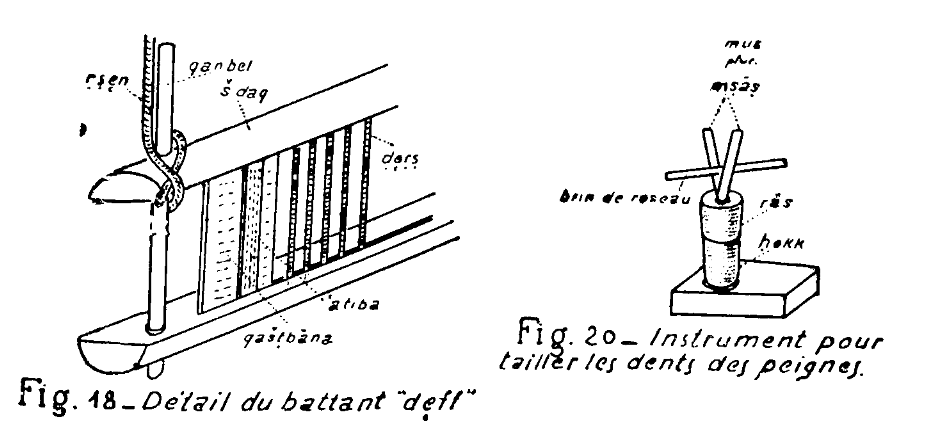


Fig. 18 – Détail du battant "deff"

Fig. 20 – Instrument pour tailler les dents des peignes.



Fig. 19 – Tendeur pour confectionner les peignes de battant.

(*ḥokk*). Le *niiār* possède plusieurs de ces outils munis de lames à écartements différents. Il dégrossit les brins de roseau avec les uns et leur donne l'épaisseur voulue (un demi-millimètre environ) avec les autres (fig. 20). Les *dẹrṣ* sont coupés à longueur voulue au moyen d'une plaque de fer (*mẹqṭaʿ diāl ḍ-ḍẹrṣ*) munie d'un degré contre lequel on applique un bout du brin. On rompt l'autre bout contre le bord de la plaque (24).

Chaque métier utilise, suivant les étoffes à tisser, différents modèles de peignes comprenant un nombre variable de dents, le même que celui des boucles du remisse. Comme ce dernier, la *šẹfra* est partagée en divisions (*bīt*) de chacune 40 dents. Suivant l'écartement des dents, un peigne contiendra donc un nombre variable de *bīt-s*.

A chaque extrémité de la *šẹfra*, on insère de la même façon que les dents, un brin de roseau d'un centimètre de large (*ʿătība*).

Dans le métier des tisserands de *bū nẹddāf*, les deux barres du *dẹff* se nomment *folq* pl. *flăq*; la cheville *qanbẹl* est absente.

Dans le grand métier, une plaque de fer (*qoṣṭbāna*) est placée à chaque extrémité de la *šẹfra* pour recevoir le choc de la navette et éviter le bris possible des dents. Le métier des *ḥarrāra* possède également une *qoṣṭbāna*, mais constituée par un deuxième brin de roseau de 2 cm. de large, parallèle à l'*ʿătība*. Dans ce dernier métier, les deux groupes de dents (*mṭārẹb*) destinées au passage des fils de bordure (*ḥāšia*) sont en fer. Il en est de même des groupes de dents (*sẹlsa*) devant servir au passage des fils d'or; les groupes de dents de roseau séparés par ces *sẹlsa-s* se nomment *bāṛa* (pl. *āt*).

Le rentrage des fils dans le peigne (*isrẹq*) s'opère à l'aide d'une lamette de cuivre (*sārẹq*) munie d'une fente (25) (fig. 21).

Suspension du battant. — *A*) Grand métier. Le *dẹff* est suspendu par deux cordes (*ṛṣẹn* pl. *ṛṣūna*) attachées à ses deux extrémités et liées chacune

(24) A Tlemcen, les peignes (*šefṛa* pl. *âṭ*, *šfāri* et *šfer*) sont confectionnés de la même manière qu'à Fès. Les lames pour le taillage (*iqeššer*) des dents (*ḍeṛṣ* pl. *ḍṛâṣ*) se nomment *noṣla* pl. *nṣâli*. Le *meqṭaʿ* pour les casser est en bois. Les dents sont teintes de couleurs différentes selon la place qu'elles occupent dans chaque *bît*. Le montage des dents est opéré sur un tendeur (*mâdda*); la pièce de bois à chacune de ses extrémités se nomme *ṛôṣîya* pl. *âṭ*; les crochets maintenant les *ğrīda* (*cangâl* pl. *cnagel*) sont tendus à l'aide d'une vis (*lewleb*). Les dents sont attachées (*yeṛboṭ*) avec de la ficelle enroulée sur une navette en roseau (*bra*) et tassées avec la même règle en fer (*sekkîn eṛ-ṛbâṭ*) qu'à Fès (Bel, T. L. Tl., p. 162).

(25) Le battant, à Tlemcen, est semblable à celui du grand métier de Fès. Le vocabulaire est identique, cependant, les garnitures métalliques sont nommées *ʿeṭiba*. D'autre part, il existe des cordes (*ûṭeṛ* pl. *ûṭâṛ*) à l'extrémité des *ṡdaq* pl. *ṡdûq* pour maintenir l'écartement de ceux-ci, absentes à Fès (Bel, *op. cit.*, pp. 70 et 162). Le rentrage des fils (*sreq*, act. *serqa*) s'opère à l'aide de la même passette (*sãreq*) (Bel, *op. cit.*, p. 177).

à un roseau (*qṣâb ẹs-sīf* pl. *siịūf*) horizontal, suspendu à la traverse *škāl* antérieure par une corde (*'auụā*-n), et à la traverse postérieure par une baguette de bois verticale (*mahmāz*). Les *ṛsẹn-s* sont le rayon de l'arc de cercle parcouru dans sa course par le battant. C'est pour cette raison que les bras du métier et la chaîne elle-même sont en plan incliné s'élevant vers l'ouvrier (26) (cf. fig. 8 et 18).

B) Métier de *bū nẹddāf*. Deux longs montants verticaux de bois (*msāṭẹr*) attachés par des ficelles (*lzām*) à la deuxième traverse *ḫdīm* servent à suspendre le *dẹff* (fig. 10). Ils viennent traverser des trous faits à chaque extrémité des *folq-s* et assurent ainsi la fixité et le parallélisme de ceux-ci. Des coins en bois (*lzāz* pl. *lzāiz*) assurent le coinçage nécessaire. Ce système de suspension, qui constitue un progrès sur le précédent, permet de supprimer les *ṛsẹn-s*, *sīf-s*, ficelles et *qanbẹl-s* du grand métier (27).

C) Métier des *ḥarrāra*. Le système de suspension est ici remarquable. Aux deux extrémités du battant est fixé un montant en bois (*idd ẹd-dẹff* ou *sīf* pl. *siịūf*) dépassant par en haut les traverses supérieures du bâti. Le haut de ce montant est taillé en encoches (*drūž*) dans lesquelles vient s'engager une boucle de ficelle qui le suspend à une barre horizontale (*mṭīụa*) allant d'une traverse à l'autre. Ce *mṭīụa* est taillé, à ses extrémités, en fusée engagée dans une bague de bois (*ḥokk* pl. *ḥkāk*) qui repose sur une baguette en bois horizontale juxtaposée à chaque traverse et taillée en encoches (*drāž*). Il suffit pour avancer ou reculer le *dẹff* (*žbẹd ẹd-drāž*) de tirer ou pousser le *mṭīụa*. Pour hausser ou abaisser le battant, on se sert d'un bâton (*mqīra*) que l'on engage sous le *mṭīụa* et avec lequel on soulève ce dernier ; on n'a ensuite qu'à placer les boucles des ficelles dans l'encoche voulue (28) (fig. 9). Cette disposition se retrouve dans les grands métiers à 4 lames des *žlālbiịa-s*.

(26) Les systèmes de suspension des grands métiers de Tlemcen et de Fès sont identiques : mêmes cordes (*ṛsen* pl. *ṛsûn*) attachées à deux roseaux (*sîf* pl. *syûfa*). La corde qui attache ceux-ci au *ḫdîm*, non dénommée à Fès, se nomme à Tlemcen *ḥâṣṛa* (Bel, *op. cit.*, p. 71). Toutefois, à Tlemcen, les *syûfa* reposent directement sur les traverses *škäl*, alors qu'à Tétouan (comme à Fès) elles sont attachées à celles-ci par une baguette (*mahmāz*) (J. AM XV, p. 97). Notons que Joly, sans doute par confusion, nomme le battant *mnešša* cependant qu'il appelle la grille *deff*, puis plus loin *šefra*.

(27) Ce mode de suspension est utilisé à Tlemcen pour le petit métier de *Šāyāq* ; mais là, les montants verticaux sont nommés *sîf* (comme dans le métier des soyeux de Fès) et la corde les reliant au *ḫdīm* : *ṛsen* (Bel, *op. cit.*, p. 77). A Tétouan, les montants suspendant le battant sont en roseau et nommés *dīsa* (J. AM XV, p. 107).

(28) Bel signale pour Blida un système de suspension assez semblable : le battant est suspendu au *ḫdīm* par deux montants verticaux en bois (*sîf*). Le *ḫdīm* est muni d'une armature métallique

8° *La navette*

Le battant sert à tasser la trame lancée par la navette entre les nappes de chaîne.

Le fil de trame (*ṭâʿma, ṭʿīm*) est, nous l'avons vu, enroulé sur une canette (*žaʿba*). On place celle-ci dans une navette (*ʿiammru ž-žaʿba fęn-nzāq* pl. *nzūqa*), cylindre aplati renflé au centre et comportant, en son milieu, un évidement dans lequel on insère la canette enfilée sur un axe intérieur en bois (*ʿau̯īd*). Un petit trou latéral *ḫorīža*) sert d'orifice au fil. On enfile le bout de ce dernier dans la *ḫorīža* en l'aspirant avec la bouche (*isęff ęl-ḫīṭ*, act. *sęffa*).

La navette est sertie, à chaque bout, d'une garniture (*ṣfīḥa* pl. *ṣfāiḥ*) en fer ou en plomb (*ḫfīf*) destinée à l'alourdir (fig. 22). La navette des tisserands de *bū nęddāf* est plus ovale et ne comporte pas de ferrure ; le trou de sortie du fil se nomme ici *ḫorīṣa dęn nzāq* (29).

9° *Le tendeur*

Pour que la chaîne se maintienne à largeur constante, le tissu avant d'être enroulé sur l'ensoupleau, est tendu à ses deux extrémités au moyen d'un tendeur (*mdīd*). Cet appareil diffère de forme selon les métiers.

A) Grand métier. Le *mdīd*, placé sous le tissu est constitué par un assemblage de deux roseaux : un grand (*qṭoniu̯ūn dial ləmdīd*), terminé à un bout par une plaque de fer (*unṭa dial ləmdīd*) munie de six pointes (*snān*) qui sont enfoncées dans le bord du tissu. Un deuxième roseau plus court (*frīḫa*), muni également à son extrémité d'une plaque de fer (*dkar* pl. *dkūr*) à pointes fixées dans l'autre bord du tissu, est assemblé au premier par un crochet (*ḫorṣa, moḫṭāf*) et une ficelle attachée à une cheville (*ʿau̯īd*). Au fur et à mesure de la fabrication, on décroche le *mdīd*, on enroule sur le *ṣdęr* le tissu ouvré et on remet le tendeur en place (fig. 23).

qui vient s'encastrer dans les échancrures d'une crémaillère posée à plat sur les traverses longitudinales supérieures (Bel, *op. cit.*, p. 72). Le dispositif usité à Blida pour le renvoi automatique de la navette à l'aide d'un fouet est inconnu à Fès.

(29) La navette, à Tlemcen, se nomme *nezq* pl. *nzâq*, son évidement *enfrâġ*, le trou de sortie du fil *feṭḥa*. Les ferrures, *ṣfîḥa*, à Tlemcen, sont nommées à Blida *šûka* pl. *šûk*. La canette *ǧaʿba* pl. *ǧʿab* est maintenue en place par un ressort *mqaṣ* (Bel, *op. cit.*, p. 73). A el-Qsar, la navette est *nazq* (MB, *op. cit.*, p. 103). A Tétouan, elle est constituée par un roseau *ibra* sur lequel le fil est bobiné (J. AM XV, p. 111.)

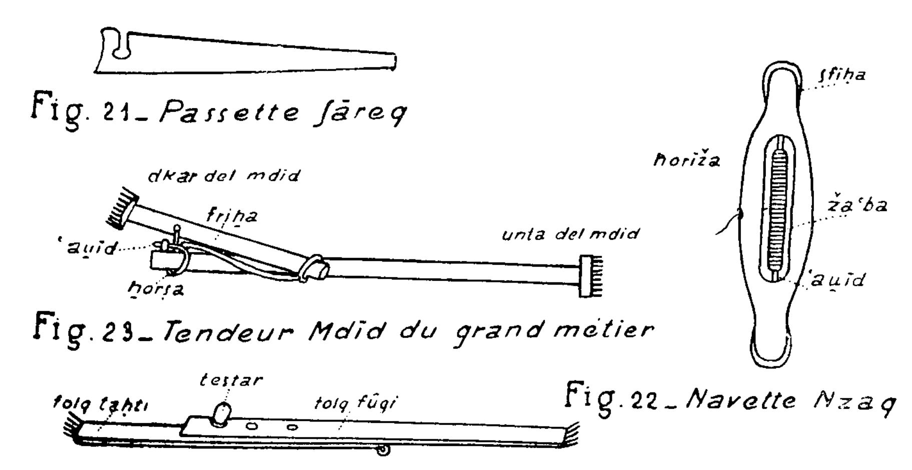


Fig. 21 – Passette *sâreq*

Fig. 23 – Tendeur *Mdîd* du grand métier

Fig. 22 – Navette *Nzaq*

Fig. 24 – Tendeur du métier de *bû Neddâf*

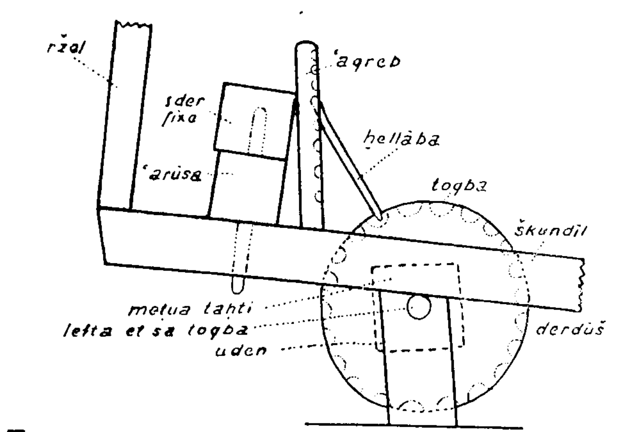


Fig. 25 – Ensoupleau du métier de *bû Neddâf* et son système de verrouillage

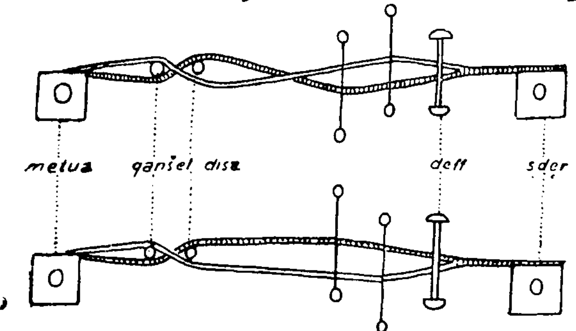


Fig. 26 – Positions successives des lames du grand métier lors du tissage

B) Métier de *bū nęddāf*. Le tendeur qui se place sur le tissu, est ici constitué par deux planchettes superposées à un de leurs bouts (*folq fūqi* et *folq taḥti*). Le *folq* supérieur est percé de quelques trous. Selon la longueur que l'on veut donner au tendeur, on passe dans l'un d'eux une ficelle terminée par un nœud dit *tęstār* (cheville) qui vient buter contre ce trou. L'autre bout de la ficelle, bien tendue, est attaché à l'extrémité de la planchette inférieure : les deux *folq-s* forment ainsi un assemblage rigide. Des dents (*snān*) à chaque extrémité sont enfoncées dans le tissu (fig. 24).

C) Métier des *ḥarrāra*. Un roseau (*ġța dęl-mdīd*) est taillé en sifflet dans lequel vient s'engager un deuxième roseau (*frīḥa*). Un manchon en cuir (*žęlda*) assure la rigidité de l'ensemble (30).

10° *L'ensoupleau enrouleur*

Après avoir été tassé par le battant, le tissu est enroulé sur l'ensoupleau.

A) Grand métier. L'ensoupleau (*ṣdęṛ* ou *męṭua dial ṣṣdęṛ*) est un madrier de section carrée (chaque face s'en nomme *ḥędd* (joue), de la largeur du métier, possédant à chaque extrémité une fusée (*lęfta*) tournant dans un coussinet ménagé dans une pièce de bois (*udęn* pl. *udnīn*) qui repose sur les bras *škundīl*. Le *ṣdęṛ* possède un long évidement central (*ftaḥ* ou *ḥofra dęṣ-ṣdęṛ*) dans lequel est logée et maintenue par des clous (*męṣmāṛ* pl. *msāmęṛ*) une baguette de bois (*fęrz* pl. *frūza*) à laquelle on fixe l'extrémité de la chaîne (31). On tisse à cet effet, au début du travail, une mince bande de tissu, dite également *fęrz* qui sert de butée à la baguette.

On opère le montage de la chaîne sur l'ensoupleau de la manière suivante : les bouts des fils de chaîne sortant du battant sont divisés en paquets (*bęțta* pl. *bțaț*) noués. On passe dans ces *bțaț* une corde (*ḫīț ęt-tęḥrīž*) parallèle au *ṣdęṛ* et attachée à celui-ci par ses deux bouts. On tisse alors une bande (*fęrz*), puis on coupe au ras de celle-ci l'excédent des fils

(30) Le tendeur du grand métier de Tlemcen est, comme à Fès, composé d'un *mdīd* et d'une *frīḥa*. Le crochet de fer se nomme *cangâl*. Les griffes sont en bois à dents de métal (*meṣmâṛ*) (Bel, *op. cit.*, p. 73). Le tendeur de Tétouan est assez analogue à celui des soyeux de Fès (J. *op. cit.*, p. 140). Le tendeur du petit métier de Tlemcen est constitué par deux barres de bois juxtaposées à une extrémité et munies de trous dans lesquels on passe un clou ; un manchon les rend solidaires (Bel, *op. cit.*, p. 78).

(31) A Tlemcen, la rainure de l'ensoupleau (*ṣdeṛ* pl. *ṣdûṛ*) se nomme *qnâ* (à Blida *ḥfir*). Elle loge la même baguette *ferz* pl. *frûz* retenue par des chevilles *ṭesṭâr* (Bel, *op. cit.*, p. 67). A el-Qsar (MB, *op. cit.*, p. 103) de même qu'à Tétouan, l'ensoupleau se nomme *meṭua ṣadri*. Dans cette dernière ville, la baguette de l'ensoupleau se nommerait *brella* (J. AM. XV, p. 105.)

(*ġrāsẹn*) des *bṭaṭ*. On dévide alors de la chaîne et on fixe la bande *fẹrz* dans la rainure de l'ensoupleau avec la baguette *fẹrz*.

Le *ṣdẹ̄r* est muni d'un verrou (*mẹftẹl dẹṣ-ṣdẹr*), tige de bois s'enfonçant dans l'un des trous pratiqués à l'extrémité de l'ensoupleau et retenue attachée au banc d'appui (*qāʿda*) par une corde.

B) Métier des *žlālbīi̮a* de *bū nẹddāf*. Le tissu vient d'abord passer sur une traverse fixe (*ṣdẹr*) reposant sur les bras *škundīl* par l'intermédiaire d'un bloc de bois qui la surélève. Ce bloc est muni de deux chevilles (*ʿarūsa* pl. *ʿarāis*) de sens opposés, enfoncées, celle du bas dans le *škundīl*, celle du haut dans le *ṣdẹr*. Le tissu contourne cette traverse et revient s'enrouler sur l'ensoupleau situé en deçà et en contre-bas de celle-ci. L'ensoupleau (*mẹṭu̯a taḥti*) est un madrier de section carrée dont les tourillons (*lẹfta* pl. *lfāti*) tournent dans des coussinets (*toqba* pl. *tqab*) ménagés dans une pièce de bois (*udẹn*) fixée sous le *škundīl* et reposant sur le sol. Le coussinet de gauche est ouvert sur le côté pour permettre l'extraction du *mẹṭua*. L'ensoupleau est muni d'un système de verrouillage assez compliqué : son extrémité droite est engagée dans une pièce de bois cylindrique de 0 m. 40 de diamètre (*dẹrdūš*) sur le pourtour de laquelle est creusée une série d'encoches. Un bâton (*ḥẹllāba*) enfoncé dans une de celles-ci vient s'engager, à son autre bout, dans une des encoches pratiquées, en double rang, dans une pièce de bois verticale (*ʿaqrẹb*). Quand on veut faire tourner le *mẹṭua*, on enlève la *ḥẹllāba*, on enfonce un bâton (*mẹftẹl*) dans un des trous (*tqab*) dont il est percé, on tourne, puis on remet la *ḥẹllāba* en place (32) (fig. 25).

Le *mẹṭua* du métier de *bū nẹddāf* est percé de trous (*tqab*) retenant les extrémités de cordes (*tqārẹb*) attachées d'autre part à une baguette (*brẹlla fūqii̮a*) de roseau à laquelle est fixée l'extrémité des fils de chaîne.

Au début du travail, la *brẹlla* retenue par les cordes, dites alors *tqārẹb ẹl-tẹblīġ*, s'avance jusqu'à proximité du battant et sert de butée pour le tassage des premières duites. Au fur et à mesure de la confection de l'étoffe, on enroule les *tqārẹb* puis enfin le tissu lui-même sur l'ensoupleau.

Quand, avec une même chaîne, on veut faire plusieurs pièces et qu'on

(32) Le système de verrouillage, à Tlemcen, est identique à celui des grands métiers de Fès (BEL, *op. cit.*, p. 67). Le verrou de l'ensoupleau du métier de *bū neddāf* paraît avoir son analogue à Tétouan (d'après la fig. *in* AM XV, p. 104) : un cylindre pourvu de trous dans un desquels s'enfonce une cheville attachée par une corde au pied du bâti, toutefois cette cheville est en bois souple et forme ressort.

a besoin d'enlever le tissu déjà fabriqué, on tisse une mince bande (*fẹrz*) que l'on fixe à la *brẹlla*, puis on recommence le tissage.

C) Métier des *ḥarrāra*. L'ensoupleau est ici cylindrique. Le verrouillage s'opère avec un bâton *mẹftẹl* comme dans le grand métier. L'extrémité de la chaîne ou le *fẹrz* tissé à la suite d'une pièce précédente est engagé dans une rainure courant le long de l'ensoupleau et coincée sur celui-ci à l'aide d'une tige de bois (*msẹṭra*) introduite à force dans cette rainure.

Lors du montage de la chaîne, après que les fils ont été passés dans le remisse et le battant, on divise la chaîne en paquets (*bẹtla* pl. *btat*) que l'on attache à des cordons cousus à une bande d'étoffe (*ġorṣān ẹt-tẹbtīt*). On fixe cette bande à l'ensoupleau ; on tisse une bande de coton (*fẹrz*), on coupe les fils attachés aux cordons du *ġorṣān*, puis on fixe le *fẹrz* à l'ensoupleau et on commence le tissage (33).

IV. — La pratique du tissage

Le cycle des opérations de tissage varie suivant que les métiers ont 2 ou 4 lames et un ou deux servants.

A) Grand métier à 7 poulies et 2 lames des *dẹrrāza d'lhlu* et des *bṭāṭniịa*. Ce métier a deux servants : un *ṣāna*ʿ (ouvrier) et un *rẹddād* (aide) qui prennent place entre l'ensoupleau et le banc d'appui.

1° Actionnement de la pédale droite (*iʿaṣẹr* ; *iʿafẹs* ; action : *ʿaṣīr*, *ʿafīs*) par le *ṣāna*ʿ : une lame monte séparant les fils de chaîne en une nappe supérieure (fils pairs, *fuụāqi*) et inférieure (fils impairs, *sfāli*).

2° Envoi de la navette de droite à gauche, le long de l'évidement du *dẹff* entre les deux nappes, par le *ṣāna*ʿ de la main droite (*isẹịeb* ou *irmi ẹn-nzāq*, *ẹd-doḥṣa* ; action : *tsẹịeba*) « lancer la navette, la duite ». L'aide reçoit la navette à l'autre bout du *dẹff*.

3° Tassage par le *ṣāna*ʿ avec le battant : de la main gauche, il saisit le battant en son milieu et l'attire vers lui (*ižbẹd ẹd-ḍorba* ou *ẹd-dẹff*) pour serrer contre le tissu déjà fabriqué la duite qui vient d'être lancée. Tasser

(33) Le montage de la chaîne sur l'ensoupleau s'effectue plus simplement à Tlemcen : on passe dans les boucles des fils sortis du peigne la baguette *ferz* et on introduit celle-ci dans la rainure (Bel, op. cit., p. 95). Dans le Nord-Marocain (Jaia), les *btat* sont attachées par une corde (*tẹnbîl*) à l'ensoupleau. On tisse un *ferz* de quelques centimètres de large et on libère la longueur nécessaire de chaîne pour fixer ce *ferz* à l'ensoupleau.

fortement se dit *ižmaʿ iddīh ʿalā ddoḫṣa.* Pour faciliter le passage des fils de chaîne, on huile (*ižẹiẹt*) de temps à autre les dents du peigne.

4° Actionnement de la pédale gauche par le *ṣānaʿ*: la première lame descend, la seconde monte entraînant les fils impairs en une nappe cette fois supérieure (fig. 26).

5° Envoi de la navette de gauche à droite par l'aide (*rẹddād*) avec la main gauche.

6° Tassage par le *ṣānaʿ* avec le battant.

7° Actionnement de la pédale droite, etc...

Dans certains tissus, on alterne les fils de trame (par ex. : deux duites de laine à boulettes puis deux duites de laine unie, etc.). Après l'aller et le retour de la navette du premier fil, le *rẹddād* lui substitue une navette du second fil. Ce procédé se dit : *tsẹiẹba bẹl mfārda* ou *tsẹiẹba bẹtsẹiẹba.*

Pour éviter que le fil de trame se casse, le *ṣānaʿ*, lorsqu'il attrape la navette avec la main droite, tire du pouce gauche un peu de fil de la *žaʿba* (*inẹssẹr*, act. *tẹnsīra*). Le *rẹddād* pratique de même avec une deuxième navette qu'il tient de la main droite.

Quand on a tissé une certaine longueur, on pousse (*inaḥḥi* act. *tnaḥia* le remisse en avant pour donner du jeu au battant. Quand la longueur du tissu atteint une coudée (*drāʿ* pl. *drūʿ*), on enlève le *mẹftẹl* et on enroule l'étoffe sur l'ensoupleau en déroulant autant de chaîne de l'ensouple. Cette opération se dit *iksẹr* ou *ikẹssẹr ḥẹddīn* (tourner l'ensoupleau de deux quarts de tour) (34).

Au fur et à mesure des besoins, le *rẹddād* change les bobines vides de la navette par d'autres pleines qu'il prend dans une boîte (*mžāṛ*) posée sur le banc d'appui (35).

Il arrive qu'au cours du tissage, un fil de chaîne casse. Le tisserand a, à portée de sa main, une bobine (*qånnūḷ*) de ce même fil de chaîne, nommé ici *tẹftīla* ou *mẹškẹl*, qui lui permet de réparer.

(34) Les opérations de tissage se déroulent à Tlemcen de manière identique. La pression sur la pédale se dit *ʿafsa*. Lancer la navette est également *iseyyeb* (act. *tesyîba*). L'aide porte, comme à Fès, le nom de *ṛeddâd* (mais pl. *în*) (Bel, *op. cit.*, pp. 62 et 99). *Doḫṣa* pl. *âṭ* et *tḫoṣ* serait « l'action de serrer le fil de trame avec le battant » (Bel, *op. cit.*, p. 300). Pousser le remisse se dit *yeroueḥ* ; enlever le tendeur pour le déplacer « *tenḥiya* » et enrouler le tissu sur l'ensoupleau *yekṣar ḫedd* (Bel, T. L. Tl, p. 101).

(35) Cette boîte est dite à Tlemcen *ǧowna*, pl. *âṭ* (Bel, T. L. Tl., p. 74). En arrière du *ḫdîm* se trouve une baguette *qǧeṛ* où sont placées les canettes de fil de couleur.

B) Métier de *bū nẹddāf* à 4 poulies, 2 lames et deux pédales. Ce métier n'ayant qu'un seul servant (*ṣānaʿ*), celui-ci fait, à lui seul, les opérations de tissage.

C) Métier des *ḥarrāra*, à 4 lames et 4 pédales. Ce métier n'a également qu'un seul servant. L'envoi de la navette se dit *iseiieb ẹd-doḫta*. Les canettes de rechange sont placées dans un plat en sparterie (*ṭbāq*) ou une caisse (*qžāṛ*).

Les fils sont disposés dans les lames de la façon suivante : de gauche à droite, par rapport à l'ouvrier : le premier fil dans la première lame vers l'ensouple, le deuxième dans la quatrième lame, le troisième dans la deuxième lame et le quatrième dans la troisième lame.

On peut, avec ce remettage, faire à volonté du tissu à armure toile ou à armure croisée :

a) Pour le tissu à armure toile, dit *anṣāf*, l'ouvrier presse en même temps les deux pédales à sa gauche : les première et deuxième lames s'abaissent entraînant les fils 1 et 3, cependant que les fils 2 et 4 montent. La duite passe entre les deux nappes *sfāli* (fils impairs) et *fuāqi* (fils pairs) ; puis, il presse sur les deux pédales à sa droite : les fils 2 et 4 descendent et les fils 1 et 3 montent. Le tissu obtenu est analogue à celui des métiers à deux lames (fig. 27 *a*).

b) Pour le tissu à armure croisé dit *šṭẹṛuān* (en zig-zag), il presse successivement les pédales dans l'ordre suivant : 1° quatrième lame : le deuxième fil descend, les fils 1, 3 et 4 sont à la nappe supérieure ; 2° première lame : le premier fil descend, les fils 3, 4 et 2 sont à la nappe supérieure ; 3° troisième lame : le quatrième fil descend, les fils 1, 3 et 2 sont à la nappe supérieure ; 4° deuxième lame : le troisième fil descend, les fils 1, 4 et 2 sont à la nappe supérieure. Dans ce tissu, chaque fil de trame passe successivement au-dessus d'un fil de chaîne, puis au-dessous de trois de ceux-ci ; chaque fil de chaîne se trouve successivement au-dessous d'un fil de trame puis au-dessus de trois de ceux ci (fig. 27 *b*).

c) En pressant successivement sur les pédales 1 et 4, puis 2 et 3, on obtient un tissu dans lequel les fils de trame passent alternativement sous deux puis sur deux fils de chaîne, les fils de chaîne passant au-dessus puis au-dessous d'un fil de trame (fig. 27 *c*).

d) Un autre genre de tissu est obtenu en pressant ensemble à chaque

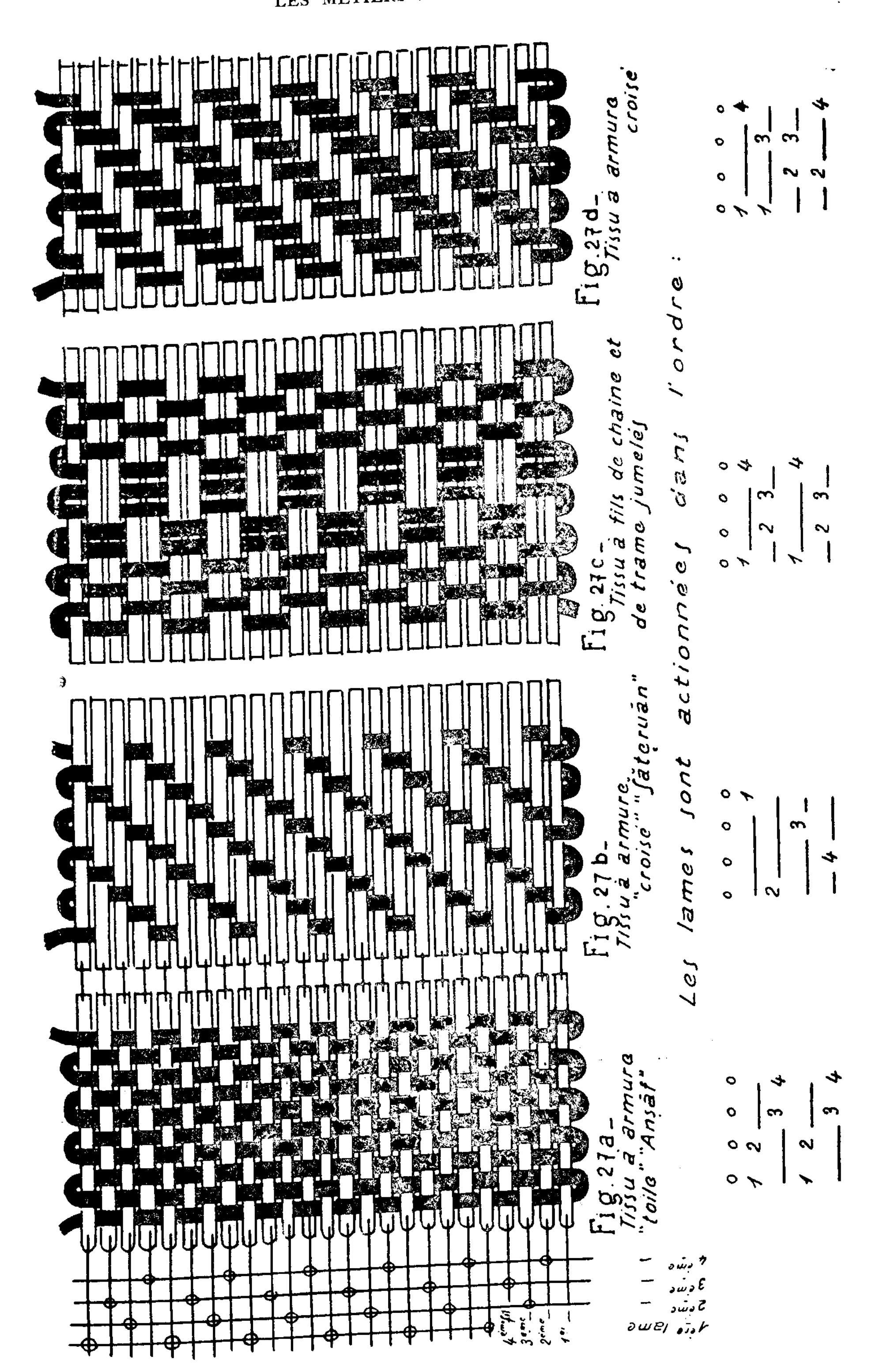


Fig. 27a – Tissu à armure "toile" "Ansâf"

Fig. 27b – Tissu à armure "croisé" "Šâteruân"

Fig. 27c – Tissu à fils de chaine et de trame jumelés

Fig. 27d – Tissu à armure croisé

Les lames sont actionnées dans l'ordre :

Fig. 27a:
o o o o
1 2 —
— 3 4
1 2 —
— 3 4

Fig. 27b:
o o o o
— 1
2 —
— 3 —
— 4 —

Fig. 27c:
o o o o
1 — 4
— 2 3 —
1 — 4
— 2 3 —

Fig. 27d:
o o o o
1 — 4
1 — 3 —
— 2 3 —
— 2 — 4

duite les pédales dans l'ordre : 1° 1 et 4 ; 2° 1 et 3 ; 3° 2 et 3 ; 4° 2 et 4, etc.

Dans ce tissu, les fils de trame passent successivement sous, puis sur deux fils de chaîne, et les fils de chaîne dessus, puis dessous deux fils de trame (36) (fig. 27 *d*).

Les métiers à lames et pédales multiples, outre le *anṣāf* et le *šṭeruān* permettent d'obtenir en variant la disposition des fils de chaîne dans les lames et le jeu des pédales (*ʿaṣāri*) des tissus à armures variées, telles que le *ḫātẹm* (en polygone), le *drāž* (en ligne brisée ou zig-zag), le *ḍāma* (en damier), le *qarmūd* (tuilé), le *žẹllīž* (mosaïqué), le *drāž mẹnšār* (en dents de scie), le *drāž ʿabdẹllāui*, le *ʿain līmām*, le *noqšatu žẹdriia*, le *bārākātu moḥammẹd*.

Confection des bordures

La bordure (*ḥāšia*) du tissu doit, pour des raisons de solidité, être constituée de fils plus gros que ceux de la chaîne ordinaire. Ces fils sont montés de façons diverses selon les métiers.

Dans le métier de *bū nẹddāf*, on dispose sur l'ensouple, à chaque extrémité de la chaîne, un certain nombre de fils assez gros nommés *bẹrtūl* pl. *brātẹl* qui entrent normalement dans les interstices du peigne.

Dans le grand métier, on met, de chaque côté, une douzaine ou plus de fils à deux brins nommés *ḥāšia*. Ces fils enroulés sur l'ensouple, entrent dans les lisses et le peigne. On ajoute en plus, en lisière, un ou deux gros fils (*bẹrtūl*). Ces derniers ne sont pas enroulés sur l'ensouple, mais bobinés sur une bobine (*išba*, pl. *išābi*) à deux branches transversales (*tẹstār* pl. *tsātẹr*) munie d'un contrepoids (*tẹqqāla*). De cette bobine, les fils passent au-dessus d'une barre de bois (*ʿaṣa* pl. *ʿaṣi*) engagée dans les trous de deux pièces de bois (*usāda* pl. *usāid*) attachées aux montants verticaux du bâti et reposant sur les sabots du *mẹṭua*. De là, ils sont introduits dans les lisses et le peigne. Quand la bobine est épuisée, on noue le fil restant à une ficelle (*taḥbīl*) attachée d'autre part au contrepoids et qui a pour rôle de tendre ce fil de bordure (37).

(36) Cf. sur le remettage à Tlemcen, BEL (*op. cit.*, pp. 104 et 175). Les fils de chaîne, dans les métiers à plusieurs lames sont, à Tlemcen, disposés comme à Fès. Selon BEL, on ne ferait du tissu croisé (non dénommé) que de rapport d'armure de 4 fils et 4 duites, c'est-à-dire à fil de chaîne passant sous deux puis sur deux fils de trame ; ce tissu est identique à celui de la fig. 27 *d*. Dans le Nord-Marocain, le tissu de la fig. 27 *c*, est dit *ṣamm*.

(37) A Tlemcen, les deux gros fils de bordure sont dits *bersûl* pl. *brâsel* (BEL, T. L. Tl., p. 88).

Nettoyage et parage du tissu

Avant d'enrouler le tissu fabriqué sur l'ensoupleau, on lui fait subir un parage et un nettoyage (*inẹqqiūh*) variable avec les étoffes.

Toiles de coton (*fīdaḥ*). On les racle des deux côtés (*ižẹrrẹdūhum*) avec un râcloir, lamelle de fer dite *rẹšqa*, puis on les asperge d'un peu d'eau projetée avec la bouche (*ibohḫūhum*). On coupe les barbes (*ḫīṭ* pl. *ḫiūṭ*) avec des ciseaux. Avec une aiguille (*ibra*), on fait saillir le fil de bordure (*bẹrtūl*) qui prend alors le nom de *bẹrsan*.

Žẹllāba de *bū nẹddāf*. On coupe les barbes (*ʿoqda dẹl ḫīṭ*) avec un couteau (*mūṣ*), puis on frotte le tissu (*iḥokkūh*) avec une carde (*qoršāl*) afin de faire disparaître le duvet (*ḫamla*) existant à sa surface.

Baṭṭāniia-s et *žẹllāba-s* de laine. Les barbes des *žẹllāba-s* de laine fine sont coupées avec une pince (*žẹft*). On frotte le tissu avec la carde *qoršāl*; le duvet (*šaʿra*) est enlevé avec des ciseaux (*ineqqīu*). Les barbes de la bordure sont enlevées aux ciseaux (*iqẹṭṭẹbū lḥāšia bẹl-mqāṣ*). Les tissus destinés à être vendus au Sūq sont frottés à la craie (*igẹbbẹṣūhum bẹl gẹbṣ*).

Tissus de soie. Les barbes (*žreb-zbẹl*) sont coupées à l'aide d'une pince (*žẹft*), puis on enduit le tissu d'une substance gommeuse (*qṭīṛa*) que l'on étend à l'aide d'un racloir en fer (*rẹšqa* pl. *ršāqi*, verbe : *irẹššẹqū biha*, n. d'act. *tẹršīq*).

Les fils de chaîne eux-mêmes, pour éviter qu'ils cassent en passant dans le remisse et le battant, sont empesés : les fils de coton avec une colle faite d'eau et de farine (*inẹššiūhum bẹl-ṭāḥīn*), les fils de laine avec une pâte faite de pain détrempé dans l'eau (*iṭliūhum bẹl-ḫārīra*), les fils de soie avec la substance gommeuse *qṭīṛa* ci-dessus (38).

Franges et pompons

Au début et à la fin des *ḥāik-s*, *sẹbniia-s*, *kẹnbūš-s*, on laisse généralement une certaine longueur (un empan : *šbẹṛ*) de chaîne non tissée. Ces fils retordus ou tressée (*mbẹrrmīn*, *mẹftūlīn*) par l'acheteur constitueront les franges.

(38) A Tlemcen, les barbes du tissu sont nommées *zerṭîṭ*. On le frotte avec une pierre ou une brosse (*šîṭa*) ou, pour les tissus de *ğellâba*, avec une carde usée. L'encollage de la chaîne se fait avec une colle de farine et d'eau (*sqî*) (Bel, T. L. Tl, p. 102). Joly déclare que le collage de la chaîne n'est pas pratiqué à Tétouan (J. AM XV, p. 105). Ibn al -Ḥâğğ (*Madḫal*, III, p. 69) interdit l'encollage des tissus et leur frottage avant la vente.

Les *bṭāṭniịa* laissent quatre doigts (*iṣāba'*) de *ġrāṣen* (chaîne non tissée) et divisent ces fils en douze paquets : ils nouent à ceux-ci de gros fils de laine blanche et rouge de manière à former des pompons (*kbāla* pl. *kbāil*).

V. — Tissus fabriqués par les tisserands de Fès

Chaque catégorie de tisserands est spécialisée dans la confection de tissus particuliers :

A) Les *Dẹrrāza dlḥlu*, avec leur grand métier à deux lames et deux pédales font des étoffes fines (*ḥlu*) à armure toile :

1° Des draps de femmes (*ḥāik* pl. *ḥāiịāk*) (39). Ces draps, teus à armure toile, sont de différents genres suivant les matières employées. On distingue :

a) *Ḥāik dẹs-sokkār* : à chaîne d'un fil de coton et à trame de deux fils de coton, un fil de laine et un fil de soie artificielle (*ṣābṛa*). On ménage aux extrémités une ou deux raies de soie artificielle.

b) *Ḥāik dẹl fīdaḥ*. A chaîne et trame de coton, cette dernière à quatre brins. Il peut y avoir quelques rayures de soie artificielle à deux brins à chaque extrémité.

c) *Ḥāik dẹl mḥarbẹl* (syn. *diāllḥabba*). A chaîne généralement de coton et à trame de coton ou de laine à boulettes.

d) *Ḥāik diāl s-sūsdi*. A chaîne de coton et à trame en rayures alternées de laine très fine et de soie artificielle. Une variété de ce drap dit *bẹl-ụurqa u lġāiza* comporte des rayures alternatives de laine fine, soie artificielle et laine à boulettes.

e) *Ḥāik sda fẹsda* ou *qiịām feqiịām*, à chaîne et trame en fils de laine fine (*qiịām*). Ces sortes de drap sont peu fabriquées à Fès et de port peu courant dans cette ville. La plupart de ceux que l'on trouve au Suq viennent de *Bežž'ad* (Boujad) ou de Bzu, ville du Sud marocain réputée pour la finesse de ses tissus.

f) *Ḥāik qẹl'i*. A chaîne d'un fil de coton et un fil de *qiịām* fin alternés et à trame composée de raies de soie artificielle et de laine. Les mailles de ce tissu sont peu serrées (*fāṛẹġ*).

(39) A Tlemcen, le mot *ḥāik* s'applique au vêtement d'hommes et *kṣâ* à celui de femmes (Bel, T. L. Tl, pp. 106, 109). A Tétouan comme à Fès, *ḥāik* désigne exclusivement le vêtement de femmes (J. AM. XV, p. 112).

Rayures des draps. On ménage généralement, à chaque extrémité des draps, quelques rayures. Voici par exemple celles que l'on peut trouver dans un *ḥāik* de *fīdaḥ* :

1° D'abord, une raie de 2 cm. de coton (*bḥar* pl. *bḥūr*) ;

2° Puis, une bande de soie de 5 cm. (*bzīuiịa* pl. *āt*) ;

3° Quatre minces bandes de coton de 1/2 cm. sur fond de soie (*taulīdāt*) ;

4° Une nouvelle bande de soie (*bzīuiịa*), suivie :

5° De quatre nouvelles petites *taulīdāt* ;

6° Encore une bande de soie, puis :

7° Une bande de coton (*bḥar*), etc.

La largeur de ces draps est, en général, de quatre *qāla dẹrrāziịa* de 0 m. 48, soit 1 m. 92. Leur longueur varie entre 8 et 12 *draʿ-s* (4 à 6 mètres). Quelques *ḥāik-s* plus courts portent le nom de *tūfīra*.

2° Des tissus pour *žẹllāba-s* et *ksā* (pl. *ksī*). Ces tissus en laine unie ou à rayures de soie artificielle ou de laine à boulettes (*mḥarbˇla*, *žẹrbiịa*) ne diffèrent des draps que par la dimension des pièces.

B) Les *bṭāṭniịa*, avec leur grand métier à deux lames et deux pédales, font exclusivement des couvertures de laine à armure toile (*baṭṭāniịa* pl. *āt* et *bṭāṭẹn* — dites aussi *ʿabāna* pl. *āt* chez les campagnards).

Ces couvertures de 2 m. 25 de large sur 5 ou 6 mètres de long ont leur chaîne en fil de laine assez fin (*qiịām bẹldi*) et leur trame en gros fil de laine non retordu (*bẹruāl*) blanc grisâtre et de couleur pour les rayures. On trouve deux sortes principales de couvertures :

a) A fond blanc (*biāḍ*) coupé de rayures rouges alternativement simples (*bāṛa* pl. *āt*, *ṣamma*) et multiples (*bāṛa bẹt-tᵊzāiq*). Les fils de ces rayures sont teints en rouge au *qẹšnīl* (cochenille) ;

b) A centre (*kẹrš*) blanc, des rayures de diverses couleurs (*zuāq*) se trouvant aux extrémités sur une longueur de deux *drāʿ-s* et demi.

C) Les tisserands de *bū nẹddāf*, sur leur métier à deux lames et deux pédales, ne fabriquent que le tissu pour *žẹllāba-s* de ce nom.

La chaîne est faite de gros fils de laine rousse (*beruāl aḥmaṛ*) retordus (*mbẹrrĕmīn*) par une *mʿallẹma* à l'aide d'un rouet identique à celui décrit plus haut. La trame est en assez gros fil de laine (*ġzīl*) non retordu.

Les pièces ont une largeur d'environ 1 m. 50 et une longueur de trois *draʿ-s* 1/2 anciennes, soit environ 1 m. 60.

D) Les soyeux (*ḥarrāra*), avec leur métier à quatre lames et quatre pédales, fabriquent les principales pièces suivantes :

a) Des *kẹnbūš* pl. *knābeš*, voiles très transparents (*fārẹġ*) que les époux placent sur leur visage lors des mariages campagnards. Ces pièces, de 0 m. 80 sur 1 m. 20 de long, sont à chaîne de fils de soie et de coton blancs ou de couleur disposés sur deux ensouples et à trame de soie naturelle et artificielle. Ils sont généralement à armure toile. Ces voiles présentent les rayures suivantes :

La chaîne comprend, en largeur : une bordure (*ḥāšia*) de coton rouge, une bande (*ʿăšiịẹš*) composée de 6 fils de soie blanche, 6 fils de coton et 6 autres fils de soie, puis une bande (*bāṛa*) de 34 fils de soie, puis une bande (*ʿašš*) de quatre fois 6 fils de coton alternés avec trois groupes de 6 fils de soie, puis une nouvelle *bāṛa* de 34 fils de soie, etc. Il y a ainsi 11 *bāṛa* et 11 *ʿašš*, puis, à l'extrémité, un nouvel *ʿašiịẹš* suivi d'une bordure de coton rouge.

Dans le sens de la longueur, la pièce est décorée de rayures de fil de trame de différentes couleurs qui se croisent avec les bandes de soie et de coton de la chaîne. On trouve :

A l'extrémité du *kẹnbūš*, une série de rayures jaunes et rouges dont l'ensemble est nommé *bẹllār*, puis une longueur de trame de soie rouge (*ṭaṛf*), puis une partie composée d'une succession de 6 fils de soie naturelle blanche et de 2 fils de soie artificielle blanche (*žnāḥ*), puis deux rayures de couleur (*dẹmža* pl. *dmūž* et *āt*), ensuite, un *ūdẹn*, une nouvelle *dẹmža*, etc... Les franges, très courtes, sont constituées par l'extrémité des fils de chaîne (*tẹqṣāṣ* ou *ġrāṣẹn*).

b) Des *sẹbniịa* pl. *sbāni*, foulards de tête qui ne sont plus guère portés actuellement que par les vieilles femmes, la jeunesse préférant les foulards d'importation plus chatoyants.

La chaîne de ces *sẹbniịa*, toujours en soie naturelle, peut être d'une seule teinte : les fils sont alors enroulés sur une seule ensouple ; on nomme ces foulards *msẹrrḥa*. Quand la chaîne est faite de fils de deux teintes (rouge et blanc, par ex.), on enroule chacun d'eux sur une ensouple. Ces foulards sont dits *mẹdfūna*.

Les rayures des *sẹbniịa* portent les noms suivants :

A l'extrémité, un *ṭaṛf* constitué par des raies de couleur (*tᵈzāiq diāl*

ęt-ṭarf), se décomposant en une rayure *quuīṭa* rouge (*ʿakri*), une rayure jumelle (*maṣriia*) orange (*tšīʿa*), une rayure (*bęllār*) bleue (*fāḫti*). Suit une rayure (*tĕziięqa*) blanche (*biaḍ*), une autre rouge, une nouvelle blanche, etc., etc. ; puis une rayure (*bāṛa*) rouge, etc.

En général, seules les extrémités des *sębniia-s* sont à armure croisée, le centre est à armure toile. Parfois, les raies sont alternativement en *anṣāf* et en *šṭeruān*.

c) des *ḥzām* pl. *ḥzūm*, longues et larges ceintures en soie naturelle ;

d) des *ręšqa* pl. *ršāqi*, en soie naturelle, à mailles très serrées (*maʿqūd*) ;

e) des *šęnbūr* pl. *šnābęr*, en soie naturelle et fils d'or (*ṣqalli*) ;

f) des *ṣamma*, à trame et chaîne de soie et de *ṣqalli*.

Les fils d'or de chaîne nécessaires à la confection de ces dernières pièces ne sont pas enroulés sur une ensouple, mais disposés sur des lames spéciales (*męnsęž* pl. *mnāsęž*) au nombre de cinq, suspendues au-dessus du métier par des cordes passant sur des poulies (*hręz* pl. *hrūz*) engagées dans deux pièces de bois (*mĕḥām*). Les extrémités de ces cinq cordes sont attachées à une barre de bois (*žębd*) et tirées par un apprenti, lors du tissage, pour faire monter l'une ou l'autre des lames. Les fils d'or, de là, passent dans des lames de remisse à maillons métalliques et dans des peignes à dents de métal (*sęlsa*).



De la comparaison des trois sortes de métiers étudiés à Fès avec les deux métiers de Tlemcen, celui de Tétouan, d'el-Qsar et du Nord-Marocain, il ressort que :

1° Le grand métier de Fès présente une similitude presque parfaite avec celui décrit par Bel et Ricard pour Tlemcen. Les quelques différences de structure ne portent en somme que sur des points très secondaires (suspension inférieure du remisse, tendeur). Cette ressemblance de forme est confirmée d'autre part par une identité profonde de vocabulaire et de technique (ourdissage, tissage). Là encore, les quelques différences constatées sont minimes et pas plus grandes que celles existant entre les différents métiers de Fès.

Le métier étudié à Tétouan par Joly offre, lui aussi, de nombreux points de ressemblance avec le grand métier de Fès (même nombre de poulies, deux lames, deux pédales), à côté, néanmoins, de certaines différences

(absence de barre sous les lames, suspension du battant en roseau, banc extérieur au métier).

On peut considérer ces trois métiers, de Fès, Tlemcen et Tétouan, auxquels on ajoutera ceux similaires de Nedroma, Mazouna, Blida, Sefrou, Safi et Azemmour, comme appartenant au même type et d'origine commune.

2° Le métier des Soyeux a, lui, beaucoup d'analogie avec le petit métier d'eš-Šāyāq de Tlemcen et le métier des tisserands de *kurziịa-s* du Nord-Marocain (même largeur minime, quatre lames, quatre pédales), deux poulies doubles suspendues à deux poulies supérieures, battant suspendu par des montants en bois), mais il diffère de ceux-ci par la longueur des bras, les deux ensouples et le système de battant à crémaillère.

Compte tenu de ces différences, ces trois métiers appartiennent évidemment à un même type et sont, eux aussi, d'origine commune.

3° Le métier des tisserands de Bū Neddāf, dont l'existence n'a, jusqu'à présent, été attestée qu'à Fès, se distingue des précédents par diverses particularités (bras très inclinés, *ṣdẹṛ* fixe, ensoupleau surbaissé, verouillage original, lisse à maillons métalliques).

Il forme donc un troisième type à part.

Ces trois types de métiers présentent eux-mêmes de telles analogies de structure (métiers à basse lisse horizontaux, à deux bras latéraux, ayant leurs organes disposés dans le même ordre : ensouple, envergeure, remisse et sa suspension, pédales, battant, tendeur, ensoupleau), qu'on peut les considérer comme dérivant tous d'un prototype commun auquel des modifications secondaires ont été apportées pour adapter chaque type à sa fonction.

Et de fait, ces métiers sont de même genre que les anciens métiers à marches en usage en Europe avant les perfectionnements de Vaucanson (XVIIIe s.) et de Jacquard (XIXe s.). On peut voir, en effet, sculpté sur le campanile du Dôme de Florence et datant du XIVe s. (40), un métier à basse lisse horizontal à un seul servant et dans lequel on retrouve l'ensoupleau percé de trous, supporté par des bras horizontaux sur pieds, deux lames de remisse et un battant suspendu à la partie supérieure du métier, deux pédales et une navette de forme semblable à la navette maghribine. Le Moyen-Age européen connaissait de même un dévidoir identique au

(40) L'Evolution humaine, édit. Quillet, III, p. 201.

bernos et à la *brībra* des tisserands et passementiers nord-africains, comme on peut voir la reproduction de l'un d'eux dans un manuscrit du xve s. (41).

La sculpture en question nous éclaire sur l'origine des métiers maghribins : ils ont été importés en Afrique du Nord d'Andalousie. L'examen du vocabulaire permet de le confirmer. Si, en effet, les vocables sont essentiellement arabes, ils ont souvent des significations ignorées de l'arabe oriental ou présentent avec le classique des variations considérables de sens (ex. clas. *minsaž* « métier » a pris le sens restreint de « lame de remisse »), alors que nombre d'entre eux sont signalés en hispanique — dans la mesure où ces termes techniques nous ont été transmis par les lexicographes ou auteurs andalous — avec des significations concordantes ou très proches de celles qu'ils ont encore aujourd'hui. On peut ajouter à cela l'existence de quelques mots romans ou espagnols conservés jusqu'à nos jours (ex. *išba* ; *brībra* ; *qânnūṭ*, etc.).

La possibilité d'une influence orientale n'est pas cependant à rejeter *de plano*. L'Orient musulman a certainement possédé de très bonne heure, dans ses « *ṭirāz* » royaux, des métiers à tisser d'un certain degré de perfection. Il resterait donc à rechercher, par l'étude des métiers orientaux, la part qu'il peut revendiquer dans la technique des métiers et du tissage au Maghrib. Si influence il y a, celle-ci a dû se produire principalement par l'intermédiaire de l'Espagne musulmane avec laquelle les contacts étaient plus étroits ; de là, elle a pu gagner l'Afrique du Nord.

A quelle époque ces métiers apparurent-ils au Maghrib ?

Bel et Ricard rapportent (42) que, selon les tisserands tlemcéniens, ils auraient été apportés par les Andalous quand ceux-ci quittèrent l'Espagne au xvie siècle. Cette tradition, que l'on retrouve semblable pour nombre d'industries de l'Afrique du Nord, peut venir confirmer l'origine andalouse des métiers, mais elle paraît trop absolue. En effet, au xive s. J. C., on l'a vu, on signale à Fès 3000 ateliers (*'aṭriza*, pl. de *ṭirāz*) de *ḥāka* (tisserands). Ce mot *ṭirāz* est évidemment, comme l'établit le texte de la fin du xve s. cité par ces auteurs, le représentant ancien du terme actuel *drāz*.

On ignore certes ce qu'étaient les métiers en usage au Maghrib à cette époque, mais il est probable qu'ils ne différaient guère de ceux que nous voyons aujourd'hui. On peut donc admettre l'existence, dès une date

(41) *Idem*, III, p. 151.
(42) Bel, T. L. Tl., p. 53.

très reculée, de métiers en Afrique du Nord, puis au XVIe s., l'introduction dans un certain nombre de villes maghribines (Fès, Azemmour, Rabat, Salé, Sefrou, Tlemcen, Nedroma, Bougie, etc.) de techniques, cette fois, proprement andalouses.

Ces apports plus ou moins fragmentaires, selon les localités, se sont fondus avec le substrat ancien et ont donné leur aspect particulier à la technique de chaque centre artisanal.

Ceci explique, beaucoup plus que l'hypothèse d'emprunts maghribins de ville à ville (43) ou la coïncidence de réinventions locales, les profondes ressemblances de structure et de vocabulaire existant entre ces diverses villes et aussi le fait que des mots et des procédés, en usage çà et là, sont inconnus ailleurs. On constate ainsi, en des lieux éloignés les uns des autres du domaine maghribin, l'existence de particularités absentes en d'autres points (ex. la crémaillère horizontale du battant, signalée à Fès et à Blida), ainsi que des variations notables de vocabulaire pour désigner des objets identiques et ceci, non seulement de ville à ville, mais encore dans la même ville, comme à Fès, entre métiers différents.

Il ne faut pas, sur ce dernier point, négliger l'hypothèse d'apports andalous provenant de villes d'Espagne possédant des vocabulaires techniques déjà partiellement différenciés.

CONCLUSION

On peut provisoirement tracer les grandes lignes suivantes :

1° A une époque éloignée, introduction en Andalousie et au Maghrib de métiers et de techniques orientales et apport d'un vocabulaire arabe.

2° Au Moyen-Age, en Andalousie, sous l'influence de l'Europe, les techniques se modifient et progressent. Ce centre de brillante civilisation atteint un point de progrès avancé. Le Maghrib profite dans une moindre mesure de cette évolution.

(43) On notera cependant la venue à Fès, il y a assez longtemps, d'Algériens apportant la technique de la fabrication des ceintures (*ḥzām* pl. *ḥzūm*) de soie sur des métiers à lames multiples. Cette tradition est confirmée pour Tétouan où l'on se souvient que quelques passementiers et brodeurs algériens se sont établis dans cette ville après 1830 y apportant leurs techniques (J. AM XV, p. 83 ; Mlle JOUIN, *Les thèmes décoratifs des broderies marocaines, Hesp.* XX, 1935, p. 160).

3° Au XVIe s., apport, en divers points du Maghrib, par les émigrés, de techniques andalouses. Celles-ci se fondent localement avec les techniques proprement maghribines moins avancées.

4° Une ère de stagnation s'ouvre qui dure jusqu'à nos jours. Les techniques demeurent stationnaires.

Vocabulaire des termes techniques du tissage

Nous avons fait porter notre enquête sur les corporations suivantes :

1° La corporation des *dẹrrāza* qui comprend :

A) Les *dẹrrāza dẹl ḥlu*, tisserands d'étoffes fines de laine ou de coton : *ḥāik-s*, *ksa-s*, tissus pour *žẹllāba-s*.

B) Les *dẹrrāza bṭāṭnii̯a*, fabricants de couvertures de laine.

C) Les *dẹrrāza žlālbii̯a*, spécialisés dans le tissage de tissu croisé pour *žellāba-s*.

2° La corporation des *žlālbii̯a* de *bū nẹddāf*, fabriquant exclusivement l'épais tissu de laine de ce nom pour *žẹllāba-s* de campagnards.

3° La corporation des *ḥarrāra* (soyeux), comprenant :

A) Les *ḥarrāra sbāinii̯a*, tisserands de foulards et autres pièces de soie.

B) Les *ḥzāimii̯a*, tissant uniquement des ceintures (*ḥzām*).

Nous avons laissé hors de nos recherches les métiers des *zrādḫiia*, tels que la remarquable et très perfectionnée *mromma* à 6 lames du tisserand Ben Chérif permettant de tisser des étoffes brochées d'or et de soie.

On pourra constater, entre les différentes corporations de Fès, l'existence de différences de vocabulaire portant sur des parties des métiers et la terminologie du tissage.

Nous avons confronté chaque terme en usage à Fès avec les données fournies avec abondance par Bel et Ricard pour Tlemcen, Joly pour Tétouan et beaucoup plus succinctement par Michaux-Bellaire et Salmon pour el-Qsar el-Kébir, ainsi qu'avec des informations recueillies auprès de tisserands du Nord-Marocain (Taounat, Ẑāia), de Sefrou et d'Azemmour.

Il apparaît de cette comparaison une identité profonde de vocabulaire entre les métiers marocains et algériens. Les quelques différences observées sont minimes et pas plus grandes que celles existant entre les différents métiers de Fès.

Cette similitude du vocabulaire du tissage maghribin, ses particularités communes (mots présentant avec le classique des variations considérables de sens ; termes usités avec des significations inconnues de l'arabe oriental alors qu'ils sont signalés en hispanique avec des sens concordants ou très approchants de ceux qu'ils ont aujourd'hui, et surtout présence de mots romans ou espagnols conservés jusqu'à nos jours), permettent, semble-t-il, d'assigner à l'industrie du tissage en Afrique du Nord une origine andalouse ou, tout au moins, de présumer l'influence de l'Espagne — et par là de l'Europe — sur cette branche de la technique maghribine.

Abréviations : (Bel, T. L. Tl.) : Bel et Ricard, *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913 ; (J., AM, XV) : Joly, Les Industries de Tétouan, in *Archives Marocaines*, T. XV ; (M. B., AM, 1905) : Michaux Bellaire, El Qsar el Kebir, in *Archives Marocaines*, 1905 ; (Dozy) : Supplément aux Dictionnaires arabes ; (W. Marçais, *Tanger*) : *Textes arabes de Tanger* ; (W. Marçais, *Recueil*) : Observations sur le dictionnaire de Beaussier ; (*Hesp.*) : Collection *Hespéris* ; (Br B. Ch.) : Dictionnaire Beaussier, revu par Ben Cheneb, Alger, 1931.

إبرة ج إباري *ibra* pl. *ibāri.* « Navette en roseau échancrée aux deux bouts, pour enrouler le fil servant à la confection des lisses et des peignes ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 166/283) avec *bra*, *lebra*. A Tétouan, *ibra* est « Navette en roseau des passementiers » (J. AM. XV, p. 89).

ابو نداف *bū neddāf.* « Tissu de laine épais pour *žellāba-s* des campagnards ». Le mot désigne à Tlemcen « la laine provenant des moutons abattus et qui sert surtout à la trame des couvertures » (Bel T. L. Tl., p. 14). Ailleurs en Algérie, le mot est ابو نتاب (Br. B. Ch., p. 86), de √ NTF « arracher les poils », d'où le tunisien ابو نتوب « flocons de laine ramassés après la tonte » et « la meilleure espèce de laine » (Dozy, I, p. 6). Il ne faut toutefois pas perdre de vue ندّب « battre la laine avec un arc » (Dozy, II, p. 652).

اذن ج اذنين *udẹn* pl. *udnīn.* 1° « Sabot ou coussinet de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 65). 2° « Coussinet de cuir dans lequel tourne l'axe du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 81). A Tétouan, les bouclettes de cuir servant de coussinet à l'axe du rouet sont dites « *oudina* pl. *at* » (J. AM. XV, p. 88). A El-Qsar, « *ouden* » désignerait le fuseau du rouet (MB. AM., 1905, p. 100), mais il doit s'agir ici d'une confusion de l'auteur. Chez les *ġrābliīn* (fabricants de tamis), le *udẹn* est « un crochet en bois servant à maintenir en arrière les baguettes portant les boucles de leur métier ». 3° « Une des parties du voile *kẹnbūš* chez les soyeux.

انثى دالمديد ج نثاوات *ìnṭā dẹl mdīd*, pl. *ṭnāṷāt.* « Une des extrémités du tendeur (femelle) opposée à l'autre (*dkar* : mâle) ». Le mot انثى s'oppose souvent à ذكر : Dozy (I, p. 40) انثى فى ذكر (agrafe) ; L. Brunot, Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat-Salé, Leroux, 1920, p. 150 : « fémelot où se place un aiguillot ». Br. B. Ch., p. 20 « Mortaise qui reçoit le tenon ».

بارة ج ات *Bāra* pl. *āt*. 1° « Bande ou rayure de soie, de chaîne ou de trame, dans les pièces tissées par les *ḥarrāra* ». 2° « Dans certains peignes des *ḥarrāra* : « groupe de dents de roseau pour le passage des fils de soie, séparés les uns des autres par des groupes de dents de fer pour le passage des fils d'or ». Chez les nattiers de Salé, *bāra* (espagnol *vara*) est un bâton servant de mesure (*Hesp.*, 1925, p. 120). Dozy (I, p. 48) cite l'hispanique بَارَة « Verge que portent les gens de justice ».

بتّة ج بتات *bętta* pl. *bṭāṭ*. « Chacun des paquets en lesquels est divisée la chaîne pour son montage sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95 284). Le dialecte connaît *bęṭṭa* « pelote de galon de cordonnet », du clas. √ *BTT* (couper).

بتّت - تبتيت *bęttęt*, action : *tębṭīṭ*. « Diviser les fils de chaîne en *bṭāṭ* ». d° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95). Dénominatif du précédent.

غرصان التبتيت *ġorṣān ęt-tębṭīṭ*, chez les soyeux « bande d'étoffe pourvue de cordons auxquels on attache les *bṭāṭ* de chaîne pour monter celle-ci sur l'ensoupleau ».

بحر ج بحور *bḥar*, pl. *bḥūr*. « Rayure de coton dans les *ḥāik-s* de coton et soie ». A Tlemcen, le mot désigne une rayure composée des couvertures (Bel, T. L. Tl., p. 132) : en architecture, c'est un « bandeau épigraphique au-dessus d'un arc ». Cf. Dozy, I, p. 53.

بخّ يبخّ *bęḫḫ*, *ibǫḫḫ*. « Asperger d'eau l'étoffe tissée ». Cf. Br. B. Ch., p. 33 ; Dozy, I, p. 54. C'est le classique « asperger ».

بريبرة ج برابر *brībra* pl. *brābęr*. « Dévidoir des passementiers » (celui plus grand des tisserands se nomme *bęrnos*). A Tlemcen, le mot (pl. *brābęr* et *āt*) désigne le dévidoir à laine ou à soie (Bel, T. L. Tl., p. 79, 285), et à Tétouan, un dévidoir à soie différent de forme de celui de Fès (J. AM. XV, p. 86). Lerchundi (Voc. esp. arabigo, p. 282) a *plîbra*. L'hispanique connaissait بَلِيبْرَة du bas-latin *alibrum* (Dozy, I, p. 108).

برتول ج براتل *bęrṭūl* pl. *brāṭęl*. « Les gros fils de chaîne de lisière ». Tlemcen connaît ce sens pour *bersûl* pl. *brâsel* et *brâsil* auquel Bel (T.L. Tl., p. 82, 285) assigne une origine peut-être berbère.

برتولية *bęrṭūliįa* (*žęllāba*) : « *žęllāba* à chaîne et trame de laine assez fine ».

برسن *bęrsan*. « Le gros fil de bordure du tissu constitué par le *bęrṭūl* ». Le mot semble être une variante du précédent.

بركةُ محمّد *bārākatu Moḥămmęd*. « Genre d'armure du tissu, réalisée avec les métiers à pédales multiples ». On notera la présence de la déclinaison classique.

برلّة ج ات *bręlla* pl. *āt*. 1° « Dans le grand métier, les deux roseaux accolés à l'ensouple et dans lesquels sont engagées les boucles terminales de la chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 286) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 104). 2° « Dans le métier de *bū-nęddāj*, roseau attaché à l'ensouple et à l'ensoupleau et retenant l'extrémité de la chaîne ». Le mot a, à Mazouna et à Nedroma, (plur. *bráwel*) le sens de « roseau de lame de remisse » (Bel, T. L. Tl., p. 68, 286). Vient-il du castillan *varilla* (baguette) comme le propose Bel (*op. c.*, p. 286) ? Simonet (Glosario, p. 38) assigne à برلّة dans son autre sens « d'écrou », la même origine romane que بريّنة « vrille » (W. Marçais, Recueil, p. 415).

بَرّم *bęrręm.* « Retordre le fil de chaîne ou de trame à l'aide du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, *op. c.*, p. 286). Du dialectal *bęrręm* « tourner, rouler ».

مبرّم *mbęrręm.* « Retordu (fil) ».

برنس ج برانس *bęrnos*, pl. *brānęs.* « Dévidoir à fil de trame, plus grand que la *brībra* ». Le mot tire-t-il son nom de بُرْنُس en son sens ancien de « haut couvre-chef », par analogie de forme ?

برقال *bęrgāl.* « Gros fil de trame de laine roussâtre, utilisé surtout pour la fabrication des couvertures ». Même sens à Tlemcen (Bel, *op. c.*, p. 29).

بزّ *bęzz.* « Petite pièce de fer fixée à la base de l'axe de l'ourdissoir et lui servant de pivot ». Le mot est connu à Rabat (*boz*), Salé (*bozz*), el-Qsar (*buz*), pour désigner la fusée de fer de l'arbre du tambour de la noria. (G. S. Colin, La noria marocaine, *Hesp.*, 1932, p. 36).

بزيوي et بزيوية ج ات *bzīui* et *bzīuiia*, pl. *āt.* « Raie de soie dans la décoration du *ḥāik* ». Vraisemblablement, adj. relatif de la ville de Bzū réputée pour la finesse de ses étoffes. Dans les mots terminés par *cū*, l'adj. relatif se forme en *c iui* ; (cf. *Sefru/sefrīui*). Le mot désigne encore un *ḥāik* de laine très fin fabriqué à Bzū.

بطّانية ج بطاطن *bāṭṭāniia* pl. *bṭāṭęn.* « Couverture de laine blanche à rayures de couleur, généralement rouges ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 112). A Tlemcen, le mot désigne une « couverture décorée sur fond rouge » (Bel, T. L. Tl., p. 120, 288) et en Tunisie (بطّانية), une « couverture bariolée en laine » (Dozy, I., p. 98). Le mot serait d'origine romane (W. Marçais, Recueil, p. 416 ; Simonet, Glosario, p. 40).

بطاطنية *bṭāṭniia.* « Tisserands de couvertures ». Nom d'artisan de forme $C^1 C^2 \bar{a} C^3 C^3 i$.

بكّارة ج بكاكر *bokkāra*, pl. *bkākęr.* 1° « Pièce de bois supportant les poulies du remisse ». 2° « Poulie montée sur l'axe du rouet, syn. *fęlka* ». A Tétouan, *bokkāra* est « poulie » (J. AM. XV, p. 109) ; d° en Algérie بكّارة ج ات « poulie de tisserand (Br. B. Ch., p. 69) et en hispanique (Dozy, I, p. 106 avec le pl. بكاكير). Le mot représente le classique بَكَرة ج بَكَرات « poulie, roue ».

بلدي *bęldi.* « De fabrication locale (fil) ». Dial. « du pays ».

بلّار *bęllār.* 1° « Série de diverses rayures de couleur à l'extrémité du *kęnbūš* ». 2° « Nom d'une rayure à l'extrémité de la *sebniia* ». Du dial. *bęllār*, *bęnnār* « cristal ».

بونية *būniia.* « Tissu de laine épais pour *ǧęllāba-s* de campagnards » (syn. *bū nęddāf*).

بيت ج بيوت *bīt* pl. *biiūt.* « Division de 40 dents du peigne ou de 40 boucles du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167, 289). Chez les *ġrāblīīn* de Fès : « Division du *męnsęǧ* comprenant chacune un certain nombre de crins de chaîne ». Chez les nattiers de Fès : « Espace vide entre les rangées de corde de chaîne des nattes ». De *bīt* « chambre » au sens secondaire de « case, compartiment d'une chose » (Br. B. Ch., p. 92 ; Dozy, I, p. 131).

بيعة ج ات *bīʿa* pl. *āt.* « Un certain nombre de pièces fabriquées offertes à la vente ». L'unité de vente des *kęnbūš*, par ex. au *Sūq*, est de quatre pièces. Joly, pour Tétouan, écrit, sans doute par erreur بيّاعة (J. AM. XV, p. 113). C'est le nom d'unité de بيع *bīʿ* « une vente ».

تحتي *ṭaḥti* (dans *męṭua ṭaḥti*) « inférieur (ensouplean) ». Le mot, dans le dialecte, signifie « rez-de-chaussée ». Inférieur est plutôt *ṭaḥṭāni*.

تسّار ج تساتر *ṭeṣṭār*, pl. *ṭsāṭer*. « Nom de nombreuses chevilles : 1° « Axe de poulie » ; 2° « Petit coin introduit entre le fuseau du rouet et la canette pour coincer celle-ci ». 3° « Nœud de ficelle du tendeur des tisserands de *bū neddāf* et servant de cheville. » 4° « Barres transversales de la bobine *išba* ». 5° « Chevilles du râteau d'ourdissage ». 6° « Cheville de l'ensouple pour tenir les baguettes *brella* ». Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 91, 310) connaît ce dernier sens. Ces chevilles d'ensouple sont dites à Tétouan *dsitra* pl. *dsâter* (J. AM. XV, p. 105). L'hisp. avait دستر « cheville de bois » (Dozy, I, p. 411).

تشيعة *tšīʿa*. « Couleur rouge orange ».

ثقبة ثقب et ثقابي *ṭoqba* pl. *ṭqab* et *ṭqābi*. « Nom de nombreux évidements ou trous des différents métiers ».

ثقّالة ج ثقاقل *ṭeqqāla* pl. *ṭqāqel*. « Contrepoids de la bobine *išba* sur laquelle est enroulé le fil de lisière ». A Tlemcen, *ṭqol* est « poids pour stabiliser le rouet ». A Tétouan, *teqqāl* pl. *tqāqel* est « poids accroché à la baguette d'envergeure » (ap. Bel. *op. c.*, p. 291). Dozy connaît ثقّالة ثقّال (contrepoids) (I., p. 161).

جبد 1° *žbęd ed dârba* ou *ęd-dęff*. « Tasser la trame avec le battant ». 2° *žbęd ęd-drāž* : « Faire avancer la traverse *mṭiụa* du battant, dans le métier des soyeux ».

جبد *žębd*. « Pièce de bois à laquelle sont attachées les cordes manœuvrant les lames chargées de fil d'or, chez les soyeux ». De *žbęd* (tirer), cette pièce étant munie de cordes que l'on manœuvre en les tirant.

مجر ج مجرة *mžaṛ* pl. *mžūṛa*. « Boite en bois dans laquelle le tisserand place les canettes de rechange, le petit outillage (racloir, ciseaux, etc.) ». Cf., sur ce mot de la racine جر, W. Marçais, Tanger, p. 463.

جربيّة *žęrbiụa*. « Fil de trame en laine fine et blanche à boulettes, de fabrication fassie ». Ethnique de l'Ile de Jerba, réputée pour la finesse de ses tissus (cf. Dozy, I, p. 180). En Algérie, جربي est un « gros fil de laine pour trame » (Br. B. Ch., p. 136) et une « couverture à rayures blanches à boulettes » (Bel. T. L. Tl., p. 123).

جرد , جرّد *žręd* et *žęrręd*. « Racler le tissu avec le râcloir *ręšqa* pour le rendre uni ». Du clas. جرّد « peler, racler ».

جريدة ج جرائد *žrida* pl. *žrāid*. « Baguettes de roseau enserrant les dents du peigne et logées dans les évidements du battant ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 165). Du clas. جريد (branche de palmier dépouillée de ses feuilles) au sens secondaire de « bâton » (Dozy, I, p. 184).

جعبة ج جعب *žaʿba* pl. *žʿab*. « Canette de la navette, faite d'un roseau de 10 cm. de long sur lequel est bobiné le fil de trame ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 73, 292). A Tétouan, *žaʿba* pl. *āt* est une petite bobine à coton en roseau (J. M. XV, p. III). Du dialectal *žaʿba* « tuyau, tube ».

جفت ج جفوتة *žęft* pl. *žfūṭa*. « Pince pour couper les barbes du tissu ». جفت (du persan جفته) était le nom d'un instrument de chirurgie, et aussi de jardinage (Dozy, I, p. 200). Br. B. Ch. p. 148 connaît d'autre part pour le mot, le sens de « presselle de ciseleur juif ».

جلّابة ج جلالب *žęllāba* pl. *žlāleb*. « Vêtement de dessus à capuchon ». Cf. sur l'origine de ce mot, Dozy, I, p. 204 et W. Marçais, Tanger, p. 251, qui connaît pour cette ville *žęilāb* ; Tétouan (J. AM. XV, p. 112) et Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 110, 292) ont *žellāba*. Le Sud-Marocain dit *žęllābiụa*.

جلاليبيّة *žlālbiụa*. « Fabricants de tissus pour *žęllāba-s* ». Nom d'artisan de forme C^1, C^2, *ā* C^3 C^4 *i*.

جلدة *žęlda.* « Manchon en cuir unissant les deux parties du tendeur ». Naturellement de *žęld* (cuir) avec addition de ة du nom d'unité.

جمع اليدين على الدخسة *žmaʿ lidīn ʿalā d-dohsa.* « Tasser fortement la duite ». Cf. s. *dohsa.*

جناح *žnāḥ.* « Partie du voile *kęnbūš*; raie blanche entre des rayures de couleur ». Ainsi nommée, sans doute, car elle forme le pan de ce voile. Cf. Bel, T. L. Tl., p. 293, *gnâḥ* « pan du burnos »; Dozy, I, p. 223, جناح « volant, voile ».

جائزة ج جوائز *gāiza* pl. *guāiz.* « Barre de bois de l'instrument à confectionner les peignes à tisser ». C'est, chez les *grābliin* « les deux montants verticaux du métier ». Le dial. a le sens bien connu « solive ».

حبّة *ḥabba.* « Laine à boulettes » (cf. *mḥarbęl*).

تحبيل *taḥbīl.* « Fil attaché au bout du fil de bordure, pour le tendre, quand celui de la bobine *išba* est épuisé ». C'est le n. d'act. de حبّل dénominatif de *ḥbęl* (corde) Le verbe, en Algérie, a le sens d' « assurer une tente avec des cordes ». (Br. B. Ch., p. 117).

حريرة *ḥārīra.* « Colle de pâte faite de pain détrempé dans l'eau servant à encoller les fils de chaîne ». Le mot désigne, dans le dialecte, la « soupe traditionnelle de Ramadan » et, chez les maçons, « le lait de chaux ».

حرّار ج ة *ḥarrār,* pl. *a.* 1° « Tisserands en soie ». 2° « Dévideurs de soie, marchands de soie au sūq. » Le mot était hispanique dans le premier sens (Dozy, I. p. 264). On comparera قزّاز : « marchand de soie » > « tisserand » (Dozy, II, p. 342).

محربلة محربل *mḥarbˇla* et *mḥarbęl* « Fil et tissu de laine ou de coton à boulettes » (syn. *ḥabba*); même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 294). L'hispanique connaissait مربول (bord, repli, ourlet) (Dozy, II, p. 753) qui offre peut-être un rapport avec le mot ?

حزام ج حزم *ḥzām* pl. *ḥzūm.* « Longue ceinture de soie ». C'est le nom très classique des ceintures, sous-ventrières.

حزايميّة *ḥzāimiia.* « Fabricants spécialistes de ceintures ». Nom d'artisan de forme C^1 C^2 $\bar{a}$ C^3 C^4 $\bar{i}$.

حاشية ج حواشي *ḥāšia* pl. *ḥāuāši.* « 1° Lisière du tissu ». 2° « Fils de chaîne servant à la confectionner ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 88).

حكّ ج حكاك *ḥokk* pl. *ḥkāk.* « Pièce de bois évidée, montée sur une semelle, et dans laquelle on enfonce le support des lames à tailler les dents du peigne du tisserand ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 162, 295). Le mot, comme le suppose Bel, est-il mis pour حقّ (boite, pot) ?

حكّ *ḥokk.* « Bague de bois à l'extrémité de la traverse *mṭiua* et reposant sur la crémaillère horizontale *drāž* ». L'étymologie est sans doute la même que celle du mot précédent.

حكّ *iḥokk.* « Frotter le tissu avec une carde ». L'opération porte à Tlemcen le même nom (Bel, T. L. Tl., p. 295).

حلّاب *ḥāllāb.* « Récipient tronconique contenant la substance pour encoller les tissus de soie ». Comme tous les noms de récipients, le mot désigne, suivant les dialectes, des contenants d'usage et de forme très divers. Cf. pour le sens du mot à Rabat, L. Brunot, *Noms de récipients à Rabat, Hesp.,* 1921, p 118.

حلو *ḥlu.* « (Fin) fil ou tissu ». Les *dęrrāza dęl-ḥlu* sont ceux qui fabriquent les fines étoffes

de laine ou de coton. A Tlemcen, *ḫlû* est « mince (fil de laine). » En hispanique, حلّالة désignait la finesse d'une étoffe (Dozy, I, p. 318).

حمر *ḥmār*. « Bâti en bois muni de barres de bois creuses dans lesquelles on enfonce la tige de fer *mogzel* sur laquelle tournent les bobines des dévideurs de soie. »

حمّار *ḥămmār*. « Fil tendu le long des roseaux des lames et auquel sont nouées les boucles *nīra* ».

Les deux mots ont le sens général de « support » : Br. B. Ch., p. 237. حمار (chevalet de violon) ; p. 238 حمّارة (chevalet, trépied, toute machine pour suspendre, élever un fardeau). Au Maroc, chez les ruraux, *ḥămmār* désigne la poutre faîtière de la tente et le trépied pour suspendre l'outre à beurre (en ce sens, clas. حمائر ج حمراء).

حمّوصي *ḥâmmōṣi*. « Couleur rouge crème », du dial. *ḥămmōṣ* « pois chiches ».

حنطة ج حناطي *ḥanṭa* pl. *ḥnāṭı*. « Corporation ». Cf. sur ce mot, W. Marçais, Tanger, p. 270.

حانوت ج حوانت *ḥānūt* pl. *ḥăuānet*. « Chambre logeant l'extrémité des pédales du métier de *bū neddāf* ». Naturellement, dial. « boutique ». On comparera pour la sémantique *bīt* (chambre) > foyer du four. (Br. B. Ch., p. 92).

حائك ج حيّاك *ḥāik* pl. *ḥāiiāk*. « Pièce de laine ou de coton dont se drapent les femmes ». A Tétouan comme à Fès, le mot désigne exclusivement le vêtement de femmes (J. AM. XV, p. 112), alors qu'à Tlemcen, comme dans certaines régions du Maroc, il s'applique au vêtement d'homme et de femme. (Bel, T. L. Tl., p. 109, 296).

Par une évolution remarquable de sens, حائك ج حاكة signifie en clas. tisserand. Ce sens, qui était hispanique (Dozy, I, p. 339), s'est conservé à Blida et dans les environs de Tlemcen sous la forme *ḥawki* (Bel, op. c., p. 297).

خابوري *ḫābūri*. « Couleur jaune vif foncé ». Peut-être relatif de clas. خابور (au Maroc = genêt doré). Dozy, I, p. 349, connaît pour ce mot le sens de « espèce de sureau ».

خاتم *ḫātem*. « Sorte d'armure du tissu, en étoile » (sceau de Salomon). Le Nord-Marocain connaît *mḫautem*.

خدّ, خدّين ج خدود *ḫedd*, d. *ḫeddīn*, pl. *ḫdūd*. « Chacune des quatre faces de l'ensoupleau ». Le mot est employé surtout dans l'expression *kesser ḫedd* (cf. sub *kesser*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 104). C'est naturellement le dialectal « joue », d'où « face d'une solive » (Dozy, I, p. 352.)

خديم *ḫdīm*. « Traverse mobile posée sur le bâti supérieur du métier et supportant les cordes de suspension du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 298) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 101). Dans le métier des tisserands de *bū neddāf*, une deuxième traverse (pl. *ḫedmānāt*) supporte le battant.

خريب *ḫrīb*. « Etoffe brochée d'or et de soie ». Quel rapport le mot offre-t-il avec تخريب « découpure, sculpture à jour » de Br. B. Ch., p. 272 ?

خريجة ج ات *ḫōrīža* pl. *āt*. « Trou de la navette par lequel sort le fil de trame ». Le dial. connaît *ḫorrāža* (porte de sortie.)

خرصة ج خرص *ḫorṣa* pl. *ḫraṣ*. « Crochet reliant entre elles les deux parties du tendeur ». Cf. sur ce mot clas. et dial. du sens général de « boucle, anneau », W. Marçais, Tanger, p. 278.

خريصة ج ات *ḫorīṣa* pl. *āt*. 1° « Maillon en fer de la lisse du métier de *bū neddāf* ». 2° « Trou de sortie du fil dans la navette de ce métier ». Le mot est le diminutif du précédent.

خزي *ḥezzi.* « Couleur verte », de *ḥezz* (mousse verte).

خشبة *ḥeš̌ba dęr-rūḥ* et *dęš-šbęrqa.* « Traverse réunissant deux des montants de l'ourdissoire et portant des chevilles au moyen desquelles on pratique le croisement *rūḥ.* »

اخضر *ḥḍar.* « De couleur vert-clair ».

مخطاف ج مخاطف *moḥṭāf* pl. *mḥāṭef.* 1° « Crochets assujetissant les roseaux *žrīda* lors de la confection du peigne *šęfra* ». 2° « Crochet assemblant les deux parties du tendeur *mdīd* ». Cette prononciation, pour clas. مخطف était déjà hispanique. (Dozy, I, p. 384).

خلابة *ḥęllāba.* « Bâton servant à verrouiller l'ensoupleau du métier de *bū nęddāf* ». Le mot offre-t-il un rapport avec خلبة « corde en palmier-nain) (Dozy, I, p. 389) ou avec مخلب « serre, griffe, croc » ?

خملة *ḥamla.* « Poils et duvets revêtant les étoffes de laine lors du tissage. On les fait disparaître en les frottant avec une carde ». Le sens est très clas. : خمل (poils du tapis) ; خميلة (tissu à poils).

خنزيرة ج ات *ḥenzīra* pl. *āt.* « Moyeu de la roue du rouet *nāʿōra* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 300). Le mot avait en hispanique une signification analogue (Dozy, I, p. 408) « partie de la roue dans laquelle entre l'essieu » ; c'est, en arabe oriental, la « poutre au dessus du puits et autour de laquelle s'enroule la corde de puisage » (*Munǧid*, p. 208).

خيط التخريج *ḥīṭ ęt-tęḥrīž.* « Ficelle utilisée pour fixer la chaîne sur l'ensoupleau du grand métier ».

خيط الروح *ḥīṭ ęr-rūḥ.* « Corde assurant le croisement des fils de chaîne, dans le métier de *bū nęddāf* ».

تخييطة *tḥęįįęṭa.* « Ligature du croisement des fils, lors de l'ourdissage ». N. d'act. de *ḥęįįęṭ* (coudre avec un fil *ḥīṭ*).

مدجة ج مدايج *mdęžža* pl. *mdāiž.* « Echeveau de fil ». Même sens à Tétouan (J.AM. XV, p. 82), à Tlemcen et à Medéa (Bel, T. L. Tl., p. 29, 340). Le mot était déjà hispanique (Alcala, p. 303) et serait l'espagnol *madeja* (Simonet, Glosario, p. 324 ap. Bel, op. c., p. 346). Il ne faut cependant pas perdre de vue le cl. دجاجة « pelote de fil filé » (*Munǧid*, p. 203). Dans le dialecte, *mdęžža* est « collier de perles à plusieurs rangs ». A Tétouan, le mot désigne la « laine filée, bobinée sur un morceau de bois » (J. AM. XV, p. 82).

دخسة et دخطة *doḥsa.* « Duite, fil de trame envoyé par la navette ». Lancer la navette se dit « *seįįęb ęd-doḥsa* », et tasser fortement la duite « *žmaʿ līdīn ʿalā d-doḥsa* » (Bel T. L. Tl. p. 99, 300) donne pour *doḥsa* et *tḥos* le sens de « serrer le fil de trame avec le battant ». Le clas. connaît دخاس « serré, à mailles rapprochées (tissu) » et دخيس « chair, pulpe ». On comparera ce dernier sens avec celui de cl. طعمة « nourriture » devenu en maghrébin « trame ». Chez les soyeux, on entend *doḥṭa.*

دخل *idḥol,* act *dḥūl.* « Remettre les fils de chaîne dans les boucles du remisse ». On remarquera l'emploi de la 1re forme du verbe là où on attendrait la 2e.

دروج *drūž.* 1° « Encoches de la barre de bois *męftęl* dans lesquelles s'engagent les boucles de l'échelette pour verrouiller l'ensouple ». 2° « Encoches pratiquées sur les montants de suspension du battant du métier des *ḥarrāra.*

دراج *drāž.* 1° « Encoches horizontales le long des deux traverses supérieures du bâti du métier des *ḥārrāra* et dans lesquelles se loge la traverse *mlīʿa* du battant ». 2° Sorte d'armure

du tissu (en zig-zag) ». 3° : *drāž ʿabdẹllāụi* « sorte d'armure du tissu ». 4° : *drāž menšār* « sorte d'armure du tissu ».

Alors que *dṛūz* est le pl. dial. de *darža*, *drāž* est le représentant du plur. clas. درج de درجة (degré, gradin). درج pl. أدراج était hispanique (Dozy, I, p. 431).

دردوش *dẹrdūš*. « Pièce de bois cylindrique, à l'extrémité de l'ensoupleau du métier de *bū nẹddāf* et servant au verrouillage de celui-ci ». (Mot d'origine inconnue).

دراز *drāz* pl. *āt* « Atelier de tisserand ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. I. Tl., p. 61) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 97).

درّاز ج درّازة *dẹrrāz* pl. *dẹrrāza*. « Tisserand ». Même sens à Tétouan et à Tlemcen, toutefois, dans ces villes, le plur. est en *in*. (Bel, T. L. Tl., p. 61 ; J. AM. XV, p. 97).

L'arabe oriental connaît درز « coudre une étoffe » et أولاد درزة « tailleurs et aussi tisserands », d'où peut venir *drāz*. Le mot toutefois, comme le propose W. Marçais (Tanger, p. 296), semble être plutôt une variante ou (Fagnan, Addition aux dictionnaires arabes, p. 53), une autre transcription du persan طراز, passé en arabe avec le sens de « manufacture de tissus de soie (en Orient et en Espagne), et aussi de métier et de machine ». (Cf. Dozy, II, p. 35). Cette hypothèse est confirmée par le texte cité par Bel (op. c., p. 52) où l'on parle d'un طراز où l'on pratique la حياكة (profession de tisserand). La Zahrat el-As, énumérant les industries de Fès, indique 3094 اطرزة : il s'agit évidemment d'ateliers de tisserands. En Algérie, طراز serait, concurremment avec درّاز « tisserand en laine » (Fagnan, op. c., p. 103). En Tunisie, طارزي est « tailleur » (Br. B. Ch. p. 394, 603) (à Tunis تارزي du turc درزي (W. Marçais, Recueil, p. 453) Actuellement, à Fès, طرز (*ṭrẹz*) est « broder » ; *dẹrrāz* y est le seul mot pour désigner le « tisserand ». Les clas. نساج, حائك et sa variante حركي connue en Algérie y sont inusités ; toutefois tisserand en soie est *ḥarrār*, pas *dẹrrāz*.

تدعيم *tẹdʿīm*. « Pièce de bois étayant le métier de *bū nẹddāf* ».

دعّام *daʿʿām*. « Pièce de bois étayant le métier des *ḥarrāra* ». Du clas. et dial. دعم « étayer ».

دفّ ج دفوفة *dẹff*, pl. *dfūfa*. « Battant du métier à tisser ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 70, 301) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 106), ainsi que, indique W. Marçais (Tanger, p. 299), dans la plupart des parlers algériens, en maltais et dans les parlers orientaux. Le mot vient évidemment de cl. دفّ « planche de bois, battant de porte », dial. *dẹffa* pl. *dfūf* » On comparera pour la sémantique, le français « battant : de porte, de métier ».

مدفونة *mẹdfūna*. « Pièce de soie dont la chaîne est faite de fil de deux teintes ». Dozy (I, p. 450), connaît حرير مدفون « Damas, tissu, tantôt on voit les couleurs, tantôt on ne les voit pas. »

دكّ *dokk, idokk*. « Tasser la trame avec le battant ».

دمجة ج دموج *damža* pl. *āt* et *dmūž*. « Rayures de couleur du voile *kẹnbūš* ». Le clas. connaît دمج « cheveux tressés », دموج « choses emboîtées les unes dans les autres ».

دنيا جات *donīā žāt*. « Etoffe brochée d'or et de soie ».

دوّر *douụẹr*. « Garnir les canettes de chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 61, 302), du v. dial. « faire tourner », d'où encore à Fès, *douụāṛ* « ouvrier tournant la roue du tour des dinandiers ».

مدور *mdǫuuer.* « Ouvrier qui garnit les canettes de trame ».

ديسة *dīsa* collectif : *dīs.* 1° « Une des baguettes d'envergeure en roseau du métier ». Même sens à Tlemcen pour *dīṣa* pl. *āt* (Bel, T. L. Tl., p. 85, 302), à Tétouan, *dīsa* (J.M. XV, p. 105) et à el-Qsar (*tisa*) (MB. AM., 1905, p. 104). 2° « Les tiges de jonc supportant les bobines d'ourdissage dans le casier ». Le mot désigne encore à Tétouan, le « roseau vertical suspendant le battant » (J. AM. XV, p. 107). A Tétouan et à Tanger, le mot pour « jonc » est *dīs* (W. Marçais, Tanger, p. 359, s. *ṣmår*). Chez les nattiers de Fès, *dīs* est un jonc de mauvaise qualité, seul le *ṣmår* est utilisé pour les nattes. En hispanique, le *dīs* était une espèce de jonc (Dozy, I, p. 481), alors qu'en Algérie, le mot désigne une plante très différente : « roseau d'Afrique » (Br. B. Ch., p. 360).

ذراع *drāʿ* pl. *drūʿ*. 1° « Coudée, actuellement 50 cm. ». Avec les pl. *drūʿ* et *dĕrʿān* : 2° « Barres horizontales du rouet ». 3° « Montants du dévidoir *bęrnos* ». 4° « Bras *škundīl* du métier ». 5° « Montants de l'ourdissoir ». Du clas. et dial. ذراع « bras ».

ذكر ج ذكور *dkar dęl mdīd* pl. *dkūr.* « Une des extrémités du tendeur *mdīd* ». (Cf. sub. *unṭa*).

راس *rās.* « Pièce de bois dans laquelle sont fichées les deux lames servant à tailler les brins de roseau du peigne *šęfra* ». Naturellement dial. « tête, extrémité de toute chose ».

رتعة *retʿa.* 1° « Traverse de bois reliant les pieds arrière du métier » Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 69). 2° « Corde inférieure de la pédale attachée à la traverse ci-dessus ». 3° « Dans le métier des soyeux, le mot désigne encore une courte barre de bois à laquelle sont attachées les dites cordes. A Tétouan, *retaʿa* est « pièce de bois reliant les pieds du banc » (J. AM. XV, p. 106). Dozy, I, p. 508) connaît رتعة « entraves ». Il semble que, primitivement, les montants étaient reliés entre eux par des cordes. Ces dernières ayant été remplacées par des pièces de bois, celles-ci ont conservé le nom de ces cordes (cf. par analogie, عروسة شكال, etc.).

رجل ج رجلين *ržęl* pl. *ręžlīn.* 1° « Axe vertical de la bobine *bęrnos* ». Même sens à Tétouan (J. AM XV, p. 83). 2° « Pieds, montants verticaux du métier, avec le plur. *ržūla* chez les tisserands de *bû nęddāf* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 305) et à Tétouan (avec le plur. *ržūl*) (J. AM. XV, p. 102). Du dialectal *ržęl* « en général, tout montant vertical, pilastre » (Dozy, I, p. 514).

رحى ج رحي *rḥā* pl. *rḥī.* « Grosse poulie suspendue au *ḥdīm* et sur laquelle tournent les cordes de suspension des poulies inférieures du métier des soyeux ». Ainsi nommées par analogie de forme avec la meule. L. Brunot (op. c., p. 46) connait pour le mot le sens de « tambour de treuil ».

رداد ج ة *rędḍād* pl. *a.* « Aide-tisserand qui renvoie la navette ». Même sens à Tlemcen avec le plur. *īn* (Bel, T. L. Tl., p. 61, 305) du dial. et clas. ردّ « rendre, renvoyer ». Cf. Dozy, I, p. 521) ردادة « la femme qui chante les répons quand la pleureuse se tait ».

رزمة ج رزمي *ręzma* pl. *ṛzāmi.* « Paquet de plusieurs écheveaux de fil ».

رسّة ج ات *ręssa* pl. *āt.* « Une certaine quantité d'écheveaux de fil ». Cf. Br. B. Ch., p. 399 sub رصّة « pile d'écus, de mouchoirs », du verbe رصّ « arranger par couches » (Dozy, I, p. 532)

رسن ج رسونة *rsęn* pl. *rsūna.* « Les deux cordes de suspension du battant ». Même sens à Tlemcen, avec le pl. *rṣūn* (Bel, T. L. Tl., p. 70, 305). Vient évidemment du dial. *rsęn* (bride, licol).

رشق act. ترشيق *ręššęq*, act. *tęršīq.* « Etendre l'apprêt sur les tissus de soie à l'aide d'un racloir *ręšqa* ». Dénominatif de ce dernier mot.

رشقة ج رشاقي *ręšqa* p. *ršāqi.* 1° « Racloir en fer pour faire disparaître les aspérités du tissu ». 2° Racloir en fer pour etendre l apprêt sur les tissus de soie ». 3° Brin de roseau refendu

servant à suspendre les tiges de roseau lors de la confection des lames de remisse ». 4° « Pièce de soie à mailles très serrées ».

Les deux premiers sens ne sont sans doute que secondaires du troisième « morceau de roseau fendu », d'où, à Tanger, *rᵉššǫq* « fendre un roseau » (W. Marçais, Tanger, p. 456), d° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl. p. 162). Selon W. Marçais, رشقة serait lui-même une variante de لشقة (de l'italien *lisca* ou de l'espagnol *lasqa*) que l'on retrouve sous la forme لشقة لقشة en Algérie, en Tunisie et à Tlemcen avec les sens « d'éclat de bois, fragment de roseau ».

مرشوق *męršūq* « Ouvert sur le côté (coussinet de l'ensouple). De رشق (fendre).

مرشوقة *męršūqa*. « Pièce d'étoffe tissée de laine et de soie ».

رطب *ṛṭab, iṛṭab*. « Ne pas tendre trop les fils lors du montage de la chaîne ». Du dial. « être doux, moelleux ».

ركاب ج ات *rkāb* pl. *āt*. « Corde attachant la pédale au roseau suspendu sous la lame du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel. T. L. Tl., p. 69, 307). Chez les cordonniers de Fès, *rkāb* est une « lanière de cuir servant à maintenir les pièces pendant la confection » (*Hesp.*, 1936, XXIII, p. 21). Le dialecte connait *rkāb* au sens « d'étrier ».

مرمة ج مرايم *mṛǫmma* pl. *mṛāim*. 1° Nom général des métiers à tisser à basse-lisse. Il en est de même à Tlemcen, Tétouan, El-Qṣar, Sefrou, Azemmour. Le mot désigne encore à Fès : 2° « Le métier vertical des fabricants de tamis (*ġrābliīn*) ». 3° « Le métier à broder les babouches ». 4° « Le métier des brodeuses ». 5° « Le métier des nattiers ». C'est encore à Tétouan et à Tlemcen, le métier des passementiers aux cartons (J. AM. XV, p. 84 ; Bel. T. L. Tl., p. 225).

Ce mot important, inconnu des lexicographes classiques, semble ancien. Ibn Baṭūṭa (14ᵉ s.) parlant d'un *ḥāik* (tisserand) l'emploie (Riḥla, Le Caire, 1322, II, p. 92). Il a remplacé partout au Maghrib les termes classiques signifiant métier à tisser. Peut-on le rattacher à la *RMM* classique d'où dérive رمة : « corde usée », puis « corde, câble » (Dozy, I, 557). Le bâti du métier aurait été en cordes remplacées par la suite par des pièces de bois ?

رمادي *rmādi*. « Couleur gris foncé », de *rmād* « cendre ».

روح *rūḥ*. « Croisement des fils de chaîne lors de l'ourdissage et sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 85, 308). Le mot est employé avec la même signification dans le métier vertical à haute lisse ». Du dial. *rūḥ* « âme d'une chose » car les fils s'entrecroisent intimement.

خيط الروح *ḫiṭ ęr-rūḥ*. « Corde attachée à la baguette *bręlla* pour réaliser le croisement de la chaîne dans le métier de *bū nęddāf* ».

شبرقة دالروح *ṣbęrqa der-rūḥ*. « Grosse cheville de l'ourdissoir pour réaliser le croisement des fils. »

اوتاد الروح *utād ęr-rūḥ*. Même sens que le précédent.

رومي *rūmi*. « D'importation (fil) ».

رومية *rūmiịa*. « Foulard de tête d'importation ». Ce qualificatif s'emploie pour désigner des objets d'importation ou des produits de fabrication indigène non traditionnelle destinés aux acheteurs européens.

ريشة ج رياش *riša* pl. *riāš*. 1° « Rayon de la roue du rouet ». 2° « Croisillon de l'ourdissoir ». Le premier sens est connu à Tlemcen (Bel. T. L. Tl., p. 81 et 308). Le mot (littéralement « plume ») était déjà hispanique dans ce sens (Dozy, I, p. 575).

زبطي *zobṭi*. « Couleur rose clair ». Du dial. *zobṭa* « nudité » ; littéralement : couleur chair ».

زبل *zbęl*. « Barbes du tissu ». Litt. « ordures ».

زرد *zord.* « Rangée de maillons métalliques des lisses dans le métier de *bū nęddāf* ». Dozy (I, 585) connaît زردة ج زرد « maille, anneau de chaîne », du clas. زرد « cotte de mailles ».

زردخان *zord˘hān.* 1° « *Zord˘hān horr* : tissu de soie uni et très serré, servant à la confection d'objets brodés d'or ; ceintures de femmes, babouches, etc. ». Par analogie, 2° « serge de coton d'importation dite aussi *ṭālīān* ». Chez Dozy (I, p. 585), c'est une « sorte de taffetas de soie fine ». Selon Bel (T. L. Tl., p. 54), c'est en Oranie un tissu orné ».

زرادخية *zrādhīia.* « Tisserands fabriquant le tissu *zord˘hān.* »

أزرق *zręq.* « Couleur bleue ».

زريرق *zrīręq.* « Couleur violette », du nom d'une fleur appelée *zrīrqa.* En Algérie زريرق est « bleuâtre » (Br. B. Ch., p. 431).

زطم على *zṭom ʿalā.* « Actionner avec le pied la pédale du métier » (syn. *ʿāṣęr*). Cf. sur ce mot, du clas. صدم, W. Marçais, Tanger, p. 320.

زليج *zęllīž.* « Sorte d'armure du tissu », litt. « mosaïque ».

تزييقة *tzęięqa.* « Raie blanche ou de couleur du foulard *sębniia* ». Le plur. *tzāiq* désigne un « ensemble de raies de couleurs diverses dans les *sębniia-s,* couvertures ».

زواق *zuuāq.* « Partie décorée de la couverture, par opposition au centre (*kęrš*) laissé en blanc ». Du dial. *zouuęq* « peindre, peinturlurer ».

زيّت *zęiięt.* « Huiler les dents du peigne pour faciliter le passage des fils de chaîne ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74).

زيتي *zītī.* « Couleur vert foncé ». De *zīt* « huile ».

زيقة *zaigga.* « Couleur gris clair ». L'origine du mot est inconnue.

سبنية *sębniia* pl. *sbāni.* « Foulard de tête en soie, à rayures de couleur ». Cf. sur d'autres pièces d'habillement de ce nom, Dozy, I, p. 630.

سبانية *sbāiniia.* « Tisserands fabriquant les foulards de soie ».

مسدّسة *msędd˘sa* pl. *āt.* « Les cordes reliant les lames du remisse aux poulies, dans le métier de *bū nęddāf* ». L'hispanique connaissait مسدّ « corde, cordon » (Dozy, I, p. 642). Littéralement « corde à 6 brins ».

سدّى act. تسدية *sędda, isęddi,* n. d'act. *tsędia.* 1° « Ourdir la chaîne sur l'ourdissoir ». syn. *sfaḥ.* Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83, 319). 2° « Garnir la canette de fil de trame en guidant celui-ci de la main pour obtenir un enroulement régulier ». C'est le clas. سدّى « disposer la chaîne d'un tissu ».

سداوة *sdāua.* « Echeveaux de fils retirés de l'ourdissoir et prêts à être montés sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. TL. Tl. p. 91, 312).

سدى *sdā.* « Fils de chaîne du tissu ». A Tlemcen, *sdâ* ; et *sdâua.* L'hispanique connaissait سداوة « chaîne » (Dozy, I, p. 643). Clas. سدى et سداة.

سريجة *sriža* pl. *suārež.* « Grosse bobine carrée employée chez les soyeux, pour dévider la soie ». Même sens à Tétouan pour سريجة ج ات (J. AM. XV, p. 87). Br. B. Ch., p. 463, connaît ساراجة « dévidoir carré pour la soie ». Dozy (I, p. 645) signale en espagnol *azarja* « espèce de tour pour soie écrue » mais ajoute ignorer si un mot arabe s'emploie dans cette acception.

مسرحة *mseṛṛʷḥa.* « *Sebniia* à chaîne d'une seule teinte » (Litt. éclaircie).

سرق *sṛeq.* « Rentrer les fils de chaîne entre les dents du peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 177, 312).

سارق *sāṛeq.* « Lamette de cuivre servant à passer les fils de chaîne dans le peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 312). Vraisemblablement du verbe clas. et dial. « voler, soutirer (peu à peu) ».

مسطرة *msetṛa* pl. *msāteṛ.* 1° « Les deux montants en bois suspendant le battant dans le métier de *bū neddāf* ». 2° « Baguette de bois coinçant l'extrémité de la chaîne sur l'ensoupleau ». Le dial. connaît pour le mot le sens de « règle, étagère ».

سفّ act. سفّة *seff* — act. *seffa.* « Aspirer le bout du fil de trame par succion pour le faire sortir du trou de la navette ». Cf. Dozy, I, p. 656, أسفّ « mettre dans la bouche », سفّة « bouchée ».

سفح *sfaḥ*, act. *sefḥ* et *sfīḥ.* « Ourdir la chaîne sur l'ourdissoir » (syn. *sedda*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83 et 312) et déjà à la fin du xvᵉ siècle (Bel, op. c., p. 52).

سكّري *sokkʷri.* « De couleur vert-bleu clair ». De *sokkār* « sucre ».

سكّين الرباط *sekkīn eṛ-ṛbāṭ.* « Lame de fer servant à tasser les dents de roseau lors de la confection du peigne ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167, 304). A Tétouan, *sekkīn* est un couteau en bois pour serrer les mailles dans le métier aux cartons des passementiers (J. AM. XV., p. 92). C'est, dans le dialecte, un « couteau droit » tel que celui des bouchers.

تسلّح *tselláḥ.* « Sauter de la bobine (fil de trame mal enroulé). »

سلسة *selsa.* « Groupe de dents en fer, pour le passage des fils d'or, dans certains peignes des soyeux ». Le clas. connaît سلس « fil de collier »

سلّوم ج سلالم *sellūm* pl. *slālem.* « Echelette de corde dans les boucles de laquelle on engage l'extrémité du *mefteḷ* verrouillant l'ensouple ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 313) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 104). A Mazouna, le pl. est *slālim* (Bel, op. c., p. 67). Du dial. « échelle, escalier ».

مسمار ج مسامر *mesmāṛ* pl. *msāmeṛ* 1° « Clous fixant la baguette *ferz* dans l'évidement de l'ensoupleau ». 2° « Tige de fer à la base de l'ourdissoir et lui servant de pivot ». Dial. « clou ».

سمني *semni.* « Couleur jaune crème ». De *smen* (beurre).

سنان *snān.* « Les dents à l'extrémité du tendeur » Dial. *senna* pl. *snān* « dent, cheville ». Cf. W. Marçais, p. 337.

سوسدي *sūsdi* « *Ḥāïk* de *sūsdi* « à trame très fine et à rayures de soie et de laine ». A Tlemcen, *ḥāïk sūsti* ou *sūsdi* désigne un vêtement très fin (Bel, op. c. p. 110). Dans le dial. *susdi* est une « étoffe d'importation en soie, très fine et à mailles peu serrées », ainsi que « le tulle dont on fait les fonds de tamis ».

سيف ج سيوف *sīf* pl. *syūf* 1° « *qṣab es-sīf* : roseau presque horizontal au sommet du métier, auquel est suspendu le battant ». A Tlemcen, *sīf* pl. *syûfa* (Bel, T. L. Tl., p. 70, 314), et à Tétouan *qsob sīf* (J. AM. XV, p. 107). 2° « Les deux montants verticaux en bois supportant le battant dans le métier des soyeux » (syn. *īdd*), avec le plur. *siūfa.* Même sens à Tlemcen pour le petit métier et à Blida pour le grand métier (Bel, op. c., p. 72 et 77). Chez les *ḥāblīin* de Fès, le *sīf* est « une longue lame de bois à laquelle on attache le crin de trame pour le glisser entre

les deux nappes de chaîne et qui sert ensuite à le tasser ». Le mot désigne, dans le métier à broder, les deux côtés du cadre percés de trous.

On remarquera dans les métiers, l'abondance de termes signifiant « lame coupante » : *sękkīn*, *šęfra*, *sīf*.

سوفيت *sūfīṭ*. « Etoffe de mauvaise qualité pour *žęllāba-s* ».

سيوانة ج ات *sīuāna*, littéralement « cerf-volant ». « Coussinet supérieur de l'ourdissoir, constitué par une plaque de bois maintenue horizontalement en l'air par des cordes ».

سيب *sęiiẹb ęd-dohsa*. « Lancer la navette entre les deux nappes de chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 99, 314).

تسيبة *tsęiiẹba*. Nom d'act. L'expression *tsęiẹba bętsęiẹba* se dit du « lancement d'une navette d'un fil, suivi du lancement d'une nouvelle navette d'un autre fil ». (Syn. *bęlmfārda*).

شبر ج اشبار *šbęr* pl. *šbār*. « Empan ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 102, 315). Cf. sur ce mot W. Marçais, Tanger, p. 342.

شبرقة ج ات *šbęrqa* pl. *āt*. 1° « Claie en roseau dans les interstices de laquelle passent les fils de chaîne avant d'arriver à l'ourdissoir ». Chez les tisserands de *bū nęddāf*, où la claie est absente, le mot *šbęrqa* désigne la traverse de l'ourdissoir munie de deux grosses chevilles « *ụtād dęš-šbęrqa* ». Chez les autres tisserands, ces deux grosses chevilles de l'ourdissoir sont nommées *šbęrqa dęr rūḥ*. On voit que le sens du mot est assez flottant. Br. B. Ch., p. 510, connaît شبرق « ajonc d'Afrique ». شبرق est chez Dozy, (I, 720) le nom d'une plante. On peut penser que les objets étudiés tirent leur nom de cette plante, matière dont ils ont pu, primitivement, être faits

شبيكة د الروح *šbīka dęr rūḥ*. « Croisement des fils de chaîne entre les deux chevilles de l'ourdissoir ». De شبك « entrelacer », d'où *šbīka* dial. « dentelle ».

اشبي ج اشابي *išba* pl. *išābi*. « Baguette à tiges transversales sur laquelle est bobiné le fil de chaîne de lisière ». Tlemcen connaît une bobine de même forme *šba* pl. *išābi* pour enrouler l'écheveau de laine après filage ». (Bel, T. L. Tl., p. 29) avec le verbe dénominatif *šębba*. Cette dernière bobine se dit à Fès, à el-Qsar et un peu partout au Maroc *šbū*. L'hispanique avait اشبي ج اشابي «dévidoir » et le verbe dénom. شبي « dévider en écheveau la laine qui est sur le fuseau », de l'espagnol *aspa* (Dozy, I, p. 726).

شدق ج شدوقة *šdaq* pl. *šdūqa*. « Chacune des deux traverses horizontales enserrant le peigne du battant ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 70 et 315). Leur nom leur vient-il de clas. شدق « coin de la bouche, joue », par analogie avec deux joues flanquant le peigne ? Chez les meuniers de Fès, le *šdaq* est une « bande de palmier-nain tressée, dressée autour de la meule pour éviter l'éparpillement de la mouture ».

شريط ج شرائط et شرطان *šrīṭ* pl. *šrāiṭ* et *šorṭān*. « Nom de diverses cordes et ficelles reliant ou attachant des parties du métier ». Cf. sur les différents sens de ce mot connu à Tlemcen, W. Marçais (Tanger, p. 343) et sur la fabrication de ces cordes, Joly (AM. XV, p. 120).

شرطة ج ات *šorṭa* pl. *āt* « syn. du précédent ».

شركة ج ات *šęrka* pl. *āt*. « Courroie de transmission du rouet ». L'hispanique avait شركة ج شركات « lanière de cuir ».

شطروان *šṭęruān*. « Tissu à armure croisée ». Tlemcen connaît pour *šâṭorwân* le sens de « point de couture dit point croisé pour décorer les vêtements » (Bel, T. L. Tl., p. 186). Le mot, en Algérie, désigne en général un ornement de tissu ou de poterie, en zigzag (Br. B. Ch., p. 526).

Il revêt, en Grande Kabylie, la forme *šāṭerwâr* et à, Bougie, celle de *šâṭerwâl* (Bel, op. c., p. 316). Bel propose comme origine du mot, le persan-turc شادروان et rejette l'étymologie proposée par W. Marçais (Recueil, p. 447), du français « chantourner ». On sait que شذروان, assez énigmatique, est le rebord du mur de l'ancienne Kaʿba (Gaudefroy-Demonbynes, Pèlerinage à la Mekke, p. 210). Le sens étudié peut venir de la disposition « en zig-zag » des fils de chaîne dans les lames.

شعرة *šaʿra.* 1° « Barbes des couvertures ». 2° « Fil de laine très fin d'importation ». (Littér. « fin comme un cheveu »).

شغل *šġal,* dans l'expression *idoḫlu ššġal,* « rentrer les fils de chaîne dans les lisses ». Le *šġal* est, pour l'artisan, le travail par excellence, la matière sur laquelle s'exerce le travail ». Dans le dialecte, c'est pour les femmes, « les soins du ménage » ; ailleurs (en Doukkala), c'est, plus particulièrement, le « travail de la laine ».

شعرة ج شعاري *šęfra* pl. *šfāri.* « Peigne du battant *dęff,* en minces brins de roseau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 70, 162, 317), et à Tétouan (J. AM. XV, p. 106) et el-Qsar (MB AM, 1905, p. 104). Cf. pour l'origine probable de ce mot, sub *šīf.*

مشكل *męškel.* « Canette de fil en réserve pour réparer en cas de rupture du fil de chaîne » syn. (*teftīla*).

شكال ج ات *škāl* pl. *āṭ.* 1° « Les branches transversales inférieures du rouet ». 2° « Les deux traverses de bois parallèles aux ensouples au sommet du métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 347) et à Tétouan (AM XV, p. 102, avec *škāla,* pl. *āt*). Ce nom a pu, comme le propose Bel (T. L. Tl., p. 347), être donné à ces traverses reliant les pieds du métier, par analogie avec les entraves (clas. شكال). On peut toutefois penser plutôt que, primitivement, les montants du bâti étaient attachés avec des cordes, des entraves dont le nom est resté aux traverses qui les ont remplacées (cf. *ṛṭaʿ, ʿarūsa, mṛomma*) et, en effet, dans le métier de *bū nęddāf* où les traverses *škāl* sont absentes, quatre cordes portant le nom de *škālāt dęṭ ṭuāl* (entraves en corde) relient le haut du métier au mur.

شكنديل ج ات et شكنادل *škundīl* pl. *āṭ* et *šknādęl.* « Les deux longs bras du métier ». Tlemcen les nomme *škendīl* pl. *šeknâdel* ; Blida *škendir* (Bel, T. L. Tl., p. 65, 318) ; Tétouan *škandira* pl. *āt* (J. AM XV, p. 102). L'origine du mot est grecque ; il est passé en turc et en arabe d'Algérie avec le sens de « sonde ».

شمسي *šęmši.* « Couleur rouge orange clair », de *šęmš* « soleil ».

شنبور ج شنابر *šęnbūr,* pl. *šnābęr.* « Chez les soyeux, pièce tissée de soie et de fil d'or ». Br. B. Ch., p. 542, connaît pour l'Algérie شنبير ج شنابر « crêpe, gaze, voile de femme en gaze rouge ponceau surtout ». Dozy, I, p. 789, donne pour شنبر « bande de soie que les femmes roulent autour de leur coiffure » et « voile noir dont les pauvres chrétiennes se couvrent pour sortir ». Ce serait le persan چنبر.

شيبي *šībi.* « Couleur vert-bleu ». De *šība* « absinthe ».

صابرة *ṣābṛa.* « Soie artificielle ». Du dialectal *ṣābṛa* (clas. صبار) « aloès » dont on croit qu'est faite la soie artificielle.

صابع *ṣābaʿ,* duel *ṣābʿīn,* pl. *iṣābaʿ.* « Rayure de la largeur d'un ou plusieurs doigts ». Tlemcen connaît *ṣbaʿ beṣbaʿ* « rayure composée des couvertures » (Bel, T. L. Tl., p. 131, 319). Cf. sur ce mot W. Marçais, Tanger, p. 353.

صدر *ṣdęṛ* pl. *ṣdūṛa.* 1° « Ensoupleau enrouleur (syn. *męṭua diāl lᵉṣdęṛ*). Même sens à Tlemcen, (op. c., p. 66 et 310 pour *ṣder* pl. *ṣdūr*), à el-Qsar (AM., 1905, p. 103) et à Tétouan (*me-*

toua ṣadri) (J. AM. XV, p. 103). 2° « Dans le métier de *bū nęddāf*, pièce de bois fixe sur laquelle le tissu vient passer avant de s'enrouler sur l'ensoupleau ». Du cl. صدر « partie antérieure d'une chose, poitrine », l'ensoupleau se trouvant face à la poitrine du tisserand ».

صفيحة ج صفايح *sfīḥa* pl. *sfāiḥ*. « Ferrure à l'extrémité de la navette ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74, 320), du clas. صفيحة « plaque de métal ».

صفّى act. تصفية *ṣęffa*, act. *tṣęfia*. « Epuiser les fils de chaîne enroulés sur l'ensouple ». Du dial. « terminer une chose ».

صقلي *ṣqalli*. « Fil sur lequel est enroulé une lamelle d'or ». Vraisemblablement, adj. relatif de صقلية « Sicile ». Il existe au Maroc une famille de Chorfas de ce nom.

صليب ج صلبان *ṣlīb* pl. *ṣolbān*. 1° « Traverse en bois de la bobine *bęrnos* ». 2° « Traverse de l'ourdissoir ». Le mot désigne encore deux pièces de bois dans le tambour de la noria (G. C. Colin, *Hespéris*, 1932, p. 26), du clas. صليب « croix ».

صمّة *ṣamma*. 1° « Pièce tissée de soie et de fil d'or ». Br. B. Ch., p. 577, connaît سرج صمّ ou قواطع « vêtement, selle, tellement chargés de broderies que le fond ne se voit pas ». 2° *bāra ṣamma* « Rayure simple des couvertures ». Chez les tisserands du Nord-Marocain, le *ṣamm* est une texture simple du tissu, opposée à l'armure *mḫāutęm* (en polygones), du clas. صميم « pur, sans mélange », d'où (Dozy, I, p. 845) أصمّ « cheval tout noir ou tout bai sans marque de blanc ».

صانع ج صنّاع *ṣāna‘* pl. *ṣonnā‘*. « Ouvrier qualifié, artisan ».

صوف *ṣūf*. Laine en général.

صوفة *ṣūfa*. « Fil de trame en laine blanche ».

ضرس ج ضروسة *dęrṣ* pl. *ḍrūṣa*. « Chacun des minces brins de roseau constituant le peigne (*šęfra*) du battant ». Même sens à Tlemcen (pl. *ḍrāṣ*) (Bel, T. L. Tl, p. 162, 322). Du clas. ضرس (dent) qui a donné en hispanique « pointe en fer » (Dozy, II, p. 8).

ضلع ج ضلعان *ḍla‘* pl. *ḍel‘ān*. « Les quatre côtes de la bobine *srīža* des dévideurs de soie ». Du clas. ضلع (côte).

ضامة *ḍāma*. « Sorte d'armure du tissu en damier »

طبق ج طبوقة *ṭbāq* pl. *ṭbōqa*. « Corbeille en sparterie contenant les canettes de rechange ». Cf. sur ce mot, L. Brunot, Noms de récipients à Rabat, *Hespéris*, 1921, p. 124. C'est à Tlemcen une corbeille très décorée (pl. *ṭobqân*) (Bel, T. L. Tl., p. 264).

طحين *ṭḥīn*. « Farine en général et particulièrement de blé dur. Elle sert à préparer l'apprêt pour la chaîne ».

مطارب *mṭāręb*. « Groupe de dents en fer pour le passage des fils de bordure dans le battant des soyeux ».

طرف *ṭarf*. 1° « Partie, en trame de soie rouge, à l'extrémité du voile *kęnbūš* ». 2° « Partie de la *sębniia* constituée par des rayures » ; du clas. et dial. « bord, extrémité ».

طعمة *ṭa‘ma*. « Fil de trame », « Trame de l'étoffe ». Même sens à Tlemcen (*ṭo‘ma*) (Bel, T. L. Tl., p. 323) et dans tout le Maghrib. Le mot était déjà hispanique : طعمة, (Dozy, II, p. 45). Le terme classique est لحمة (litt. chair). De même, la طعمة (litt. « nourriture ») est ce qui alimente la chaîne, donne du corps à l'étoffe.

مطلق ج مطالق *mẹṭlẹq* pl. *mṭālẹq*. « Corde attachant la pédale à la traverse *rẹṭ'a* ». Le mot désigne encore une natte étroite et très longue (Br. B. Ch., p. 613 : *Hesp.*, 1925, p. 119).

طوال ج ات *ṭuāl* pl. *āt*. « Nom de plusieurs cordes attachant ou reliant des parties du métier ». A Tétouan, c'est une corde en poil de chèvre ou en chanvre (J. AM XV, p. 129). Chez les ruraux, le mot désigne une longue corde pour attacher les bêtes. Clas. طِوَل « corde au pied d'une bête ».

طوى *ṭua, iṭui*. « Enrouler la chaîne sur l'ensoupleau lors du montage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 93, 324).

مطوى ج مطاوى *mẹṭua* pl. *mṭāui*. « Ensouple dérouleuse » (syn. *mẹṭua dẹl ġẹzli*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 66, 324), à Tétouan (J. AM XV, p. 103) et à el-Qsar (MB. AM, 1905, p. 103). En hispanique, مطوى était « ensoupleau » (Dozy, II, p. 76), mais le mot est classique dans le sens d' « ensouple ».

مطيوة *mṭīua*. « Traverse à laquelle sont suspendus les montants du battant, dans le métier des soyeux ». C'est le diminutif de *mẹṭua*.

عبانة ج ات *'abāna*, pl. *āṭ*. « Couverture ». Synonyme de *bảṭṭānịịa* chez les ruraux. Br. B. Ch., p. 631, connaît عبّانة. Le mot doit venir du clas. عباءة « manteau » (Dozy, II, p. 90). Les berbères du Maroc Central ont *ā'bān* « vêtement ».

عتيبة ج ات *'āṭība*, pl. *āṭ*. « Brin de roseau à chaque extrémité du peigne ». Même sens à Tlemcen où le mot désigne encore la garniture métallique de l'extrémité du peigne (Bel, T. L. Tl., p. 164, 325). Dimin. de *'atba* « seuil ».

عروسة ج عرائس *'arūsa* pl. *'aṛāis*. 1° « Les deux traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples du grand métier ». Celles-ci sont nommées à Tlemcen, Tétouan et dans les autres sortes de métiers de Fès « *qobba* ». 2° « Chevilles du bloc de bois sur lequel repose le *ṣdẹṛ* du métier de *bū nẹddāf* ». 3° « Montants de l'instrument à confectionner les peignes du battant ».

Le mot a, techniquement, le sens de « cheville, pièce servant à attacher ensemble deux parties d'un objet ». Br. B. Ch., p. 643, « cheville qui attache la charrue au joug ». L. Brunot, *Notes lexicographiques*, p. 89, « taquet de poupe ». Il se rattache ainsi très bien à clas. عرس « corde, pilier de tente ». Primitivement, le bâti supérieur du métier était constitué par des cordes, des entraves attachant les pièces de bois. Les traverses qui les ont remplacées ont conservé le nom de celles-ci (cf. *ṣkāl, rṭa'*, *mṛomma*).

عسلي *'asli*. « De couleur marron foncé ». De *'asel* « miel ».

عشّ *'aṣṣ*. « Nom d'une rayure du voile *kẹnbūš* » (litt. « nid »).

عشيّش *'aṣiịẹṣ*. « Nom d'une rayure du *kẹnbūš* » (dimin. du précédent). Quel rapport les deux mots offrent-ils avec les étendards brodés d'or علامات معشّشة مذهّبة de Dozy (II, p. 129)? Peut-être est-ce « fin comme une toile d'araignée » de عشّش : filer sa toile (araignée).

عصر act. عصير *'aṣẹr*, n. d'act. *'aṣīr*, « faire une pesée sur la pédale », dial. « presser, tordre ».

عصرة ج عصاري *'aṣṛa* pl. *'aṣāṛi*. « Pesée sur la pédale ». Le pluriel désigne les divers jeux de pédales, c'est-à-dire les armures, susceptibles d'être pratiqués sur le métier.

عصا ج عصي *'aṣa* pl. *'aṣi*. « Barre de bois au-dessus de l'ensouple et sur laquelle passe le fil de bordure ».

عصى التبليغ *'aṣa ẹt-tẹblīġ.* « Bâton servant, lors de l'ourdissage, à réaliser le croisement de la chaîne » ; dial. « bâton en général ».

عفس *'afẹs-'afsa.* « Actionner la pédale du métier (syn. *'aṣẹr*) ». C'est le terme employé à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 99).

عفصي *'afṣi.* « Couleur gris très clair ».

عقد *'aqẹd.* « Raccorder la nouvelle chaîne à l'ancienne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 96).

عقدة د الخيط *'oqda dẹ̆l ḫīṭ.* « Barbe du tissu de laine ».

معقود *ma'qūd.* « A dents rapprochées ; à boucles rapprochées (lisses) ; à mailles serrées (tissu) ». Du dial. « serré, noué, contracté ».

عقرب ج عقارب *'aqrẹb* pl. *'aqārẹb.* 1° « Barre de bois prolongeant les bras *škẹndīl* et supportant une des ensouples du métier des soyeux ». 2° « Barre de bois verticale munie du trou dans lesquels on engage le bâton verrouillant l'ensouple du métier de *bū nẹddāf* ». Ces deux pièces tirent peut-être leur nom de leur forme « en queue de scorpion ». Le mot est appliqué à divers autres objets : pièce de la batterie du fusil (Br. B. Ch., p. 667), aiguille de montre ; entraves en S (Dozy, II, p. 152) ; penture de porte (*Hesp.*, 1932, XV, p. 168).

عكري *'ākri.* « Couleur rouge écarlate », de عكر « fard rouge, carmin ».

عكاز ج عكاكز *'okkāz,* pl. *'akākẹz.* « Gros bâton servant à faire tourner l'ensouple lors du montage de la chaîne ». Dial. « bâton ». Cf. W. Marçais, Tanger, p. 388.

علاقة ج علائق *'ālāqa* pl. *'ālāiq.* « Ficelle attachée à la baguette d'envergeure et munie d'un contrepoids ». A Tlemcen, c'est le nom même du contrepoids (Bel, T. L. Tl., p. 96, 327), du dial. *'allẹq* « suspendre, accrocher ».

عويد *'āuụīd.* 1° « Tige de bois sur laquelle on enfile la canette dans la navette ». Même sens à Tlemcen (*'awīyed*) (Bel, T. L. Tl., p. 73, 327). 2° « Axe de la poulie *ḥrẹz* ».

عود *'ūd* pl. *'auụād (dẹ̆r-rūḥ).* « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». Dial. « morceau de bois », sur lequel cf. W. Marçais, Tanger, p. 393.

عوان *'auụān.* « Corde suspendant le roseau *sīf* au sommet du métier ». Litt. « auxiliaire ».

عوين *'auụīn.* « Bâton servant à faire tourner l'ensouple lors de l'ourdissage ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 93).

عين اليمام *'ain līmām.* « Sorte d'armure du tissu » (litt. œil de tourterelle).

غرصان ج غراص *ġorṣān* pl. *ġrāṣẹn.* 1° « Résidu des fils de l'ancienne chaîne restant dans les lisses ; on y noue les fils de la nouvelle chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95, 103). 2° « Extrémité des fils de chaîne fixés à l'ensoupleau lors du montage ». 3° « Chez les soyeux, fils de chaîne non tissée formant la frange de chaque pièce ». 4° *ġorṣan ẹt-tẹbṭīṭ* « bande d'étoffe aux cordons de laquelle on attache les paquets de chaîne lors du montage de celle-ci sur l'ensouleau ». Bel (op. c., p. 328) assigne à ce mot, qui se retrouve ailleurs en Algérie sous des formes diverses, une origine berbère.

مغزل ج مغازل *moġzẹl* pl. *mġāzẹl.* 1° « Axe du rouet sur lequel on enfile les canettes pour les charger de trame ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 329). A Tétouan, selon Joly

(AM, XV, p. 88), le *moġzęl* serait la bobine du rouet sur laquelle s'envide le fil, et à el Qsar (MB, AM, 1905, p. 100), le mot désignerait le rouet en entier : le fuseau s'y dirait *ouden*. Il doit y avoir confusion de la part de ces auteurs. 2° « Fuseau à filer la laine, se composant d'une baguette et d'un volant ».

Le premier sens dérive évidemment du second très classique. Le rouet (*nāʿōra*) est souvent utilisé pour retordre et filer la laine. 3° « Axe en fer du bâti des dévideurs de soie sur lequel on enfile de grosses bobines. Le mot doit ici ressortir d'un autre sens technique de *moġzęl* : arbre de couche, essieu (cf. L. Brunot, *Notes lexicologiques*, p. 95) dérivé des précédents. On sait en effet (G. S. Colin, la Noria Marocaine, *Hesp.*, 1932, p. 47) que l'arabe a utilisé pour nommer la roue et l'essieu, des mots signifiant objet qui tourne, soit « volant, fuseau ».

غزل *ġzęl*. « Filer la laine ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 27) et dans tout le Maghrib.

غزيل *ġzīl*. « Fil de laine filé au *moġzęl* ».

غطا ديال المديد *ġṭa diāl lmdīd*. « Le roseau supérieur du tendeur des soyeux dans lequel vient s'engager l'autre petit roseau ». Dial. « couverture ».

فتحة *fęṭḥa*. « Mortaise », dans l'assemblage de menuiserie, « tenon et mortaise », du dial. « fente, ouverture ».

فتح *fṭaḥ*. 1° « Evidement de l'ensoupleau pour loger la baguette *fęrz* ». 2° « Trous dans lesquels sont enfoncées les chevilles du rateau *qālęb* ». Le mot désigne à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 329) certains trous et évidements du métier.

مفتاح الجرائد *męfṭāḥ ʿġrāid*. « Pièce de bois servant à écarter les tiges de roseau lors de la confection du peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167).

فتل *fṭęl*. « Nouer ensemble deux fils par retordage *fętla* ».

مفاتل ج مفتل *męfṭęl* pl. *mfāṭęl*. 1° « Bâton enfoncé dans un trou de l'ensouple pour la faire tourner lors de l'enroulage de la chaîne ». 2° « Bâton enfoncé dans un trou de l'ensouple pour verrouiller celle-ci ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 329) et à Tétouan (J. AM XV, p. 103). Le deuxième sens dérive du premier, du dial. *fṭęl* « rouler, tourner ». Le clas. a مفتل « instrument pour tordre les cordes ».

تفتيلة *ṭęfṭīla*. 1° « Fil de réserve pour réparer en cas de rupture du fil de chaîne ». 2° « Fil restant sur les bobines *qānnūṭ* après l'ourdissage ».

فجيّل فجلي *fžiięl* et *fęžli*. « De couleur rose foncé ». De *fžęl* « radis ».

فيدح *fīdaḥ*. « Sorte de *ḥāïk* en coton ». L'origine du mot est inconnue.

فاختي *fāḫti*. « De couleur bleu foncé ». Peut-être de clas. فاختة « tourterelle ». Le الخز الفاختي était une espèce de soie (Dozy, II, p. 245).

فريخة ج ات et فراخي *frīḫa* pl. *āt* et *frāḫi*. 1° « Le petit roseau du tendeur *mdīd* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74, 330). 2° « Croisillon de la bobine *srīža* des dévideurs de soie ». A Tétouan, le mot désigne « le sabot sur lequel repose l'ensouple » (J. AM. XV, p. 103). Le dialecte connaît *fęrḫa* et son diminutif *frīḫa* « serrure de fer » et pièce de la serrure de bois (*bęllāža*) » Quel rapport ces mots ont-ils avec *farḫ* « petit d'animal » ? Cf. W. Marçais, Tanger, p. 410 ; Recueil, p. 462.

بالمفاردة *bęlmfārda*. « Se dit du lancement d'une navette d'un premier fil puis la substitution à celle-ci d'une navette d'un fil différent ».

فروز ج فرز *fęrz* pl. *frūz*. 1° « Baguette logée dans l'évidement de l'ensoupleau et retenant

l'extrémité de la chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 330). 2° « Mince bande tissée pour séparer deux pièces consécutives ou pour servir à fixer la chaîne à la baguette de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 103, 330).

Le premier sens « baguette » dérive évidemment du second. Le mot vient du dial. *fẹrz* « séparation d'une chose avec une autre ». Par extension, il a pris à Tlemcen (Bel, op. c., p. 84), le sens de « baguette portant les canettes dans le casier d'ourdissage ».

فارغ *fārẹġ*. « A dents espacées (peigne), à boucles espacées (lisse) : à mailles peu serrées (tissu) ». Du dial. « vide, dégarni ».

فضي *foḍḍi*. « De couleur vert bleu clair ». De *foḍḍa* « argent ».

فلق ج فلاق *folq* pl. *flāq*. 1° « Les deux traverses du battant du métier de *bū nẹddāf* ». 2° » Les deux planchettes du tendeur ». 3° « Les deux lames du remisse du même métier ». On voit que le mot s'applique à des choses existant par paire. C'est encore le nom de chaque vantail d'une porte à double battant. Il correspond ainsi très bien à clas. فلق فلقة « moitié d'une chose ».

فلكة ج فلاكي *fẹlka*, pl. *flāki*. « Poulie montée sur l'axe du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 331). Cette poulie a reçu ce nom par analogie avec le volant du fuseau «*fẹlka*» dans tout le Maghrib, clas. فلكة. Cf. sur ce mot : G. S. Colin, La Noria, *Hesp.*, 1932, p. 45.

فانيدي *fānīdi*. « Couleur rose rouge, » de *fānīd* « bonbon, sucrerie » sur lequel cf. Dozy, II, p. 284 qui le signale comme andalou, du persan پانيد.

فواقي *fuwāqi*. « Les fils de la nappe supérieure de la chaîne ». Relatif de dial. « *fūq* » (dessus) au pluriel.

قبة ج قبب *qubba* pl. *qbẹb*. « Les deux traverses supérieures du bâti perpendiculaire aux ensouples ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65) et à Tétouan (pl. *qubbāt*) (J AM XV, p. 101). Du clas. قبة « coupole, dôme », par analogie avec le sommet du métier.

قبص *gẹbbẹṣ*. « Passer à la craie l'étoffe de laine après tissage ». Dénom. du dial. *gẹbṣ* « plâtre ».

قجر ج قجورة *qžar* pl. *qžūra*. 1° « Casier à canettes pour l'ourdissage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 75, 170). A Fès, le mot a le sens de « tiroir de commerçant », à Tanger, de « boite », en Algérie et Tunisie, de « tiroir ordinaire » (W. Marçais, *Tanger*, p. 421). L'origine du mot est discutée (berbère, ou de l'espagnol « *cajon* ») ? W. Marçais, Recueil, p. 467.

تقارب pl. de تقريبة *tqārẹb* (pl. de *tẹqrība*). « Cordes attachant la baguette *brẹlla* à l'ensouple, et de même à l'ensoupleau du métier de *bū nẹddāf* ». Du dial. *qẹrrẹb* « rapprocher ». Ces cordes servent en effet à rapprocher les baguettes du remisse quand la chaîne de l'ensouple est épuisée Le mot est usité en ce sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl, p. 103, 333).

قرزيان *gẹrziān*. « Coton mercerisé très fin utilisé par les soyeux ». Tanger connaît *gurzian*, « aloès du Mexique », avec la fibre duquel a dû être fabriqué à l'origine le fil de ce nom. Cf. W Marçais, Tanger, p. 439.

قرشال ج قراشل *qoršāl*, pl. *qrāšẹl*. « Carde » (utilisée pour débarrasser le tissu de ses barbes). Cf. W. Marçais Tanger p 423.

قرص *qarṣ*. « Trou en terre logeant les pédales du métier de *bū nẹddāf* ». A Tlemcen et à Blida, le mot désigne les pédales articulées à l'avant à une pièce de bois ; un trou dans le sol facilite leur jeu (Bel, T. L. Tl., p. 69). Le dial. connait pour le mot le sens de « gachette, détente de fusil ». Cf. W. Marçais, Tanger, p. 423, du clas. قرص « pincer, piquer ».

فرطة ج فراطي *qarṭa* pl. *qrāṭi*. « Bloc de bois, billot », clas. قرطة.

قرجي *qarfi*. « De couleur marron foncé », de *qarfa* « canelle ».

قريقية *qrīqiia*. « Crochet maintenant ouverts les croisillons de l'ourdissoir ». Br. B. Ch., p. 795 connaît pour l'Algérie قرّقية « charnière » (et قرقية pour le Maroc). A Fès, *qęrrāqiia* et *qrīqiia* désignent un « petit verrou de porte ».

قرمود *qarmūd*. « Sorte d'armure du tissu » (tuilé).

قشطبانة *qošṭbāna*. « 1° « Plaque de fer placée à chaque extrémité du peigne pour éviter le choc de la navette sur les dents ». 2° « Dans le métier des soyeux, brin de roseau jouant le même rôle ».

C'est le persan *angušt-bān* « garde-doigt », « dé à coudre », passé au Maghrib sous des formes diverses : قسطبانة فسطبيلة فصطنبينة (Br. B. Ch., p. 801, 808) ; قُسطبينة Dozy (II, p. 344). Cf. W. Marçais, Recueil, p. 472 ; Dozy, II, p. 464. La plaque de fer a reçu vraisemblablement son nom parce qu'elle protège les dents du peigne, de la même façon que le dé à coudre, les doigts.

قصص *qęṣṣęṣ*. « Couper aux ciseaux les fils de chaîne de la pièce tissée pour l'enlever de l'ensoupleau ».

تقصاص *tęqṣāṣ*. « Extrémité des fils de chaîne constituant la frange des voiles *kęnbūš* et *sębniia* ». Tlemcen connaît *tqâṣęṣ* « débris des bords coupés d'un feutre de selle » (Bel, T. L. Tl., p. 337).

قصبة ج قصب *qàṣba* pl. *qṣàb*. Nom de plusieurs parties du métier, en roseau : 1° *Qṣàb ęs-sīf* (cf. sub *sīf*) ». 2° *Qàṣba dęl-ḥiiūt* : un des roseaux du casier d'ourdissage. 3° *Qàṣba dęn-nīra* et *qàṣba dęl-męnsęž* : chacun des roseaux constituant les lames de remisse ». 4° « Lame de remisse elle-même ». A Tlemcen, les roseaux des lames sont dits de même *qaṣba* pl. *qṣob* ; à Bougie, *qṣība* pl. *āt* (Bel, T. L. Tl., p. 68, 170).

قطيب ج قطبان *qṭęb* pl. *qoṭbān*. 1° « Axe vertical du dévidoir *bęrnos* ». 2° Axe en fer au sommet de l'axe de l'ourdissoir. » 3° « Groupe de fils de chaîne lors de l'ourdissage ». Tlemcen connaît ce dernier sens (Bel, T. L. Tl., p. 90). Du dial. *qṭęb* « baguette, brochette », clas. قضيب

قطّب *qęllęb*. « Enlever le duvet de la bordure des tissus de laine en le rognant avec des ciseaux ». En Algérie, le mot signifie « battre la laine avec une baguette » (Br. B. Ch., p. 810), clas. قضّب « couper ».

قطيرة *qṭīra*. « Substance gommeuse pour apprêter la chaîne des tissus de soie », de √ *QṬR* « tomber goutte à goutte », comme le font les résines. Paraît être la déformation, par étymologie populaire, de كثيراء, avec *K* « gomme adragante ».

مقطع د الضرس *męqṭaᶜ dęḍ-ḍęṛs* « Pièce de fer pour rompre les dents du peigne à longueur voulue ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 164, 337). Du dial. *qṭaᶜ* « couper », d'où (Br. B. Ch., p. 814) « Tenailles coupantes », et chez les dinandiers de Fès, « Petit burin ».

قطنيون ج ات *qṭoniiun* pl. *āt*. 1° « Un des roseaux auxquels est suspendue la pédale ». 2° « Dans le métier de *bū nęddāf* (*qṭoniiūl*) : « barre de bois attenante à la lame et reliée à la pédale par une corde ». A Tlemcen, même sens pour *qṭęnyīl* (Bel, T. L. Tl., p. 69, 338). On entend à Azemmour *qanṭuīla* et dans le Nord-Marocain (Taounat) : *qoṭniia* pl. *āt*. A Tétouan, le métier est dépourvu de ce roseau : le remisse est relié directement à la pédale par une grande boucle de corde *qaṭniqa* pl. *āt* (J. AM. XV, p. 103), mot que Joly rapproche de l'espagnol *cadenilla* (chainette).

قاعدة ج قواعد *qā‘da* pl. *qụā‘ẹd.* 1º « Traverse inférieure du rouet ». 2º « Traverse du métier servant de banc d'appui ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 338). Chez les *ġrābliīn*, la *qā‘da* est la traverse inférieure de leur métier vertical. Dans la charrue, le mot désigne le « sep».

قاعد ج قواعد *qā‘ẹd* pl. *quā‘ẹd.* « Support des roseaux lors de la fabrication des lames de remisse ». Même sens à Tlemcen où le mot désigne encore le support du dévidoir (Bel, T L. Tl., p. 79, 338). Du clas. قاعدة ج قواعد « pilier, base ».

قالب ج قوالب *qālẹb* pl. *qụālẹb.* 1º « Rateau servant à monter la chaîne sur l'ensouple ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 91, 338). 2º « Barre de bois servant lors de la confection des lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 171). Chez les nattiers de Fès, le *qālẹb* est une barre de bois percée de trous pour le passage des ficelles de chaîne et servant à tasser les joncs de trame. Le mot, du sens général de « forme, modèle », a pris des sens techniques très variés (cf. Dozy, II, p. 391 ; Br. B. Ch., p. 823).

قنّب, unité قنّبة *qannẹb,* nom d'un. *qannba,* plur. *qnānẹb.* « Cordes employées dans différentes parties du métier ». Cf. sur ce mot, W. Marçais, Tanger, p. 453.

قنبل ج قنابل *qanbẹl* pl. *qnābẹl.* « Deux chevilles en bois servant à assembler les deux traverses du battant ». Même sens à Tlemcen (Vel, T. L. Tl., p. 70, 339). L'origine du mot est inconnue.

قنشر ج قناشر *qonšar* pl. *qnāšẹr.* « Echeveau de fil, plus petit que la *mdẹžža* ». L'hispanique connaissait قنّجال ج قناجيل « centaine, sentène, brin de fil qui lie l'écheveau » et Lerchundi indique pour le Maroc قنجار « Petit écheveau de fil de chaîne ». Cf. Dozy, II, p. 409, qui renvoie pour l'étymologie à Simonet, Glosario, p. 129.

قنشل ج قناشل *qanšẹl* pl. *qnāšẹl.* « Une des deux baguettes d'envergeure ». Même sens à Tlemcen et à Nedroma (à Blida, *qonğel*) ; (Bel, T. L. Tl., p. 85, 340) : à Tétouan (J. AM. XV, p. 105) et à el-Qsar (*kenšel* ?) (MB, AM., 1905, p. 104). Dans le métier des soyeux, le *qanšẹl* est constitué par deux faisceaux de joncs liés à leur extrémité et entre lesquels existe un croisement des fils de chaîne. Le mot peut offrir un rapport avec l'hisp. قنجال, un cordonnet ayant pu, à l'origine, jouer le rôle de la baguette d'envergeure.

قنّوط ج قنانط *qannūṭ* pl. *qnānẹṭ.* « Grosse canette de roseau sur laquelle on enroule le fil de chaîne à ourdir ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83, 340) ; à Tétouan, c'est une « grosse bobine pour la laine » (J. AM. XV, p. III). Chez les marchands de soie, c'est encore une grosse bobine en roseau sur laquelle on dévide la soie. L'hisp. connaissait le mot dans le sens de « roseau » (Dozy, II, p. 412), de l'espagnol *canuto,* latin *canna* (roseau, tube) qui a donné le français « canette, canut (ouvrier en soie) ».

قنّط action تقناط *qànnẹṭ,* n. d'act. *tẹqnāṭ.* « Charger la bobine de fil ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 340). Dénom. de *qannūṭ.*

قنيطرة ج ات et قناطر *qnīṭra* pl. *āt* et *qnāṭẹr.* « Barrette de bois reliant deux à deux les rayons du rouet ». Même sens à Nedroma. A Tlemcen, on dit *genṭra* (Bel, T. L. Tl., p. 81, 340). du clas. قنطرة « arcade, pont ».

قهوي *qahụī.* « Couleur marron très foncé ». De dial. *qahua* « café ».

قويطة *quīṭa.* « Rayures rouges à l'extrémité du foulard *sẹbnịia* ». L'origine du mot est inconnue.

قوقي *qūqi.* « De couleur rouge gris ». De *qūq* « artichaut ».

قالة (درّازيّة) *qāla (dẹrrāziịa).* « Coudée de 0 m. 48 chez les tisserands de *ḥāiks* ». Elle vaudrait à Tétouan 0 m. 30 (J. AM. XV, p. 96). De l'espagnol *cana.*

قيام *qiậm.* « Fil de laine de chaine soit *bẹldi* (de fabrication locale) soit *rūmi* (d'importation) ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 20, 27, 341), à Tétouan (J. AM. XV, p. 83) où le mot désigne un fil de laine plus fin que le *ġzīl*, et à El-Qṣar (MB, AM., 1905, p. 98). L'hispanique connaissait قيام ج قوائم « fils tendus sur un métier pour faire la toile » et l'arabe oriental a قيام plur. de قيامة dans ce même sens (Dozy, II, p. 426).

قيام في قيام *qiậm fāqiậm* (*ḥāik*). « *Ḥāik* à trame et à chaine de fin fil de laine ».

كبريتي *kĕbrīti.* « De couleur jaune soufre ». De *kẹbrīt* « soufre ».

كرش *kerš.* « Partie centrale de la couverture dépourvue de rayures ». Du dial. « ventre ».

كسر خدّ et كسّر *ksẹr* et *kẹssẹr ḫẹdd.* « Enrouler sur l'ensouple au le tissu fabriqué en tournant celui-ci d'un quart de tour (*ḫẹdd*) ou d'un demi-tour (*ḫẹddīn*) ». A Tlemcen, le verbe dans ce sens est toujours employé à la première forme *ṇekṣar ḫẹdd* (Bel, T. L. Tl., p. 342). Chez les tisserands de Fès, on entend l'une ou l'autre forme suivant les individus. Cf. Marçais, Tanger, p. 450.

كسي ج كسي *ksā* pl. *ksī.* « Tissu de laine très fin dont se drapent les personnes d'un certain rang ». A Tlemcen, *ksâ* est le nom du « voile pour femmes » et *ḥāik*, le vêtement d'hommes (Bel. T. L. Tl., p. 106, 342). C'est le clas. كسا ج اكسية « habillement, vêtement », le *ksā* étant le vêtement par excellence.

كموني *kamūni.* « De couleur marron clair ». De *kāmūn* « cumin ».

كنبوش ج كنابش *kẹnbūš* pl. *knābẹš.* « Voile de soie et de coton à mailles très larges dont les mariés campagnards se couvrent le visage ». L'hisp. connaissait ce mot (pl. كنابيش) « voile pour couvrir le visage », espagnol *ambuz, gambuz* (Dozy, II, p. 491). Le mot est connu de l'arabe oriental « voile dont on se couvre la tête » et est signalé comme étranger (دخيل) *Munġid.* s. v.). Chez les *ġrāblīin* de Fès, il désigne le « fond de tamis en crin ».

لبني *lẹbni.* « De couleur gris bleu ».

لزاز ج لزائز et ات *lzāẓ* pl. *lzāiẓ* et *āt.* « Coin en bois pour caler deux pièces ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 66, 345). Le mot, courant en menuiserie, était hispanique en ce sens (G. S. Colin, la Noria, *Hesp.*, 1932, p. 27 « *lizāz* »). Il a encore celui de « coin pour fendre le bois » (Dozy, II, p. 525) ; « coin inséré entre les formes chez les fabriquants de *belġa* » (*Hespéris*, 1936, XXIII, p. 22). Le clas. connait لزز et لزاز « barre pour fermer la porte ».

لزام *lzām.* « Corde attachant à la traverse *ḫdīm* les montants verticaux du battant du métier de *bū nẹddāf* ».

لسان ج لسونة *lsān* pl. *lsūna.* « Tenon (dans l'assemblage tenon et mortaise) ». Du dial. « langue, languette », d'où « languette de balance, pène de serrure » (Br. B. Ch., p. 900).

لتشون ج لتشاتشن *lẹtšūn* pl. *lẹtšātšẹn.* « Les cordes reliant les lames aux poulies et aux roseaux des pédales ». A Tlemcen, le mot désigne les poulies elles-mêmes (Bel. T. L. Tl., p. 68, 345) ; il en est de même dans le Nord-Marocain (*žāia*). L'origine du mot est inconnue.

لفتة ج لفاتي *lefta* pl. *lfāti*. « Tourillon de l'ensouple et de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 56, 345). C'est le nom général des essieux taillés en fusée. C'est encore à Rabat-Salé, le nom d'une grosse cheville de bois pour boucher le trou de sortie de l'eau du bassin (G. S. Colin, la Noria, *Hesp.*, 1932, p. 28). Du dial. « navet ».

لقط FO, act. لقيط *lqot*, act. *lqīt*. « Distribuer les fils de chaîne de part et d'autre des chevilles de l'ourdissoir ». A Tlemcen, « *nqot*, act. *nqīt* » (Bel, T. L. Tl., p. 90).

لويحة ج لوائح et لويحات *luīḥa* pl. *luāiḥ* et *luīḥāt*. « Pédales du métier ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 109) ; à Tlemcen, *lwîyah* pl. *lwîḥât* et à Mazouna *lwiḥa* (Bel, T. L. Tl., p. 69, 345). Toutes ces formes viennent du dial. *lūḥ* « planche » sur lequel cf. W. Marçais, Tanger, p. 461.

مخام *mĕḥām*. « Pièces de bois supportant les poulies sur lesquelles tournent les cordes de suspension des lames chargées de fil d'or, dans le métier des soyeux ».

مديد ج مدودة *mdīd* pl. *mdūda*. « Tendeur de tissu ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 73, 346) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 110), du dial. *mẹdd* « tendre ».

موس ج مساس *mūs* pl. *msās*. « Lames pour tailler les brins de roseau du peigne ». C'est, avec *muās*, un pluriel de *mūs* « couteau », déjà hispanique (Dozy, II, p. 589).

مصرية *maṣriịa*. « Une certaine rayure des foulards *sẹbniịa* ». Litt. « Egyptienne ». Le mot a, dans le dialecte, le sens de « chambre au premier étage à escalier indépendant ».

مقيرة *mqīra*. « Bâton servant à rapprocher ou éloigner le battant, chez les soyeux ». Tlemcen connaît *nqîra* « roseau pour soutenir la chaîne lors du montage de celle-ci sur le métier » (Bel. T. L. Tl., p. 95). Ce peut être une prononciation différente du même mot.

نحي act. تنحية *naḥḥa*, act. *tnaḥia*. « Pousser le remisse en avant pour donner du jeu au battant ». A Tlemcen, le mot signifie « déplacer le tendeur » (Bel, T. L. Tl., p. 101). Du dialectal « ôter ».

نزاق ج نزوقة *nzaq* pl. *nzūqa*. « Navette du tisserand ». Tlemcen la nomme *nezq* pl. *nzâq* (Bel, T. L. Tl., p. 73, 348) ; el-Qsar, *nazq* (MB, AM, 1905, p. 103). C'était là la prononciation hispanique : نيزق pl. نزوق et نزاق (Dozy, II, p. 659). Est-il possible de rattacher le mot à clas. نيزك نيزق « courte lance, pique »?

منسج ج مناسج *mẹnsẹž* pl. *mnāsẹž* (on entend aussi *menšẹž*). 1° « Ensemble des lames du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 348) ; à Tétouan (J. AM. XV, p. 108) et à el-Qsar (*menšeš*) (MB. AM., 1905, p. 103). 2° « Chez les soyeux, le mot désigne en outre les « lames suspendues au-dessus du métier et sur lesquelles sont disposés les fils d'or ». Chez les *ġrābliīn*, *mẹnsẹž* est « la barre de bois et les ficelles y attachées, auxquelles sont noués les fils de crin de la chaîne ». En hispanique, مِنْسَج signifiait « le fil à l'aide duquel on lève ou baisse la chaîne d'une étoffe pour passer la trame » (Dozy, II, 666).

Le sens classique de مِنْسَج : « métier à tisser » est inusité pour désigner le métier à basse lisse horizontal : celui-ci est dit *mrọmma* ; par contre, il est courant dans tout le Maghrib pour « métier à haute lisse vertical ». De même manière, les termes clas. نسّاج « tisserand » ; منسج « atelier de tisserand » inusités, sont au Maghrib remplacés par *dẹrrāz*, *drāz*.

نسّر act. تنسيرة *nęssęr*, n. d'act. *tęnsīra*. « Tirer un peu de fil de la navette avant de la lancer afin d'éviter qu'il casse ». Est mis pour *nəssel* « tirer du fil », comme pour faire de la charpie.

نشّى *nęšša*. « Apprêter la chaîne avec une pâte de farine et d'eau ». Dénom. du clas. et dial. *nšā* « amidon ».

نصب act. تنصيب *nṣab*, n. d'act. *nṣīb*. « Distribuer les *hobūț* de chaîne entre les dents du *qalęb* pour les enrouler régulièrement sur l'ensouple ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 91).

نصاب *nṣāb*. « Bâton enfoncé dans l'axe de la bobine *srīža* et servant à faire tourner celle-ci à la main ». A Tlemcen, *naṣba*, pl. *nṣāb* est baguette d'envergeure. Br. B. Ch., p. 979, connait نصاب « sorte de pilon pour préparer le cuir ». L'hispanique avait انصبة ج نصاب « manche » (Dozy, II, p. 677). Du clas. « manche de couteau ».

انصاف *anṣāf*. « Remettage des fils de chaîne permettant d'obtenir du tissu à armure toile ». Litt. « par moitié », les fils de chaîne étant introduits alternativement dans les boucles de l'une ou l'autre lame. Chez certains tisserands, on dit « *šqanṣāf* » (شقّ انصاف).

ناعورة ج نواعر *nāʿōṛa* pl. *nuāʿaṛ*. 1° « Rouet ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 82). Le mot ne désignerait à el-Qsar que la roue du rouet, ce dernier serait « *mer'zel* » (MB, AM, 1905, p. 103). 2° « *Nāʿōṛa dęs-sęfḥ* : ourdissoir ». Même sens à el-Qsar (MB, AM. 1905, p. 103). A Tlemcen, *nāʿūra* est proprement « l'ourdissoir ».

Le mot est connu dans tous les dialectes maghribins avec le sens général de « machine qui tourne » et celui secondaire de « ruse, machination ». Il désigne encore à Fès la « grande roue élévatoire actionnée par le courant ». Cf. sur son étymologie et ses divers sens G. S. Colin, La Noria, *Hespéris*, 1932, p. 37, 41.

نقشة ج نقاشي *noqša* pl. *nqāši*. « Une des deux tiges de roseau ou bâton supportant les pédales ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 69, 350. W. Marçais (Tanger, p. 480), propose d'expliquer ce sens par celui de « ressort » que possède encore le mot et d'identifier celui-ci avec l'hispanique لقشة « pièce du mécanisme de l'arbalète » (Dozy, II, p. 544). Il ne faut pas perdre de vue, l'identité de نقشة < لقشة étant admise, les sens indiqués par Dozy pour ce dernier mot, lui-même métathèse de لشقة (espagnol *lasca*, italien *lisca*) « éclat, partie de morceau de bois rompu en long », sens qui peuvent convenir au mot étudié.

نقشة جدرية *noqšaṭu žędriia*. « Sorte d'armure du tissu ». On notera la présence de la déclinaison classique.

نقّى *nęqqa*. « Nettoyer le tissu en en coupant les barbes ». Le mot est employé en ce sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 101.)

ناول *nāul*. « Tendre un à un les fils de chaîne à l'ouvrier qui les remet dans les lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 96, 351). C'est le verbe très clas. ناول « tendre, présenter ».

مناولي *mnāuli*. « L'aide qui tend à l'ouvrier les fils de chaîne ». On notera la présence du *i* de relation.

نيرة collectif نير *nīra*, coll. *nīr*. « Boucle et ensemble des boucles constituant les lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 351) ; à Tétouan (J. AM. XV, p. 108) et à el-Qsar (MB. AM. 1905, p. 104). Chez les *ġrābliīn*, le mot désigne des fils attachés aux crins de chaîne et servant à séparer ceux-ci en deux nappes ; il a le même sens dans le métier vertical à haute lisse. Chez les nattiers de Fès, le métier possède une corde dite *niiāra* servant à relier, à leur

extrémité, les ficelles constituant la chaîne. Tous ces sens ne sont sans doute pas sans rapport avec le clas. نار et نيّر « tramer le tissu » ; نير « trame et bord du tissu », desquels vient l'expression ذو نيرين «tissu à trame à deux brins » et نيرة « poutre transversale du métier », mais il s'est produit une variation de sens considérable.

هبطة ج هبط *hobṭa* pl. *hbuṭ*. « Groupe de deux *qṭēb-s* de fil de chaîne lors de l'ourdissage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 90, 352). Le rapport du mot avec la racine هبط « descendre » peut venir de ce que l'on « dépose » les fils de l'ourdissoir *hobṭa* par *hobṭa*.

هدوب *hdūb*. « Franges de la pièce tissée ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 352) et dans tout le Maghrib.

هرز ج هروزة *hrẹz* pl. *hrūza*. « Poulies sur lesquelles tournent les cordes supportant les lames du remisse ». L'origine du mot est ignorée.

مهماز *mahmāz*. « Baguette de bois attachée à la traverse supérieure du métier et servant à suspendre le roseau *sīf* ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 101).

وتيدة ج ات *uṭīda* pl. *āṭ*. 1° « Petites chevilles de l'ourdissoir ». 2° « Chevilles de l'ensouple » (syn. *tẹstār*).

وتد ج اوتاد *uṭẹd* pl. *uṭād*. « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». Du dial. *uṭẹd* « piquet, pieu ».

وردي *uāṛdi*. « De couleur rose rouge ». De *uāṛd* « rose ».

ورّاك ج ورارك *urrāk* pl. *urārẹk*. 1° « Roseau passé entre les interstices de la claie *šbẹrqa* pour la maintenir immobile ». 2° « Barres de bois étayant le métier des soyeux ». L'hisp. connaissait ورّاك ج ات « bâton », du clas. تورّك « s'appuyer ».

وسادة ج وسائد *usāda* pl. *usāid*. 1° « Coussinet ou sabot sur lequel reposent les tourillons de l'ensouple ». 2° « Pièce de bois dont les trous servent de coussinet au *ʿaṣa* des fils de bordure ». 3° « Morceau de roseau protégeant la lame de remisse du choc du battant dans le métier de *bū nẹddāf* ». Du dial. *usāda* « coussin, oreiller », d'où par extension coussinet de la fusée d'un essieu (Cf. G. S. Colin, La Noria, *Hesp.*, 1932, p. 27).

توفيرة *tūfīra*. « *ḥāik* de petite taille ».

وقّاف ج وفافف *uqqāf* pl. *uqāqẹf*. 1° « Montants verticaux du rouet ». 2° « Montants verticaux du casier à canettes ». 3° « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». 4° « L'axe vertical de l'ourdissoir ». Du dial. « tout bâton planté debout ».

واقف *uāqẹf*. « Montants verticaux du casier à canettes du métier de *bū nẹddāf* » (syn. du précédent).

يد ج يدين *īd* pl. *idīn* (parfois *idd* pl. *iddīn*). 1° « Manivelle de la roue du rouet ». Même sens à Tlemcen (*yidd*) (Bel, T. L. Tl., p. 80, 354). 2° « Montant en bois du battant du métier des soyeux ».

يدية et يديدة *idiịa* ou *idīda*. « Poignée de la manivelle de la roue du rouet ». C'est le diminutif du précédent.

ياسميني *iāsmīni*. « De couleur rouge violet », de *ịāsmīn-əš-šāṛq*, plante de jardin à fleurs rouges.

***

L'examen du vocabulaire technique du tissage suggère quelques remarques :

1° On constate d'abord, comme en beaucoup d'autres techniques, un renouvellement du vocabulaire classique pour des mots très importants :

a) Des mots classiques, signalés par les lexicographes avec un sens technique se rapportant au tissage, sont souvent, en maghribin, remplacés par des termes inconnus du classique. Ex. : clas. مكوك (navette) > *nzaq* ; clas. منسج منول نول (métier) > *mṛomma* ; clas. نول (ensoupleau) > *ṣdeṛ* ; clas. حائك نساج منوال (tisserand) > *dеṛrāz* ; clas. لحمة (trame) > *ṭâ'ma* ; clas. محور (axe de poulie) > *tеṣtār*, etc.

b) Certains de ces mots techniques classiques sont passés en maghribin, mais avec des sens différents : ex. : clas. منسج (métier) > remisse (*męnsęž*) ; clas. بكرة (poulie) > pièce supportant la poulie (*bokkāra*) ; clas. نير (trame) et clas. نيرة (pièce de bois du métier) = boucles et maillons des lisses (*nīr*) ; clas. حائك (tisserand) > voile de femme (*ḥāik*) etc.

c) Pour désigner de nombreuses choses relatives au tissage et non dénommées en classique' soit que les lexicographes les aient passées sous silence, soit parce qu'elles constituent des objets qui n'existaient pas dans les métiers primitifs connus lors de la rédaction des lexiques arabes, on a emprunté :

1° Des mots du vocabulaire courant dialectal ou classique présentant avec l'objet à nommer une certaine analogie. Ces mots ont ainsi pris un sens technique suivant un procédé qui se retrouve dans toutes les industries. Ex. : *ūdęn* (oreille > coussinet) ; *unta* et *dkar* (mâle et femelle > deux pièces opposées) : *dęff* (battant de porte > battant de métier) ; *lęfta* (navet > tourillon, fusée d'un axe) ; *ṛṣęn* (licol > corde de suspension du battant) ; *rūḥ* (âme > croisement intime des fils de chaîne) ; *rīš* (plume > rayon de roue) ; *sīf* (épée > pièce de suspension du battant), etc

2° Des noms de végétaux, appliqués aujourd'hui à des parties du métier que l'on peut supposer avoir été faites de ceux-ci à une certaine époque. Ex. : *dis*, *šbęrqa*.

3° Des mots signifiant « corde, entrave », objets qui ont pu jouer un rôle dans les métiers antérieurs. Ils désignent aujourd'hui des pièces de bois qui ont pris la place et le nom de ces cordes. Ex. : *rta'* (de رتعة entrave) ; *'aṛūsa* (cheville, cf. clas. عرس « corde ») ; *škāl* (entrave) ; *mṛomma* (de رمّة « corde » ?).

4° Des mots dont l'origine latine ou romane a été établie et qui sont parvenus au Maghrib par la voie de l'Andalousie. Ex. : *qànnūṭ* (bobine), de l'esp. *canuto* ; *ręšqa* (racloir), de l'esp. *lasca* ; *noqša* (roseau de suspension des pédales), de l'esp. *lasqa* ? ; *išba* (bobine), de l'esp. *aspa* ; *bribra* (dévidoir), du lat. *alibrum* ; *bręlla* (baguette), de l'esp. *varilla* ? ; *qunšār* (écheveau) de l'esp. ? ; *bāṛa* (rayure), de l'esp. *vara*, etc.

5° Des mots d'origine inconnue et dont l'étymologie (arabe, romane ?) ne pourra être établie que par l'étude du vocabulaire technique dans les divers pays musulmans. Ex. : *bęrtūl-bęršān* (fil de bordure) ; *bęrnos* (dévidoir) ; *škendīl* (bras du métier) ; *letšūn* (corde de suspension du remisse) ; *qęnbęl* (cheville du battant) ; *nzaq* (navette) ; *hręz* (poulie).

J. LAPANNE-JOINVILLE.

Communications

UNE PIÈCE D'OR ANTIQUE TROUVÉE A VOLUBILIS

Cette pièce d'or a été trouvée le 23 août 1936 à Volubilis, dans le quartier Nord-Est, sur la rive droite du Decumanus Maximus, dans une chambre que nous considérons comme une boutique, à 0 m. 50 au-dessous de la couche de terre végétale, soit un mètre de profondeur, alors que la fouille descendait à cet endroit à 1 m. 50. Elle est intéressante non seulement parce que c'est la première pièce d'or trouvée à Volubilis, mais surtout parce qu'elle appartient à un type très rare, pour ne pas dite inconnu.

Elle pèse 2 g. 49 et mesure 15 m m de diamètre (1). Elle a été légèrement

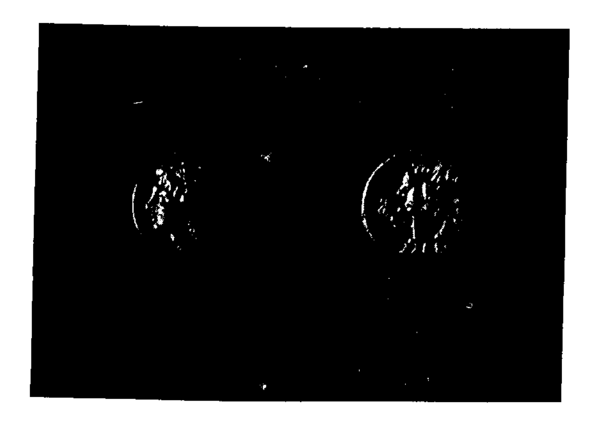


Fig. 1. — Pièce d'or trouvée à Volubilis.

rognée sur une partie de la tranche, ce qui a fait disparaître un morceau de la bordure et l'extrémité de deux lettres. Elle est en or pur, sans aucune trace d'alliage perceptible. Elle représente au droit une tête regardant à gauche, à la chevelure abondante et de style sévère ; au revers un Pégase marchant à gauche :

(1) Elle ne rentre dans aucun système monétaire antique, ni comme unité, ni comme sous-multiple, autant que nous avons pu le vérifier.

en avant du Pégase un B inversé : au-dessus, quatre lettres grecques groupées par deux de chaque côté de la tête YO PΔ ; au-dessous un groupe de lettres donnant quelque chose comme ΜΕΣΛΛ.

La légende supérieure peut désigner ou le magistrat monétaire comme à Athènes, ou le maître graveur comme à Syracuse ; cette dernière hypothèse serait d'autant plus séduisante que les graveurs syracusains, artistes de premier ordre, furent autorisés à graver les coins d'autres villes de l'Occident hellénique ; mais la lecture normale ne donne aucun sens satisfaisant, et même, s'il y a abréviation, aucun nom grec ne commence ainsi.

La légende inférieure m'avait d'abord semblé se lire ΜΕΣΜ et représenter l'abréviation du nom de la ville. Le répertoire de Ricci ne donne le choix qu'entre deux villes de l'Occident hellénique : *Messana*, c'est-à-dire Messine et *Mesma* (aujourd'hui Mesina en Calabre). Nous éliminons Messine car aucun des symboles de ses monnaies ne se rapproche des nôtres : ce sont le lièvre ou le bige qui rappellent les courses à pied ou en char, ou bien la nymphe Pélorias, ou Pheraemon un des fils d'Eole, et Zeus Zanglion en mémoire du vieux nom antérieur à sa colonisation par les Messéniens. Elle devait d'ailleurs être détruite par le général carthaginois Himilcon en 396.

Resterait donc Mesma. Mais son monnayage n'est connu que par des types en cuivre dont je dois communication à M. Collan, conservateur des monnaies au British Museum. Le premier porte au droit une tête d'Apollon avec l'ethnique ΜΕΣΜΑΙΟΝ ; au revers une tête de Perséphone de face. Le deuxième : au droit une tête de Persée à droite avec l'ethnique ΜΕΣΜ ; au revers Héraklès assis sur un rocher.

Ces deux types ne ressemblent guère au nôtre. On peut à la rigueur rapprocher Persée qui, suivant le mythe argien, est vainqueur de Méduse, du cheval Pégase qui naît du sang de la Gorgone et s'envole aussitôt au séjour des Immortels. Mais notre tête ne peut pas être celle de la Méduse : car le Gorgonéion est ordinairement représenté de face, et la chevelure est entremêlée de serpents qui manquent ici. Ce n'est pas non plus Chrysaor, né aussi du sang de la Méduse dont la physionomie est, en général, moins noble et qui est le plus souvent figuré en pied, l'épée à la main. Ce serait donc celle de Persée, mais, en général, il est représenté coiffé du bonnet ailé qui lui a permis d'approcher le monstre.

Mais si on lit la légende qui entoure Pégase dans le sens boustrophédon en partant du bas à gauche, on restitue facilement ΑΛΕΞΑ[Ν]ΔΡΟΥ. La tête de l'avers serait alors celle d'un Alexandre qui ne peut être que le roi de Macédoine. On trouve en effet une tête semblable mais tournée à droite sur des statères d'or frappés à son effigie : soit par lui, soit après sa mort par des diadoques comme Lysimaque, ou par des villes comme Byzance. Le cou se termine par la même ligne

(1) La Bibliothèque Générale du Protectorat ne possède ni le répertoire de Head ni celui de Gresecke. Celui de Ricci m'a été obligeamment prêté par M. Ch. Ogiez.

oblique, la tête est légèrement portée en avant, la chevelure est divisée en fortes mèches ramenées en arrière. C'est la même physionomie sévère, voire un peu dure.

Mais ces monnaies n'offrent jamais, à notre connaissance, de Pégase au revers. La légende « Alexandre » ne se lit pas non plus la première partie dans le sens normal, et la seconde dans le sens rétrograde ; elle est, en général, verticale, de chaque côté d'une colonne ou dans un cartouche.

C'est la représentation de Pégase qui, à notre avis, donne la solution du problème. Ce Pégase au pas ne ressemble pas au Pégase des monnaies helléniques, qui est toujours cabré ou au galop. Mais c'est celui qui figure sur de nombreux deniers romains : ceux de la gens Julia et de la gens Petronia par exemple, où il est d'ailleurs tourné à droite (1). La question se pose donc : un graveur n'a-t-il pas copié deux motifs figurant sur des pièces différentes : une d'Alexandre et un denier romain, pour graver de nouveaux coins ? Et ceci nous explique que sur les pièces ainsi obtenues, les effigies aient été tournées en sens contraire.

Or, E. Babelon, dans son *Traité des Monnaies grecques et romaines*, fait remarquer que l'image d'Alexandre le Grand avait pris de bonne heure un caractère religieux. Au IIIe siècle ap. J. C., elle se popularisa encore sous Caracalla et les empereurs syriens qui lui succédèrent. Caracalla prétendait qu'il sentait revivre son âme en lui ; il réorganisa l'armée romaine d'Orient sur le modèle de sa phalange et lui éleva un temple à Philippopolis. Sévère Alexandre, qui était né dans son temple à Arcena et qui portait son nom, entendait volontiers ses panégyriques et présidait les jeux donnés en son honneur (2). Dans leurs luttes contre les Orientaux, Arsacides ou Sassanides, au cours du IIIe siècle, les Romains étaient naturellement encore plus portés à invoquer la protection du vainqueur de Darius III. A cette époque en effet, on frappa en quantité de petites pièces d'or, d'argent et de bronze à l'effigie d'Alexandre, qui circulèrent dans tout l'Orient mais principalement en Macédoine, semble-t-il. Plusieurs *aurei* d'or portent au droit la tête d'Alexandre plus ou moins idéalisée, et au revers Pallas Nicéphore ou la Louve allaitant les Jumeaux, avec la légende « *Alexandrou* ». Notre pièce peut appartenir à une de ces émissions. La lettre B inversée désignerait l'atelier monétaire, plutôt que la date de la frappe, le deuxième mois de l'année comme sur les monnaies helléniques. Mais nous confessons ignorer la raison pour laquelle Pégase est associé à Alexandre.

M. Babelon a fait remarquer aussi que l'image d'Alexandre avait fini par prendre pour les simples particuliers un caractère magique, même apotropaïque. On la portait sur soi comme amulette contre le mauvais œil. On lit en effet dans l'Histoire Auguste à propos de Macrianus, un des empereurs de l'anarchie militaire : « Dans cette famille..., les hommes ont toujours porté sur leurs anneaux et

(1) E. Babelon, *Monnaies de la République Romaine*, II, pp. 76 et 300.

(2) T. I, p. 682. La Bibliothèque Générale du Protectorat ne possède pas non plus cet ouvrage. La référence m'en a été obligeamment donnée par M. L. Robert.

(3) *Vit. Alex.* XXXIV.

sur leur argenterie, et les femmes sur leurs réseaux, leurs bracelets et leurs bagues, en un mot, sur tous les objets servant à leur parure, l'image d'Alexandre le Grand de Macédoine. On voit même aujourd'hui les femmes, dans cette famille, porter cette image, brodée de différentes couleurs, sur leurs tuniques, sur leurs ceintures et sur leurs manteaux. Nous avons vu, il n'y a pas longtemps, Cornélius Macer, qui est de cette maison, présenter au pontife, dans un repas qu'il donna dans le temple d'Hercule, une coupe d'électron, sur laquelle était gravée, au milieu, la tête d'Alexandre, et tout autour l'histoire de sa vie, retracée par de petites figures en relief. Il la fit même passer, de main en main, à tous les convives, grands admirateurs de ce héros. Je rapporte ce trait, parce que l'on prétend que ceux qui portent habituellement sur eux l'image d'Alexandre, ciselée en or ou en argent, réussissent dans toutes leurs entreprises » (1).

Or, si notre pièce a été rognée de manière à présenter un cercle parfait, c'est sans doute pour être sertie dans une monture et servir à la fois de bijou et d'amulette. Les pièces ainsi employées ne manquent pas à l'époque romaine aux IIIe et IVe siècles ap. J. C. ; elles sont montées dans des colliers comme des médaillons dans un encadrement souvent très travaillé ou enchâssées dans des bracelets ou sur des boucles de ceinture (2). Comme notre pièce a gardé un relief extraordinaire, signe qu'elle a très peu circulé, c'est probablement ce rôle qu'elle a joué. La monture, d'un travail plus délicat, peut être en filigrane ou en une matière moins résistante, a été détruite par le temps.

Le souvenir d'Alexandre était surtout populaire en Orient, mais notre pièce avait pourtant bien des occasions de venir en Extrême-Occident, ne serait-ce que par l'armée. Il existait dans le corps d'occupation romaine du Maroc une *ala Augusta Thracum* dont nous trouvons justement un cavalier à Volubilis, et une *cohors Va Dalmatarum*, et la Thrace et la Dalmatie encadrent la Macédoine. Enfin, un des archers syriens nombreux en Tingitane a pu porter sur lui l'image d'Alexandre en l'honneur de l'empereur Sévère Alexandre son compatriote (3).

Et si l'on se rappelle qu'Alexandre le Grand avait rêvé d'envoyer une expédition vers les colonnes d'Hercule, projet que sa mort prématurée l'empêcha de réaliser, la présence de cette pièce à son effigie dans les parages du grand Océan semble une revanche posthume du héros sur le Destin.

R. THOUVENOT.



(1) HIST. AUG., *Trig. Tyr.* XIII.
(2) CAGNAT et CHAPOT. *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, pp. 402-404, 406.
(3) *Diplômes militaires de Banasa.* C. R. A. I., 1934 et 1935.

UN CHIRURGIEN MUSULMAN DU ROYAUME DE GRENADE

(NOTE COMPLÉMENTAIRE)

Le manuscrit n° 1673 de l'Escurial, contenant une partie de l'*Iḥâṭa* d'Ibn al-Ḫaṭîb, où j'ai puisé des renseignements sur la vie de Muḥammad aš-Šafra (cf. *Hespéris*, t. XX, année 1935) ne donne de ce représentant de la période ultime de la science arabe dans la péninsule qu'une biographie incomplète. La date de sa mort (761 H.) et surtout la mention deson séjour au Maroc, confirmant la conclusion à laquelle j'étais arrivé, d'après un passage de son traité de chirurgie, figurent dans le grand recueil d'al-'Asqalânî : *ad-Durar al-kâmina*, cité dans l'ouvrage récent du qâḍi de Marrakech 'Abbâs b. Brâhîm : *al-I'lâm* (t. III, p. 316), paru à Fès en 1937. Depuis, la Bibliothèque Générale du Protectorat s'est enrichie d'une reproduction photographique du ms. n° 1673 Esc. précité, et d'une autre, faite sur un exemplaire différent de l'*Iḥâṭa* appartenant à notre collègue, M. Mohammed el-Fâsî. Bien que la copie en soit souvent défectueuse, elle a permis de compléter en grande partie la notice consacrée par Ibn al-Ḫaṭîb à Muḥammad b. 'Alî b. Faraḥ (*sic*) al-Qirbilyânî (de Crevillente), médecin botaniste devenu chirurgien, celui que nous connaissons par ailleurs sous le sobriquet d'aš-Šafra.

Sa biographie se terminait dans le manuscrit de l'Escurial par l'indication d'une grave épidémie qui avait frappé (entre 1313 et 1322) les habitants de Guadix. Il semble que beaucoup de ceux que Muḥammad aš-Šafra avaient spécialement traités succombèrent, et qu'il ait connu des déboires professionnels de ce fait. Telle fut sans doute la raison pour laquelle « il se rendit dans le 'Idwa (vulg. 'Adwa, la rive africaine du détroit, et, généralement le Maroc tout entier) et séjourna de nombreuses années à Marrakech. Ensuite, il revint à Grenade, en l'an 61 et y mourut peu après. » La date exacte de son décès est donnée à la fin de la notice : 17 Rabî' I 761 (6 février 1360).

Il avait eu comme premier maître son père dans son pays de Crevillente. La chirurgie lui fut apprise par des praticiens chrétiens excellents — ce qu'avait déjà révélé la lecture du chapitre de son traité consacré à la réduction des fractures et luxations des membres. La notice donne enfin le nom d'un maître musulman sous la direction duquel il étudia : le médecin 'Abd Allâh b. Sirâǧ (1).

Ibn al-Ḫaṭîb ne connaît comme œuvre de Muḥammad aš-Šafra qu'un livre

(1) *Sic*. Il existe un médecin connu des Naṣrides de Grenade, dont le nom est voisin de celui cité ici : Abû 'Abd Allâh Muḥammad b. Ibrâhîm b. 'Abd Allâh Ibn as-Sarrâǧ (654-730 1256-1329), biographié lui aussi dans l'*Iḥâṭa*, et mentionné par Leclerc (*Hist. médec. ar.* II, 282).

sur les plantes, sans doute composé dans la première partie de sa vie, et qui ne nous est pas parvenu. Son *Kitâb al-istiqṣâ' wa 'l-ibrâm fî 'ilâǧ al-ǧirâḥât wa 'l-awrâm* paraît bien, au contraire, avoir été écrit au cours de sa carrière africaine, et le nom de Muḥammad aš-Šafra est à ajouter à la liste déjà copieuse des médecins de l'Espagne musulmane qui séjournèrent au Maroc (1).

H. P. J. Renaud.

---

(1) Je crois devoir signaler un détail que j'ai découvert dans le *Masâlik al-abṣâr* (*L'Afrique, moins l'Egypte*, trad. Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1927, p. 152) sur le personnage nommé Munîf, rencontré par aš-Šafra à Algésiras. Il doit s'agır de Munîf al-Maġrâwî, vaillant guerrier, de ceux qui, pour le compte des Mérinides, « continuèrent en Andalousie à presser de leurs attaques les Francs ».

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

FEGHALI (Mgr. MICHEL). — *Proverbes et dictons syro-libanais,* texte arabe, transcription, traduction, commentaire et index analytique, Paris, 1938.

Mgr. Feghali poursuit inlassablement l'enquête linguistique et folklorique du Liban. Il a déjà publié *Le parler de Kfár-'Ábida, La Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban, Les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban* qui nous renseignent amplement sur la langue ; il a donné aussi *La maison libanaise,* les *Textes de Ouadi-Chahrour,* un *Texte druse, L'élève du ver à soie* et surtout *Les contes, légendes et coutumes populaires du Liban et de Syrie,* qui révèlent, en complétant les études linguistiques, l'ethnologie et le folklore.

Il donne aujourd'hui un splendide recueil de trois mille proverbes choisis, propres à révéler la pensée populaire des Libanais, leurs mœurs, leur vie sociale. C'est une œuvre considérable et qui mérite à tous égards la reconnaissance des linguistes et des ethnologues.

L'Algérie, avec le travail de BEN CHENEB en trois volumes, *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb,* et le Maroc, avec le magistral recueil de deux mille proverbes de E. WESTERMARCK, *Wit and Wisdom in Marocco,* étaient dotés d'études, sinon complètes sur ce genre littéraire, du moins très largement suffisantes pour donner une idée juste de cette partie de leur folklore. L'Orient, la Syrie, n'avaient été l'objet encore, sous cet angle, que d'études fragmentaires qui perdaient leur valeur documentaire en raison de leur dispersion. Avec l'ouvrage de Mgr. Feghali, cette lacune est comblée dans des conditions inégalables.

On n'insistera jamais trop sur cet aspect de la question : les proverbes ne sont vraiment instructifs que s'ils sont donnés en masse et pour une région limitée. Les petits recueils de proverbes glanés à l'occasion d'une étude linguistique ou ethnographique, ne nous renseignent que sur des faits linguistiques épars et quelquefois rares dans le dialecte, ou soulignent des faits d'ethnographie sans les éclairer davantage. Ils sont intéressants, certes, et il faut les publier, en pensant néanmoins qu'ils ne sont qu'une amorce d'une étude définitive. Mais seul un travail d'ensemble peut nous faire connaître une société, sa façon de penser et de vivre et un domaine important de la littérature populaire.

C'est dans cet esprit que l'ouvrage de Mgr. Feghali a été conçu. L'auteur a eu

soin, cependant, de faire un choix dans la masse considérable des proverbes qu'il connaît, et de rejeter tous ceux qui manquent d'originalité ou qui sont forgés par des individus sentencieux. Car c'est là un écueil qu'un étranger évite difficilement : l'informateur donne tout ce qu'il sait et il finit par composer lui-même des proverbes que lui seul connaît. On en trouve de cette espèce dans beaucoup de recueils.

Pour classer ces trois mille proverbes et dictons, Mgr. Feghali a suivi un plan qui tient compte des notions qu'ils expriment, du genre de vie ou de pensée qu'ils intéressent : 1° la vie personnelle et intime ; 2° la vie familiale et domestique ; 3° la vie sociale ; 4° la vie agricole et pastorale ; 5° la vie commerciale et industrielle ; 6° la vie religieuse et intellectuelle ; 7° la vie et les mœurs des animaux C'est la même préoccupation de montrer, à travers les proverbes, l'activité mentale et les coutumes des gens qui les emploient, qui avait conduit M. E. Westermarck à adopter un plan analogue. M. Ben Cheneb avait classé les siens par ordre alphabétique. Nous pensons que ce dernier système s'impose lorsqu'il s'agit d'un petit recueil, mais qu'il est à éviter dès qu'on entreprend le classement de plus de mille proverbes. A l'avantage signalé plus haut, le classement en grands chapitres par notions exprimées ajoute celui de faciliter les recherches.

Mgr. Feghali a accompagné chaque proverbe ou dicton d'un commentaire ; ce n'est pas la partie la moins intéressante de son travail, car c'est grâce à ce commentaire qu'on sent le mieux l'atmosphère psychologique dans laquelle vivent les Libanais. Nul mieux que lui, en raison de sa naissance dans le pays, ne pouvait approfondir le sens des proverbes et en révéler l'origine, l'emploi, à maintes reprises, la saveur. Et de fait, on trouve là ce qui fait l'originalité de cette étude, pour ne pas dire sa supériorité sur les autres du même genre.

Il reste un point sur lequel, à notre avis, on n'insiste pas assez lorsqu'il s'agit de proverbes. Ceux-ci sont, beaucoup plus qu'on ne croit, des cadres de la pensée et des règles de conduite. Nous nous en apercevons lorsque nous voulons exprimer dans une langue étrangère une pensée un peu générale : nous traduisons alors instinctivement les proverbes de notre langue maternelle. On se rend compte alors du rapport qui existe entre le travail intellectuel et son expression en formules qui réagissent ensuite sur l'esprit. Aussi les proverbes sont-ils plus que le résultat d'un effort littéraire, plus que le fait d'une spéculation philosophique ; ils sont le fruit de la conscience populaire. Ils revêtent bientôt un caractère presque religieux, car ce sont des règles de vie, et c'est ce qui explique que la Bible en renferme tout un livre.

Si l'ethnologue trouve dans le recueil de Mgr. Feghali une source abondante et riche de documents inédits, le linguiste lui aussi y prend, pour ce qui concerne le dialecte libanais, une ample moisson de renseignements. La langue des proverbes, en général, a des caractères un peu particuliers : celle du Liban n'échappe pas à cette règle ; mais on a l'avantage de pouvoir la comparer avec la langue ordinaire grâce aux *Contes, légendes et coutumes* dont il a été fait mention plus

haut, et de dégager ainsi facilement en quoi elle se distingue du parler courant. L'auteur a eu soin de faire suivre les proverbes d'un index lexicographique de plus de cent pages renfermant tous les mots utilisés avec renvois au texte. Il y a là pour les linguistes un glossaire important, mais qui ne fera pas attendre avec moins d'impatience le dictionnaire libanais que nous promet Mgr. Feghali.

On remarquera que pour l'orthographe arabe du dialecte, l'auteur ne suit pas les règles généralement adoptées par l'Afrique du Nord, du moins dans deux cas : le pronom affixe de la 3e personne du singulier prononcé *u* ou *o* est écrit ـو, sauf après une voyelle longue, alors que l'on a pris ailleurs l'habitude de l'écrire ه en toute circonstance par respect (peut-être intempestif) de la graphie classique ; de même le pronom féminin de 3e personne est écrit parfois comme il se prononce, c'est-à-dire ا. On ne veut pas dire que Mgr. Feghali ait eu tort. Longtemps encore, on discutera de petites questions de ce genre, c'est-à-dire tant que les gens de langue arabe se refuseront à écrire la langue qu'ils parlent réellement.

En résumé, Mgr. Feghali vient d'apporter à l'ethnographie et à la linguistique une contribution considérable et d'excellente qualité, comme celles qu'il a déjà publiées d'ailleurs, et qui mérite à tous égards l'attention et la reconnaissance du monde savant.

L. Brunot.

* * *

Léon Gauthier. — *Antécédents gréco-arabes de la psychophysique.* 1 vol. in-8° de 104 p. et 51 p. de texte arabe. Beyrouth, Impie Catholique, 1939.

M. L. Gauthier est, comme on sait, le professeur honoraire de l'Université d'Alger, qui nous a donné, en 1936, une refonte excellente de l'édition et traduction du roman philosophique d'Ibn Ṭufail : le *Ḥayy ben Yaqẓân*, publiée par lui il y a près de trente ans. Il aborde cette fois un sujet qui semble à première vue ressortir aux sciences médicales, puisqu'il s'agit de posologie, ensemble des règles qui « fixent les doses des médicaments à prescrire et déterminent les proportions des médicaments simples dans les médicaments composés ». En réalité, la question est beaucoup plus vaste. Dans un traité du grand encyclopédiste arabe oriental du ixe s. de J. C. : al-Kindî — le Jacob Alkindus de notre Moyen-Age — opuscule « sur la connaissance des vertus des médicaments composés », déjà traduit en latin à cette époque et édité au xvie s. sous le titre caractéristique de *De rerum gradibus,* M. L. Gauthier a eu la surprise de découvrir l'énoncé des principes et résultats essentiels d'une discipline toute moderne : la psychophysique.

On connaît cette tentative assez discutée « d'introduire dans la psychologie et les sciences qui en dépendent la mesure, le calcul, la prévision mathématiques ». Ses réalisations ont porté surtout sur la mesure de l'intensité des sensations en fonction de leur cause physique, l'excitation. Bornons-nous à indiquer ici que l'unité de mesure adoptée est celle de la plus petite différence de sensation per-

ceptible, le « zéro » de l'échelle des sensations étant le seuil de la sensation, ou minimum perceptible, et que les deux lois dégagées successivement par les fondateurs de la psychophysique : E. H. Weber et Th. G. Fechner, s'énoncent ainsi :

1° Les sensations croissent moins vite que les excitations ; les premières croissent de quantités égales (progression arithmétique) quand les secondes croissent de quantités relativement égales (progression géométrique) ;

2° La sensation est proportionnelle au logarithme de l'excitation.

Mais où est dans tout cela la posologie ?

Rappelons d'abord que chez les Anciens et jusqu'aux temps modernes, tout médicament simple — et en général tout remède — était classé dans une des quatre catégories (chaleur, froideur, sécheresse ou humidité) considérées comme les qualités premières de tous les corps du monde sublunaire, et qu'en outre, à l'intérieur de chaque catégorie, ces médicaments étaient répartis suivant quatre degrés correspondant à l'intensité de leur action. La thérapeutique dérivée de cette conception de la nature était essentiellement allopathique : une maladie de nature froide devait être traitée par un remède chaud, c'est-à-dire produisant de la chaleur dans l'organisme.

Mais, comme les humeurs (phlegme, sang, bile et atrabile) — dont l'excès relatif ou la viciation engendraient les maladies — étaient composées (froid-humide ; chaud-humide ; chaud-sec ; froid-sec) et que les maladies comportaient également des degrés, le médecin pour les combattre était obligé de combiner les médicaments, et cela en proportions définies, pour aboutir à un remède composé d'un degré équivalent à celui du mal.

D'où l'importance de la posologie et la justification de la tentative d'al-Kindî d'édifier une théorie numérique propre à résoudre les questions parfois difficiles que pose la combinaison (en réalité mélange) des médicaments.

Et voici où nous touchons à la psychophysique :

« Un médicament est dit chaud au 1er degré s'il produit dans l'état du malade (atteint de maladie froide) une amélioration *tout juste appréciable* ; au 2e degré s'il produit, *en sus de la première*, une deuxième amélioration tout juste appréciable..., etc. »

M. L. Gauthier démontre que l'origine de ce premier principe de la posologie gréco-arabe, de la plus petite différence perceptible, unité fixe de sensation, additionnable à elle-même, ne saurait être cherchée ailleurs que dans le VIIIe livre de la *Physique* d'Aristote, et s'aide pour cela du commentaire d'Averroès.

Mais quand il s'agit ensuite de déterminer quantitativement les degrés de chaque qualité médicamenteuse en fonction l'un de l'autre, à partir de l'état d'équilibre dans les qualités, deux écoles s'opposent : celle d'al-Kindî et l'autre, illustrée principalement après lui précisément par Averroès. Celui-ci voit s'ordonner les degrés en une progression arithmétique croissante, de raison 1, « la plus simple de toutes, présentant entre ses termes des intervalles égaux ».

Al-Kindî veut, lui aussi, satisfaire au même desideratum, mais nie que la progression arithmétique le réalise : l'intervalle entre 2 et 1 n'est pas 1, mais bien 1/2 ; entre 2 et 3 il est de 2/3, entre 3 et 4 de 3/4, rapports qui sont tous inégaux.

On voit que nos deux auteurs ne parlent pas le même langage : l'un invoque la simple différence arithmétique, l'autre le rapport. Al-Kindî, plus mathématicien, examinant les 5 sortes de progressions auxquelles toutes se ramènent, conclut que celle qu'il nomme la progression du double (progression géométrique de raison 2, à savoir : 1, 2, 4, 8) réalise seule l'égalité des intervalles entre deux termes consécutifs ; elle est donc la plus simple et la plus « naturelle ». Seule elle permet de chiffrer dans tous les cas l'intensité exacte de chaque vertu d'un remède composé. Nous renvoyons pour le détail du calcul à la longue note 2 des pages 26-27 du livre de M. L. Gauthier.

Il en résulte clairement qu'al-Kindî, parlant de doses médicamenteuses et de leurs effets sur les maladies, a énoncé l'essentiel de la loi des psychophysiciens sur la correspondance de la progression géométrique des excitations à la progression arithmétique des sensations : « C'est déjà plus que Weber ; moins le mot et la notion nette de logarithme, c'est presque Fechner ».

Averroès n'a pas manqué de répondre (1) et nous sommes encore obligés ici de renvoyer au livre pour l'exposé de son argumentation. En dernière analyse, l'opposition des deux théories vient de la différence de conception du tempérament « équilibré ». Averroès se représente le tempéré comme une somme de deux qualités contraires qui s'annulent, tandis qu'al-Kindî, ici plus aristotélicien, le considère comme l'association de deux qualités opposées qui s'équilibrent sans pour cela s'annuler. On verra, chose curieuse, dans cet exposé, un des arguments d'Averroès repris — sous une autre forme — par les contradicteurs de Fechner, à propos du seuil de la sensation, qui ne saurait être zéro, puisqu'il s'agit d'une sensation perceptible, mais bien 1, ce qui fait disparaître la prétendue relation logarithmique entre les deux progressions.

M. L. Gauthier achève sa pénétrante analyse de l'ouvrage d'al-Kindî par l'examen des différences entre la théorie échafaudée par l'encyclopédiste arabe du IXe s. et celle des psychophysiciens du XIXe : différences dans l'objet, beaucoup plus général chez ceux-ci que chez celui-là ; dans l'esprit et la méthode, celle d'al-Kindî étant « dans une certaine mesure une déduction mathématique à *priori* », tandis que celle des psychophysiciens est « une induction expérimentale, la méthode de la science moderne ». Il n'en est pas moins remarquable que par des voies si opposées « les deux théories, indépendamment l'une de l'autre, soient arrivées à des résultats si voisins ». Si la comparaison est au désavantage de la théorie du IXe siècle, qui d'entre vous « voudrait faire grief aux Anciens d'une infériorité scientifique inhérente à la différence des temps ? ». L'instrument de

(1) Dans son « Colliget » (Kullîyât fi'ṭ-ṭibb) dont M. L. GAUTHIER donne un extrait (Appendice IV).

travail surtout n'était pas le même. Admirons plutôt l'inspiration divinatrice d'al-Kindî, cette « étonnante tentative d'établir la posologie sur une base mathématique (1) » aboutissant à le faire devancer d'un millénaire la conception moderne des psychophysiciens.

Je formule le souhait de voir la verte vieillesse de M. Léon Gauthier nous réserver encore l'heureuse aubaine de travaux et de publications de cette valeur et de cet intérêt.

H. P. J. RENAUD.



E. ALBERTINI, G. MARÇAIS et G. YVER. — *L'Afrique du Nord française dans l'Histoire*. Introduction géographique de R. LESPES. Illustration de Roger J. IRRIERA, 1 vol. in-4° de 331 pp. Editions Archat. Paris et Lyon, 1938.

On sait le succès que connut — et tous les services que rend encore — l'*Histoire d'Algérie*, de S. Gsell, G. Marçais et G. Yver. Les Editions Archat ont repris la même formule et nous donnent, sous la forme d'une synthèse collective, une nouvelle histoire de l'Afrique du Nord qui, pour s'adresser surtout au grand public, n'en sera pas moins appréciée des étudiants et des historiens.

Pour ce livre, M. René Lespès a écrit une introduction géographique très riche d'idées dans sa brièveté. Il présente successivement les trois grandes régions historiques de la Berbérie : le Maghrib extrême, le Maghrib central, le Maghrib de l'Est ou Ifriqiya. De sa conclusion, qui est un modèle d'objectivité et de clairvoyance, on retiendra les dernières lignes : « Les circonstances d'ordre humain ont prévalu le plus souvent sur les faits d'ordre physique. La géographie s'arrête devant elles : elle cède la parole à l'histoire ».

M. Eugène Albertini a repris, pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, la synthèse jadis faite par son prédécesseur S. Gsell pour l'Algérie antique. En cent trente pages, il retrace ce que fut la Berbérie avant la conquête musulmane. On sait avec quel art M. Albertini sait allier la précision de détail et l'ampleur de vues. Les chapitres consacrés à l'Afrique impériale et au déclin de l'Empire ont, sur bien des points, la saveur de la nouveauté, et le tableau de la société africaine sous les empereurs restera classique. Toute l'étude de M. Albertini ajoute, non seulement à notre connaissance en monde antique, mais à celle de la Berbérie d'hier et d'aujourd'hui.

En une suite de fresques d'une incomparable maîtrise, M. Georges Marçais a brossé l'histoire de la Berbérie musulmane. Jamais on n'avait exposé ces onze siècles, si riches de faits, dans une synthèse aussi lucide et aussi nourrie d'idées.

(1) G. SARTON, *Introd. to the Histor. of Science*, vol. I, p. 559. — Je me permets de signaler que, dans mon étude sur le *Musta'înî* d'Ibn Beklâreš (XIIe s. J. C.) parue dans *Hespéris*, année 1930, j'ai donné en note un exemple de préparation de médicament composé tirée de l'ouvrage de ce médecin juif de Saragosse. Il me paraît suivre, malgré l'époque et la contrée, plus proches de celles d'Averroès que de celles d'al-Kindî, le système préconisé par celui-ci (progression 2, 4, 8, 16).

Le chapitre central de cette étude, celui qui traite de l'époque des Fatimides et de l'invasion hilalienne, est de ceux qui doivent être relus et médités par tous ceux qui s'intéressent au passé de l'Afrique du Nord.

Dans un premier chapitre, M. G. Yver étudie l'établissement de la domination française en Afrique du Nord : précieux résumé d'une histoire qu'on oublie trop en France et même en Afrique. Sous le titre : « Organisation de la domination française », il analyse ensuite le régime administratif, l'évolution économique et les tendances actuelles de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. L'auteur ne craint pas de définir les devoirs les plus urgents qui s'imposent à la France dans cette Afrique du Nord qui est « la clé de voûte de son empire africain ».

De tels livres enlèvent à ceux qui s'occupent de l'Afrique du Nord ou qui y vivent toute excuse d'ignorer son histoire. Les Editions Archat sont à féliciter pour avoir suscité ces belles études.

Mais on déplorera qu'elles aient donné à ce volume d'une parfaite typographie, une illustration — dont les auteurs du texte ne sont à aucun degré responsables — et qui est d'une incroyable médiocrité. Je ne sais si la manière de M. J. R. Irriéra pourra trouver des admirateurs ou des défenseurs. Mais il est certain que ceux qui connaissent le Maroc iront d'étonnement en étonnement en contemplant une composition en couleurs qui prétend représenter un marché berbère ; qu'ils ne comprendront pas davantage comment une vue du pont de Khenifra et de la qasba de Moha ou Hamou peut s'intituler « Taza, la Kasbah et le pont » ; que les ethnographes verront avec curiosité les deux techniques des poteries nord-africaines confondues sans préavis sur une même planche et que les linguistes méditeront sur certains toponymes des légendes... On se demandera enfin si c'est parce que M. Irriéra a jugé qu'on ne saurait les confondre avec les siens, qu'il a reproduit sans nom d'auteur et sans mention d'origine quelques beaux dessins de Laprade, de J. Hainaut et de G. Marçais — et on souhaitera qu'une maison d'édition, qui a fait un bon début dans le domaine des sciences nord-africaines, sache désormais trouver des illustrateurs dignes des auteurs qu'elle a la bonne fortune d'accueillir.

Henri TERRASSE.



J. BERQUE. — *Les Nawâzil el Muzâra'a du Mi'yâr Al Wazzânî.* Etude et traduction. Préface de R. MAUNIER. Edition Félix Moncho, Rabat, 1940.

Le nouvel ouvrage de M. Berque (1) fournit une très utile contribution à la connaissance des institutions musulmanes de l'Afrique du Nord.

(1) Du même auteur : Aspects du contrat pastoral à Sidi Aïssa du Hodna, 13 p., Société historique, Alger, 1936. — Contribution à l'étude des contrats nord-africains : Les pactes pastoraux Beni-Meskine, 95 p. Ed. Carbonnel, Alger, 1936. — Etudes d'histoire rurale maghrébine, 212 p. Ed. Internationales, Tanger, 1938. — Dans le Maroc nouveau : le rôle d'une université islamique, 14 p. Ext. des *Annales d'histoire économique et sociale*, Armand Colin, Paris, 1938. — Deux ans d'action artisanale à Fez, 27 p. Ext. de *Questions Nord-Africaines*, Sirey, 1939. — A paraître : en collaboration avec G. H. BOUSQUET : La criée publique dans l'économie traditionnelle de Fez.

C'est l'étude de la société d'ensemencement, d'après le *Mi'yâr al jadîd*, d'Al Mahdî l Wazzânî, qui constitue, on le sait, un des répertoires juridiques les plus courants dans les prétoires marocains.

Dans l'ensemble de *Nawâzil* « cas d'espèce », dont M. Berque nous donne une excellente traduction, on trouve la série à peu près complète des contrats d'association agricole les plus communs au Maroc. Chaque paragraphe est précédé d'une courte analyse qui en rend la lecture extrêmement commode.

La traduction est précédée d'une importante introduction que nous analysons ci-après.

Après avoir présenté Al Mahdî l Wazzânî, figure représentative de la culture universitaire proprement marocaine (chapitre I), M. Berque étudie, dans une large introduction, la part réelle de la coutume maghrébine dans le fiqh, puis les sources d'Al Wazzânî, la valeur documentaire des *Nawâzil*, au point de vue de la campagne maghrébine, pour conclure, enfin, sur les valeurs du fiqh.

Les pages consacrées au rôle de la coutume (chapitre II), sont nouvelles et d'un très grand intérêt. Après avoir rappelé les définitions d'Edouard Lambert (dont on n'a pas oublié les pages si lumineuses et puissantes de ses « Etudes de droit commun législatif ou de droit civil comparé », consacrées à la réfutation de la théorie romane canonique de la coutume par l'histoire des sources du droit musulman), M. Berque se propose de réviser le problème en étudiant les processus d'intégration de la coutume au droit.

Il souligne les confusions commises entre la coutume et l'*amal* (jurisprudence), entre la coutume et la notion d'orf ou d'âda en procédure ; montre les mécanismes d'intégration de la coutume : sa valeur supplétoire, le rôle du *qiyâs*, ou syllogisme d'analogie, la possibilité d'invoquer l'autorité d'un dire isolé, le rôle de la jurisprudence, la justification de la coutume par la nécessité sociale. Il est ainsi amené à déclarer l'inexistence du problème de la coutume, tel que nous le concevons, pour le juriste marocain ; celui-ci a accueilli, non pas la coutume, mais le fait d'usage et au prix de multiples déformations.

Ce chapitre est suivi d'un appendice consacré à l'étude critique de différents textes sur la coutume présentés par Fagnan, Morand, Milliot, Santillana.

Le chapitre III est consacré aux sources d'Al Wazzânî.

La lecture des titres des ouvrages cités montre qu'il s'agit, pour la plus grande partie, des œuvres de l'école de Fez, et le *Mi'yâr* est une compilation de compilations. Le fait que ces sources sont presque uniquement maghrébines montre l'unité de ton et la valeur objective du témoignage d'Al Wazzânî.

Dans le chapitre IV, M. Berque étudie la valeur documentaire de la littérature des *Nawâzil* et nous donne une très intéressante reconstitution du milieu physique et social que décrivent, suggèrent ou supposent ces cas d'espèces. Il montre ainsi que « les cadis maghrébins, dans leur effort si méritoire pour adapter au droit la chose campagnarde, voire en s'adaptant eux-mêmes, n'ont pas été

très loin, ni très profond », et l'on constate ainsi le caractère superficiel de l'intervention des cadis en ce qui concerne les contrats ruraux.

La conclusion (chapitre V) de cette étude originale, écrite dans une langue extrêmement séduisante, c'est que la littérature du fiqh est vraiment caractéristique de la civilisation marocaine : elle présente pour nous une valeur d'expérience, une valeur documentaire certaine.

Nous ne voudrions pas terminer ce trop bref compte rendu d'un travail qui nous a vivement intéressé, sans dire le très vif plaisir que nous a procuré la lecture de la remarquable préface dont M. R. Maunier, l'éminent professeur à l'Université de Paris, a honoré le travail de M. Berque.

Henri Bruno.

***

G.-H. Bousquet — *Précis élémentaire de droit musulman (malékite et algérien)*, Paris, Geuthner et Alger, Soubiron, 1 vol.

Au Maroc, comme en Algérie, les candidats au Certificat d'études juridiques et administratives marocaines, ont souvent déploré les difficultés qu'ils éprouvaient à se procurer un ouvrage pédagogique qui facilitât leur initiation aux études du Droit musulman, lorsque les circonstances ne leur permettent pas de suivre les cours d'un professeur. M. G.-H. Bousquet, professeur à la Faculté de Droit d'Alger, s'est efforcé de combler cette lacune en publiant un « Précis élémentaire de Droit malékite et algérien ».

Dans un avant-propos, l'auteur précise le but qu'il a poursuivi : « mettre à la disposition des étudiants un ouvrage qui n'existait pas jusqu'alors, et qui leur permettra de compléter, ou de remplacer, l'enseignement oral du professeur ».

Si l'on ne peut espérer que ce livre, dans son extrême concision, puisse réellement remplir ce dernier office, il constitue, cependant, pour les candidats à un examen de Droit Musulman, une excellente méthode pour se familiariser avec cette science, se préparer aux enseignements d'un professeur et, par la suite, les compléter utilement.

Après avoir exposé, dans le chapitre I, l'histoire de ce droit et ses sources passé rapidement en revue les principaux éléments du droit public et du droit pénal, l'auteur étudie successivement la condition des personnes, le statut successoral, le régime des biens et des contrats, l'organisation judiciaire et la procédure, enfin les principaux conflits de lois algériens.

M. Bousquet a triomphé avec aisance des difficultés que présentait l'étude aride du statut successoral musulman, et les principes fondamentaux de cet important chapitre sont exposés avec beaucoup de netteté.

Qu'il nous soit cependant permis de formuler quelques critiques de détail, qui nous ont été suggérées à la lecture de cet ouvrage.

Etudiant le droit de *djebr*, M. Bousquet enseigne (p. 47) que ce droit, lorsqu'il

s'exerce sur un pupille mâle, appartient au père d'abord, et, à défaut, de plein droit, au tuteur testamentaire, puis au Cadi.

Cette théorie ne nous paraît pas conforme à l'orthodoxie malékite qui s'accorde à refuser l'exercice du droit de *djebr* au Cadi et ne le reconnaît au tuteur testamentaire que lorsque le pupille du sexe masculin est impubère et atteint de démence.

Au chapitre de la dévolution de la tutelle, M. Bousquet signale (p. 97) la désignation d'un tuteur testamentaire comme un fait particulièrement rare.

Il serait cependant inexact d'attribuer à ce principe une portée absolue. En pays marocain notamment, la désignation des tuteurs testamentaires est de pratique fréquente.

Il nous semble aussi que dans cette même étude de la tutelle, l'auteur n'a pas mis suffisamment en évidence cette sorte de hiérarchie existant entre les différentes personnes susceptibles de pouvoir exercer la tutelle : la prépondérance du père, dont les pouvoirs sont plus étendus que ceux des autres tuteurs. S'il existe, en effet, des controverses entre les jurisconsultes musulmans sur le point de savoir si le tuteur testamentaire peut aliéner les biens de son pupille, sans autorisation du Cadi, la jurisprudence est unanime à reconnaître ce droit au père lorsqu'il s'agit des biens de son fils mineur.

On regrettera également que, dans son exposé des différents modes de répudiations, M. Bousquet soit demeuré fidèle à une classification désuète que l'on tend de plus en plus à abandonner et qu'il ne se soit pas rallié à la terminologie musulmane. Les mots *Talaq Baïn* et *Taaq Tlet* nous semblent tout bien compté, plus simples et plus expressifs que la distinction en « répudiation irrévocable parfaite et imparfaite ».

Ces quelques réserves faites, il n'est pas douteux que l'intérêt du livre de M. Bousquet dépasse le but uniquement pédagogique que l'auteur s'était fixé. Ce n'est pas aux seuls étudiants qu'il offrira une documentation précieuse, mais encore à tous ceux qui, en Afrique du Nord, ont de par leurs fonctions, à étudier, les principes du Droit musulman et à en faire l'application. En lisant cet ouvrage, en s'y référant, ils auront le moyen de situer le climat d'une science juridique encore insuffisamment connue, d'en dégager les éléments essentiels et pourront ainsi, orienter utilement les recherches et les études plus approfondies qui leur seront nécessaires.

Georges PEYRONNIE.

***

Alexis CHOTTIN — *Tableau de la musique marocaine.* Paris, Geuthner s. d. (1939) ; in-4° de 226 p. avec 18 planches.

Cet ouvrage, qui a obtenu en manuscrit le Prix du Maroc de 1938, a été entièrement réalisé par les Imprimeries Réunies de Casablanca, qui, bien que dépourvues d'un graveur de musique spécialisé, ont réussi à présenter un ensemble

qui fait honneur au personnel qualifié et à l'outillage très moderne de cette firme marocaine.

L'auteur, connu déjà par ses publications antérieures, dont plusieurs ont paru dans *Hespéris*, a divisé son livre en deux parties :

1° musique berbère, subdivisée elle-même en musique de montagne (*ahidous, ahouach*) et musique de plaine ;

2° musique arabe, qui comporte une vue historique très claire de son évolution, puis un exposé de son état actuel, tant pour la musique classique que la musique populaire, enfin une conclusion sur son avenir.

L'ouvrage s'achève par un album musical donnant un choix de morceaux correspondant aux divers types indiqués ci-dessus, et par une bibliographie et un index.

M. A. Chottin doit être vivement remercié d'avoir mis à la portée de ceux qui s'intéressent à la musique marocaine, non pas une « somme » quelque peu rébarbative, mais un livre attrayant, où l'érudition se dissimule sous l'aspect d'une fresque largement brossée.

S. R.

***

MAURITANIA. — *Revista mensual illustrada de los Misioneros Franciscanos de Marruecos*. Tanger, 1940.

Cette revue, qui entre dans sa treizième année, a considérablement modifié sa présentation : format, illustrations, texte, et cela d'une façon très heureuse. Dans un article liminaire, la Rédaction expose les buts de sa transformation et la voie qu'elle entend suivre : « route chrétienne et spirituelle de la nouvelle Espagne impériale ».

Nous signalerons dans les premiers numéros de 1940 : la suite des articles du Fr. José Lopez, *El cristianismo en Marruecos*, appuyés sur la publication des registres des décès et des baptêmes de l'ancienne Mission de Tanger ; une contribution, d'après les mêmes archives, à la connaissance de l'activité diplomatique de l'Espagne au Maroc à la fin du XVIIIe siècle ; les études du Fr. Atanasio Lopez sur les évêques de Ceuta, de M. Antonio Garcia Garcia sur les rédemptions de captifs chrétiens au début du XVIIIe siècle ; de M. Tomas Garcia Figueras sur les santons musulmans de Larache, etc.

Je n'omettrai pas de signaler une note de notre ancien collègue, M. Robert Ricard, sur un important document concernant les relations hispano-portugaises au Maroc au XVIe siècle.

La prépondérance des articles historiques ne fait cependant pas négliger les autres sujets : arts indigènes, folk-lore musical. Il y a même des communications d'ordre scientifique : l'une, de mycologie, du P. Luis M. Unamuno, l'autre sur l'astronomie arabe, de M. Ricardo Ruiz Orsatti. A vrai dire, le titre de ce dernier article est inadéquat au contenu, car l'auteur ne fournit qu'un aperçu fort incom-

plet d'un sujet très vaste, et sa documentation n'est pas à jour. Mais il faut le remercier de nous avoir donné, avec quelques renseignements sur des « *muqqitîn* » marocains d'époque récente, de bonnes reproductions photographiques d'instruments intéressants : un quart-de-cercle à sinus, et surtout un astrolabe plan daté de 1192 (1778 J. C.) avec le nom de son constructeur : Qâsim ben 'Abd as-Salâm at-Tamlî, à Rabat.

S. R.

Notes bibliographiques

Carlos PEREDA ROIG. — *Los hórreos colectivos de Beni Sechyel*, Imp. Imperio, Ceuta, 1939, 16 × 21, 18 pages, ill. (Alta Comisaría de España en Marruecos, Delegación de Asuntos Indígenas, Centro de Estudios Marroquíes).

Bref travail sur les magasins à la fois collectifs et individuels des Jbala, sommairement étudiés déjà par M. Robert Montagne à l'occasion de ses recherches sur les agadirs du Sud Marocain (cf. *Hespéris*, IX, 1929, pp. 201-202, fig. 23, 24 et 25). L'auteur rappelle au début l'existence de greniers analogues dans différentes régions d'Espagne ; sur ceux-ci on trouvera des indications utiles dans le livre de M. Théodore Lefebvre, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris, 1933, pp. 640-641 et pp. 663-664.

Robert RICARD.

***

Ernst RACKOW et Werner CASKEL. — *Das Beduinenzelt*. Publication des *Baessler-Archiv*, Extrait du Tome XXI, Berlin, 1938.

Description exacte et minutieuse de différents types de tentes de Bédouins d'Arabie et d'Afrique du Nord. De très nombreux dessins et schémas, parfaitement exécutés, donnent toute sa valeur ethnographique à cette étude consciencieuse.

Les noms arabes, en transcription latine correcte, accompagnent régulièrement dessins, photos et descriptions. On a ainsi un lexique intéressant. Les auteurs ont pris soin de le rassembler à la fin de l'article en comparant la terminologie de chaque région étudiée avec celle des autres régions.

Au surplus, belle impression, claire, d'une lecture facile, agréable même.

Ce travail servira de base ou de modèle à qui étudiera au point de vue ethnographique ou lexicologique la tente des nomades.

L. BRUNOT.

***

FARRUGIA DE CANDIA. — *Monnaies hafsites du Musée du Bardo*. (*Revue Tunisienne*, 3e et 4e trim. 1938).

C'est le catalogue précis et complet de 77 pièces de l'époque des Hafsides, presque toutes en or, qui apporte, comme les travaux de ce genre, une contribution précieuse à l'histoire d'un pays ou d'une dynastie.

Le travail de M. Farrugia de Candia se signale par son exactitude minutieuse et par la clarté de l'exposition, ce qui en fait un ouvrage utile et pratique pour les numismates et les historiens.

L. BRUNOT.

***

J. CANTINEAU. *Les parlers arabes du département d'Alger.* (3e Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord); — OSTOYA-DELMAS (Mme S.). *Notes préliminaires à l'étude des parlers de l'arrondissement de Phi-lippeville* (*Revue Africaine*, 1er et 2e trim. 1938); — DHINA. *Notes sur la phonétique et la morphologie du parler des Arba* (*Ibi-dem*, 3e et 4e trim. 1938).

M. Cantineau, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, a entrepris, avec des collaborateurs qualifiés, une prospection générale des parlers arabes de l'Afrique du Nord. Il ne s'agit plus de monographies aussi complètes que possible, il ne s'agit pas de géographie linguistique au sens où on l'entend actuellement; il s'agit de connaître les caractéristiques dialectales de régions plus ou moins vastes et de brosser à grands traits l'aspect linguistique arabe de l'Afrique du Nord.

C'est une tentative séduisante, qui ne manquera pas d'intéresser tous les linguistes. Elle est appelée à rendre de grands services en attendant que des monographies, copiées sur les modèles qu'en a donné M. W. Marçais, soient suffisamment nombreuses pour parfaire l'inventaire dialectal arabe de la Berbérie. Elle aidera l'éclosion de ces monographies et elle leur servira de lien entre elles; elle préparera les synthèses à venir.

On suivra avec intérêt la publication de nouvelles études de ce genre.

Louis BRUNOT.

L'Éditeur-gérant : R. PINARDON.

IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE,
ROCHEFORT-SUR-MER, 31.0155.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

Volumes parus :

I. — E. LAOUST, *Etude sur le Dialecte des Ntîfa.*
II. — L. MILLIOT, *Démembrement des Habous.*
III et IV. — L. MILLIOT, *Recueil de Jurisprudence Chérifienne* (2 vol.).
V. — L. BRUNOT, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé.*
VI. — L. BRUNOT, *La Mer dans les Traditions et les Industries indigènes à Rabat et Salé.*
VII. — E. WESTERMARCK, *Cérémonies du Mariage au Maroc,* traduction J. ARIN.
VIII. — E. LÉVI-PROVENÇAL. *Les Manuscrits arabes de Rabat.*
IX. — E. LÉVI-PROVENÇAL, *Textes arabes de l'Ouargha.*
X-XI. — MÉLANGES RENÉ BASSET, *Études orientales et nord-africaines* (2 vol.).
XII. — S. BIARNAY, *Notes d'Ethnographie et de Linguistique nord-africaines.*
XIII. — L. MILLIOT, *Recueil de Jurisprudence Chérifienne,* t. III.
XIV. — V. LOUBIGNAC, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan.*
XV. — J. SERRES, *Mémoires concernant le royaume de Tunis.*
XVI. — Doctoresse LÉGEY, *Contes et Légendes de Marrakech.*
XVII-XVIII. — MÉMORIAL HENRI BASSET, *Nouvelles Études nord-africaines et orientales* (2 vol.).
XIX. — *Le Sahîh* d'AL-BUHARI, publ. par E. LÉVI-PROVENÇAL, t. I.
XX. — L. BRUNOT, *Textes arabes de Rabat,* t. I.
XXI. — G. S. COLIN et E. LÉVI-PROVENÇAL, *Un manuel hispanique de hisba,* t. I.
XXII. — A. RENISIO, *Etude sur les dialectes berbères du Rif, des Iznassen et des Senhaja de Sraïr.*
XXIII. — E. LAOUST, *Siwa; son parler.*
XXIV. — Dr H. P. J. RENAUD et G. S. COLIN, *La Tuhfat al-ahbab.*
XXV. — H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque des origines au XIIe siècle.*
XXVI. — J. DRESCH, *Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine.*

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE LAROSE

COLLECTION « HESPÉRIS »

Ouvrages parus :

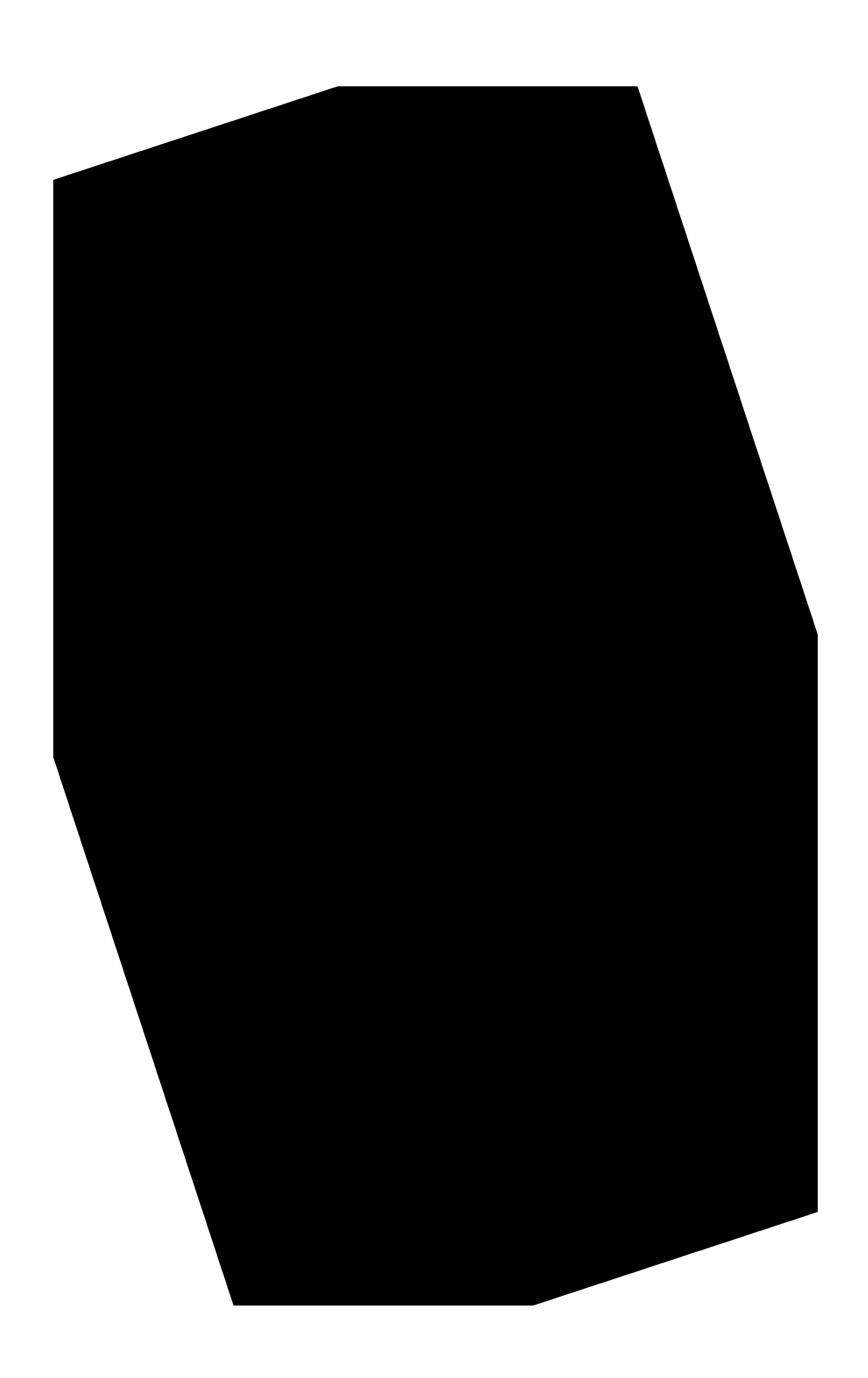
I. Henri BASSET et LÉVI-PROVENÇAL. — *Chella.* Une nécropole mérénide, in 8°, avec 16 planches en phototypie, et 65 figures .... *épuisé*
II. André PARIS. — *Documents d'architecture berbère* (sud de Marrakech), in-4°, avec 91 figures et planches en couleurs. 1925. **67 fr.**
III. J. BOURRILLY et E. LAOUST. — *Stèles funéraires marocaines,* avec 59 planches in-4°, 1927 .... **74 fr.**
IV. Prosper RICARD. — *Dentelles algériennes et marocaines,* in-4° avec texte, 66 planches en phototypie, en simili et trait, présentées sous cartonnage de luxe, 1929 **201 fr.**
V. Henri BASSET et Henri TERRASSE. — *Sanctuaires et forteresses almohades,* dessins et relevés de J. HAINAUT. In-4°, VIII-484 pages, 57 planches en phototypie hors texte, 187 figures, 1932... **201 fr.**

BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE ET DE VULGARISATION NORD-AFRICAINE

publiée sous la direction de **E. LÉVI-PROVENÇAL**

I. **Extraits des historiens arabes du Maroc,** par E. LÉVI-PROVENÇAL, in-16 jésus, 2e édition, 1929 .... **47 fr.**
II. **Eléments d'Ethnographie marocaine,** par J. BOURRILLY (publiés par E. LAOUST), in-16 jésus, illustré de 30 planches et d'une carte dépliante. 1932 .... **47 fr.**
III. **La Médecine arabe (Arabian Medicine),** par Edward BROWNE, édition française mise à jour et annotée par le Dr H. P. J. RENAUD .... **40 fr.**
IV. **Yallah ! ou l'arabe sans mystère,** par L. BRUNOT, nouvelle édition .... **21 fr.**
V. **Les Voyageurs français du Maroc,** par R. LEBEL .... **48 fr.**

E. LÉVI-PROVENÇAL. — **L'Espagne musulmane au Xe siècle,** in-4° couronne illustré de 24 planches et d'une carte .... **107 fr.**



HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



Année 1940 Fasc. unique

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

LA Revue HESPERIS, dont le service est assuré aux principales bibliothèques du Maroc, de France et de l'étranger, est consacrée à l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire de l'Occident musulman; à l'étude du pays et des populations du Maroc.

Elle paraît quatre fois par an. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

* * *

IL POURRA ÊTRE RENDU COMPTE dans HESPÉRIS des ouvrages ou des articles de périodiques relatifs au Maroc, à l'Afrique du Nord ou à la littérature arabe occidentale, dont un exemplaire au moins aura été envoyé au Secrétariat du Comité de Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines.

* * *

POUR tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, publications et ouvrages dont on désire un compte rendu) s'adresser au Secrétaire du Comité des Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.

POUR tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION DE LA REVUE (demandes de renseignements, changements d'adresse, services d'échanges de périodiques), s'adresser au Secrétariat de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.

* * *

LES DEMANDES D'ABONNEMENTS, d'achat au numéro et de collections doivent être adressées à la Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, à Paris (V^e).

	France et Colonies	Étranger
Prix de l'abonnement (un an)..........	100 francs	120 francs
Prix d'un fascicule isolé..............	30 francs	35 francs
Prix d'un fascicule double.............	50 francs	55 francs

Années antérieures		
	1921..................	(*épuisée*)
	1922-1939.............	225 fr.

HESPÉRIS

TOME XXVII

Année 1940 — *Fascicule unique*

SOMMAIRE

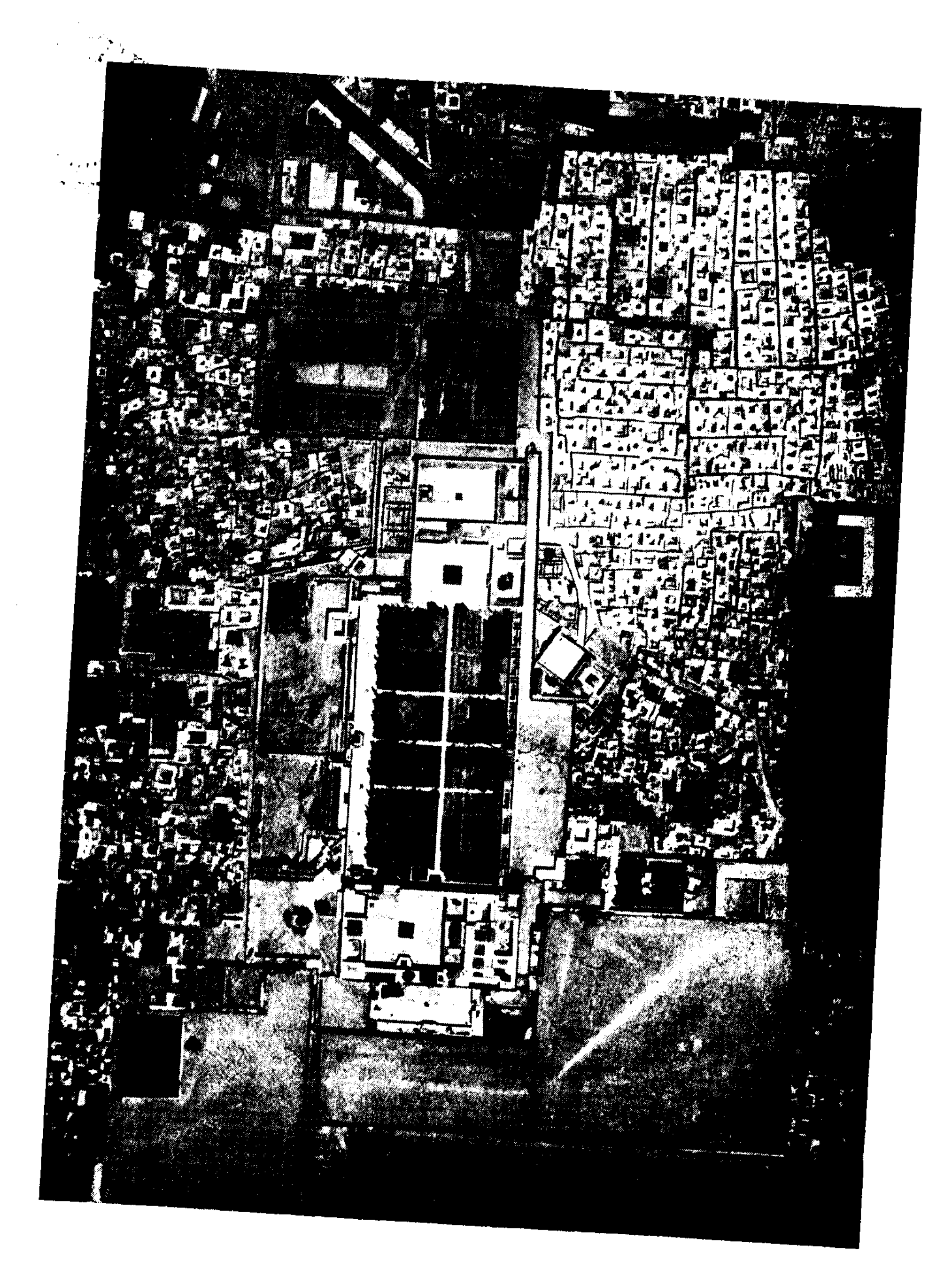


Fig. 1. — La Qasba de Marrakech
(en haut, le Bédi' ; au centre, les jardins du Dar El Makhzen ; comparer avec le plan portugais reproduit fig. 2).

LA KASBA SAADIENNE DE MARRAKECH

D'APRÈS UN PLAN MANUSCRIT DE 1585

L'une des choses qui ont toujours vivement frappé l'attention des anciens voyageurs visitant Marrakech, c'est le palais occupé par le Sultan et son Makhzen. Son étendue énorme, bien circonscrite par ses hautes murailles, le faisait comparer à une ville contiguë à la cité proprement dite (fig. 1 et 2).

Cette kasba royale, avant de se fixer dans ses limites actuelles, a connu plusieurs phases à son développement. Le palais des Almoravides, le Dâr el-Ḥajar, bâti par Youssef ben Tachfin auprès de la Koutoubia avec les pierres dures du Jebel Guéliz, ne convenant plus aux Almohades, Yacoub el-Mansour éleva la résidence de la nouvelle dynastie « au milieu d'une ville qu'il avait tracée hors de Marrakech, spécialement pour lui et pour son entourage, et qui s'appelait Tamerrâkecht » (1).

C'est au sud de l'agglomération marrakchie que fut tracée cette enceinte, « véritable ville impériale, la première et la plus belle que le Maroc ait connue, et dont Fès-Jdid, la capitale des Mérinides, fut une simple réplique » (2). Il serait difficile de dire avec exactitude la disposition de cette kasba primitive. Les auteurs anciens qui en ont parlé : Ibn Faḍl Allâh el-Omari, qui écrivait aux environs de 1342-1349, et Léon l'Africain, vers 1526, donnent une description qui met les chercheurs aux abois. On finit par en conclure que l'intérieur de la kasba comprenait le palais proprement dit, la mosquée d'El-Mansour, l'arsenal, les casernes ou logis des gens de la garde, des jardins, une ménagerie, des écuries.

La dynastie saadienne ne dédaigna point le palais almohade et s'y installa avec son makhzen en 1521. Elle l'utilisa tel qu'elle le trouva, le

(1) Ibn Faḍl Allâh el-'Omarî, *Masâlik el-absâr fî mamâlik el-amsâr*, trad. Gaudefroy-Demombynes, dans *Biblioth. des Géographes arabes*, Paris, Geuthner, 1927, p. 179.

(2) Henri Terrasse, *Villes impériales du Maroc*, Grenoble, Arthaud, 1937.

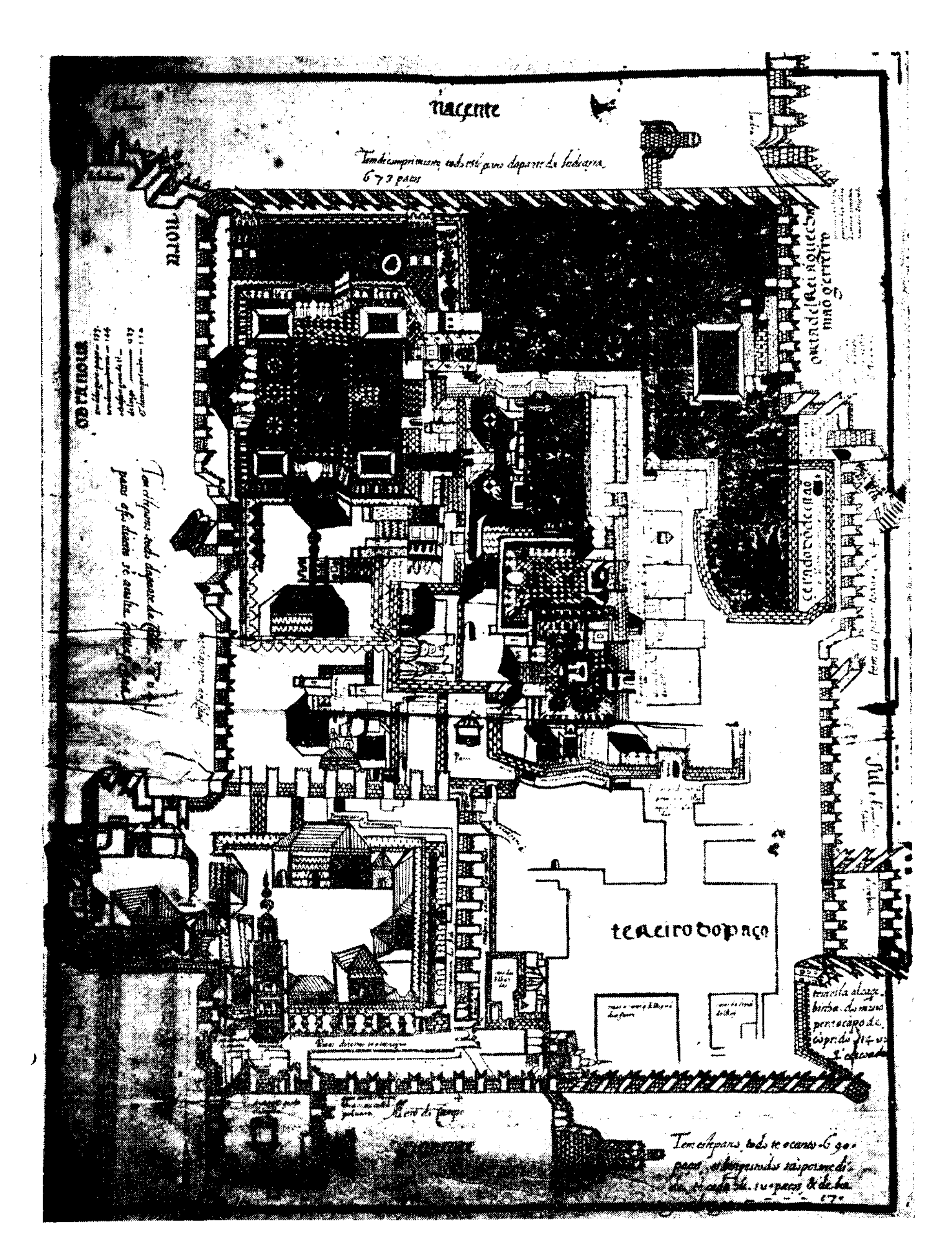
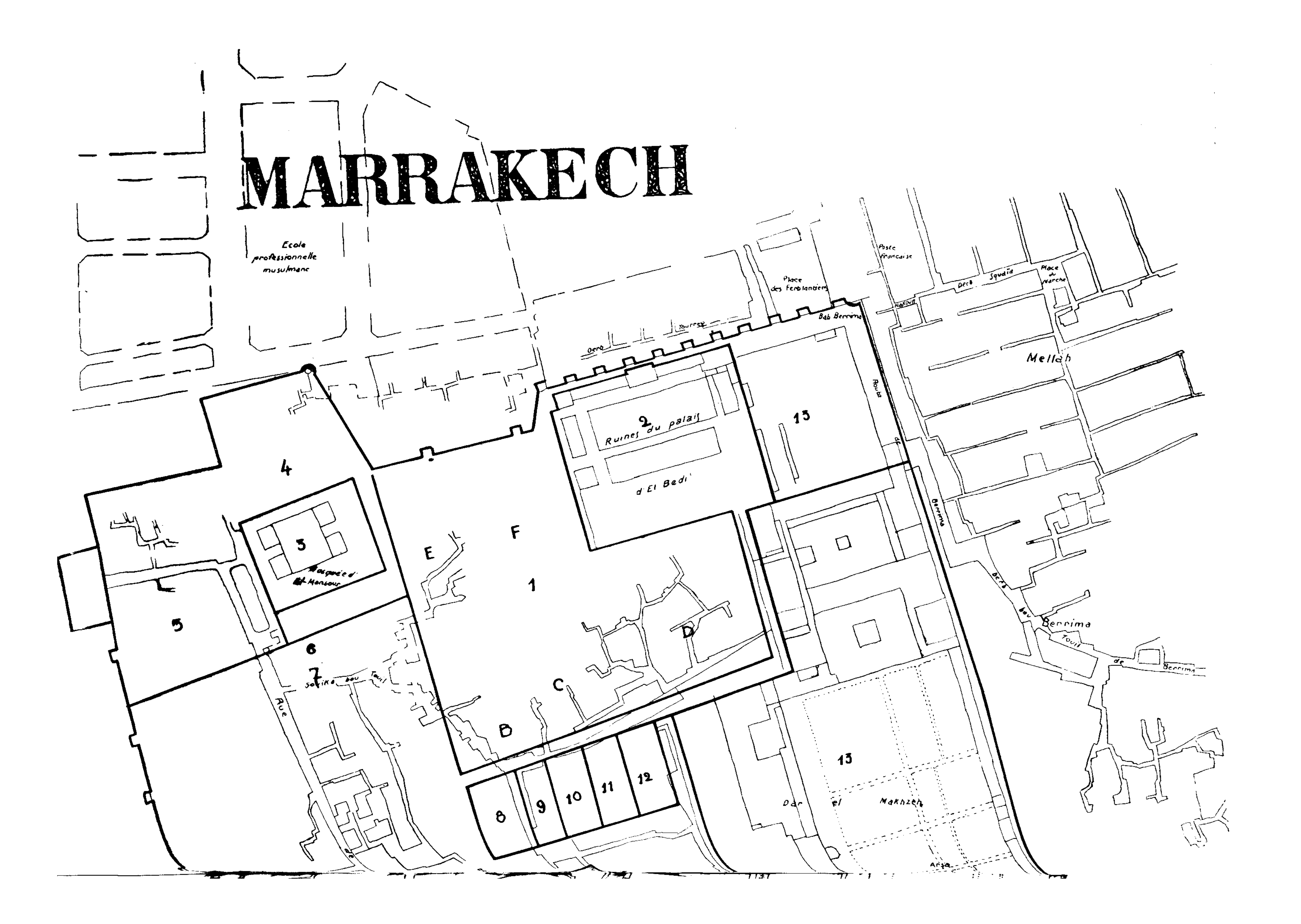
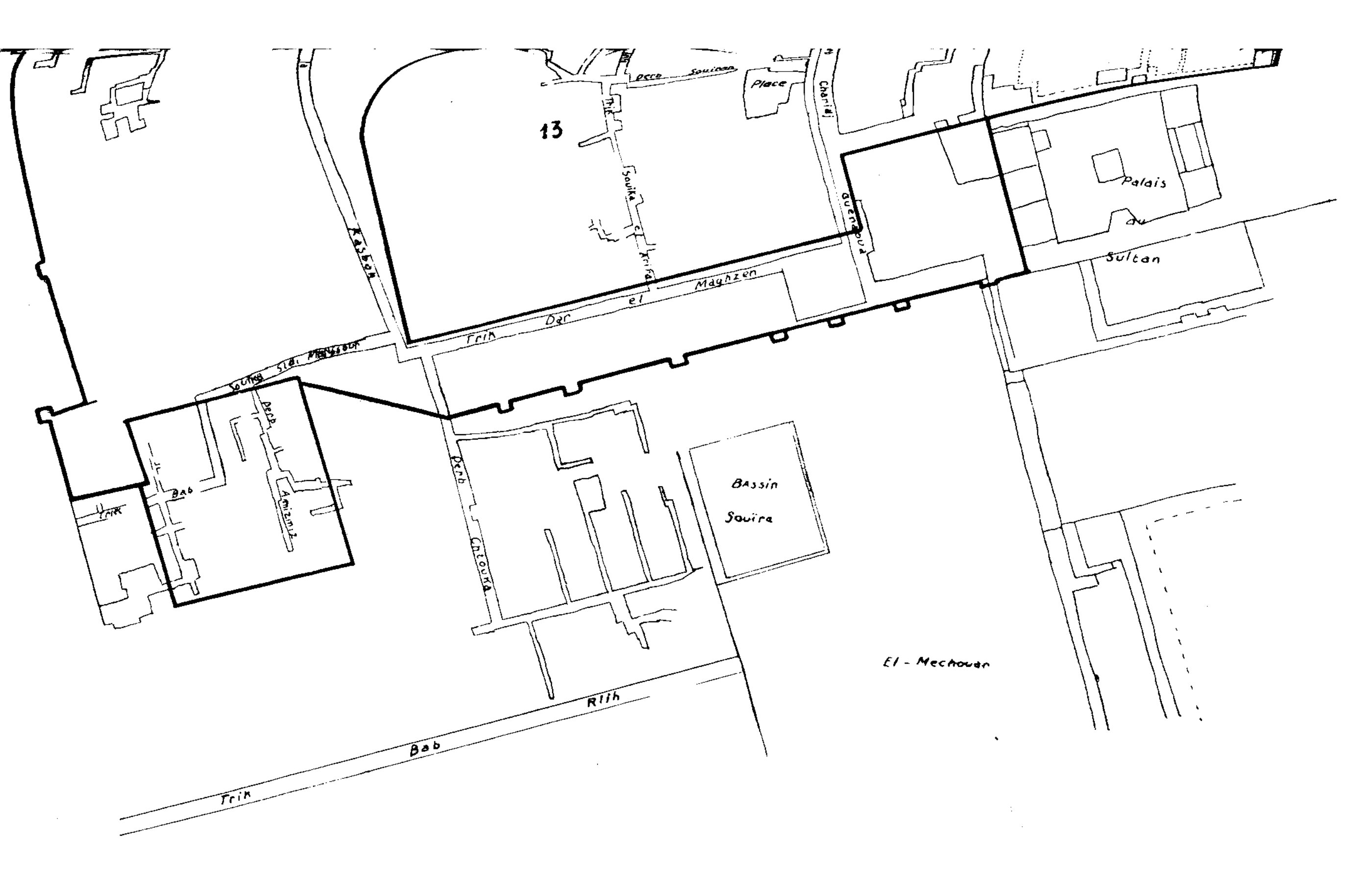


Fig. 2. — Plan portugais de la kasba saadienne de Marrakech 1585.

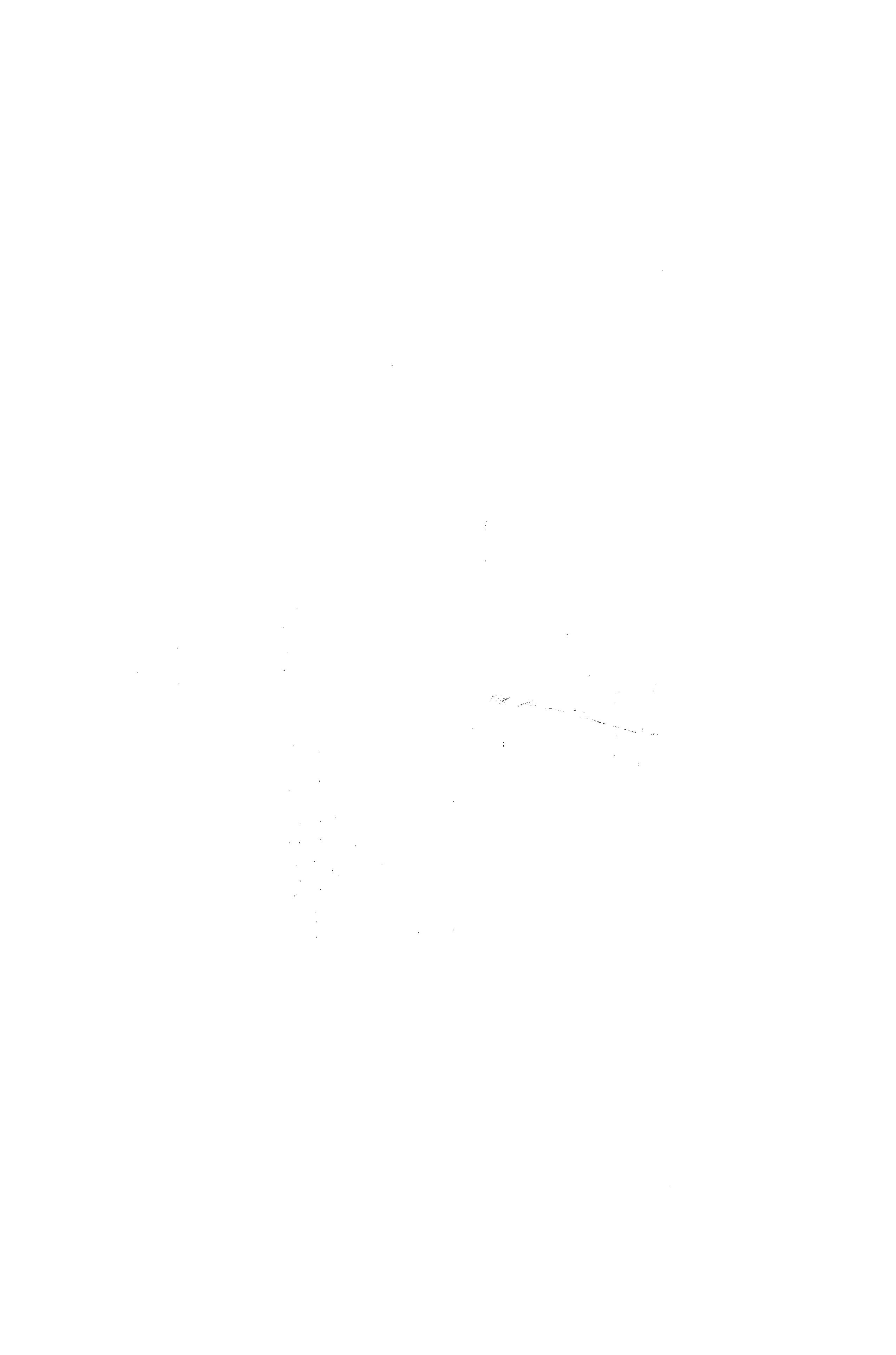

MARRAKECH
Ecole professionnelle musulmane
Place des Ferblantiers
Poste française
Derb Squaïa
Place du Marché
Mellah
Bab Berrima
Ruines du palais d'El Bedi
Berrima
Derb bou Berrima
Touil de Berrima
Dar el Makhzen
Mosquée d'El Mansour
Rue
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
13
B
C
D
E
F



Plan de la partie nord de la Kasba de Marrakech
(en surcharge, le plan de constructions indiquées sur le plan portugais de la figure 2)

1. — Palais royal.
  - A. — Entrée du Palais.
  - B. — Méchouar.
  - C. — Méchouar.
  - D. — Jardin de l'Alcazar.
  - E. — Maison de la sœur du Roi.
  - F. — Maison des Pages.

2. — **Le Bedi'**
3. — **Mosquée d'El-Mansour.**
4 — **Médersa.**
5. — Palais des milices devenu la grande « Sagène ».
6. — Petite « Sagène ».
7. — Fonderie royale.
8. — Cuisines.
9. — Magasins.
10. — Dîme.
11. — Dîme.
12. — Ecuries.
13. Jardins du Palais
14. — La petite kasba.



modifiant cependant à sa guise, jusqu'au moment où le grand sultan Ahmed El-Mansour ed-Dehbî résolut de se construire une résidence digne de ses richesses.

Cette fastueuse construction, commencée en décembre 1578, fut terminée en septembre 1593. Par une fortune inespérée et providentielle, le

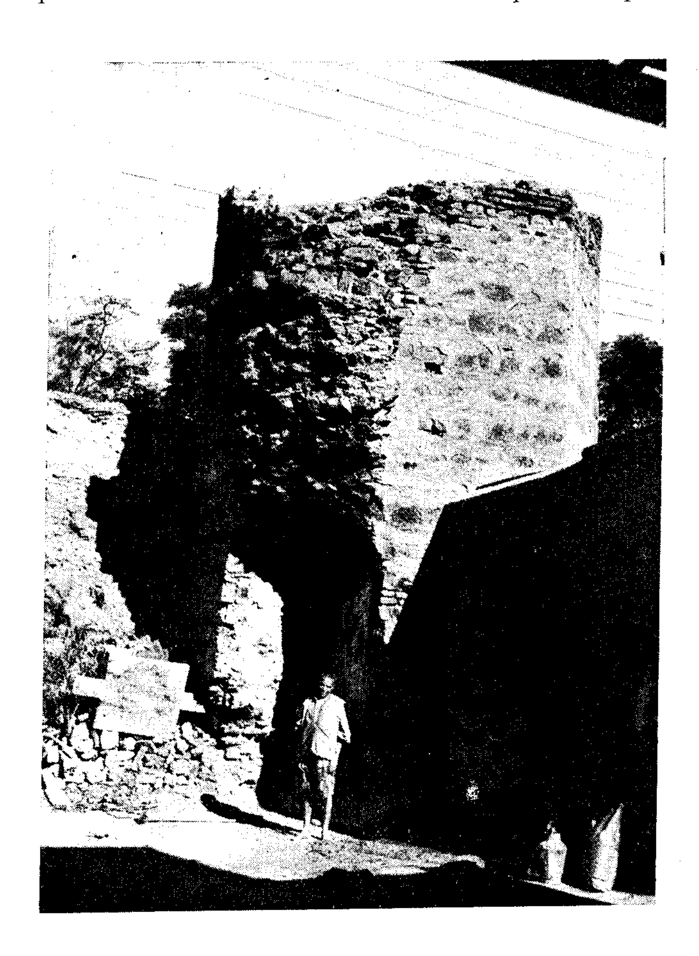


Fig. 3. — Tour des anciens remparts de la kasba almohade.

manuscrit portugais inédit de l'Escorial que nous avons publié (1) comprenait un plan manuscrit, richement enluminé de couleurs vives et d'or,

(1) *Relation de la vie et de la mort de sept jeunes gens que Mouley Hamet, roi du Maroc, tua parce qu'ils étaient chrétiens, desquels l'un était fils de renégat et marocain de naissance, les autres faits musulmans par force, le 4 juillet 1585, et écrite par un religieux de la T. Ste Trinité et Rédemption des Captifs*, trad. et annot. par le R. P. Henry Koehler, Rabat, Editions F. Moncho, 1937, 8° de 72 p.

de la kasba saadienne de 1585. Ce plan, qui s'étend sur une double page, donne une perspective cavalière de tous les bâtiments principaux et des remparts, et, chose extrêmement précieuse, indique, avec la légende, les mesures des principales distances en *paços* portugais.

On peut donc essayer, en faisant les calculs nécessaires, d'appliquer sur le plan de la kasba de Marrakech dressé par les topographes modernes le plan obtenu d'après les données du manuscrit, et on a un aperçu assez juste de ce qu'était la demeure royale saadienne avant sa destruction par Moulay Ismaël et le bouleversement des siècles.

Une première constatation qui s'impose, c'est l'identité presqu'absolue de l'enceinte actuelle avec l'enceinte saadienne de 1585. Tout le nord de la kasba était séparé de la ville par une muraille qui, allant de la porte située au coin de la place des Ferblantiers, et existant encore aujourd'hui, mesurait 660 m., ce qui répond exactement à la distance entre ce point et la muraille de Bab Agnaou. Cette portion de l'enceinte était percée de trois portes : l'une est l'actuelle Bab Berrima, une autre, vers le milieu, correspondrait au Derb Zahra el-Rharad ; la muraille se relevait ensuite vers le Nord pour contourner la médersa voisine de la Mosquée d'El-Mansour, derrière laquelle la troisième porte s'ouvrait vers la ville ; le point extrême de cet angle de muraille est indiqué encore à l'heure présente par un reste de tour octogonale placé sur l'avenue de l'Arset el-Mach (fig. 3). Cette tour est tout à fait remarquable par son appareil de pierre, et c'est assurément, avec une autre tour semblable située près de Bab Jdid, un témoin ancien des fortifications almohades. La porte du milieu pourrait être celle de l'ancienne kasba qu'Ibn Faḍl appelle Bâb el-ferrâchîn (1).

Le mur d'enceinte du côté Est descendait en ligne droite vers le Sud depuis Bab Berrima, sur une longueur de 550 m. environ. Cette distance nous amène, le long des jardins du Dar el-Makhzen, jusqu'à la hauteur des constructions sises près des méchouars (fig. 4). Il est à remarquer qu'à ce point précis le mur s'articule exactement avec celui qui se poursuit jusqu'au Jnan el-Afia. Or le plan de 1585 indique qu'à cet endroit le mur enclôt le quartier de la juiverie qui s'étendait jusque là (2).

(1) « La porte des valets, qui donne dans l'intérieur de la ville » ; trad. G. Demombynes, *op. cit.*, p. 182.

(2) Le Mellah, d'abord au centre de la ville, fut installé vers 1557 dans la *Rahbat al-khail* (Marché aux chevaux).

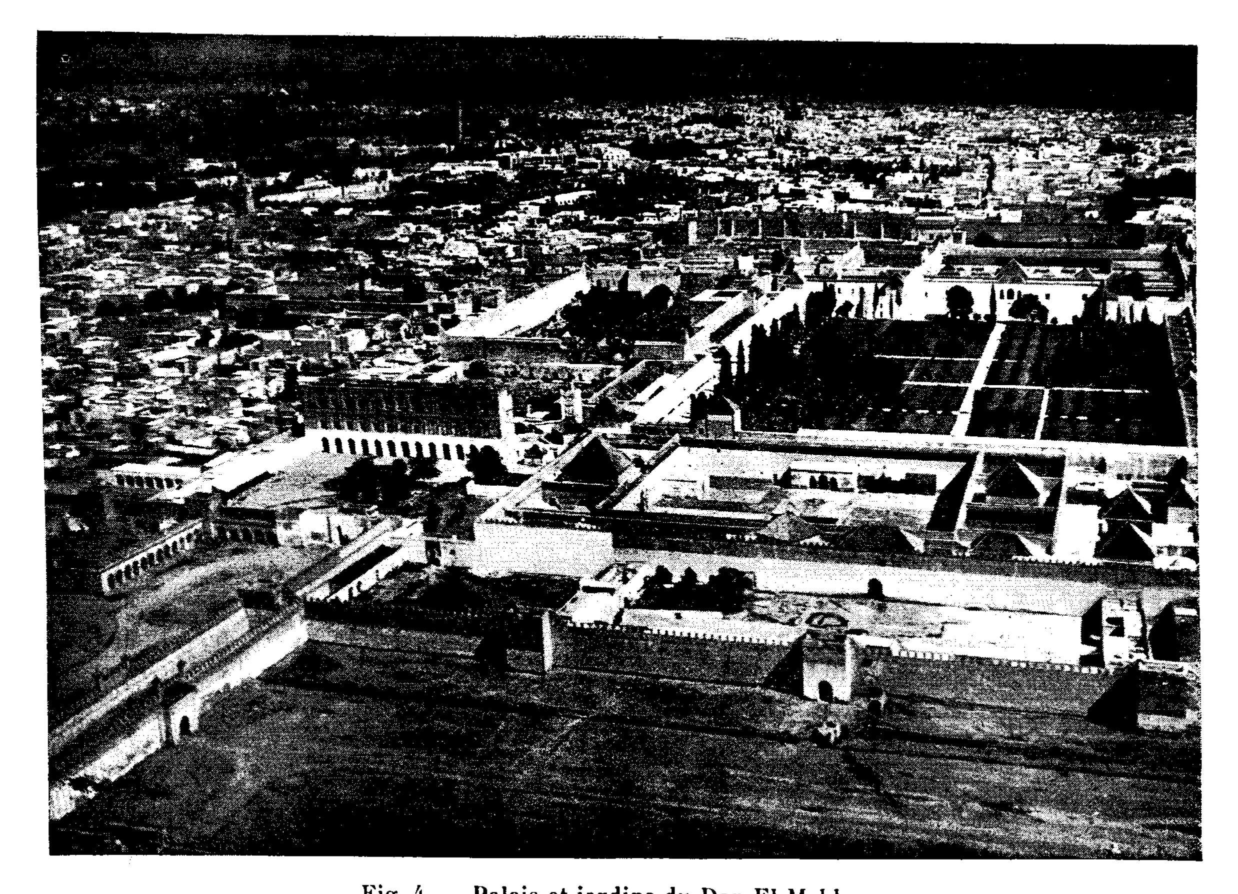


Fig. 4. — **Palais et jardins du Dar El Makhzen.**

(Au fond les ruines du Bedi'. Le mur ancien passait au ras du palais du sultan, descendait en suivant le mur qui passe auprès de la construction inachevée que l'on voit à gauche et repartait vers l'ouest à l'endroit de l'entrée du palais ; tout à fait sur la gauche de la photographie, on aperçoit trois tours et la muraille de l'enceinte encore existante.)

L'enceinte, au Sud, partait donc de ce point et, se dirigeant vers l'Ouest, redescendait brusquement, formant une sorte de placette qui se retrouve encore dans celle qui est située à l'entrée et à l'intérieur du palais du Sultan. Une porte y est indiquée comme étant celle « par où le roi passait pour aller à la campagne ».

Le mur se poursuit ensuite, et on le retrouve avec ses tours carrées, jusqu'à une construction ajoutée au flanc de la Kasba, mesurant 57 m. environ de côté et dénommée la « Petite kasba ». Des restes de tours et de murs indiquent cet emplacement dont le souvenir est conservé dans l'appellation de la porte Bab el-Ksiba.

A l'Ouest, le mur s'est conservé intact, pourrait-on dire, avec, existant encore ou marquées dans la muraille, les vingt-deux tours représentées sur le plan et séparées les unes des autres par une distance de 22 m. environ. Vers le milieu de ce rempart, sensiblement à la hauteur du marabout élevé à l'extérieur de la ville, existait une construction avancée, qui pourrait répondre au « ravelin », ou demi-lune, de Marmol, si le texte de celui-ci ne s'appliquait aussi bien à l'ensemble des trois portes dont il va être question (1).

L'enceinte de la cité royale se refermait en effet par un système de trois portes sur patio, qui permet d'expliquer certains passages obscurs des descriptions anciennes de la Kasba.

A l'endroit où se trouvent Bab er-Robb et Bab Agnaou, les murailles formaient un vaste carré clos sur lequel s'ouvraient trois portes. Bab er-Robb actuelle y est figurée comme une porte monumentale très ouvragée, avec la mention : « Porte de la Campagne ». En face, une seconde porte donnait directement sur la ville ; le plan l'appelle : « Porte principale » ; enfin Bab Agnaou d'aujourd'hui, encadrée de deux tours, est dénommée : « Porte de l'Esquife, garde de la Kasba » (2).

(1) Marmol, *L'Afrique*, trad. D'Ablancourt, Paris, 1667, 3 vol., t. II, p. 52 sq. : « Il n'y a que deux portes, l'une du côté du midy qui regarde la campagne et l'autre au nord de la ville où il y a ordinairement en garde une compagnie de Gazules... En entrant par la première porte du ravelin, il y a une place..., la seconde porte est sur une rue droite qui aboutit à une grande place où est la Mosquée d'Abdelmumen... ». Après avoir décrit ce qui se trouve au Nord, Marmol passe ensuite par Bab et-tobul et indique les monuments intéressants : la porte vers Bab Agnaou est donc bien celle du « ravelin ».

(2) Dans ce système de portes, on pourrait retrouver la description d'Ibn Fadl el-'Omarî : Bab el kohl, « par où entraient les Almohades », et donnant sur une place « où les gens se tiennent et font des affaires », pourrait être la porte désignée sur le plan comme *Porta primeira*, celle qui, d'après Marmol, donnait sur la place du ravelin. Puis, toujours s'ouvrant sur l'esplanade mentionnée dans le *Masâlik* : « la porte du *Robb*, par où entre ce produit, car il serait possible qu'il

A l'intérieur même de la Kasba, il faut signaler le mur en ruine qui passe le long des tombeaux saadiens et rejoignait jadis le mur d'enceinte. Il formait sur la rue dite aujourd'hui « rue de la Kasba », la porte Bab et-tobûl (1) (fig. 5).

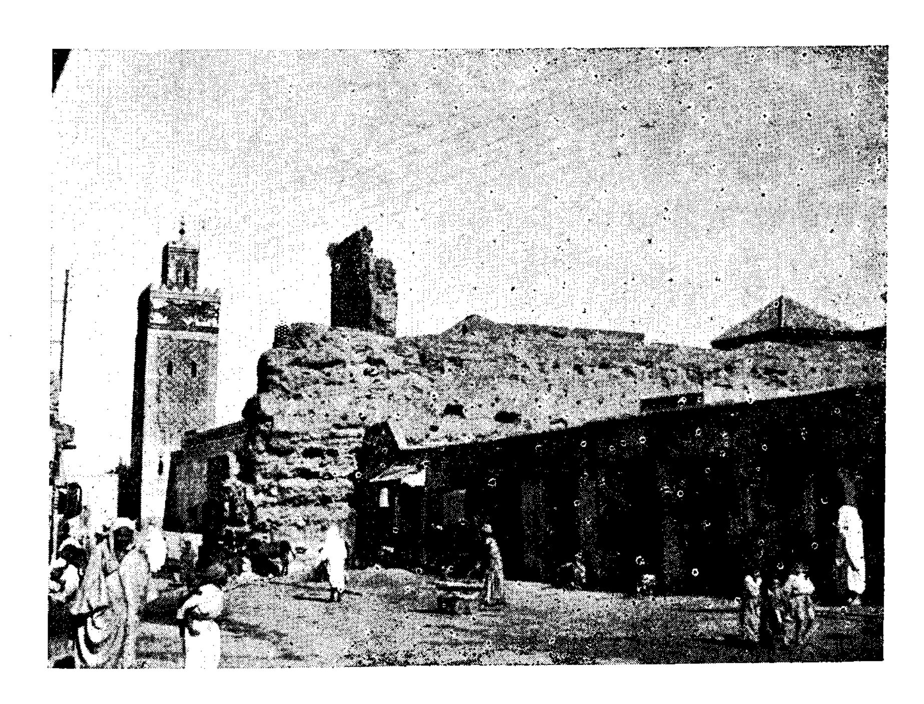


Fig. 5. — Emplacement de Bab el-Tobul, aujourd'hui détruite. (A droite, le mur contre lequel s'appuyait la petite Sagène.)

Un point intéressant pour l'histoire des captifs chrétiens est la mention qui est faite de la « Sagène » (2) ou prison, située en cet endroit. Le plan manuscrit porte, en effet, à la hauteur de la fontaine qui coule toujours

entrât en ville en fraude » (p. 186). Le *robb* était le jus de raisin cuit ou le vin cuit dont on surveillait et taxait l'entrée, soit pour la limiter, soit pour en tirer profit. Le plan indique cette porte sous le nom de *Porta pera o campo*. Enfin le nom de Bab es-saqaif, la porte des Portiques, est donné à Bab Agnaou, avec cette mention qui la précise : « garde du palais ». M. Gaudefroy-Demombynes, dans sa traduction du *Masâlik*, note à ce propos (p. 185) « que ce mot [eṣ-ṣaqaif]... semble désigner ici les corps de garde ».

(1) La « Porte des tambours ». Les déplacements du Sultan étaient signalés par les batteries d'un grand tambour « rond, ayant quinze coudées de tour, et fait en bois, de couleur verte et dorée ». Les tambours ordinaires qui accompagnaient le souverain avec les divers étendards se plaçaient probablement à la porte du palais proprement dit et cessaient de battre à cette porte de sortie de la royale demeure ; cf. *Masâlik*, trad. p. 211.

(2) « Sagène » ou « Cézenne », accommodation du mot arabe *sejen*, prison ; cf. P. Henry Kœhler, *L'Eglise chrétienne du Maroc et la Mission Franciscaine*, 1221-1790, Paris, Soc. d'édit. francisc. s. d., p. 86 ; et *Relation de la vie et de la mort...*, *op. cit.*, p. 15.

sous les trois arcades représentées par l'auteur ancien, et du côté de la muraille opposée à ladite fontaine, le mot « Sagèna ». Cela répond parfaitement aux indications de Marmol (1) (fig. 6).

Cette kasba était, pourrait-on dire, l'écrin du palais royal proprement



Fig. 6. — Mur de la petite « Sagène ».
(La pénétration de la voûte de briques, en berceau, qui couvrait la prison se voit encore dans le mur de béton ; au second plan, les tombeaux saadiens.)

dit. Le premier palais, l'ancien palais comme l'on disait, se trouvait derrière la mosquée d'El-Mansour et était entouré de jardins s'étendant

(1) « En entrant par la porte Bib el Tobul, sont à main gauche de vieux édifices bâtis à chaux et à sable et qui sont attachés au mur de la forteresse : c'était autrefois des greniers à deux étages où l'on resserrait le bled, et au-dessus, de grandes voûtes, où l'on mettait la paille... C'est dans ces vieux greniers qui sont voûtez qu'on renferme aujourd'hui les esclaves chrétiens. » (p. 56).

jusqu'au mur de la Juiverie (1). C'est dans ce jardin, et probablement sur les constructions anciennes, qu'Ahmed el-Mansour ed-Dehbî fit élever le fameux palais du Bedi'. On y reviendra plus loin. Mais le Bedi' s'encastrait dans d'autres constructions, lesquelles furent enveloppées dans un mur d'enceinte crénelé, muni de tours lui aussi, et dont il ne reste que de très rares vestiges : les longs murs descendant du Bedi' vers le Dar el-Makhzen, et la muraille enveloppant la mosquée des tombeaux saadiens.

Ce « palais-réduit » ainsi constitué renfermait des patios, des habitations, des jardins, qui se succédaient avec la fantaisie caractéristique des palais marocains. En appliquant les mesures de notre plan sur celui de l'actuelle Kasba, on arrive cependant à situer quelques-unes de ces habitations disparues sous les misérables gourbis de terre battue.

Au temps de la splendeur du Bedi', le côté Est du palais royal était bordé par un jardin, « l'Arset ej-Jej » d'aujourd'hui, que coupait une muraille avec une treille, aboutissant à une coubba dont on aperçoit encore sur les murs en ruine l'amorce des voûtes. Une porte du nouveau palais s'ouvrait sur un long couloir, toujours existant, derrière l'édifice démoli, et se poursuivait jusqu'au commencement de l'Arsa du Dar el-Makhzen. A cet endroit, il faisait un angle droit, se dirigeait vers l'Ouest sur une longueur de 350 m. environ, et devait aboutir à ce qui est à présent la ruelle « Derb el-Bedia ». Sur cette portion du couloir s'ouvraient tout d'abord une porte donnant dans le « jardin de l'intérieur des maisons du roi appelé Alcazar » ; puis la porte du petit méchouar, et, à l'extrémité, vers la ruelle précitée, le grand méchouar, celui qui vit probablement Jean Mocquet, et par lequel il passa à la cour de la mosquée dont il sera question plus loin et dont il fut rapidement expulsé (2). De l'autre côté de ce couloir, en face du grand méchouar, se trouvaient les celliers du roi, puis les cuisines, les maisons de la dîme et enfin les écuries qui rejoignaient

(1) *Ibid.*, p. 54 sq., *passim.*

(2) « J'entray un jour dans le michouart ou palais du roy, et vis à la première court de très beaux bastiments à la moresque, accompagnez de fontaines qui viennent en des vases et bassins de marbre dans terre avec force orengers et citronniers chargez de fruicts. Mais à la seconde court où j'entray aussi, ce sont petites galeries soustenues par colonnes de marbre blanc, si bien et dextrement taillées et ouvragées que les meilleurs ouvriers en admirent l'artifice ; puis à terre y a quantité de vases de marbre pleins d'eau claire et vive, où je vy des Mores se laver, pour après aller faire leur sala ou prière ; mais comme ils m'eurent aperçeu, ils se mirent à crier et courir après moy, ce qui me fit à bon escient doubler le pas pour sortir vistement de là ». Voyages de Jean Mocquet (1601-1607) dans H. de Castries, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, Dynastie saadienne, France, II, p. 405.

les murs du jardin. Ces installations répondaient aux emplacements actuels de la maison et du jardin du Pacha de la Kasba, jusqu'au Chârij Guenaoua.

A partir du grand méchouar, le mur royal remontait vers le Nord pour aller rejoindre à son angle la muraille de la mosquée d'El-Mansour. Mais dans ce mur s'ouvrait tout d'abord, dans les environs par conséquent de Derb el-Bedia, l'entrée principale de la Maison du Roi. Elle était flanquée, sur la gauche en entrant, d'une sorte de balcon ouvert avec arcades et donnant sur la grande place du palais où une garde est indiquée. C'est de cette véranda que le sultan pouvait assister au jeu de la poudre ou au supplice des esclaves (1).

Un peu plus au Nord se dressait le minaret de la mosquée du palais, puis une vaste salle, qui pouvait être une médersa à l'usage des fils du roi. De la cour, située en arrière de la mosquée, on pénétrait par une porte, désignée comme « Porte pour pénétrer à l'intérieur », dans un patio, au milieu duquel s'élevait une petite guérite ou coubba semblable à celle qui se trouvait devant la porte Bab Agnaou. Deux autres portes donnaient accès à ce même patio : l'une, au bout d'un couloir longeant le mur du palais, avec cette mention : « pour aller aux habitations des femmes », l'autre, située au coin des tombeaux saadiens, au Ksibet en-Nehas actuel, indiquée également comme « Porte pour les habitations des femmes ». C'était donc derrière la mosquée d'El-Mansour que se trouvait le harem. D'ailleurs, à la hauteur de la rue moderne Derb Lalla, se voit signalée en belle taille la « maison de Lalla Fatima sœur du roi ». Passant par ce quartier, un couloir conduisait le prince jusqu'à la mosquée. La porte de sortie s'ouvrait dans le rempart, exactement au milieu du temple : on peut encore voir les ruines qui servent d'habitations indigènes ou juives. Entre cette demeure de la sœur du roi et le Bedi', s'élevaient les coupoles des bains royaux. La « maison des Pages » était située tout près, et à l'ombre de deux belles tours dont il ne reste aucun vestige.

Sur la face Sud du Bedi', et toujours enclos dans la nouvelle muraille, s'étendaient des jardins, assez réduits d'ailleurs, et des constructions auxquelles on accédait par des escaliers desservant une porte située à l'angle Est du palais. On peut remarquer une différence de niveau assez sensible

(1) « Le roi avec beaucoup de ses conseillers et caïds était venu là voir brûler le Vénérable Père (Jean de Prado) depuis les fenêtres qui sont dans le palais royal, au dessus de la porte principale, et assez élevées ». P. MATIAS DE SAN FRANCISCO, *Relacion del viage espiritual...*, Madrid, 1644, p. 52, verso.

entre les ruines du Bedi' et les terrains bâtis qui lui sont contigus. Le plan dit de cette ouverture : « Porte que le roi fit ouvrir de la construction neuve à ses maisons » (fig. 7).

Cette construction neuve était d'ailleurs la gloire d'Ahmed el-Mansour ed-Dehbi. Commencée en décembre 1578, elle ne se termina que vers septembre 1593 ou 1594. El-Oufrani rapporte que c'était un édifice de forme carrée ; sur chacune de ses faces se dressait une magnifique coubba, autour de laquelle d'autres se groupaient, ainsi que des palais et des habi-

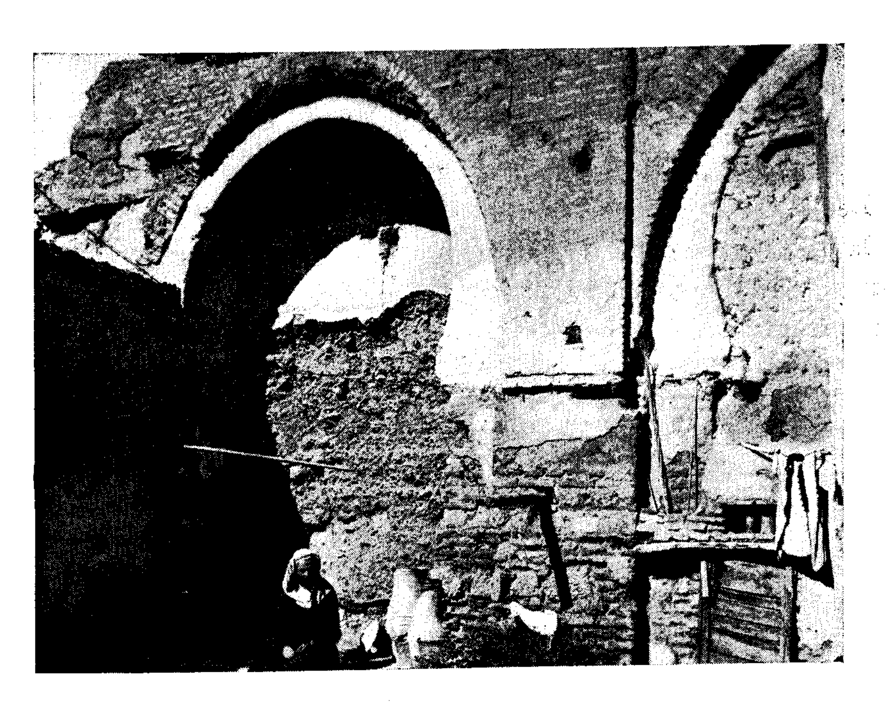


Fig. 7. — Restes d'anciens palais au Sud du Bedi'.

tations. La plus vaste se nommait el-Khamsinia, parce qu'elle avait cinquante coudées. « El-Mansour, ajoute l'historien, avait fait venir des ouvriers de tous les pays, même d'Europe... Le marbre apporté d'Italie était payé en sucre poids pour poids » (1).

(1) *Nozhet el-Hâdi*, trad. HOUDAS, Paris, Leroux, 1889, p. 180. C'est à Ferdinand Ier de Médicis qu'El-Mansour s'était adressé pour faire venir les marbres d'Italie ; cf. *Sources inéd.*, *op. cit.*, p. 338, n. 7. La canne à sucre était au temps du Dehbi une grande industrie de la région du Sud et de l'Oued Sous. Les moulins à sucre étaient appelés *masserat* معصرات par les indigènes ; ceux de Marrakech, Mogador et Taroudant, rapportaient annuellement plus de 600.000 onces. *Ibid.*, p. 358, n. 6.

Vers 1665, Thomas Legendre décrivait ainsi le palais du Bedi' : « [L'eau des séguias] passe dans la belle maison du Roy laquelle on appelle El Bedeh, où l'on dit (car je n'y ay pas entré) qu'elle fait quatre estangs, au bas desquels il y a quatre jardins, dont le haut des arbres vient à fleur et à l'uny des estangs ; en sorte que les jardins sont en bas, et les estangs en haut, et fort bien compassez, y ayant un jardin entre deux estangs, et un estang entre deux jardins. » (1).

Si Legendre n'avait pas pénétré dans le Bedi', un autre européen en fit la connaissance, non pas à la manière d'un touriste amateur de curiosités, mais au cours des pénibles travaux de l'esclavage où il vécut durant de longues années. Le Père Matias de San Francisco, compagnon du Bienheureux Jean de Prado, demeuré captif après le martyre de celui-ci, fut plus d'une fois employé aux soins d'entretien des jardins ou des bassins du Bedi'. Tel ce jour où il dût nettoyer les vasques de marbre et les allées de la prestigieuse demeure où le sultan Mouley el-Oualid avait fait transporter sa femme préférée, sur le point d'être mère. Dans sa *Relacion del viage espiritual...*, voici la description que trace le courageux franciscain (2) :

« La maison du roi s'appelle dans leur langue *Albadea*, ce qui veut dire chose blanche et belle (3), et il n'y a pas de doute qu'elle soit cela. En effet, c'est un pâté de maisons à quatre façades formées de constructions et de vastes salles, chambres, cabinets, si fort curieusement ornés de mosaïques, avec moulures et reliefs, toutes brasillantes d'or, que je doute qu'il puisse y avoir dans l'invention des hommes chose plus royale et plus curieuse. Ces quatre façades laissent au milieu d'elles un grand espace ou enclos plus vaste qu'une arène, et cette enceinte tient en son centre un grand bassin et quatre autres à ses quatre coins, ce qui fait cinq bassins très profonds, joliment ornés, tout autour, de pierres d'albâtre travaillées, de bordures, de colonnettes, pyramides et balustres, le tout en cette même pierre. Entre chaque bassin, et les séparant l'un de l'autre, il y a quatre jardins bien arrangés, tracés avec art. Ils sont si grands qu'en chacun il y a une partie destinée aux fleurs qui y font des écussons et des dessins, et une partie aux arbres fruitiers, citronniers, orangers et autres. On y accède par quatre marches ou escaliers bien décorés de pierre et de zélijs, parce que les jardins sont plus bas que les bassins (4). Tout autour des jardins et des bassins, en haut et

(1) Lettre escrite en response... dans « *Histoire de Muley Arxid Roy de Tafilète...* », Paris, 1670, p. 142 sq.

(2) *Op. cit.*, p. 76 sq.

(3) Confusion entre *el-bedi'* « l'extraordinaire », et *el-beidâ* « la blanche ».

(4) En effet, d'après les fouilles faites pour découvrir les pavements des bassins, ceux-ci auraient 0,85 environ de profondeur pour les petits et 1,05 pour le bassin central ; les jardins sont à 1,90 ou 2 m. au dessous du pavage des allées.

en bas, ainsi qu'autour des habitations, il y a de larges allées au pavement fait de zélijs bien travaillées qui charment le regard par leur aspect et leur beauté. Au croisement des allées il y a des jets d'eau variés et leurs vasques sont faites d'albâtre et d'autres pierres rares. Au milieu de chaque bassin il y a une fontaine avec sa vasque, et détachés du fond, sur les quatre côtés, il y a comme des passerelles, faites de briques de faïence, sur lesquelles peut juste tenir une personne. Elles sont séparées l'une de l'autre et l'on passe en sautant de l'une à l'autre jusqu'à la vasque de chaque bassin. »

Le plan de 1585 correspond bien à la description du P. Matias. Sur les quatre côtés de la construction nouvelle, *obra nova*, quatre salles ou coubbas aux toits de tuiles vertes se dégagent et s'avancent en se faisant face (1). La plus belle paraît être celle du Nord. Ces coubbas sont reliées entre elles par des galeries à colonnes, et, sur trois des angles de la bâtisse, s'élèvent des tours crénelées fort élégantes. Les quatre bassins des angles sont entourés de marbre, et le grand bassin central offre en son milieu une énorme vasque d'albâtre. Quatre jardins aux fleurs voyantes sont séparés par le pavement de zellijs qui donne à l'ensemble une belle unité (2). Tout cela se retrouve encore avec les proportions exactes indiquées sur le plan, mais à l'état de ruines. Mouley Ismaël s'est montré aussi habile démolisseur que pauvre bâtisseur, et rien n'est resté, après son passage, de la splendeur du Bediʿ. Tout de même il n'a pu enlever à ces murs calcinés, à ces débris de faïences aux tons pâlis, entre lesquels se dessèchent de misé-

(1) Elles présentent un ensemble de colonnes soutenant des arceaux décorés lesquels supportent un double appareil composé d'un registre inférieur, peut-être de plâtres grattés, et d'un registre supérieur qui paraît être constitué par des zellijs ou des carreaux de couleur. Actuellement il est bien difficile de retrouver le détail, malgré que l'ensemble se présente, même quant aux dimensions, d'accord avec le plan. Ainsi on ne voit plus trace des colonnes qui soutenaient les arceaux soit des coubbas, soit des galeries, non plus que des allées de zellijs qui séparaient en deux parties chacun des jardins. La coubba du Nord qui, sur le plan, avance et dépasse les galeries, paraît dans l'édifice ruiné être plutôt en retrait. Les murs des deux grandes salles qui restent seules semblent avoir porté un auvent qui n'est pas indiqué sur le plan.

(2) Dans son remarquable ouvrage : *Villes impériales du Maroc*, M. H. TERRASSE, écrit à propos du Bediʿ : « Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une cour immense occupée en partie par trois bassins. Sur chaque côté s'alignent de puissantes bâtisses dominées au centre par de vastes pavillons. C'est une reprise, à l'échelle colossale, de la plastique de la Cour des Lions » (p. 76). En réalité, il n'y a que le bassin du centre, mesurant 90 m. × 21 m. qui soit un bassin. Les deux autres étaient divisés par une allée médiane et leur fond traité en jardin. Quant au plan d'ensemble de la construction, il paraît différer de celui de la Cour des Lions de Grenade, non seulement par l'échelle, mais encore par la disposition des coubbas qui s'avançaient sur les quatre faces, laissant les galeries de liaison en retrait et donnant à l'ensemble de la bâtisse un peu plus de vie. A l'Alhambra, deux gracieux édicules se font face, d'une légèreté qui ne peut être comparée avec les lourdes masses du Bediʿ, tandis que sur les côtés les plus longs du rectangle, la porte de la Salle des deux Sœurs ou celle des Abencérages sont dans l'alignement de la galerie latérale.

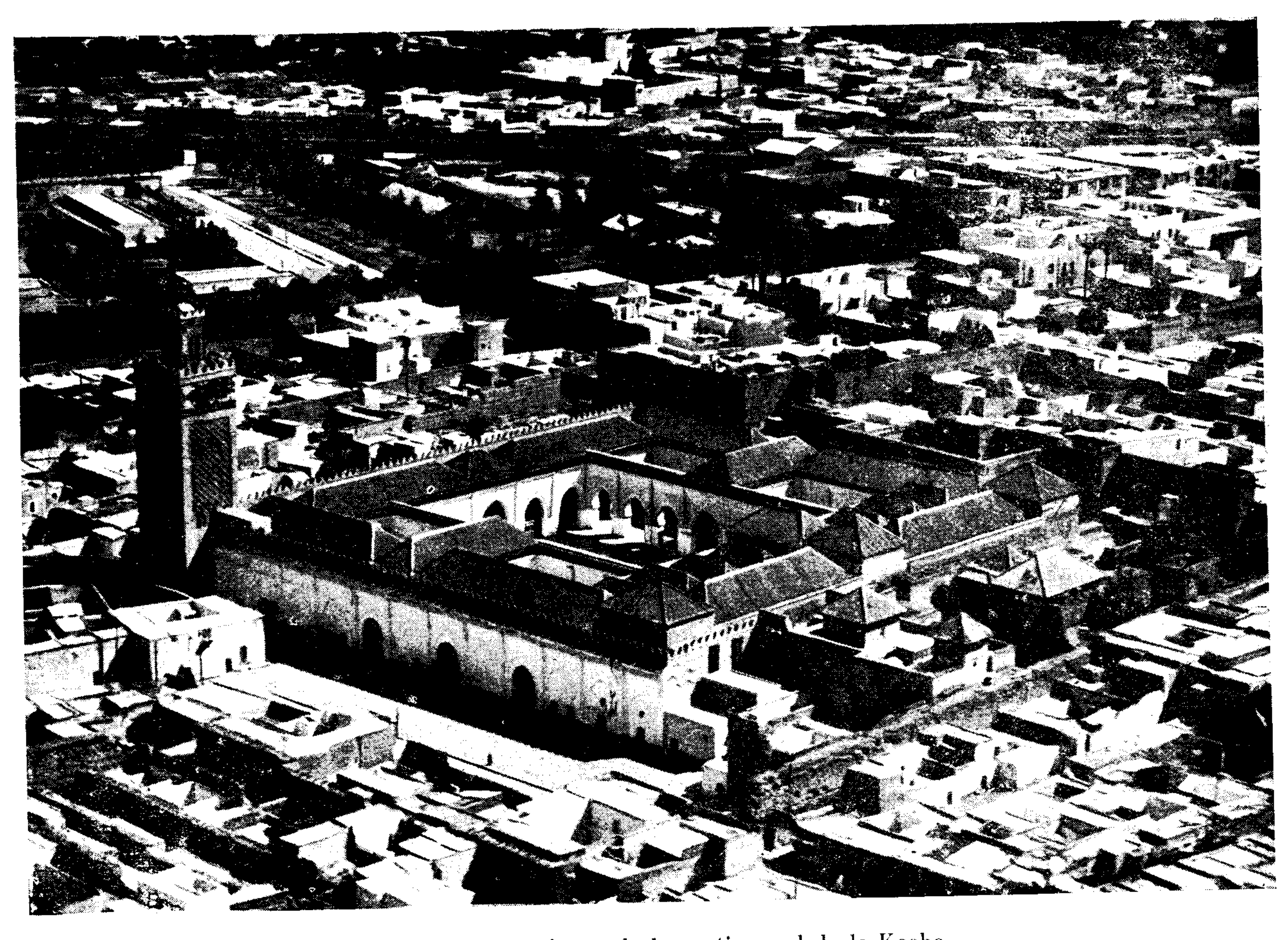


Fig. 8. — Vue curieuse de la partie nord de la Kasba.
(Au centre, la mosquée d'El Mansour ; au nord de cette mosquée, la tour almohade reproduite fig. 3 ; en bas, à gauche, les murs anciens de la « Grande Sagène » ; en bas et à droite, les vestiges de Bab el-Toboul et la « Petite Sagène ».)

rables touffes d'herbes, à ces bassins vides et béants comme des plaies, l'incomparable majesté des grandes ruines silencieuses.

Le palais saadien était encadré, dans l'intérieur même de la Kasba, par une immense place et un vaste jardin. Celui-ci, à l'Est, continuait d'une part l'Arset ej-Jej, et recouvrait une superficie supérieure à celle du jardin actuel du Dar el-Makhzen. Au Sud, il aboutissait aux murs d'enceinte qui touchent à présent les vastes cours dites « méchouars », formant ainsi un vaste rectangle. Mais, à la hauteur des écuries du roi indiquées sur le plan, il s'allongeait vers l'Est, passant sous ces écuries et sous les maisons de la dîme. On retrouverait ce point d'extension, grâce aux mesures indiquées sur le plan, à peu près à la hauteur du mur qui, à l'intérieur du palais du Sultan, sépare les terrains vagues qui longent le mur d'enceinte. Remontant ensuite vers le Derb Messaoud, la clôture du jardin saadien se dirigeait vers la rue de la Kasba, descendait en ligne droite jusqu'au Trik el-Makhzen qu'elle suivait jusqu'à la muraille du Derb Charij Guénaoua où il formait la petite place dont on a parlé en décrivant le grand mur d'enceinte. C'est précisément dans cette bande de terrain, d'ailleurs couverte de méchantes bâtisses, que doit se trouver le puits où furent jetés les corps des sept jeunes gens dont traite la *Relation* portugaise.

*
* *

A l'Ouest, l'espace qui s'étendait entre le palais et les murailles comprenait une vaste place et divers bâtiments dont quelques-uns très importants. Devant la porte même du palais se tenait la Garde, qui veillait jour et nuit à la sécurité du Souverain. Une petite place ou rue large et très animée conduisait à la demeure royale. Mais plus à l'Ouest, la « Place du Palais » est largement dessinée sur le plan manuscrit, et indique le « Cérèque » des auteurs anciens. Au temps de Marmol (1), il existait plusieurs grandes maisons de part et d'autre du Cérèque : au Sud et contre le palais il y avait celle du connétable et les écuries. Leur place est sensiblement conservée au même endroit, en 1585. De l'autre côté du Cérèque, en face du palais, se trouvait le collège des fils du roi, séparé de la demeure royale par la caserne des Gardes de « l'Esquife ».

(1) *Op. cit.*, p. 56.

Une large avenue rectiligne conduisait de la place du palais à celle de la mosquée d'El-Mansour et de là aux portes de la forteresse. Avant de passer sous la porte Bab et-Tobul, on trouvait à droite une vaste construction placée en face de la « Sagène » des Captifs, et que le plan met bien en évidence, avec sa haute coupole et ses fortes murailles formant patio : « Maison de l'Arsenal ou de la Fonderie », dit la légende (1).

L'auteur du plan manuscrit a soigné particulièrement les détails de la construction du Bediʿ; son but en fait comprendre la raison : il fallait mettre en évidence « l'œuvre nouvelle » et indiquer aussi clairement que possible le lieu où reposaient les corps des jeunes martyrs de 1584. Mais, pour notre histoire chrétienne, nous pouvons regretter qu'il n'ait pas indiqué avec plus de détails les restes de l'ancien palais et les constructions du nord de la kasba royale. Nous retrouverions là avec précision la trace des protomartyrs franciscains, et celle des premières installations de l'église chrétienne et épiscopale de Marrakech. Cependant, grâce à lui, les renseignements précieux de Marmol peuvent être utilisés d'une façon plus précise et conduire à une certitude assez complète.

« Entre la principale mosquée, écrit cet auteur, et le mur du côté du levant, jusqu'au palais des anciens rois... » (2). L'ancien palais des Almohades se trouvait donc derrière la mosquée d'El-Mansour. Plus loin, il ajoute encore : « Le nouveau palais qui commence le long du mur de la forteresse, depuis le vieux palais qui est derrière la mosquée que nous avons dite jusqu'au palais royal qui donne sur la place du Cérèque... ». C'est donc dans ce quartier compris entre les vieux murs qui entourent la mosquée d'El-Mansour et les murs du Bediʿ que se déroulèrent les glorieux événements du martyre de St. Bérard et de ses compagnons mis à mort, à l'intérieur même du vieux palais, par l'almohade El-Mostançer.

Quant à la première église de Marrakech, elle était, nous le savons, proche, et occupait même le patio ou palais de la Milice chrétienne. Marmol signale comme s'élevant du côté Ouest de la mosquée douze grands magasins voûtés, et entre ces magasins et la place de ladite mosquée, les deux palais des soldats chrétiens mozarabes, lesquels, après le martyre des cinq

(1) *Ibid.* : « Devant la maison où sont maintenant les Chrétiens, il y a au delà de la rue un grand palais qu'on nomme de la Victoire, où l'on fond l'artillerie, et où l'on fait les armes et les munitions de guerre. »

(2) *Op. cit.*, p. 54, *passim.*

franciscains obtinrent l'autorisation d'avoir une église. Il ajoute : « Le Chérif qui règne aujourd'hui (il s'agit de Moulay Abdallah el-Ghâlib billah' 1557-1574) a basti là ses magasins où l'on fait quarante six quintaux de poudre par mois, avec plusieurs armes. Mais quand les morisques de Grenade se révoltèrent (1562), ils furent consumez d'un coup de tonnerre qui mit le feu aux poudres, et entraînèrent dans leur ruine plusieurs palais et maisons » (1).

Sur le plan manuscrit, on peut lire au-dessous du rempart Ouest qui descend de Bab Agnaou : « Ici, dans la tour marquée d'une croix est la poudrière ». La tour indiquée se trouve à la hauteur de la porte Bab et-tobul, sensiblement du côté de la place de la mosquée.

Le P. Francisco de San Juan del Puerto (2) qui s'est rendu sur place pour rechercher l'ancienne tradition, écrit que l'église chrétienne fut érigée dans la demeure des miliciens « qui, à cette époque, n'était pas une prison ; après que furent partis ces nobles, comme l'église se trouvait là, les captifs qui demeuraient à Marrakech demandèrent qu'on leur permit de vivre en cet endroit, et les rois d'alors leur accordant cette grâce leur firent cette sorte de prison où se trouvait incluse l'église qu'ils fréquentaient toujours. Telle est, continue-t-il, la commune tradition, sans que j'aie rencontré qui que ce soit, marocain, chrétien, ni juif, qui l'ait niée ou m'ait affirmé le contraire, non plus qu'aucun auteur qui me donnât fondement pour dire autre chose ».

Il n'est donc pas douteux que la première église de Marrakech, l'église de Sainte Marie, se trouvât en face de la Mosquée d'El-Mansour, entre la place et la muraille de l'enceinte de la ville, à proximité de Bab et-tobul. Si l'une des vastes maisons de la milice avait été convertie en fabrique de poudre, l'autre était devenue ou était demeurée une prison de captifs chrétiens (fig. 8 et 9). Telle est en effet la tradition de la Mission Franciscaine dont le P. Antonio de la Cruz, en 1656, et le P. del Puerto, en 1708, se faisaient l'écho. Le premier, expulsé de la prison, écrivait à ses supérieurs la peine que religieux et captifs éprouvaient de « quitter le lieu d'habitation séculaire... dans lequel se trouvait le pauvre couvent et

(1) *Ibid.*, p. 55.
(2) *Mission Historial de Marruecos...*, Séville, 1708, p. 231.

l'église » (1). On a vu plus haut l'affirmation catégorique du second. Précisément, la présence des Chrétiens au voisinage de la poudrière explique la calomnie dont ils furent les victimes après l'explosion de 1562 et que rapporte Marmol : on les accusa, en effet, d'être les auteurs de la catastrophe et ils en furent durement châtiés jusqu'à ce que le sultan reconnût leur innocence.

D'ailleurs, en 1528, l'Histoire des Capucins français emprisonnés avec Razilly, indique l'existence de deux prisons, la grande et la petite « Sé-

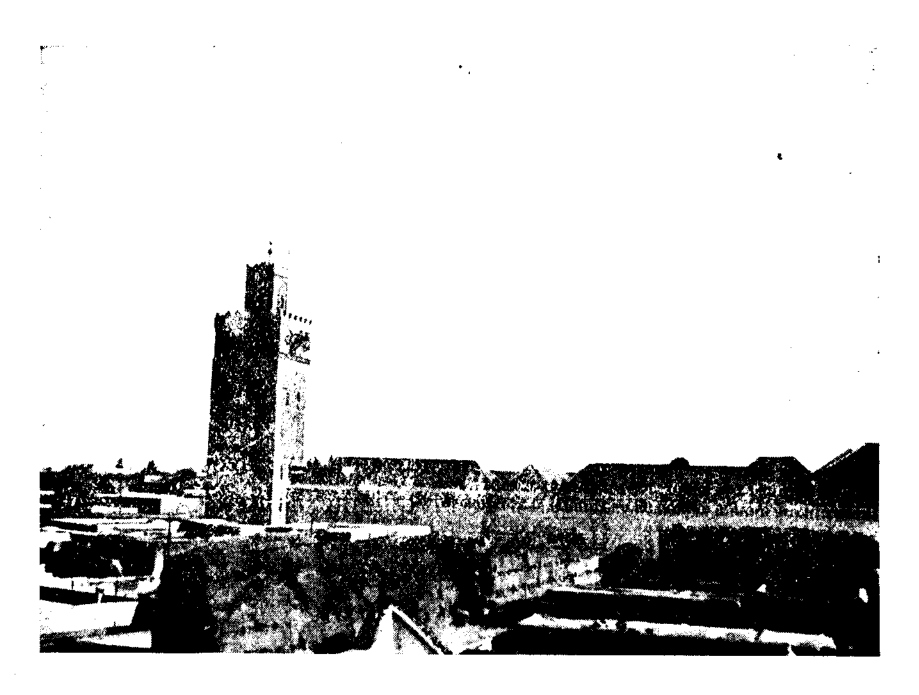


Fig. 9. — Murs de l'ancienne « Sagène » à l'ouest de la mosquée d'El Mansour.

zenne », si proches l'une de l'autre que l'on entendait les cris qui s'en échappaient (2).

La petite Sézenne était à l'intérieur de la Kasba, ainsi que le montre le plan portugais ; elle était donc voisine, puisque séparée seulement par un mur et une petite place, de la grande Sézenne où résidaient les pasteurs captifs de cette Eglise captive. Il est possible qu'ayant été délaissée pen-

(1) Carte de relation de 1665, publiée par SAURA, *Archivo Ibero-Americano*, mai-juin 1921, p. 379.

(2) *Histoire de la Mission des R. R. P. P. Capucins*, dans *Sources inédites*, *op. cit.*, III, p. 168.

dant quelque temps après l'explosion, ce qui aurait permis à Marmol de l'ignorer pour ne voir que la petite, elle ait été réoccupée après la défaite des Portugais à El-Ksar, en 1578. Le P. Matias rapporte que ce fut à cette date que les ornements de la Chapelle royale, prise avec le butin, vinrent enrichir l'église de Marrakech, et qu'il en retrouva les somptueux restes (1). Au surplus, lui-même précise bien la position de la Sagène, qu'il dit être à l'extérieur du palais royal, mais toute proche de son mur : c'était l'appel du muedden de la mosquée du palais qui servait de cloches aux religieux et les avertissait du moment de se rendre à l'église pour réciter l'office.

Enfin, quand l'usurpateur ʿAbd el-Krim ben Abi Bekr (Benbucar) résolut de détruire la prison chrétienne, il donna pour prétexte sa trop grande proximité des remparts du palais royal, ce qui aurait permis à des rebelles d'en faire, en cas de révolte, une citadelle contre lui. Le 19 mars 1660, les religieux quittèrent couvent et église, qui furent détruits, et s'installèrent définitivement dans le Mellah (2).

Sur l'emplacement de l'antique église de Marrakech, les maisons et les gourbis ont envahi le terrain comme les ronces étouffent et cachent les ruines.

Quoi qu'il en soit des faits indiqués au cours de cette étude sommaire qui nous sont suggérés par la connaissance de documents anciens et les recherches faites sur le terrain lui-même, il est intéressant de constater, grâce au plan manuscrit portugais qui nous a guidé, les profondes modifications qui ont transformé l'intérieur de la Kasba de Marrakech. Dans l'enceinte des remparts rouges qui, eux, n'ont guère changé, deux témoins pourtant demeurent identiques à eux-mêmes, en des directions opposées l'une à l'autre : la Mosquée d'El-Mansour au Nord, au Sud les jardins privés du palais du Sultan.

P. Henry Koehler.

---

(1) *Relacion del viage...*, p. 31.

(2) *Mission Historial*, p. 555. Dans les diverses photographies que nous donnons, on pourra reconnaître dans la vue par avion, en haut et un peu à droite du minaret d'El-Manṣour, la tour des anciens remparts ; en bas, à gauche, les grosses murailles qui devaient être celles qui entouraient la « grande sagène » et se raccordent au mur que l'on voit à droite et qui, après la porte de Bab et-tobul, détruite, montre l'emplacement de la « petite sagène » indiquée sur le plan.

LES MÉTIERS A TISSER DE FÈS

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'étudier les métiers à tisser en usage à Fès, chez les tisserands de *ḥāik-s*, de couvertures, d'étoffes de laine pour *žęllāba-s* et les tisseurs de soie.

Nous confronterons la technique et le vocabulaire du tissage à Fès avec les données fournies par Bel et Ricard, avec abondance, pour Tlemcen, Joly pour Tétouan, et beaucoup plus succinctement, par Michaux-Bellaire et Salmon pour el-Ksar el-Kébir, ainsi qu'avec des informations recueillies près de tisserands du Nord-Marocain (Taounat, Jaia), de Sefrou et d'Azemmour (1).

Nous étudierons successivement :

I. Les ateliers de tissage et les corporations.

II. Les matières premières utilisées pour le tissage, la trame et la chaîne et leurs manipulations.

III. Les différents genres de métiers à tisser.

IV. La pratique du tissage.

V. Les différents tissus fabriqués.

(1) *Bibliographie.* — BEL et RICARD, *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913 (abréviation, BEL, T. L. Tl.); JOLY, *Les industries de Tétouan, in* Archives Marocaines, XV, 1909 (abréviation, J. AM, XV); MICHAUX-BELLAIRE et SALMON, *El Qsar el Kebir, in* Archives Marocaines, II, 1905 (abréviation, MB, AM, 1905).

I. — Les ateliers

L'industrie du tissage a toujours tenu, à Fès, une place considérable parmi les autres corporations. Selon al-Ġaznā'i, il existait à Fès, au xive siècle J. C., 3.094 ateliers de tisserands (*aṭriza lilḥāka*) situés tous dans la partie haute de la ville (2). Peu avant, le *Rauḍ al-Qirṭās* indiquait 9.064 ateliers de tisserands en *ḥāik* (3) et Léon l'Africain, au début du xvie siècle, donne le chiffre de 520 ateliers de tissage employant 20.000 ouvriers (4).

Cette industrie a perdu aujourd'hui beaucoup de son importance. Elle souffre de la concurrence de l'Europe qui, dès longtemps avant le Protectorat, importe au Maroc les étoffes (cotonnades, draps, soieries) que celui-ci est incapable de produire.

Depuis le Moyen-Age, la technique maghribine, rudimentaire, est restée stationnaire. Aucun progrès n'a été apporté au matériel en usage. Les procédés de fabrication sont restés identiques. Cependant, sous l'impulsion du Service des Arts Indigènes, une renaissance semble se faire jour dans cette industrie. Certains artisans commencent à sortir des voies traditionnelles et tissent des étoffes modernes. C'est là une initiative intéressante digne d'encouragements.

Les corporations

Comme tous les autres artisans de Fès, les tisserands sont groupés en corporations. Tous ne font toutefois pas partie de la même. On distingue :

1° La corporation (*ḥanṭa*) des *dẹrrāza* (sing. *dẹrrāz*) : tisserands proprement dits, comprenant :

a) Les *dẹrrāza dẹlḥlu*, qui confectionnent uniquement, sur un grand métier, de fins tissus (*ḥlu*) de laine ou de coton, rayés ou non de soie, tels que *ḥāik-s*, *ksa* (pl. *ksi*), étoffes pour *žẹllāba-s* fines. On compte environ 300 ateliers (1.200 métiers) de ces tisserands.

b) Les *dẹrrāza bṭāṭniḭa*, spécialisés dans le tissage des couvertures de laine (*bâṭṭāniḭa-s*), au nombre de 200 ateliers (500 métiers).

(2) El-Ğaznā'i, *Zahrat al-As*, trad. Bel, Alger, 1923, p. 82.
(3) *Id.*, p. 82, n. 3.
(4) L. Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe s. d'après Léon l'Africain*, p. 234.

c) Les *dęrrāza žlālbiia*, fabriquant avec de petits métiers à 4 ou 6 lames, des tissus croisés pour *žęllāba-s*.

Cette corporation a pour saint patron Sidi Bū Žīda auquel elle fait un Moussem annuel.

2° La corporation des *Žlālbiia* de *bū-nęddāf*, spécialisés dans la fabrication de l'épais tissu de laine blanche de ce nom destiné aux *žęllāba-s* des campagnards. Elle comprend 16 ateliers (120 métiers).

3° La corporation des *ḥarrāra* (soyeux) comprenant :

a) Les *ḥarrāra sbāiniia*, spécialisés dans le tissage, à l'aide d'un petit métier à 4 lames, de pièces de soie (foulards de tête, etc.). Ils sont au nombre de 200 ateliers (400 à 500 métiers) ;

b) Les *zrādḥiia*, dont il n'existe que quelques ateliers à Fès, qui fabriquent les étoffes brochées dites *Zordḥān* ;

c) Les *ḥzāimiia*, au nombre de quelques-uns seulement et dont la technique aurait été apportée à Fès par des Algériens. Ils tissent, avec un métier à 6 lames, des *Ḥzām* (pl. *ḥzūm*) ceintures de soie.

Les *ḥarrāra* ont pour saint patron Moulay Idrīs auquel, chaque année, ils offrent un voile (*ġṭa*) tissé par les *Zrādḥiia*.

Les tisserands travaillent dans des ateliers (*drāz* pl. *drāzāt*) (5) répartis un peu partout dans la ville ancienne. On n'en trouve aucun à Fès-Jedīd. Parfois, le même atelier est occupé en commun par deux ou plusieurs patrons.

Chaque corporation a un m'allem à sa tête pour amīn. Celui-ci arbitre les différents entre maîtres et ouvriers ainsi que ceux pouvant naître entre artisans et clients à l'occasion d'un travail commandé directement par ceux-ci, mais il n'est pas juge des contestations s'élevant au sujet des objets vendus au Sūq. Les autres difficultés sont portées devant le Prévôt des Marchands (*mḥassęb*).

A raison de deux ouvriers : un *ṣāna'* (ouvrier) et un *ręddād* (aide) pour les grands métiers et d'un *ṣāna'* pour les petits métiers, plus un apprenti et un tourneur de fil de trame (*mdouuęr*) par atelier, on obtient pour l'industrie envisagée, un chiffre d'environ 5.000 travailleurs, y compris les patrons (*m'allęm*) qui occupent, dans leur atelier, l'emploi de *ṣāna'*.

(5) A Tlemcen, l'atelier se nomme de même *drâz* et le tisserand *derrâz*, mais plur. *derrâzîn* (Bel, T. L. Tl., p. 61) ; *id.* à Tétouan (J. AM XV, p. 97). A el-Qsar et à Azemmour, le pluriel est *dęrrāza*. A Blida, tisserand est *ḥawki* (Bel, *op. cit.*, p. 297).

Il convient d'ajouter à ce chiffre celui des femmes qui, à domicile, préparent le fil de trame et les canettes de fil de chaîne, ainsi que celui des fabricants de peignes et de remisses (*niīār*, pl. *a*) (3 ateliers seulement) qui travaillent uniquement pour les tisserands.

II. — Les matières premières utilisées pour le tissage

Les matières premières utilisées actuellement sont :

a) La laine (*ṣūf*) pour les *žęllāba-s*, *ḥāik-s*, couvertures ;

b) Le coton (*qṭon*) pour certains *ḥāik-s* et pour la chaîne de certains tissus à trame de laine ou de soie ;

c) Le coton mercerisé dit *ḥărīr stīn* (soie de 60) et *qęrziān* ;

d) La soie naturelle (*ḥărīr 'āṣīli*, *ḥorr*, *hęndi*) pour les fichus de tête, le *Zordḥān* ;

e) La soie artificielle (*ṣābṛa*) pour les rayures de *ḥāik-s* et de *žęllāba-s* ;

f) Le fil de soie enroulé d'une lamelle d'or (*sqalli*) pour les rayures de certaines étoffes de soie très chères et peu courantes.

Seule la laine est produite et travaillée sur place, en général par des femmes, à domicile. Le fil de laine se présente sous différentes formes suivant l'usage auquel il est destiné :

A) *Ṭa'ma d ṣūfa* : fil de trame de laine blanche assez gros ;

B) *Qiīām* : fil de chaîne mince ;

C) *Beruāl* : fil de grosse laine grisâtre ;

D) *Mḥarbˇla* : fil de trame à boulettes (d'Ouezzan) ;

E) *Žęrbiia* : fil de trame à boulettes, très blanc et fin, de fabrication fassie.

Les tisserands utilisent aussi, pour certains tissus soignés de laine, du fil d'importation dit *ṭå'ma rūmiia* ou *ša'ra* (trame) et *qiīām rūmi* (chaîne).

Toutes les autres matières sont aujourd'hui importées d'Europe ou du Japon, en fils à un brin, et s'achètent chez les commerçants d'el-'Aṭṭārīn en gros écheveaux (*mdęžža* pl. *mdāiž*) contenant plusieurs petits écheveaux (*qunšār* pl. *qnāšęr*).

Le coton servant à faire la trame des *ḥāik-s* à boulettes (*mḥarbęl* ou

ḥabba) est importé au Maroc en vrac et manipulé par la main-d'œuvre féminine locale.

Le fil d'or était autrefois manufacturé à la main. Aujourd'hui l'enroulement des lamelles d'or est effectué à la machine par des israélites du Mellāḥ.

1° *Manipulations du fil de trame*

Ces manipulations ont pour but d'enrouler le fil de trame (*ṭå'ma*) sur les canettes alimentant les navettes. Le nombre de brins de ce fil varie suivant les tissus.

En général, la trame de coton des *ḥāik-s* dits de *fīdāḥ* est à 4 brins ; le fil de soie artificielle des *ḥāik-s* à deux brins ; le fil de laine des *žęllāba-s* de *bū-nęddāf* est à un seul brin ; la trame de soie naturelle de certains foulards a 10 brins. La trame devra donc subir, suivant les cas, un nombre plus ou moins grand de manipulations.

Les opérations sont effectuées par le tourneur (*mdouuęr*) à l'aide de deux sortes de machines : un ou plusieurs dévidoirs (*bęrnos* pl. *brānęs*) et un rouet (*nā'ōṛa* pl. *nuā'aṛ*). Les tisserands de soie disposent en outre, pour la préparation préliminaire de leur fil, de quelques autres instruments dont nous donnons tout de suite la description, le reste des manipulations, chez ces derniers, s'effectuant à l'aide du dévidoir et du rouet ordinaires.

A) Manipulations préliminaires subies par le fil de soie : on place un écheveau de fil (*mdęžža*) sur le dévidoir (*brībra*) et on l'envide sur de grosses bobines (*srīža* pl. *suāręž*) constituées par deux croisillons (*frīḫa*) de 10 cm. de long, percés en leur centre d'un trou, et dont les extrémités sont reliées par quatre côtes *ḍla'* pl. *ḍĕl'ān*) (fig. 1). Quand on a bobiné ainsi cinq de ces *srīža-s*, on enfile celles-ci dans des axes en fer (*mågzęl* pl. *mġāzęl*) prolongeant des barres de bois fixées sur une planche inclinée (*ḥmāṛ*). On saisit l'extrémité des cinq fils et on enroule ceux-ci sur une bobine semblable engagée dans un bâton (*nṣāb*) que l'on fait tourner à la main. On recommence l'opération avec cinq autres bobines ; on obtient ainsi deux bobines de fil à cinq brins. On place alors ces deux bobines sur le *ḥmār*, on saisit l'extrémité des cinq fils de l'une et de l'autre et on les applique contre la canette enfilée sur le fuseau du rouet (6).

(6) Ces bobines de passementiers sont nommées à Tétouan *srijiat* (J. A. M. XV, p. 87).

B) Fils autres que le fil de soie : on place sur un ou plusieurs dévidoirs, suivant que l'on veut obtenir du fil à un ou plusieurs brins, un écheveau de fil et on applique l'extrémité du ou des fils contre la canette du rouet.

Description du dévidoir. — Le dévidoir (*bẹrnos* pl. *brānẹs*) est constitué par deux croisillons horizontaux en roseau (*ṣlīb* pl. *ṣolbān*) de tailles inégales, engagés, le plus grand en bas, et de manière à faire avec le second un angle de 90°, dans un axe en fer (*rẓẹl, qlīb*) enfoncé dans un bloc de bois (*qarṭa*). Les extrémités des croisillons sont reliées entre elles par des tiges de roseau (*drāʿ* pl. *drūʿ* et *dẹrʿān*). L'ensemble a la forme d'un tronc de pyramide (7) (fig. 2).

Description du rouet. — Le rouet (*nāʿōṛa*) est formé de deux bras horizontaux inférieurs (*qāʿda* pl. *quāʿẹd* et *drāʿ* pl. *dẹrʿān*) servant de base, reliés entre eux par des traverses latérales (*škālāt*) et de deux bras horizontaux supérieurs (*drāʿ* pl. *dẹrʿān*). Ces quatre bras sont reliés à leur extrémité par quatre montants verticaux (*uqqāf* pl. *uqāqẹf*). A l'intérieur de ce bâti, et à une extrémité, se trouve une roue (*nāʿōṛa* proprement dite) à une ou deux rangées de rayons (*rīša* pl. *riiāš*) en nombre variable, et dont l'axe en bois (*ẖẹnzīra*) traverse les deux *uqqāf-s* postérieurs et sort d'un côté pour se terminer par une barre de bois (*idd*) munie elle-même d'une tige (*idīda*) servant de manivelle pour faire tourner la roue. Quand la roue possède deux rangées de rayons, ceux-ci sont réunis deux à deux par des barrettes de bois (*qnīṭra* pl. *āt*). Depuis quelque temps, on utilise beaucoup, à la place de roues en bois, de vieilles roues de bicyclettes.

La roue met en mouvement une courroie de cuir (*šẹrka*) qui meut un axe en fer (*moġzẹl*) par l'intermédiaire de trois pièces de bois cylindriques enfilées sur celui-ci (*fẹlka* pl. *flāki*). Le *moġzẹl* traverse les deux *uqqāf-s* antérieurs ou tourne dans deux coussinets en cuir (*udẹn* pl. *udnīn*) appliqués contre ces *uqqāf-s*. Il sort du bâti du même côté que la poignée. On y enfile de petits tubes de roseau de 10 cm. de long (*žaʿba* pl. *žʿāb*) que l'on coince à l'aide d'un petit coin en bois (*tẹstār* pl. *tsātẹr* ou *ʿaụīd* : *bāš terṣa*) et sur lesquels le fil issu des dévidoirs est bobiné par le tourneur (*idouuẹr*). Ce dernier prend soin de guider le fil de la main (*isẹddi*) afin

(7) Un dévidoir semblable en usage à Tlemcen se nomme *brîbra*, à Nédroma *bihtân* et à Blida *mkebba* (Bel, *op. cit.*, p. 79). A Tétouan, le dévidoir des passementiers est *ṣifiya* (J. AM., XV, p. 87). A Fès, le *brībra* est un dévidoir plus petit que le *bernos* et utilisé par les dévideurs de soie.

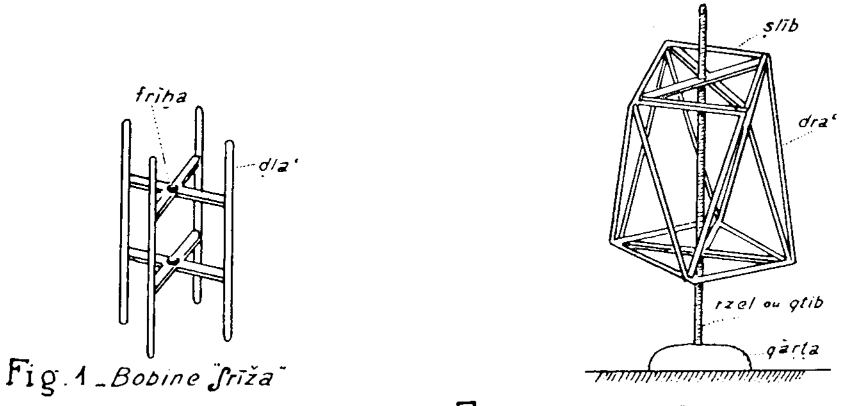


Fig. 1 – Bobine "ǰrīža"

Fig. 2 – Dévidoir "Bernoj"

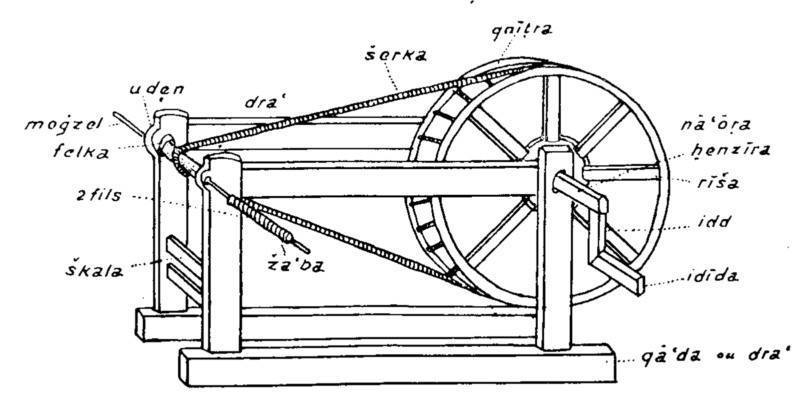


Fig. 3 – Rouet "Nā'ōra

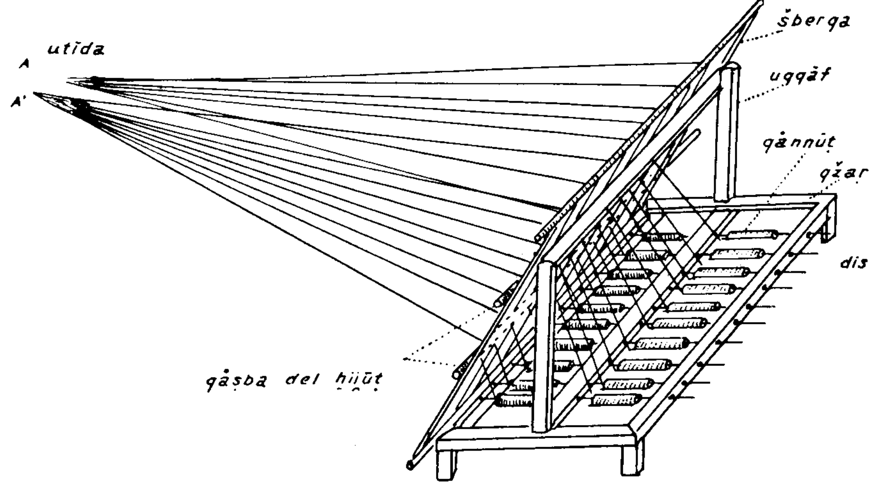


Fig. 4 – Casier "qžar" du grand métier et sa "šberqa".

d'obtenir un enroulement régulier et d'éviter qu'il saute ensuite dans la navette (*itsęllaḥ*) (8) (fig. 3).

2º *Manipulations des fils de chaîne*

Quelle que soit la matière employée et le métier auquel ils sont destinés, les fils de chaîne (*sda-sdāu̯a*) subissent les mêmes opérations d'ourdissage.

A) *Canetage.* — On donne les écheveaux de chaîne à une m'allema qui les envide à domicile sur de grosses bobines en roseau de 20 cm. de long (*qånnūṭ* pl. *qnānęṭ* — *tqånnęṭ es-sda 'ală lqnānęṭ*), au moyen d'un rouet et d'un dévidoir analogues à ceux décrits plus haut.

B) *Ourdissage.* — (*Sęfḥ* et *Sfīḥ* ou *tsędia*).

a) *Le casier.* Les bobines (*qånnūṭ-s*), en nombre variable suivant les métiers et les étoffes à tisser (20 pour les *ḥāik-s* du grand métier ; 8 pour les *žęllāba-s* de *bū nęddāf* ; 30 et plus pour les foulards de soie) sont placées dans un casier (*qžāṛ*), chassis horizontal en bois de 1 m. 20 de long sur 0 m. 70 de large, et divisé en deux par une barre de bois médiane. Les trois barres longitudinales sont percées de trous dans lesquelles on passe des tiges (*dīs*) de jonc ou de fer et sur lesquelles on enfile, à raison de deux sur le même axe, les bobines de chaîne, séparées l'une de l'autre par la barre médiane.

Dans l'atelier du grand métier et chez les *ḥarrāra*, le chassis *qžāṛ* est surmonté de deux montants verticaux (*uqāqęf*) contre lesquels est appuyée verticalement une sorte de claie en petits roseaux (*šbęrqa*). Deux grands roseaux (*qåṣba* (pl. *qṣåb*) *del ḫiu̯ūṭ*) parallèles sont suspendus horizontalement à cette claie par des ficelles. Les fils dévidés des bobines sont passés entre les interstices des roseaux verticaux et viennent s'appuyer, ceux de la première rangée de bobines contre le roseau supérieur, ceux de la deuxième rangée, contre le roseau inférieur, formant ainsi deux nappes de fils (fig. 4).

Chez les tisserands de *bū nęddāf*, le chassis est surmonté de chaque côté de deux petits montants verticaux (*uāqęf*) auxquels sont suspendus

(8) A Tlemcen, le rouet identique à celui de Fès, est nommé *ṛoḍḍâna* ; le reste de la terminologie est sans changement, sauf la courroie : *senta*. A Nedroma, les bras sont nommés *'arrâṭ* (BEL, T. L. Tl., p. 80). A Tétouan, *nā'ūra* est la roue et la machine entière, les coussinets sont dits *udīnāt* (J. AM., XV, p. 88). A el-Qsar, le rouet serait nommé *mogzel*, la roue *na'ura* et le fuseau *uden*, mais il semble y avoir confusion de la part des auteurs de l'article (MB, AM, 1905, p. 100).

deux roseaux parallèles. Les fils issus des deux rangées de bobines passent respectivement par-dessus l'un et l'autre de ces roseaux, formant également deux nappes de fil (9).

b) *L'ourdissoir.* Les fils arrivent alors à l'ourdissoir (*nāʿōṛa dẹs-sfẹḥ*), composé de deux cadres rectangulaires de 2 mètres de haut et de 1 m. 60 de large, se coupant verticalement à angle droit et traversés à l'endroit de leur croisement, par un axe de bois vertical de deux mètres de haut (*uqqāf* pl. *uqāqẹf*). Cet axe est muni à son faîte d'une tige de fer (*qṭẹ̄b dẹs-sẹfḥ* ou *qṭẹ̄b dẹṛ-ṛāṣ dẹn-nāʿōṛa*) engagée dans le trou d'une plaque de bois (*siu̯āna*) maintenue horizontale au-dessus de l'axe par 4 cordes (*šorṭān*) la reliant aux murs de l'atelier, et à sa base, d'une tige de fer (*mẹṣmāṛ dẹl qāʿ dẹn-nāʿōṛa*) ou d'une fusée en fer à bout arrondi (*bẹzz*) tournant sur une pièce de bois (*ḫẹšba*) posée sur le sol.

Les croisillons de l'ourdissoir se nomment *ṣolbān* ou *riu̯āš* ; les montants verticaux reliant les extrémités de ceux-ci *drūʿ*. Un crochet (*qrīqiu̯a* pl. *āt*) maintient l'ourdissoir ouvert. Deux des montants verticaux voisins sont reliés entre eux par une traverse (*ḫẹšba dẹr rūḥ* ; *šbẹrqa* (chez les tisserands de *bū nẹddāf*), portant à une de ses extrémités deux petites chevilles A A' *utīda* pl. *āt* ; *tẹstār* pl. *tsātẹr*), et vers son milieu, deux grosses chevilles B et C (*šbẹrqa dẹr rūḥ* - *ʿauād ẹr-rūḥ* - *utād dẹš šbẹrqa*) (10) (fig. 5).

c) *Les opérations d'ourdissage.* — Les bouts des deux nappes de fils de chaîne issus des bobines sont attachés chacun à une des chevilles (*utīda*) A A' et constituent le début de l'écheveau ourdi (*ṛās ẹl-hobṭa*). On prend alors un fil du groupe A et on le fait passer au-dessus de la cheville B, puis au-dessous de la cheville C ; on prend de même un fil du groupe A' que l'on fait passer sous B et au-dessus de C ; cette opération, effectuée à la main, deux fils A et A' par deux fils, se dit *ilqoṭ*, act. *lqīṭ*. On continue ainsi jusqu'à ce que tous les fils de A se soient croisés, un à un avec les fils de A'. Chez les tisserands de bū-Neddāf, on fait, à l'endroit de ce croisement F (*rūḥ* — *šbīka dẹr rūḥ*), qui lors du montage sur le métier sera le croisement

(9) A Tlemcen, le casier, nommé également *qğer*, est dépourvu de bâti supérieur et de claie ; il semble même, d'après la fig. 56 de T. L. Tl, p. 84, être dressé debout sur un de ses petits côtés. Les tiges de fer sur lesquelles sont enfilées les bobines sont nommées *ferz*, pl. *frûz*.

(10) Tlemcen possède un ourdissoir (*nâʿûṛa*) de même forme. L'axe vertical se nomme *ṣâri*, la traverse portant les chevilles (*snân*) est dite *ʿarṭa* et à Blida *ʿarḍa* (Bel, *op. cit.*, p. 84). A el-Qsar, l'ourdissoir a le même nom qu'à Fès (*nāʿōra es-sefḥ*) (MB, *op. cit.*, p. 103). A Azemmour, les deux grosses chevilles se nomment *šbẹrqa*.

existant entre les deux baguettes d'envergure *dīsa* et *qanšẹl*, une ligature (*thẹiiẹla*) pour éviter que les fils se déplacent.

On fait alors tourner (*idoụuẹr*) l'ourdissoir de droite à gauche, en enroulant autour de lui le groupe de fils, jusqu'à ce qu'on ait obtenu la longueur de chaîne que l'on désire. Généralement, on enroule ainsi la quantité nécessaire pour tisser plusieurs pièces : 20 m., 30 m. et plus suivant le cas. On arrive ainsi à une cheville D enfoncée dans un des montants verticaux (celle-ci est remplacée dans l'ourdissoir des tisserands de *bū-nẹddāf* par un bâton appuyé contre ce montant et nommé *ʿaṣa l-tẹblīġ*). Le groupe de fils vient contourner cette cheville ; on fait alors tourner l'ourdissoir en sens contraire, en faisant parcourir aux fils le même chemin, mais en sens inverse. On fait en sorte que le groupe des fils descendants fasse avec les fils remontants, grâce à la cheville D'un croisement E (*rūḥ*) qui sera le croisement existant entre les deux baguettes (*brẹlla* pl. *āt*) de l'ensouple. Revenu en C, on divise le groupe en deux et on croise un à un, entre C et B, les fils de chaque demi-groupe pour réaliser un deuxième *rūḥ* d'envergure entre *dīsa* et *qanšẹl* ; on fait alors passer le groupe de fils sur la cheville A (fig. 6).

Chaque groupe de fils descendant de A A' jusqu'à D ou remontant de D jusqu'à A se nomme *qḷẹ̄b* (pl. *qoḷbān*). Le nombre des fils composant un *qḷẹ̄b* est, comme on le voit, égal au nombre des canettes du casier. Il varie suivant les métiers et les tissus (20 fils pour les *ḥāik-s*, 8 fils pour les tissus de *bū nẹddāf*, etc...).

Le groupe de fils allant de A à D puis revenant à A est une *hobṭa* pl. *hbūṭ* qui comprend donc un nombre de fils double de ceux du *qḷẹ̄b*. La *hobṭa* constitue l'unité de compte pour évaluer la largeur du tissu.

Suivant la largeur des étoffes, il faut enrouler côte à côte sur l'ensouple, un nombre variable de *hbūṭ*. Par exemple, pour les *sẹbniịa-s* de soie, on met 10 *hobṭa* de soie de couleur (680 fils) plus 6 hobṭa de soie blanche (288 fils) ; pour les tissus de *bū nẹddāf*, on met 34 à 36 hobṭa suivant le degré de serrage du tissu (544 à 576 fils), 50 hobṭa-s pour les ḥāik-s de quatre *qāla dẹrrāziịa* (0 m. 48), soit 2.000 fils. On recommence donc l'opération d'ourdissage des fils de A en BC et D et retour à A autant de fois que l'exige la largeur de la chaîne.

Pour certains tissus très larges, tels que les *ḥāik-s*, la longueur de fils enroulés sur les canettes du casier n'est pas suffisante pour l'ourdissage

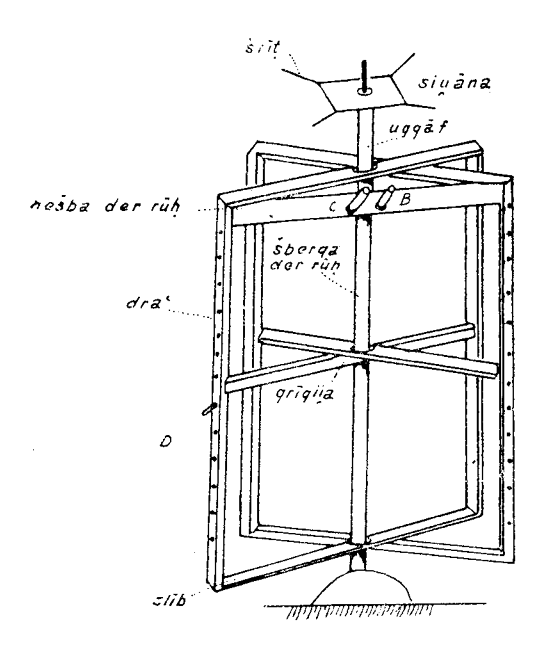


Fig. 5 — Ourdissoir "Nā'ora des-Šefḥ"

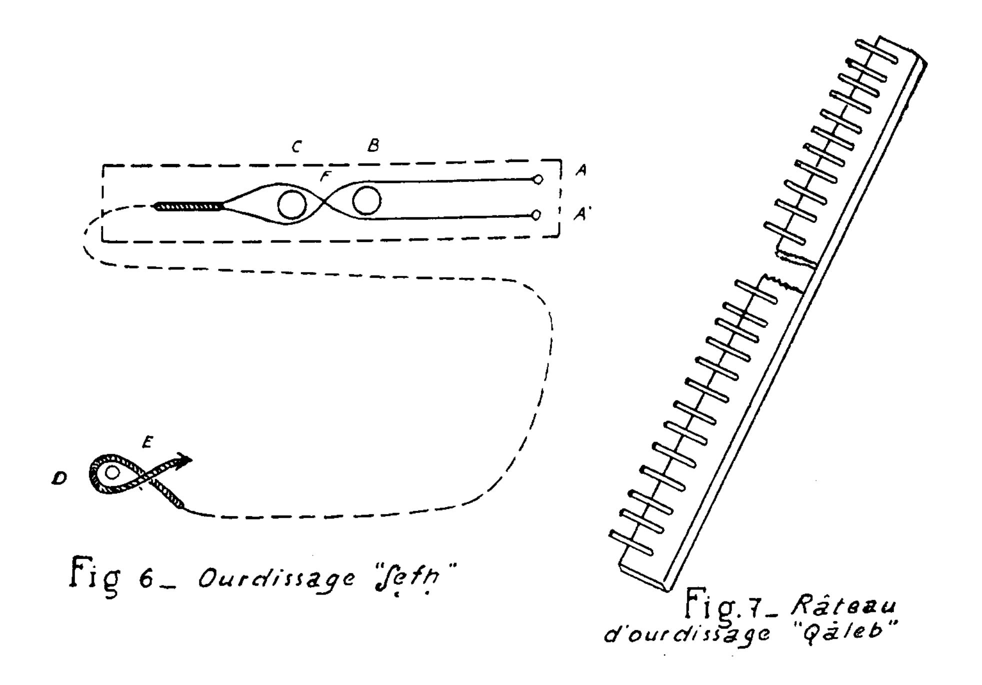


Fig 6 — Ourdissage "Šefḥ"

Fig. 7 — Râteau d'ourdissage "Qāleb"

de toute la chaîne. On répète donc l'opération en ourdissant chaque fois 25 *hobṭa-s* de chaîne.

Quand le fil des canettes est entièrement ourdi, on retire de la cheville A toutes les boucles des *hbūṭ*, on les coupe et on enroule l'ensemble des écheveaux en un gros paquet (*sdāu̯a*) (11).

d) *Le montage de la chaîne sur le métier.* On se sert d'une sorte de râteau (*qālẹb*), barre de bois de 2 m. 50 de long, percée d'une centaine de trous (*ftāḥ*) dans lesquels sont enfoncées des chevilles en roseau (*žaʿba* ou *ṭẹstār*) de 10 cm. de long, entre les interstices desquelles on distribue (*inṣab* act. *nṣẹ̄b*) les *qlẹ̄b-s* de chaîne pour les enrouler sur l'ensouple (cf. *infra*) (12) (fig. 7).

III. — Les métiers a tisser

Les métiers à tisser étudiés ci-dessous sont de trois sortes :

A) Le grand métier, comprenant comme sous-types :

a) Le métier à 7 poulies et à 2 pédales servant à tisser les *ḥāik-s*, *žẹllāba-s* (*mṛomma diāl d-dẹrrāza*).

b) Le métier presque analogue, à 2 pédales, des tisserands de couvertures de laine (*bṭāṭniu̯a*).

c) Le métier à 7 poulies et à 4 pédales des fabricants de tissus croisés pour *žẹllāba-s*.

B) Le métier bas des tisserands de *bū nẹddāf* (*mṛomma dial ž-žlālbiu̯a* de *bū-nẹddāf*).

C) Le métier à 4 ou 6 lames des tisseurs de soie (*mṛ. del ḥarrāra*).

Nota. — Il existe encore à Fès, d'autres métiers dont il n'est pas parlé dans cette étude tels que la *mṛomma*, remarquable et très perfectionnée, du tisserand Ben Cherīf, à 6 lames, permettant de tisser des étoffes brochées de soie et d'or (*duniā žāl*, *ḥrīb*, *zordḥān*).

On passera en revue les organes communs de chacun de ces trois genres de métiers, en signalant, en passant, les différences existant entre chacun d'eux, et ce dans l'ordre suivant : 1. Le cadre ou bâti ; 2. l'ensouple dérou-

(11) Les opérations d'ourdissage sont absolument identiques à Tlemcen et la terminologie semblable. Ourdir y est *sfaḥ* ; croiser les fils un à un : *yenqoṭ* ; le fil servant à lier le croisement entre B et C *qfäl* (Bel, *op. cit.*, p. 85). A Tétouan, l'ourdissage se dit *tesdiya* (J. AM XV, p. 97).

(12) Le rateau porte à Tlemcen ce même nom. Les chevilles y sont *testâr*. A Mazouna, le rateau est nommé *ṭowwai* et les chevilles *stâr*, pl. *âṭ* (Bel, T. L. Tl., p. 91).

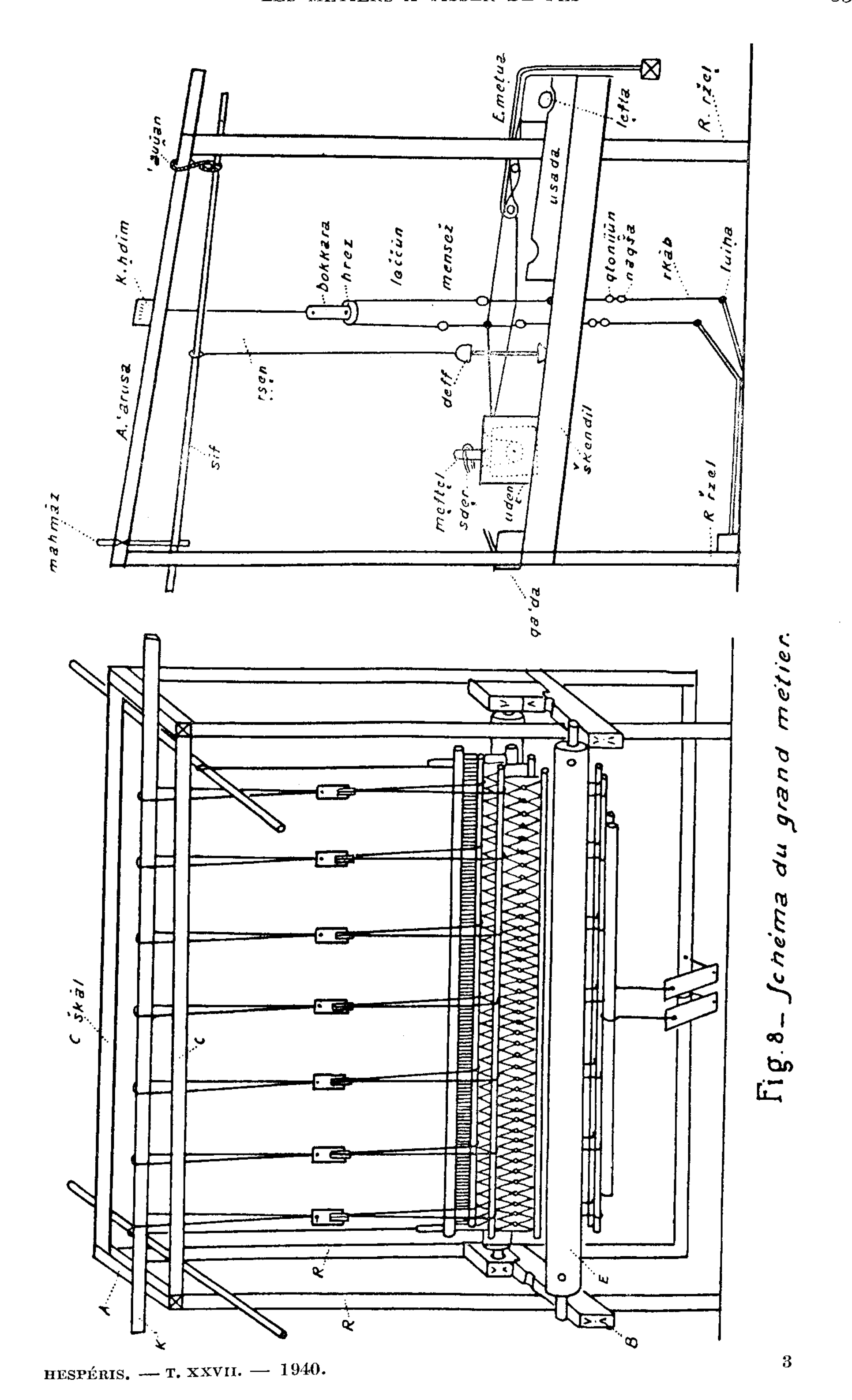


Fig. 8.— Schéma du grand métier.

leuse ; 3. le montage de la chaîne sur l'ensouple, l'envergeure ; 4. le remisse ; 5. le remettage des fils ; 6. la suspension du remisse et les marches ; 7. le battant ; 8. la navette ; .9 le tendeur ; 10. l'ensoupleau enrouleur.

1° *Le cadre ou bâti*

A) Grand métier. La *mromma* se compose d'un bâti en bois de 1 m. 90 de haut, 2 m. 60 de large et 2 m. de long. Quatre montants verticaux R, aux quatre angles (*ržẹl* pl. *rẹžlīn*) sont reliés en haut par deux traverses parallèles aux ensouples C (*škāl* pl. *āt*) et deux perpendiculaires A (*ʿarūsa* pl. *ʿarāis*). A 0 m. 60 du sol, et légèrement inclinés, se trouvent deux bras B (*škundīl* pl. *āt* et *šknādẹl*) perpendiculaires aux ensouples et allant d'un pied à l'autre. Ce cadre inférieur est fermé, d'un côté, par l'ensouple dérouleuse E, de l'autre par une traverse servant de banc d'appui Q (*qāʿda*). Toutes ces pièces sont assemblées entre elles par tenon et mortaise (*lsān* et *fẹtḥa*). Des cordes (*šorṭān*) partant du haut du bâti, sont fixées aux murs de l'atelier. Vers la mi-longueur des traverses supérieures, un madrier K (*ḫdīm*) auquel sont attachées les ficelles de suspension des lisses, repose parallèlement aux ensouples (fig. 8).

B) Métier des *Ḥarrāra*. Les deux traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples D se nomment ici *qobba*, pl. *qbẹb*. Ces deux *qobba-s* supportent une traverse transversale K mobile (*ḫdīm*) servant à suspendre le remisse et une autre traverse M (*mṭiua*) soutenant les montants du battant. Le bâti supérieur ne couvre ici que la partie du métier où se trouve l'ensoupleau, le battant et le remisse. Les bras latéraux B (*drūʿ dẹš škundīl*), de 3 m. de long environ, sont prolongés par deux barres de bois Y (*ʿaqrẹb* pl. *ʿăqārẹb*) supportant la plus haute des deux ensouples dérouleuses. Le bâti supérieur est étayé par des barres de bois appuyés aux murs (*urrāk* pl. *urārẹk*) (fig. 9).

C) Métier de *bū nẹddāf*. Les traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples D se nomment également *qobba*. Les traverses parallèles sont absentes ; toutefois, du côté de l'ensouple, il existe, à mi-hauteur des pieds (*ržẹl*, pl. *ržūla*), une traverse en bois T reliant ces derniers. Du haut des quatre pieds partent des cordes (*škālāt dẹt ṭuāl*) fixées au mur. Les bras (*škundīl-s*) sont beaucoup plus bas et plus inclinés (20° environ) que ceux des autres métiers. Il n'y a pas de banc d'appui. Deux pièces de bois

intercalées entre l'extrémité des bras et le mur servent d'appui au métier X (*tẹd'īm*). Deux traverses transversales K K' (*ḫdīm* pl. *ḫẹdmānāt*), soutenant l'une le battant, l'autre le remisse, reposent sur les *qbẹb* auxquelles elles sont attachées par des cordes (*lzām*) (fig. 10).

En résumé, on voit que le métier est constitué : 1° par un cadre inférieur haussé par des pieds à une certaine hauteur du sol, et formé de deux bras latéraux supportant, à chaque extrémité deux des organes principaux du métier : l'ensouple et l'ensoupleau. 2° Un cadre supérieur supporté par des montants prolongeant les pieds inférieurs et auquel sont suspendus les deux autres organes essentiels du métier : le remisse et le battant. Ce cadre supérieur a pu être absent des métiers primitifs puis être constitué tout d'abord par des cordes suspendant le battant et le remisse. De là peut-être, les noms de *qobba* (coupole), *škāl* (corde), *'arūsa* (corde) donnés aux traverses en bois qui ont pu remplacer ces cordes dans les métiers actuels (13).

2° *L'ensouple dérouleuse*

A) Grand métier. L'ensouple dérouleuse (*mẹṭua* ou *mẹṭua dẹl ġẹzli*, pl. *mṭāu̯i*), bloc de bois de section carrée, mobile sur son axe, de 2 m. 60 de long, sert à enrouler le fil de chaîne. Elle est taillée, à chaque extrémité, en tourillons (*lẹfta* pl. *lfāti*), reposant et pouvant tourner sur des coussinets semi-cylindriques (*usāda*, pl. *usāid*) ménagés dans un sabot de bois à chaque extrémité des *škundīl-s*. Le *mẹṭua* est percé, près de l'une de ses extrémités, de deux trous (*toqba* pl. *tqab*) dans lesquels on introduit une barre de bois courbe (*mẹftẹ̆l* pl. *mfātẹl*) pourvues d'encoches (*drūž*) qui viennent s'engager dans une des boucles d'une échelette de corde (*sẹllūm*) fixée au montant du métier. Ce dispositif a pour but de verrouiller l'ensouple en l'empêchant de tourner.

L'ensouple porte sur une de ses faces (*ḫẹdd*), une rangée de chevilles de bois (*utīda* pl. *āt* ou *tẹstār* pl. *tsātẹr*) de part et d'autre de laquelle on

(13) A Tlemcen, les deux traverses perpendiculaires aux ensouples sont nommées *qubba* pl *qbeb* (à Tétouan : *qubba* pl. *ât* (J. AM XV, p. 101) et à Azemmour ; *'arūsa*) ; les bras *škendîl* pl. *šeknādel* (à Tétouan : *škandīra* pl. *āt* (J. AM XV, p. 102) ; le banc *qâ'da* (Bel, *op. cit.*, p. 64). A Tétouan (J. *op. cit.*, p. 101) et à el-Qsar (MB, *op. cit.*, p. 103), il semble que le banc est extérieur au bâti d'après les figures accompagnant le texte.

place deux baguettes (*brẹlla*) destinées à retenir l'extrémité des fils de chaîne (14) (fig. 11).

B) Métier de *bū nẹddāf*. Le *mẹṭua* est, ici aussi, une pièce de bois de section carrée. Ses tourillons sont engagés dans des coussinets (*tqạb dẹš-škundīl*) ménagés à l'extrémité des *škundīl-s*. L'un de ceux-ci est complètement fermé, l'autre est ouvert sur le côté (*mẹršūq*) pour permettre de sortir facilement l'ensouple.

L'ensouple est percée de trous retenant les nœuds de plusieurs cordes (*tqārẹb*) avec lesquelles on attache à l'ensouple une baguette de roseau (*brẹlla taḥtiịa*). Le croisement des fils de chaîne se fait entre cette *brẹlla* et une corde (*ḫīṭ ẹr-rūḥ*) attachée le long de celle-ci.

Le verrouillage est obtenu à l'aide d'une barre de bois (*mẹftẹl taḥti*) traversant un trou de l'ensouple et allant s'appuyer contre le sol.

C) Métier des *ḥarrāra*. Leur métier possède deux ensouples dérouleuses utilisées toutes deux, ou l'une ou l'autre seulement suivant les besoins. L'ensouple supérieure a ses tourillons supportées par les évidements semi-circulaires (*toqba* pl. *tqab*) des deux *ʿaqrẹb-s* prolongeant les *škundīl-s*. Les tourillons de l'autre, plus basse et plus rapprochée du remisse, sont engagés dans des coussinets circulaires pratiqués dans deux pieds (*rẑẹl* pl. *rẹẑlīn*) supportant l'extrémité des bras. Ces deux ensouples sont munies d'une rangée de chevilles (*tẹsṭār*) contre laquelle est accolée une seule baguette (*brẹlla*) qui retient la boucle terminale des fils de chaîne. Un *mẹftẹl* assure le verrouillage.

3° *Le montage de la chaîne sur l'ensouple. L'envergeure*

Dans le grand métier, on place le rateau (*qālẹb*), dents en haut, au-dessus du premier évidement de l'*usāda* duquel on a retiré l'ensouple, et on met cette dernière, à l'envers, dans le deuxième évidement. On passe de part et d'autre du croisement E des *hbūṭ* les deux baguettes *brẹlla* et on place celles-ci de chaque côté des chevilles (*tẹsṭār*) du *mẹṭua*. On distribue alors régulièrement et côte à côte (*inṣeb* act. *nṣīb*) les *hbūṭ* de chaîne (*sdāua*) entre les chevilles du rateau, puis on fait tourner l'ensouple (*iṭuụi*) à l'aide

(14) Mêmes dispositifs et dénominations à Tlemcen ; toutefois, les évidements du sabot sont nommés *feṭḥa*. L'échelle *sellûm* (pl. *slâlîm* à Mazouna) y est parfois remplacée par une chaîne de fer (*sensla*) (Bel, *op. cit.*, p. 66). A Tétouan, le sabot est dit *frīẖa* et l'ensouple porte le nom de *meṭua d'ġezli* (J. *op. cit.*, p. 101).

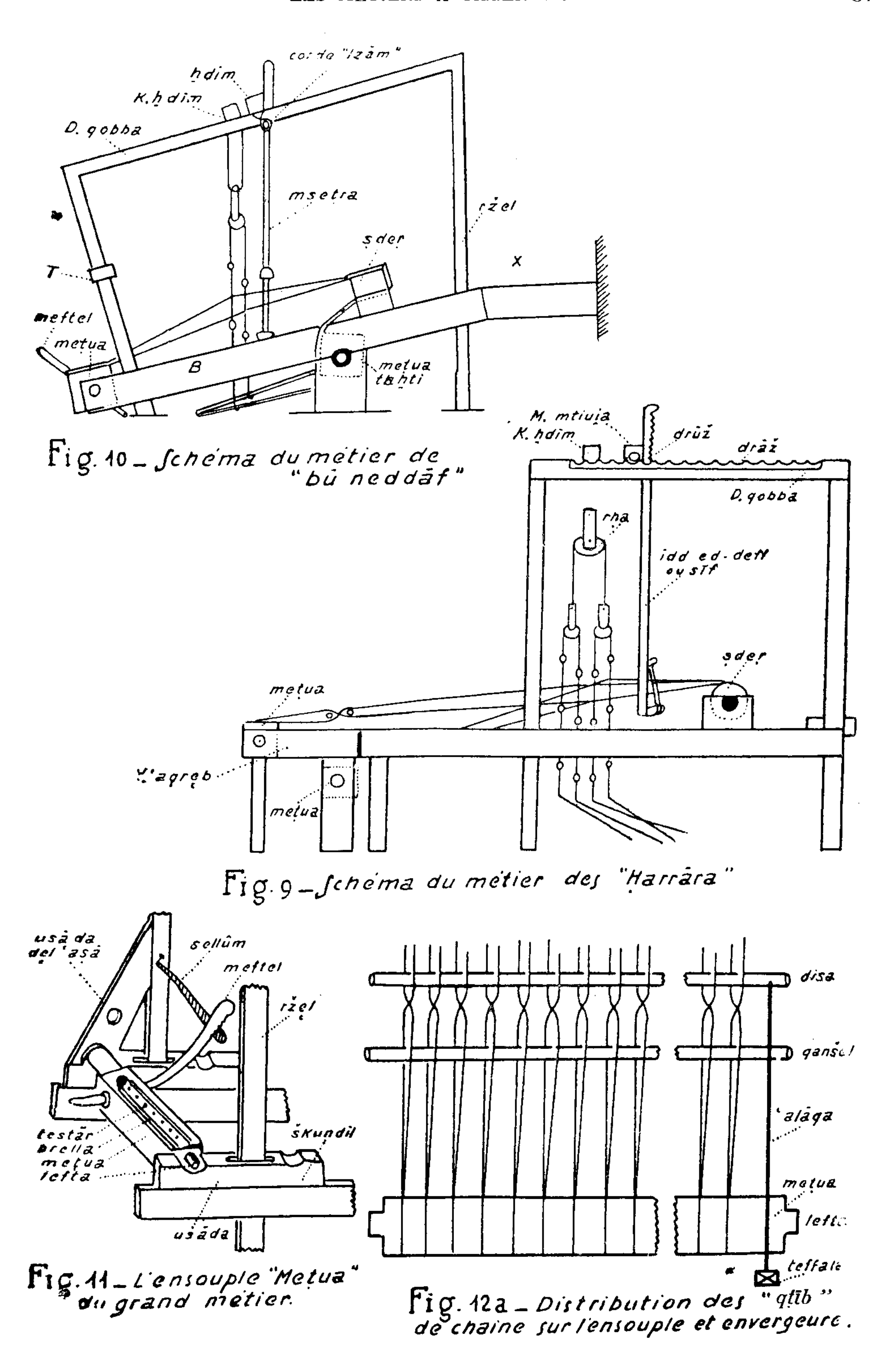


Fig. 10 – Schéma du métier de "bū neddāf"

Fig. 9 – Schéma du métier des "Ḥarrāra"

Fig. 11 – L'ensouple "Meṭua" du grand métier.

Fig. 12a – Distribution des "qlīb" de chaîne sur l'ensouple et envergeure.

d'un bâton (*ʿokkāz* ou *ʿau̯īn*) introduit dans un trou de celle-ci. La chaîne s'enroule ainsi sur l'ensouple.

Dans les grands métiers, il faut généralement deux paquets de *sdāua* pour garnir le *męṭua*. Les fils sont tendus par deux ouvriers (*izębdu*) qui ont soin de maintenir une tension égale (*qad-qad*) (tendre insuffisamment se dit *iṛṭab*), cependant que deux autres ouvriers soutiennent le *qālęb* et que le mʿallem fait tourner l'ensouple.

Quand toute la chaîne est enroulée, on remet l'ensouple à sa place, à l'endroit.

Quand on arrive au croisement F formé entre les chevilles C et B de l'ourdissoir, on introduit entre les deux nappes de chaîne, et de part et d'autre de ce croisement, deux baguettes d'envergeure parallèles au *męṭua*. La plus proche de celui-ci se nomme *qanšęl*, l'autre *dīsa*. Cette *dīsa* est maintenue en place par deux ficelles (*ʿălāqa* pl. *ʿalāiq*) passant par dessus le *męṭua* et tendues par des contrepoids (fig. 12).

Dans le métier de *bū nęddāf*, on pose l'ensemble des fils de chaîne, à terre, en tas, près de l'ensouple, on pousse le battant et le remisse, puis on met l'ensouple à la place de l'ensoupleau et on pose sur les bras *škundīl-s* le rateau, chevilles en l'air. On engage alors les boucles de toutes les *hobṭa-s* dans la *bręlla* de manière à placer le croisement E entre celle-ci et la corde *ḫīṭ ęr-rūḥ*. De terre, les fils de chaîne passent sur la traverse *škāl* puis contournent le *ṣḍęṛ*; les *hobṭa-s* viennent ensuite passer côte à côte entre les dents du rateau d'où ils s'enroulent sur le *męṭua* que l'on fait tourner à l'aide d'un bâton (*męftęl*) (15). Quand presque toute la chaîne est enroulée, on remet l'ensouple en place, on glisse de part et d'autre du croisement F les deux baguettes d'envergeure et on détache le lien (*ṯhęiu̯ęṭa*) qui liait le croisement.

Chez les *ḥarrāra* où la largeur de l'étoffe est peu considérable, on n'utilise parfois pas de *qālęb*. La boucle terminale de chaque *hobṭa* est passée dans la baguette *bręlla*, puis on enroule les *hobṭa-s* sur le *męṭua* en intercalant entre les épaisseurs de chaîne des joncs (*ṣmaṛ*) destinés à empêcher les fils de s'embrouiller. Le croisement E se fait à la sortie du *męṭua* au moyen de

(15) Ces deux procédés d'enroulement sur l'ensouple sont, à peu de choses près, usités l'un et l'autre à Tlemcen. Distribuer les fils entre les dents du peigne s'y dit *yenṣob*, les intervalles vides du peigne sont nommés *bâb* ; tourner le meṭua est *yeṭwîu* (act. *ṭéi*) ; à Mazouna *yeṭwu* (act. *ṭaï*).

deux joncs *dīs*; un peu plus loin, le croisement F est opéré entre deux faiseaux de tiges de jonc (*qanšẹl*) (16).

4º *Le remisse*

Le remisse (*mensẹž* pl. *mnāsẹž*) est constitué suivant les métiers par un certain nombre de lames simples ou doubles de la largeur du métier, munies de boucles dans lesquelles passent les fils de chaîne. Ces lames, à peu près identiques dans tous les métiers, sont fabriquées par des artisans spécialistes (*nii̯ār*, pl. *a*) de la façon suivante :

Deux barres de bois (*qāʿad* pl. *quāʿad*) de 0 m. 50 de haut sont enfoncées dans le sol à 1 m. de distance. En haut de chacune d'elles est attaché un brin de roseau refendu (*rẹšqa*) dressé obliquement. Dans la fourche ainsi formée, on place une tige de roseau (*qaṣba dẹn-nīra*) et sous celle-ci une barre de bois (*qālẹb*) portant des divisions (*bīt* pl. *bii̯ūt*) en nombre variable suivant les métiers et les tissus auxquels les lames sont destinées (25 *bīt* pour les lames de *båṭṭānii̯a*; 50 pour les lames de *ḥāik*, etc.). On tend le long du roseau un gros fil (*ḥammāṛ*) soit de coton soit de laine retordue (*qii̯ām mbẹrrẹm*). A l'aide d'une navette (*ibṛa* pl. *ibāṛi*) formée d'un morceau de roseau fendu aux deux extrémités et sur laquelle est enroulé de ce même gros fil, on fait autour du roseau et du *qālẹb* et sur toute la longueur de ceux-ci, des boucles rapprochées, nouées entre elles et avec le fil *ḥammāṛ*, à raison de 40 boucles par division *bīt*. On voit qu'une lame pour *båṭṭānii̯a* aura $25 \times 40 = 1000$ boucles ; elle sera dite *fārġa* (vide, espacée) ; une lame pour *ḥāik* comportera 50×40 soit 2000 boucles et plus ; on la dira *maʿqūda* (serrée). Quand ce travail est terminé, on prend un second roseau que l'on place, à son tour, dans la fourche. On fait autour de celui-ci de nouvelles boucles, mais en ayant soin de passer le fil de chacune de celles-ci dans la boucle correspondante du premier roseau, de manière à former un maillon dans lequel passera le fil de chaîne.

Ces boucles et maillons constituant les lisses se nomment *nīra* pl. *nīr* (17) (fig. 13).

(16) Les deux baguettes portent à Tlemcen, outre les noms de *dîṣa* et *qanšel*, celui de *neṣba* pl. *nṣâb* (BEL, *op. cit.*, p. 85). A Blida, on dit *qonğel* (BEL, *op. cit.*, p. 341). Tétouan et el-Qsar emploient les mêmes termes que Fès (J., *op. cit.*, p. 105 ; AM, *op. cit.*, p. 104 où l'on lit cependant *tisa*).

(17) Tlemcen emploie un procédé identique pour la confection des lames. Les repères des *bît* sur la règle *qâleb* s'y nomment *ršem*. La ficelle tendue le long du roseau est faite de brins retordus *qorṭâl* et se dit *qrâṭ* (BEL, *op. cit.*, p. 169). A Tétouan, la navette se nomme *msella* et la barre de bois *nutšīra* (J., *op. cit.*, p. 119). A Sefrou, la ficelle est *ḥammāṛ* comme à Fès.

Le métier des *ḥarrāra* possède quatre des lames ainsi décrites, celui des *bṭṭāniịa* deux seulement. Certains métiers, tels que ceux fabriquant les étoffes croisées pour *žẹllāba-s* et les ceintures *ḥzām* en ont jusqu'à six.

La remisse des *žlālbiịa* de *bū nẹddāf* a également deux lames (dites *folq* pl. *flāq*) ; dans ce métier toutefois, l'extrémité de chaque boucle inférieue et supérieure (ici en ficelle *qânnba*) se faisant vis-à-vis est prise dans un maillon en fer (*ḫᵒrīṣa dẹl mẹnsẹž*) dans lequel passe le fil de chaîne. La rangée de maillons de chaque lame se nomme *zord*. La lame voisine du battant est munie, à chaque bout, d'un morceau de roseau (*usāda* pl. *usāid*) attaché verticalement et destiné à amortir le choc du battant contre cette lame.

Certaines lames du métier des *ḥarrāra*, destinées au tissage avec du fil d'or (*ṣqalli*) possèdent également de ces maillons en fer (*ḫrīṣāl*).

Le métier des *dẹrrāza dẹlḫlu* possède deux lames (*qāṣba* pl. *qṣāb dẹ mẹnsẹž*) formées chacune de deux roseaux supérieurs et inférieurs accolés et desquels partent des boucles formant maillons (18).

5º *Le remettage des fils dans les lisses*

Cette opération, dite *dḫūl* (*idoḫlu ššġāl*), identique pour tous les métiers, n'est effectuée que quand le remisse et le peigne sont vides de fils.

Les fils de chaîne pendant de l'ensouple sont divisés en plusieurs paquets (*bẹtta* pl. *btat*; 6 pour les 50 *hobṭa* du grand métier). Un aide, qui prend le nom de *mnāuli*, présente (*ināul*) les fils, un à un, devant les mailles des lisses cependant que le *ṣāna*ʿ les introduit dans celle-ci et les tire de l'autre côté (*idḫul*).

Dans les métiers ne possédant que deux lames, le remettage s'opère comme suit : tous les fils de la nappe supérieure (*fuụāqi*) sont introduits dans les maillons de la première lame et hors des boucles de la seconde lame ; les fils de la nappe inférieure (*sfāli*) sont introduits dans les maillons de la deuxième lame et hors des boucles de la première lame. Quand on lève une lame, tous les fils passés dans les maillons de celle-ci se trouvent élevés au dessus de ceux passés dans les maillons de l'autre lame (fig. 14) (19).

(18) A Tlemcen, la lame (*qaṣba* pl. *qṣob*) du remisse (*mensẹǧ*) est constituée de roseaux portant ce même nom de *qaṣba* (*qṣība* à Blida ; *brella* pl. *brâẓel* à Nedroma et *brella* pl. *brellât* à Mazouna) (Bel, *op. cit.*, p. 68, 174). A Tétouan, chaque lame se dit *mensež* (J. AM XV, p. 108).

(19) A Tlemcen, le remettage (*dḫûl*) des fils est fait par le *niyâr* et un aide, hors du métier l'ensouple à terre. Il est identique à celui de Fès pour le métier à deux lames (Bel, *op. cit.*, pp. 101, 174).

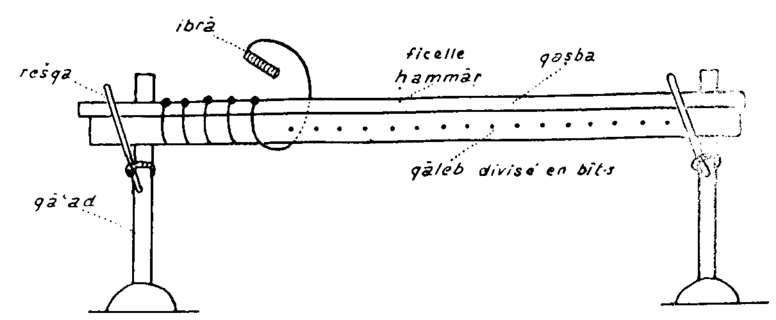


Fig. 13 – Confection des lames de remisse.

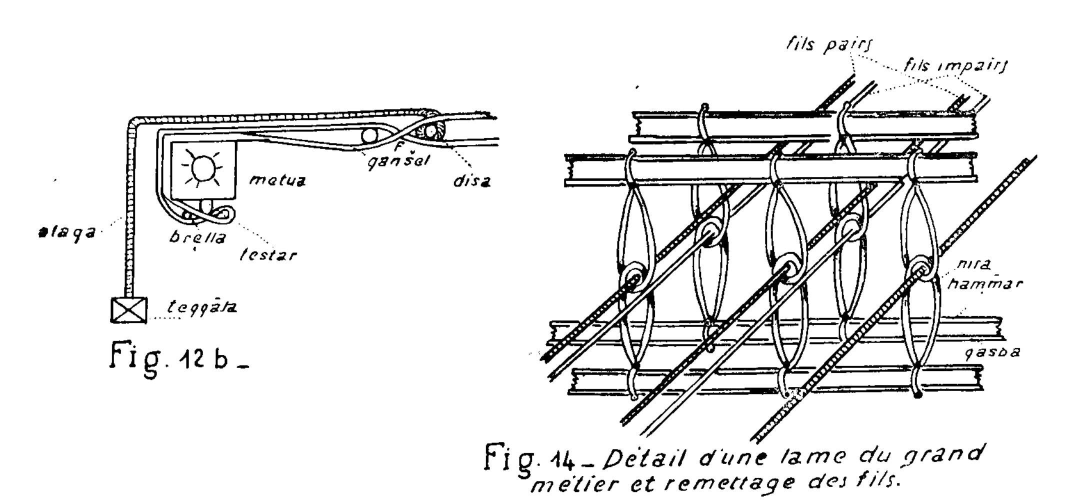


Fig. 12 b –

Fig. 14 – Détail d'une lame du grand métier et remettage des fils.

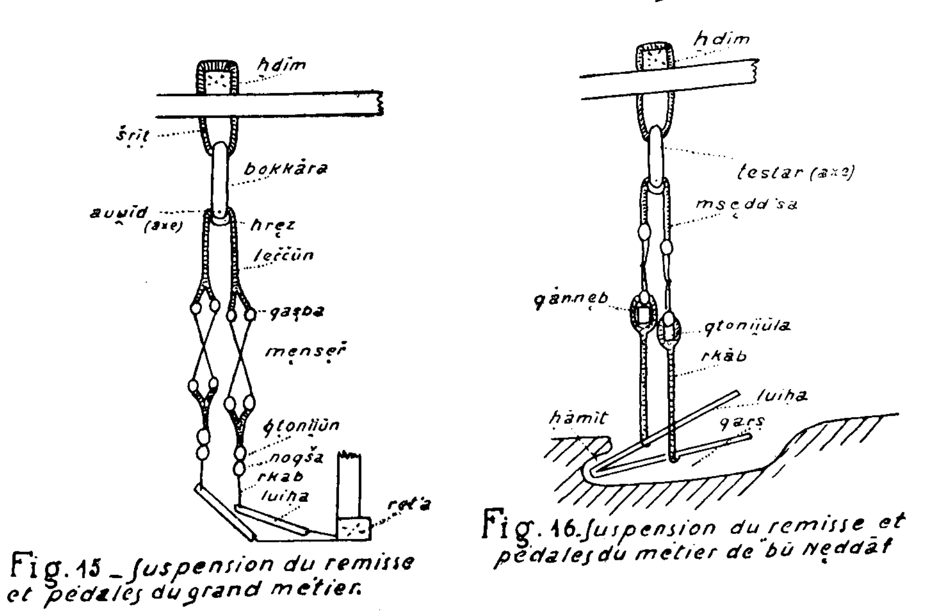


Fig. 15 – Suspension du remisse et pédales du grand métier.

Fig. 16. Suspension du remisse et pédales du métier de bû Neddât

Dans les métiers à pédales multiples, les fils sont remis de différentes manières selon les armures à obtenir (cf. *infra*).

L'opération de remettage étant très longue, on fait en sorte de toujours laisser dans les lisses, à la fin d'un travail, un peu de l'ancienne chaîne. Les fils de la nouvelle chaîne sont raccordés à ces derniers par retordage (*fẹtla, ifẹtlūhum*). Ce travail se dit : *i'aqdu ššġāl*. Ces fils de l'ancienne chaîne restant dans les lisses se nomment *ġrāṣẹn* (20).

Si les fils de la nouvelle chaîne sont de même nature que ceux de l'ancienne, on peut tisser ces derniers, mais à l'endroit du raccordement, il se produit un bourrelet dans le tissu, aussi le plus souvent, comme c'est le cas chez les tisserands de *bū nẹddāf*, on n'utilise pas cette portion de fils noués. On déroule une certaine longueur de chaîne afin de ne commencer à tisser qu'avec des nouveaux fils.

6° *Le système de suspension du remisse. Les pédales*

Le tissage exigeant l'écartement successif des fils de chaîne en nappe supérieure et inférieure entre lesquels on passera le fil de trame, on parvient à ce résultat en donnant aux lames du remisse un mouvement de va et vient vertical au moyen de pédales.

Le système de suspension et les pédales présentent quelques différences selon les métiers.

A) Grand métier. Les deux lames sont mues par deux pédales ou marches (*luu̯īḥa* pl. *luu̯āiḥ*) permettant de faire monter alternativement l'une ou l'autre. Chaque pédale est constituée par une planchette de bois, attachée à sa partie inférieure par une corde (*mẹṭlẹq* pl. *mṭālẹq* ou *rta'*) à une traverse (dite également *rta'*) posée à même le sol et allant d'un pied à l'autre du métier. Elle est suspendue à sa partie supérieure, à une corde (*rkāb*) attachée au milieu d'une tige de roseau ou barre de bois horizontale (*noqša* pl. *nqāši*) accolée elle-même à un roseau supérieur (*qṭonii̯ūn*). Du *qṭonii̯ūn* partent 7 cordes (*lẹtšūn* pl. *lẹtšātšẹn*) attachées, à intervalles réguliers, au roseau inférieur de chaque lame. La lame est suspendue, par en haut, à 7 cordes portant le même nom de *lẹtšūn* qui viennent tourner sur 7 poulies (*hẹrz* pl. *hrū-z*) et redescendent à l'autre lame. Chaque poulie

(20) Ce même procédé est usité à Tlemcen. Les fils de l'ancienne chaîne (*ġṛāṣen*) sont raccordés par roulage (*ya'qed*) à ceux de la nouvelle chaîne divisés en paquets (*ibeṭṭeṭ, beṭṭa* pl. *âṭ*) et tendus par l'aide (*inâwel*), (Bel *op. cit.*, p. 96).

tourne autour d'un axe en bois (*ʿaṷīd*) pris dans une pièce de bois allongée (*bokkāra* pl. *bkākẹr*) laquelle est à son tour suspendue par une ficelle (*šrīṭa* pl. *šrāiṭ*) à la traverse *ḥdīm* posée sur les traverses supérieures *ʿarāis* (fig. 15) (21).

En pressant (*ẓṭom*, *ʿafẹs* ou *ʿaṣẹr*) sur une pédale, on fait descendre la lame correspondante : la corde supérieure se tend, tourne sur la poulie et fait monter l'autre lame ce qui provoque l'écartement des fils de chaîne en deux nappes.

B) Métier de *bū nẹddāf*. Au-dessous du roseau inférieur de chaque lame et juxtaposée à celui-ci à l'aide de ficelles (*qånnĕb*), se trouve une barre de bois de même longueur (*qṭoniịūla*·pl. *āt*). A mi-longueur de cette dernière est attachée une corde (*rkāb* pl. *āt*) qui descend jusqu'à la pédale (*luṷīḥa*), longue planchette de bois au centre de laquelle elle est fixée. Etant donné le peu de hauteur du métier, les deux pédales sont logées dans un trou de sol (*qaṛṣ*) et enfoncées, à leur extrémité, dans une chambre (*ḥānūt*) creusée au bout de ce trou (22).

Les lames sont suspendues à 4 poulies (*hrẹz* pl. *hrūz*) par des cordes (*msẹddẹsa* pl. *āt*). Les *bokkāra-s* sont suspendues au *ḥdīm* avec des ficelles (*ṭuṷāl* pl. *āt*) (fig. 16).

C) Métier des *ḥarrāra* à 4 pédales. Du roseau inférieur de chacune des 4 lames partent deux cordes attachées à un roseau *qṭoniịūn*. Du milieu de celui-ci, une corde *rkāb* est attachée à l'extrémité d'une des 4 pédales (*luṷīḥa* pl. *luṷāiḥ*). Ces 4 pédales sont, à leur autre bout, reliées par quatre cordes à une courte barre de bois transversale (*rtaʿ*) à laquelle sont à leur tour attachées deux cordes qui viennent passer sous la traverse dite égale-

(21) Le système de suspension du grand métier de Fès est presque identique à celui de Tlemcen. On note cependant des différences de vocabulaire. Les poulies sont dites *leččūn* pl. *lčāčen* (à Blida, *ğerrāra*). Le premier roseau de suspension est *qṭenyûl* et la barre de bois *neqša* (à Mazouna *ṭâṛa* pl. *ât* et à Nedroma *ʿûd d eṭ-ṭoṛb*). La pédale se dit *lwîyâḥ* pl. *lwîḥât* (à Mazouna, *lwiḥa* pl. *ât*) et sa corde de suspension *rkâb* (à Blida, *qerneb*). La corde reliant la pédale à la traverse, *rtaʿ* pl. *retʿân*, se nomme simplement *ḥbel* (Bel, T. L. Tl, p. 68). A Azemmour, le roseau suspendu sous la lame se nomme *qanṭuīla* pl. *āt* et dans le Nord-Marocain (Taounat) : *qoṭniịa* pl. *āt*. A Tétouan, la poulie est *bokkāra*. Les lames sont reliées directement aux pédales par deux grandes boucles en corde : *qaṭniya* pl. *āt* (J., *op. cit.*, p. 109). Dans le Nord-Marocain (Jaia), la poulie est nommée *lẹččūn* et la corde la reliant à la lame *ḥbẹl dẹl lẹčāčẹn*.

(22) Bel signale (*op. cit.*, p. 69) comme une transformation récente de certains métiers tlemcéniens et blidéens un système assez analogue : les cordes (*rkûb*) supportent des pédales (*qaṛṣ* pl. *qṛôṣ*) articulées à l'avant à une pièce de bois. Au dessous des pédales et pour faciliter leur jeu se trouve dans le sol un trou (*ḥofṛa del lwîḥâṭ*). On notera la différence de sens de *qars* entre Fès et Tlemcen.

ment *rta*ʿ allant d'un pied à l'autre du métier. On noue ces deux cordes, à longueur voulue, à la traverse supérieure *škāl*.

Les lames sont suspendues, à chaque bout, à une corde qui vient passer sur une poulie et redescend à la lame voisine. Il y a ainsi deux de ces poulies (*hrẹz*) à chaque extrémité du remisse. De chaque support (*bokkāra*) de deux poulies voisines part une corde (*qânnẹb*) qui vient passer sur une grosse poulie (*rḥa* pl. *rḥi*) tournant sur un axe (*lẹstār*) et qui redescend au support de la poulie voisine. La grosse poulie est suspendue, à son tour, à la traverse *ḫdīm*. Ce *ḫdīm*, mobile sur les traverses, peut être avancé ou reculé, à volonté, au moyen d'une corde (*qânnĕb*) y attachée (23) (fig. 17).

7° *Le battant. Sa suspension*

En sortant du remisse, les fils arrivent au battant (*dẹff* pl. *dfūfa*) qui sert à tasser les fils de trame. Le *dẹff*, identique dans tous les métiers, est constitué par deux barres de bois parallèles de la largeur du métier (*šdaq* pl. *šdūqa*), maintenues à distance voulue par deux grosses chevilles de bois (*qẹnbẹl* pl. *qnābẹl*) enfoncées à chaque bout des *šdaq*. Un peigne (*šẹfra* pl. *šfāri*) est inséré entre les *šdaq-s* inférieur et supérieur et logé dans des évidements (*ftaḥ*) ménagés à la partie antérieure de ceux-ci (fig. 18).

Confection des peignes. Les peignes sont fabriqués par les mêmes artisans (*niiār*) que les remisses, de la façon suivante :

On pose sur le sol une longue barre de bois (*gāiza*) à chaque extrémité de laquelle est enfoncée une pièce de bois verticale (*ʿarūsa*) munie de deux crochets (*moḫṭāf* pl. *mḫāṭẹf*) ; on prend quatre longs brins de roseau (*žrīda* pl. *žrāid*) dont on attache ensemble les extrémités par paires et on fixe ces deux paires aux crochets. On écarte les roseaux de chaque paire de *žrāid* à l'aide d'une pièce de bois plate (*mẹftāḥ elžrāid*) que l'on dresse sur champ ; on insère alors entre eux de minces brins de roseau (*ḍẹrṣ* pl. *ḍrūṣa*) et on tasse ceux-ci avec une lame de fer plate (*sẹkkīn ẹr-rbāṭ*), puis on les attache, à chaque bout, aux *žrāid*, avec des nœuds de fils de laine retordue bobinée sur deux navettes en roseau (*ibra* pl. *ibāri*) (fig. 19).

Les brins de roseau (*ḍẹrṣ*) sont taillés (*inẹžrūhum*) au moyen de deux lames (*msās*) fichées verticalement dans une pièce de bois (*rās*) engagée elle-même dans un support évidé en bois monté sur une grosse semelle

(23) Le métier de *šāyāq* de Tlemcen possède un système de suspension supérieure identique (Bel, *op. cit.*, p. 75).

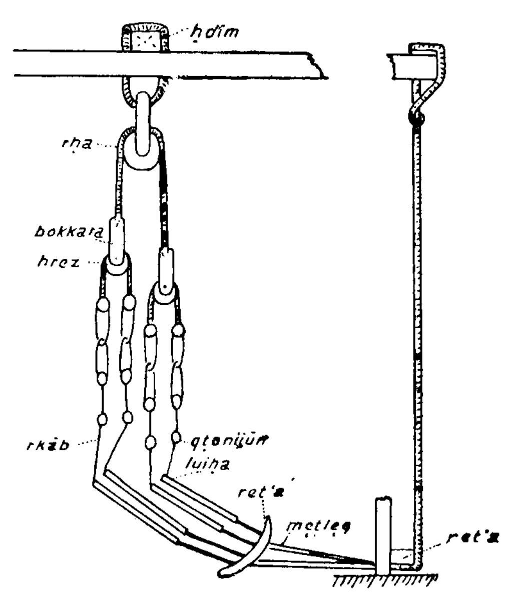


Fig. 17 – Suspension du remisse et pédales du métier des soyeux

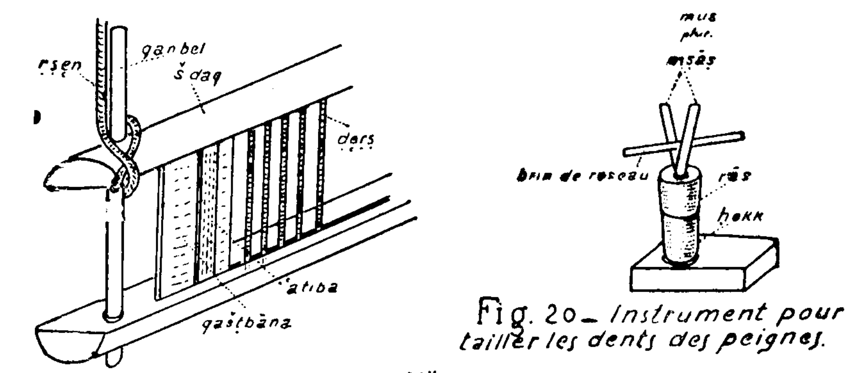


Fig. 20 – Instrument pour tailler les dents des peignes.

Fig. 18 – Détail du battant "deff"

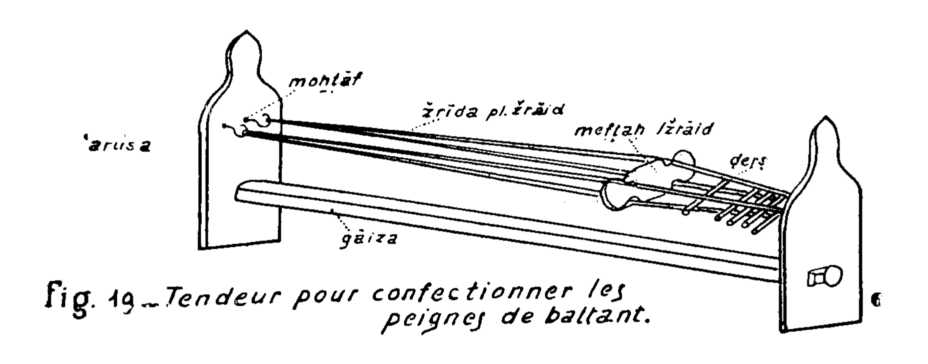


Fig. 19 – Tendeur pour confectionner les peignes de battant.

(*ḥokk*). Le *nii̯ār* possède plusieurs de ces outils munis de lames à écartements différents. Il dégrossit les brins de roseau avec les uns et leur donne l'épaisseur voulue (un demi-millimètre environ) avec les autres (fig. 20). Les *dẹrṣ* sont coupés à longueur voulue au moyen d'une plaque de fer (*mẹqta*ʿ *diāl ḍ-dẹrṣ*) munie d'un degré contre lequel on applique un bout du brin. On rompt l'autre bout contre le bord de la plaque (24).

Chaque métier utilise, suivant les étoffes à tisser, différents modèles de peignes comprenant un nombre variable de dents, le même que celui des boucles du remisse. Comme ce dernier, la *šẹfra* est partagée en divisions (*bīt*) de chacune 40 dents. Suivant l'écartement des dents, un peigne contiendra donc un nombre variable de *bīt-s*.

A chaque extrémité de la *šẹfra*, on insère de la même façon que les dents, un brin de roseau d'un centimètre de large (*ʿătība*).

Dans le métier des tisserands de *bū nẹddāf*, les deux barres du *dẹff* se nomment *folq* pl. *flāq* ; la cheville *qanbẹl* est absente.

Dans le grand métier, une plaque de fer (*qoṣṭbāna*) est placée à chaque extrémité de la *šẹfra* pour recevoir le choc de la navette et éviter le bris possible des dents. Le métier des *ḥarrāra* possède également une *qoṣṭbāna*, mais constituée par un deuxième brin de roseau de 2 cm. de large, parallèle à l'*ʿătība*. Dans ce dernier métier, les deux groupes de dents (*mṭārẹb*) destinées au passage des fils de bordure (*ḥāšia*) sont en fer. Il en est de même des groupes de dents (*sẹlsa*) devant servir au passage des fils d'or ; les groupes de dents de roseau séparés par ces *sẹlsa-s* se nomment *bāṛa* (pl. *āt*).

Le rentrage des fils dans le peigne (*isrẹq*) s'opère à l'aide d'une lamette de cuivre (*sārẹq*) munie d'une fente (25) (fig. 21).

Suspension du battant. — A) Grand métier. Le *dẹff* est suspendu par deux cordes (*ṛsẹn* pl. *ṛsūna*) attachées à ses deux extrémités et liées chacune

(24) A Tlemcen, les peignes (*šefṛa* pl. *âṭ*, *šfāri* et *šfer*) sont confectionnés de la même manière qu'à Fès. Les lames pour le taillage (*iqeššer*) des dents (*ḍeṛṣ* pl. *ḍṛâṣ*) se nomment *noṣla* pl. *nṣâli*. Le *meqṭa*ʿ pour les casser est en bois. Les dents sont teintes de couleurs différentes selon la place qu'elles occupent dans chaque *bît*. Le montage des dents est opéré sur un tendeur (*mâdda*) ; la pièce de bois à chacune de ses extrémités se nomme *ṛōṣiya* pl. *âṭ* ; les crochets maintenant les *ğrīda* (*cangâl* pl. *cnagel*) sont tendus à l'aide d'une vis (*lewleb*). Les dents sont attachées (*yeṛboṭ*) avec de la ficelle enroulée sur une navette en roseau (*bra*) et tassées avec la même règle en fer (*sekkîn eṛ-ṛbâṭ*) qu'à Fès (Bel, T. L. Tl., p. 162).

(25) Le battant, à Tlemcen, est semblable à celui du grand métier de Fès. Le vocabulaire est identique, cependant, les garnitures métalliques sont nommées ʿ*eṭîba*. D'autre part, il existe des cordes (*ûṭeṛ* pl. *ûṭâṛ*) à l'extrémité des *ṡdaq* pl. *ṡdûq* pour maintenir l'écartement de ceux-ci, absentes à Fès (Bel, *op. cit.*, pp. 70 et 162). Le rentrage des fils (*sreq*, act. *serqa*) s'opère à l'aide de la même passette (*sâreq*) (Bel, *op. cit.*, p. 177).

à un roseau (*qṣâb ẹs-sīf* pl. *siḭūf*) horizontal, suspendu à la traverse *škāl* antérieure par une corde (*ʿauḭā*-n), et à la traverse postérieure par une baguette de bois verticale (*mahmāz*). Les *ṛsẹn-s* sont le rayon de l'arc de cercle parcouru dans sa course par le battant. C'est pour cette raison que les bras du métier et la chaîne elle-même sont en plan incliné s'élevant vers l'ouvrier (26) (cf. fig. 8 et 18).

B) Métier de *bū nẹddāf*. Deux longs montants verticaux de bois (*msāṭẹṛ*) attachés par des ficelles (*lzām*) à la deuxième traverse *ḫdīm* servent à suspendre le *dẹff* (fig. 10). Ils viennent traverser des trous faits à chaque extrémité des *folq-s* et assurent ainsi la fixité et le parallélisme de ceux-ci. Des coins en bois (*lzāz* pl. *lzāiz*) assurent le coinçage nécessaire. Ce système de suspension, qui constitue un progrès sur le précédent, permet de supprimer les *ṛsẹn-s, sīf-s,* ficelles et *qanbẹl-s* du grand métier (27).

C) Métier des *ḥarrāra*. Le système de suspension est ici remarquable. Aux deux extrémités du battant est fixé un montant en bois (*idd ẹd-dẹff* ou *sīf* pl. *siḭūf*) dépassant par en haut les traverses supérieures du bâti. Le haut de ce montant est taillé en encoches (*drūž*) dans lesquelles vient s'engager une boucle de ficelle qui le suspend à une barre horizontale (*mṭīḭa*) allant d'une traverse à l'autre. Ce *mṭīḭa* est taillé, à ses extrémités, en fusée engagée dans une bague de bois (*ḥokk* pl. *ḥkāk*) qui repose sur une baguette en bois horizontale juxtaposée à chaque traverse et taillée en encoches (*drāž*). Il suffit pour avancer ou reculer le *dẹff* (*žbẹd ẹd-drāž*) de tirer ou pousser le *mṭīḭa*. Pour hausser ou abaisser le battant, on se sert d'un bâton (*mqīra*) que l'on engage sous le *mṭīḭa* et avec lequel on soulève ce dernier ; on n'a ensuite qu'à placer les boucles des ficelles dans l'encoche voulue (28) (fig. 9). Cette disposition se retrouve dans les grands métiers à 4 lames des *žlālbiḭa-s*.

(26) Les systèmes de suspension des grands métiers de Tlemcen et de Fès sont identiques : mêmes cordes (*ṛṣen* pl. *ṛṣûn*) attachées à deux roseaux (*sîf* pl. *syûfa*). La corde qui attache ceux-ci au *ḫdîm*, non dénommée à Fès, se nomme à Tlemcen *ḥâṣṛa* (Bel, *op. cit.*, p. 71). Toutefois, à Tlemcen, les *syûfa* reposent directement sur les traverses *škāl*, alors qu'à Tétouan (comme à Fès) elles sont attachées à celles-ci par une baguette (*mahmāz*) (J. AM XV, p. 97). Notons que Joly, sans doute par confusion, nomme le battant *mnešša* cependant qu'il appelle la grille *deff*, puis plus loin *šefra*.

(27) Ce mode de suspension est utilisé à Tlemcen pour le petit métier de *Šāyāq* ; mais là, les montants verticaux sont nommés *sîf* (comme dans le métier des soyeux de Fès) et la corde les reliant au *ḥdīm* : *ṛṣen* (Bel, *op. cit.*, p. 77). A Tétouan, les montants suspendant le battant sont en roseau et nommés *dīsa* (J. AM XV, p. 107).

(28) Bel signale pour Blida un système de suspension assez semblable : le battant est suspendu au *ḫdīm* par deux montants verticaux en bois (*sîf*). Le *ḫdīm* est muni d'une armature métallique

8° *La navette*

Le battant sert à tasser la trame lancée par la navette entre les nappes de chaîne.

Le fil de trame (*ṭåʿma, ṭʿīm*) est, nous l'avons vu, enroulé sur une canette (*žaʿba*). On place celle-ci dans une navette (*ʿiammru ž-žaʿba fẹn-nzāq* pl. *nzūqa*), cylindre aplati renflé au centre et comportant, en son milieu, un évidement dans lequel on insère la canette enfilée sur un axe intérieur en bois (*ʿau̯īd*). Un petit trou latéral *ḫorīža*) sert d'orifice au fil. On enfile le bout de ce dernier dans la *ḫorīža* en l'aspirant avec la bouche (*isẹff ẹl-ḫīṭ*, act. *sẹffa*).

La navette est sertie, à chaque bout, d'une garniture (*ṣfīḥa* pl. *ṣfāiḥ*) en fer ou en plomb (*ḫfīf*) destinée à l'alourdir (fig. 22). La navette des tisserands de *bū nẹddāf* est plus ovale et ne comporte pas de ferrure ; le trou de sortie du fil se nomme ici *ḫorīṣa dẹn nzāq* (29).

9° *Le tendeur*

Pour que la chaîne se maintienne à largeur constante, le tissu avant d'être enroulé sur l'ensoupleau, est tendu à ses deux extrémités au moyen d'un tendeur (*mdīd*). Cet appareil diffère de forme selon les métiers.

A) Grand métier. Le *mdīd*, placé sous le tissu est constitué par un assemblage de deux roseaux : un grand (*qlonii̯ūn dial lɒmdīd*), terminé à un bout par une plaque de fer (*unta dial lɒmdīd*) munie de six pointes (*snān*) qui sont enfoncées dans le bord du tissu. Un deuxième roseau plus court (*frīḫa*), muni également à son extrémité d'une plaque de fer (*dkar* pl. *dkūr*) à pointes fixées dans l'autre bord du tissu, est assemblé au premier par un crochet (*ḫorṣa, moḫṭāf*) et une ficelle attachée à une cheville (*ʿau̯īd*). Au fur et à mesure de la fabrication, on décroche le *mdīd*, on enroule sur le *ṣdẹr* le tissu ouvré et on remet le tendeur en place (fig. 23).

qui vient s'encastrer dans les échancrures d'une crémaillère posée à plat sur les traverses longitudinales supérieures (BEL, *op. cit.*, p. 72). Le dispositif usité à Blida pour le renvoi automatique de la navette à l'aide d'un fouet est inconnu à Fès.

(29) La navette, à Tlemcen, se nomme *nezq* pl. *nzâq*, son évidement *enfrâġ*, le trou de sortie du fil *feṭḥa*. Les ferrures, *ṣfîḥa*, à Tlemcen, sont nommées à Blida *šûka* pl. *šûk*. La canette *ǧaʿba* pl. *ǧʿab* est maintenue en place par un ressort *mqaṣ* (BEL, *op. cit.*, p. 73). A el-Qsar, la navette est *nazq* (MB, *op. cit.*, p. 103). A Tétouan, elle est constituée par un roseau *ibra* sur lequel le fil est bobiné (J. AM XV, p. 111.)

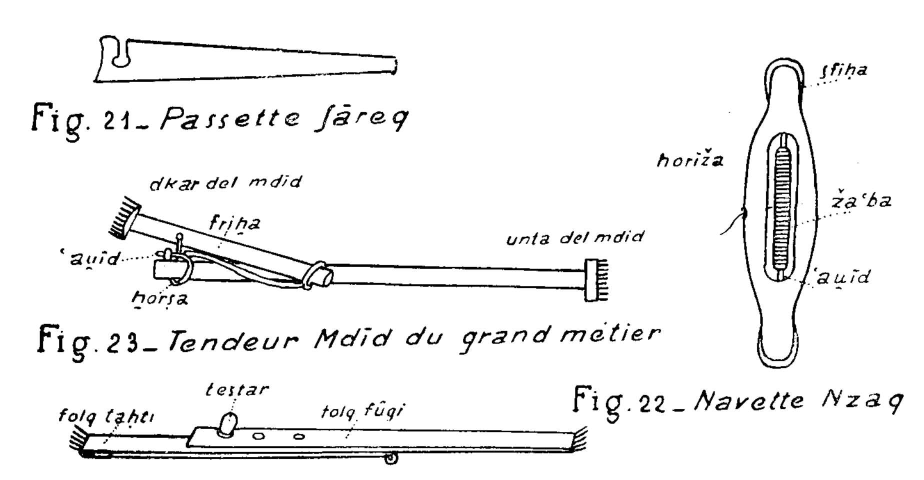


Fig. 21 – *Passette ʃāreq*

Fig. 23 – *Tendeur Mdīd du grand métier*

Fig. 22 – *Navette Nzaq*

Fig. 24 – *Tendeur du métier de bū Neddāf*

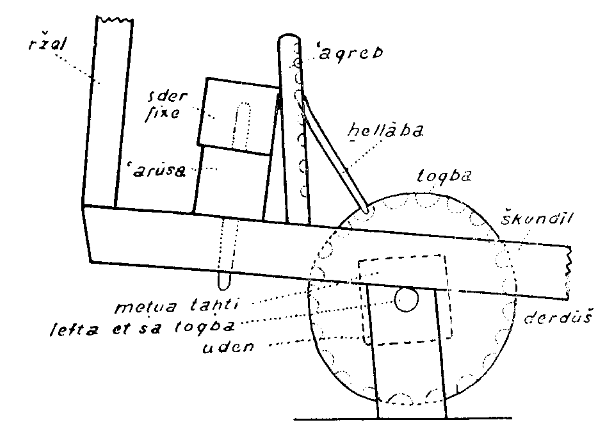


Fig. 25 – *Ensoupleau du métier de bū Neddāf et son système de verrouillage*

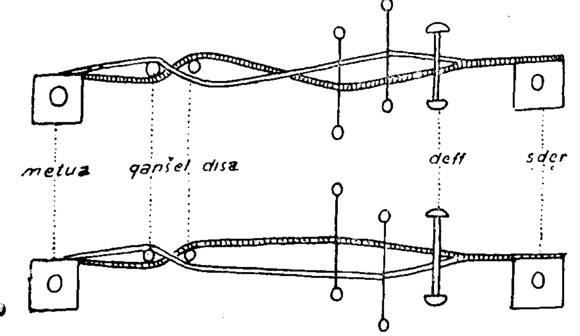


Fig. 26 – *Positions successives des lames du grand métier lors du tissage*

B) Métier de *bū nẹddāf*. Le tendeur qui se place sur le tissu, est ici constitué par deux planchettes superposées à un de leurs bouts (*folq fūqi* et *folq taḥti*). Le *folq* supérieur est percé de quelques trous. Selon la longueur que l'on veut donner au tendeur, on passe dans l'un d'eux une ficelle terminée par un nœud dit *tẹstār* (cheville) qui vient buter contre ce trou. L'autre bout de la ficelle, bien tendue, est attaché à l'extrémité de la planchette inférieure : les deux *folq-s* forment ainsi un assemblage rigide. Des dents (*snān*) à chaque extrémité sont enfoncées dans le tissu (fig. 24).

C) Métier des *ḥarrāra*. Un roseau (*ġla dẹl-mdīd*) est taillé en sifflet dans lequel vient s'engager un deuxième roseau (*frīḫa*). Un manchon en cuir (*žẹlda*) assure la rigidité de l'ensemble (30).

10° *L'ensoupleau enrouleur*

Après avoir été tassé par le battant, le tissu est enroulé sur l'ensoupleau.

A) Grand métier. L'ensoupleau (*ṣdẹr* ou *mẹṭua dial ṣṣdẹr*) est un madrier de section carrée (chaque face s'en nomme *ḥẹdd* (joue), de la largeur du métier, possédant à chaque extrémité une fusée (*lẹfta*) tournant dans un coussinet ménagé dans une pièce de bois (*udẹn* pl. *udnīn*) qui repose sur les bras *škundīl*. Le *ṣdẹr* possède un long évidement central (*ftaḥ* ou *ḥofra dẹṣ-ṣdẹr*) dans lequel est logée et maintenue par des clous (*mẹsmār* pl. *msāmẹr*) une baguette de bois (*fẹrz* pl. *frūza*) à laquelle on fixe l'extrémité de la chaîne (31). On tisse à cet effet, au début du travail, une mince bande de tissu, dite également *fẹrz* qui sert de butée à la baguette.

On opère le montage de la chaîne sur l'ensoupleau de la manière suivante : les bouts des fils de chaîne sortant du battant sont divisés en paquets (*bẹtta* pl. *btạt*) noués. On passe dans ces *btạt* une corde (*ḫīṭ ẹt-tẹḫrīž*) parallèle au *ṣdẹr* et attachée à celui-ci par ses deux bouts. On tisse alors une bande (*fẹrz*), puis on coupe au ras de celle-ci l'excédent des fils

(30) Le tendeur du grand métier de Tlemcen est, comme à Fès, composé d'un *mdīd* et d'une *frīḫa*. Le crochet de fer se nomme *cangâl*. Les griffes sont en bois à dents de métal (*meṣmâṛ*) (Bel, *op. cit.*, p. 73). Le tendeur de Tétouan est assez analogue à celui des soyeux de Fès (J. *op. cit.*, p. 110). Le tendeur du petit métier de Tlemcen est constitué par deux barres de bois juxtaposées à une extrémité et munies de trous dans lesquels on passe un clou ; un manchon les rend solidaires (Bel, *op. cit.*, p. 78).

(31) A Tlemcen, la rainure de l'ensoupleau (*ṣdeṛ* pl. *ṣdûṛ*) se nomme *qnâ* (à Blida *ḥfîr*). Elle loge la même baguette *ferz* pl. *frûz* retenue par des chevilles *ṭesṭâr* (Bel, *op. cit.*, p. 67). A el-Qsar (MB, *op. cit.*, p. 103) de même qu'à Tétouan, l'ensoupleau se nomme *meṭua ṣadri*. Dans cette dernière ville, la baguette de l'ensoupleau se nommerait *brella* (J. AM. XV, p. 105.)

(*ġrāsẹn*) des *bṭạt*. On dévide alors de la chaîne et on fixe la bande *fẹrz* dans la rainure de l'ensoupleau avec la baguette *fẹrz*.

Le *ṣḍẹ̆r* est muni d'un verrou (*mẹftẹl dẹṣ-ṣḍẹr*), tige de bois s'enfonçant dans l'un des trous pratiqués à l'extrémité de l'ensoupleau et retenue attachée au banc d'appui (*qāʿda*) par une corde.

B) Métier des *žlālbīi̯a* de *bū nẹddāf*. Le tissu vient d'abord passer sur une traverse fixe (*ṣḍẹr*) reposant sur les bras *škundīl* par l'intermédiaire d'un bloc de bois qui la surélève. Ce bloc est muni de deux chevilles (*ʿarūsa* pl. *ʿarāis*) de sens opposés, enfoncées, celle du bas dans le *škundīl*, celle du haut dans le *ṣḍẹr*. Le tissu contourne cette traverse et revient s'enrouler sur l'ensoupleau situé en deçà et en contre-bas de celle-ci. L'ensoupleau (*mẹṭu̯a taḥti*) est un madrier de section carrée dont les tourillons (*lẹfta* pl. *lfāti*) tournent dans des coussinets (*toqba* pl. *tqab*) ménagés dans une pièce de bois (*udẹn*) fixée sous le *škundīl* et reposant sur le sol. Le coussinet de gauche est ouvert sur le côté pour permettre l'extraction du *mẹṭua*. L'ensoupleau est muni d'un système de verrouillage assez compliqué : son extrémité droite est engagée dans une pièce de bois cylindrique de 0 m. 40 de diamètre (*dẹrdūš*) sur le pourtour de laquelle est creusée une série d'encoches. Un bâton (*ḥẹllāba*) enfoncé dans une de celles-ci vient s'engager, à son autre bout, dans une des encoches pratiquées, en double rang, dans une pièce de bois verticale (*ʿaqrẹb*). Quand on veut faire tourner le *mẹṭua*, on enlève la *ḥẹllāba*, on enfonce un bâton (*mẹftẹl*) dans un des trous (*tqab*) dont il est percé, on tourne, puis on remet la *ḥẹllāba* en place (32) (fig. 25).

Le *mẹṭua* du métier de *bū nẹddāf* est percé de trous (*tqab*) retenant les extrémités de cordes (*tqārẹb*) attachées d'autre part à une baguette (*brẹlla fūqii̯a*) de roseau à laquelle est fixée l'extrémité des fils de chaîne.

Au début du travail, la *brẹlla* retenue par les cordes, dites alors *tqārẹb ẹt-tẹblīġ*, s'avance jusqu'à proximité du battant et sert de butée pour le tassage des premières duites. Au fur et à mesure de la confection de l'étoffe, on enroule les *tqārẹb* puis enfin le tissu lui-même sur l'ensoupleau.

Quand, avec une même chaîne, on veut faire plusieurs pièces et qu'on

(32) Le système de verrouillage, à Tlemcen, est identique à celui des grands métiers de Fès (Bel, *op. cit.*, p. 67). Le verrou de l'ensoupleau du métier de *bū neddāf* paraît avoir son analogue à Tétouan (d'après la fig. *in* AM XV, p. 104) : un cylindre pourvu de trous dans un desquels s'enfonce une cheville attachée par une corde au pied du bâti, toutefois cette cheville est en bois souple et forme ressort.

a besoin d'enlever le tissu déjà fabriqué, on tisse une mince bande (*fẹrz*) que l'on fixe à la *brẹlla*, puis on recommence le tissage.

C) Métier des *ḥarrāra*. L'ensoupleau est ici cylindrique. Le verrouillage s'opère avec un bâton *mẹflẹl* comme dans le grand métier. L'extrémité de la chaîne ou le *fẹrz* tissé à la suite d'une pièce précédente est engagé dans une rainure courant le long de l'ensoupleau et coincée sur celui-ci à l'aide d'une tige de bois (*msẹṭra*) introduite à force dans cette rainure.

Lors du montage de la chaîne, après que les fils ont été passés dans le remisse et le battant, on divise la chaîne en paquets (*bẹtta* pl. *btat*) que l'on attache à des cordons cousus à une bande d'étoffe (*ġorṣān ẹt-tẹbtīt*). On fixe cette bande à l'ensoupleau ; on tisse une bande de coton (*fẹrz*), on coupe les fils attachés aux cordons du *ġorṣān*, puis on fixe le *fẹrz* à l'ensoupleau et on commence le tissage (33).

IV. — La pratique du tissage

Le cycle des opérations de tissage varie suivant que les métiers ont 2 ou 4 lames et un ou deux servants.

A) Grand métier à 7 poulies et 2 lames des *dẹrrāza dˇlhlu* et des *bṭāṭniịa*. Ce métier a deux servants : un *ṣānaʿ* (ouvrier) et un *rẹddād* (aide) qui prennent place entre l'ensoupleau et le banc d'appui.

1° Actionnement de la pédale droite (*iʿaṣẹr* ; *iʿafẹs* ; action : *ʿaṣīr*, *ʿafīs*) par le *ṣānaʿ* : une lame monte séparant les fils de chaîne en une nappe supérieure (fils pairs, *fuụāqi*) et inférieure (fils impairs, *sfāli*).

2° Envoi de la navette de droite à gauche, le long de l'évidement du *dẹff* entre les deux nappes, par le *ṣānaʿ* de la main droite (*isẹịeb* ou *irmi ẹn-nzāq*, *ẹd-dohṣa* ; action : *tsẹịeba*) « lancer la navette, la duite ». L'aide reçoit la navette à l'autre bout du *dẹff*.

3° Tassage par le *ṣānaʿ* avec le battant : de la main gauche, il saisit le battant en son milieu et l'attire vers lui (*iẑbẹd ẹd-dorba* ou *ẹd-dẹff*) pour serrer contre le tissu déjà fabriqué la duite qui vient d'être lancée. Tasser

(33) Le montage de la chaîne sur l'ensoupleau s'effectue plus simplement à Tlemcen : on passe dans les boucles des fils sortis du peigne la baguette *ferz* et on introduit celle-ci dans la rainure (Bel, op. cit., p. 95). Dans le Nord-Marocain (Jaia), les *btat* sont attachées par une corde (*tẹnbīl*) à l'ensoupleau. On tisse un *ferz* de quelques centimètres de large et on libère la longueur nécessaire de chaîne pour fixer ce *ferz* à l'ensoupleau.

fortement se dit *ižma‘ iddīh ‘alā ddoḫṣa*. Pour faciliter le passage des fils de chaîne, on huile (*ižeiẹt*) de temps à autre les dents du peigne.

4° Actionnement de la pédale gauche par le *ṣāna‘* : la première lame descend, la seconde monte entraînant les fils impairs en une nappe cette fois supérieure (fig. 26).

5° Envoi de la navette de gauche à droite par l'aide (*rẹddād*) avec la main gauche.

6° Tassage par le *ṣāna‘* avec le battant.

7° Actionnement de la pédale droite, etc...

Dans certains tissus, on alterne les fils de trame (par ex. : deux duites de laine à boulettes puis deux duites de laine unie, etc.). Après l'aller et le retour de la navette du premier fil, le *rẹddād* lui substitue une navette du second fil. Ce procédé se dit : *tsẹiẹba bẹl mfārda* ou *tsẹiẹba bẹtsẹiẹba*.

Pour éviter que le fil de trame se casse, le *ṣāna‘*, lorsqu'il attrape la navette avec la main droite, tire du pouce gauche un peu de fil de la *ža‘ba* (*inẹssẹr*, act. *tẹnsīra*). Le *rẹddād* pratique de même avec une deuxième navette qu'il tient de la main droite.

Quand on a tissé une certaine longueur, on pousse (*inaḫḫi* act. *tnaḫia* le remisse en avant pour donner du jeu au battant. Quand la longueur du tissu atteint une coudée (*drā‘* pl. *drū‘*), on enlève le *mẹftẹl* et on enroule l'étoffe sur l'ensoupleau en déroulant autant de chaîne de l'ensouple. Cette opération se dit *iksẹr* ou *ikẹssẹr ḥẹddīn* (tourner l'ensoupleau de deux quarts de tour) (34).

Au fur et à mesure des besoins, le *rẹddād* change les bobines vides de la navette par d'autres pleines qu'il prend dans une boîte (*mžāṛ*) posée sur le banc d'appui (35).

Il arrive qu'au cours du tissage, un fil de chaîne casse. Le tisserand a, à portée de sa main, une bobine (*qånnūṭ*) de ce même fil de chaîne, nommé ici *tẹftīla* ou *mẹškẹl*, qui lui permet de réparer.

(34) Les opérations de tissage se déroulent à Tlemcen de manière identique. La pression sur la pédale se dit *‘afsa*. Lancer la navette est également *iseyyeb* (act. *tesyîba*). L'aide porte, comme à Fès, le nom de *ṛeddâd* (mais pl. *în*) (Bel, *op. cit.*, pp. 62 et 99). *Doḫṣa* pl. *âṭ* et *tḫoṣ* serait « l'action de serrer le fil de trame avec le battant » (Bel, *op. cit.*, p. 300). Pousser le remisse se dit *yeroueḥ* ; enlever le tendeur pour le déplacer « *tenḥiya* » et enrouler le tissu sur l'ensoupleau *yekṣar ḥedd* (Bel, T. L. Tl, p. 101).

(35) Cette boîte est dite à Tlemcen *ǧowna*, pl. *âṭ* (Bel, T. L. Tl., p. 74). En arrière du *ḥdīm* se trouve une baguette *qǧeṛ* où sont placées les canettes de fil de couleur.

B) Métier de *bū nęddāf* à 4 poulies, 2 lames et deux pédales. Ce métier n'ayant qu'un seul servant (*ṣānaᶜ*), celui-ci fait, à lui seul, les opérations de tissage.

C) Métier des *ḥarrāra*, à 4 lames et 4 pédales. Ce métier n'a également qu'un seul servant. L'envoi de la navette se dit *isęiięb ęd-doḥṭa*. Les canettes de rechange sont placées dans un plat en sparterie (*ṭbāq*) ou une caisse (*qžāṛ*).

Les fils sont disposés dans les lames de la façon suivante : de gauche à droite, par rapport à l'ouvrier : le premier fil dans la première lame vers l'ensouple, le deuxième dans la quatrième lame, le troisième dans la deuxième lame et le quatrième dans la troisième lame.

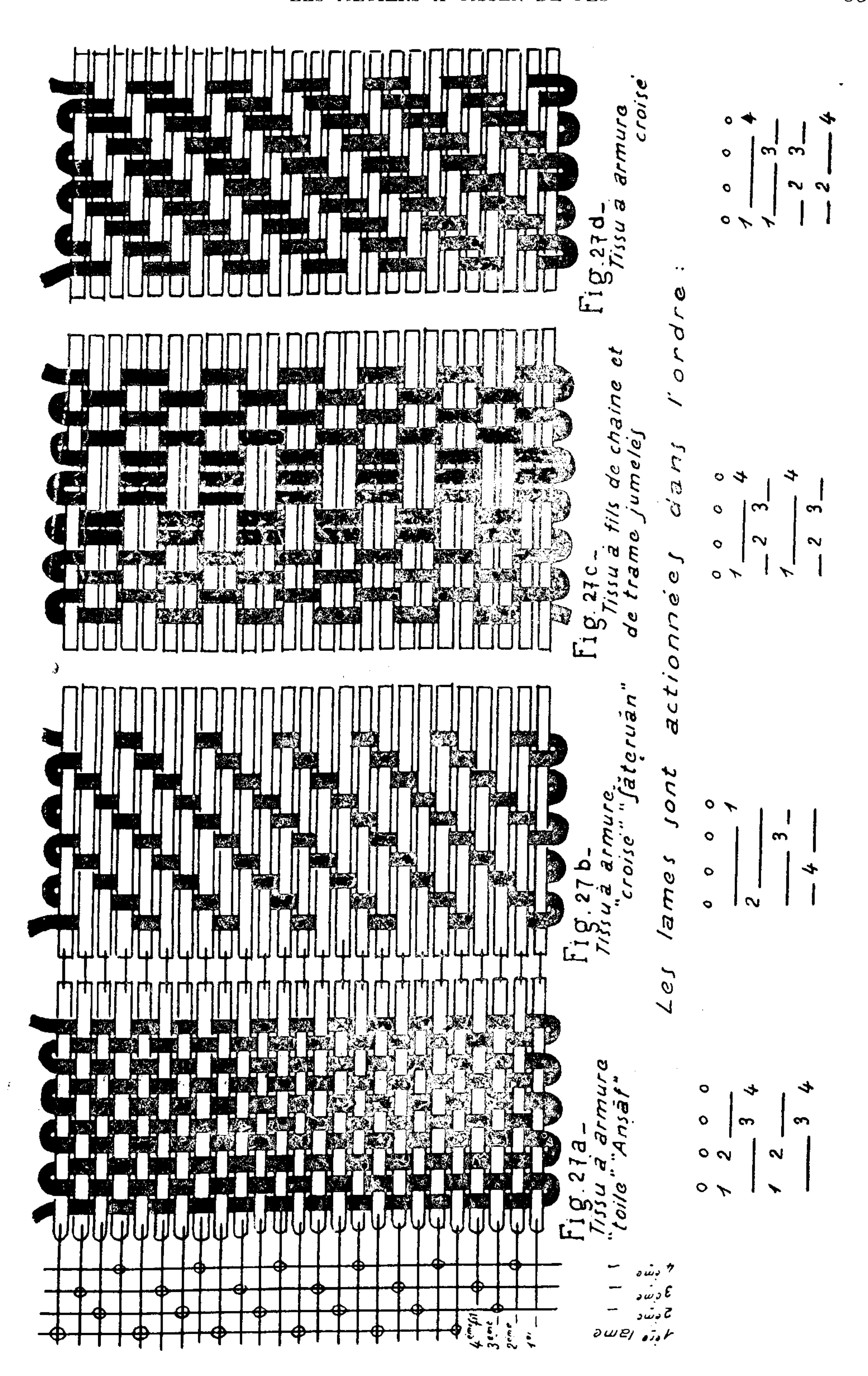
On peut, avec ce remettage, faire à volonté du tissu à armure toile ou à armure croisée :

a) Pour le tissu à armure toile, dit *anṣāf*, l'ouvrier presse en même temps les deux pédales à sa gauche : les première et deuxième lames s'abaissent entraînant les fils 1 et 3, cependant que les fils 2 et 4 montent. La duite passe entre les deux nappes *sfāli* (fils impairs) et *fuāqi* (fils pairs) ; puis, il presse sur les deux pédales à sa droite : les fils 2 et 4 descendent et les fils 1 et 3 montent. Le tissu obtenu est analogue à celui des métiers à deux lames (fig. 27 *a*).

b) Pour le tissu à armure croisé dit *šṭęruān* (en zig-zag), il presse successivement les pédales dans l'ordre suivant : 1° quatrième lame : le deuxième fil descend, les fils 1, 3 et 4 sont à la nappe supérieure ; 2° première lame : le premier fil descend, les fils 3, 4 et 2 sont à la nappe supérieure ; 3° troisième lame : le quatrième fil descend, les fils 1, 3 et 2 sont à la nappe supérieure ; 4° deuxième lame : le troisième fil descend, les fils 1, 4 et 2 sont à la nappe supérieure. Dans ce tissu, chaque fil de trame passe successivement au-dessus d'un fil de chaîne, puis au-dessous de trois de ceux-ci ; chaque fil de chaîne se trouve successivement au-dessous d'un fil de trame puis au-dessus de trois de ceux ci (fig. 27 *b*).

c) En pressant successivement sur les pédales 1 et 4, puis 2 et 3, on obtient un tissu dans lequel les fils de trame passent alternativement sous deux puis sur deux fils de chaîne, les fils de chaîne passant au-dessus puis au-dessous d'un fil de trame (fig. 27 *c*).

d) Un autre genre de tissu est obtenu en pressant ensemble à chaque


Fig. 27a_ Tissu à armure "toile" "Ansāt"
Fig. 27b_ Tissu à armure "croisé" "Sâteruân"
Fig. 27c_ Tissu à fils de chaîne et de trame jumelés
Fig. 27d_ Tissu à armure croisé
4ème lame
3ème
2ème
1ère lame
Les lames sont actionnées dans l'ordre :
o o o o
1 2 —
— 3 4
1 2 —
— 3 4
o o o o
— 1
2 —
— 3 —
— 4 —
o o o o
1 — 4
— 2 3 —
1 — 4
— 2 3 —
o o o o
1 — 4
1 — 3 —
— 2 3 —
— 2 — 4

duite les pédales dans l'ordre : 1° 1 et 4 ; 2° 1 et 3 ; 3° 2 et 3 ; 4° 2 et 4, etc.

Dans ce tissu, les fils de trame passent successivement sous, puis sur deux fils de chaîne, et les fils de chaîne dessus, puis dessous deux fils de trame (36) (fig. 27 *d*).

Les métiers à lames et pédales multiples, outre le *anṣāf* et le *šṭeruān* permettent d'obtenir en variant la disposition des fils de chaîne dans les lames et le jeu des pédales (*ʿaṣāṛi*) des tissus à armures variées, telles que le *ḥāṭẹm* (en polygone), le *drāž* (en ligne brisée ou zig-zag), le *ḍāma* (en damier), le *qarmūd* (tuilé), le *žẹllīž* (mosaïqué), le *drāž mẹnšār* (en dents de scie), le *drāž ʿabdẹllāui*, le *ʿain līmām*, le *noqšatu žẹdriia*, le *bārākātu moḥammẹd*.

Confection des bordures

La bordure (*ḥāšia*) du tissu doit, pour des raisons de solidité, être constituée de fils plus gros que ceux de la chaîne ordinaire. Ces fils sont montés de façons diverses selon les métiers.

Dans le métier de *bū nẹddāf*, on dispose sur l'ensouple, à chaque extrémité de la chaîne, un certain nombre de fils assez gros nommés *bẹrtūl* pl. *brāṭẹl* qui entrent normalement dans les interstices du peigne.

Dans le grand métier, on met, de chaque côté, une douzaine ou plus de fils à deux brins nommés *ḥāšia*. Ces fils enroulés sur l'ensouple, entrent dans les lisses et le peigne. On ajoute en plus, en lisière, un ou deux gros fils (*bẹrtūl*). Ces derniers ne sont pas enroulés sur l'ensouple, mais bobinés sur une bobine (*išba*, pl. *išābi*) à deux branches transversales (*tẹṣtār* pl. *ṭṣāṭẹr*) munie d'un contrepoids (*tẹqqāla*). De cette bobine, les fils passent au-dessus d'une barre de bois (*ʿaṣa* pl. *ʿaṣi*) engagée dans les trous de deux pièces de bois (*usāda* pl. *usāid*) attachées aux montants verticaux du bâti et reposant sur les sabots du *mẹṭua*. De là, ils sont introduits dans les lisses et le peigne. Quand la bobine est épuisée, on noue le fil restant à une ficelle (*taḥbīl*) attachée d'autre part au contrepoids et qui a pour rôle de tendre ce fil de bordure (37).

(36) Cf. sur le remettage à Tlemcen, BEL (*op. cit.*, pp. 104 et 175). Les fils de chaîne, dans les métiers à plusieurs lames sont, à Tlemcen, disposés comme à Fès. Selon BEL, on ne ferait du tissu croisé (non dénommé) que de rapport d'armure de 4 fils et 4 duites, c'est-à-dire à fil de chaîne passant sous deux puis sur deux fils de trame ; ce tissu est identique à celui de la fig. 27 *d*. Dans le Nord-Marocain, le tissu de la fig. 27 *c*, est dit *ṣamm*.

(37) A Tlemcen, les deux gros fils de bordure sont dits *bersûl* pl. *brâsel* (BEL, T. L. Tl., p. 88).

Nettoyage et parage du tissu

Avant d'enrouler le tissu fabriqué sur l'ensoupleau, on lui fait subir un parage et un nettoyage (*inẹqqiūh*) variable avec les étoffes.

Toiles de coton (*fīdaḥ*). On les racle des deux côtés (*ižẹrrẹdūhum*) avec un râcloir, lamelle de fer dite *rẹšqa*, puis on les asperge d'un peu d'eau projetée avec la bouche (*ibohḫūhum*). On coupe les barbes (*ḫīṭ* pl. *ḫiu̯ūṭ*) avec des ciseaux. Avec une aiguille (*ibra*), on fait saillir le fil de bordure (*bẹrtūl*) qui prend alors le nom de *bẹrsan*.

Žẹllāba de *bū nẹddāf*. On coupe les barbes (*ʿoqda dẹl ḫīṭ*) avec un couteau (*mūṣ*), puis on frotte le tissu (*iḥokkūh*) avec une carde (*qoršāl*) afin de faire disparaître le duvet (*ḫamla*) existant à sa surface.

Bäṭṭānii̯a-s et *žẹllāba-s* de laine. Les barbes des *žẹllāba-s* de laine fine sont coupées avec une pince (*žẹft*). On frotte le tissu avec la carde *qoršāl*; le duvet (*šaʿra*) est enlevé avec des ciseaux (*ineqqīu*). Les barbes de la bordure sont enlevées aux ciseaux (*iqẹṭṭẹbū lḥāšia bẹl-mqāṣ*). Les tissus destinés à être vendus au Sūq sont frottés à la craie (*igẹbbẹṣūhum bẹl gẹbṣ*).

Tissus de soie. Les barbes (*žreb-zbẹl*) sont coupées à l'aide d'une pince (*žẹft*), puis on enduit le tissu d'une substance gommeuse (*qṭīra*) que l'on étend à l'aide d'un racloir en fer (*rẹšqa* pl. *ršāqi*, verbe : *irẹššẹqū biha*, n. d'act. *tẹršīq*).

Les fils de chaîne eux-mêmes, pour éviter qu'ils cassent en passant dans le remisse et le battant, sont empesés : les fils de coton avec une colle faite d'eau et de farine (*inẹššiūhum bẹl-ṭāḥīn*), les fils de laine avec une pâte faite de pain détrempé dans l'eau (*iṭliūhum bẹl-ḫārīra*), les fils de soie avec la substance gommeuse *qṭīra* ci-dessus (38).

Franges et pompons

Au début et à la fin des *ḥāik-s*, *sẹbnii̯a-s*, *kẹnbūš-s*, on laisse généralement une certaine longueur (un empan : *šbẹr*) de chaîne non tissée. Ces fils retordus ou tressée (*mbẹrrmīn*, *mẹftūlīn*) par l'acheteur constitueront les franges.

(38) A Tlemcen, les barbes du tissu sont nommées *zerṭîṭ*. On le frotte avec une pierre ou une brosse (*šîṭa*) ou, pour les tissus de *ǧellâba*, avec une carde usée. L'encollage de la chaîne se fait avec une colle de farine et d'eau (*sqî*) (Bel, T. L. Tl, p. 102). Joly déclare que le collage de la chaîne n'est pas pratiqué à Tétouan (J. AM XV, p. 105). Ibn al -Ḥâǧǧ (*Mudḫal*, III, p. 69) interdit l'encollage des tissus et leur frottage avant la vente.

Les *bṭāṭniẓa* laissent quatre doigts (*iṣāba'*) de *ġrāṣen* (chaîne non tissée) et divisent ces fils en douze paquets : ils nouent à ceux-ci de gros fils de laine blanche et rouge de manière à former des pompons (*kbāla* pl. *kbāil*).

V. — Tissus fabriqués par les tisserands de Fès

Chaque catégorie de tisserands est spécialisée dans la confection de tissus particuliers :

A) Les *Dẹrrāza dlḥlu*, avec leur grand métier à deux lames et deux pédales font des étoffes fines (*ḥlu*) à armure toile :

1° Des draps de femmes (*ḥāik* pl. *ḥāiẓāk*) (39). Ces draps, tous à armure toile, sont de différents genres suivant les matières employées. On distingue :

a) *Ḥāik dẹs-sokkār* : à chaîne d'un fil de coton et à trame de deux fils de coton, un fil de laine et un fil de soie artificielle (*ṣābṛa*). On ménage aux extrémités une ou deux raies de soie artificielle.

b) *Ḥāik dẹl fīdaḥ*. A chaîne et trame de coton, cette dernière à quatre brins. Il peut y avoir quelques rayures de soie artificielle à deux brins à chaque extrémité.

c) *Ḥāik dẹl mḥarbẹl* (syn. *diāllḥabba*). A chaîne généralement de coton et à trame de coton ou de laine à boulettes.

d) *Ḥāik diāl s-sūsdi*. A chaîne de coton et à trame en rayures alternées de laine très fine et de soie artificielle. Une variété de ce drap dit *bẹl-ụurqa u lġāiza* comporte des rayures alternatives de laine fine, soie artificielle et laine à boulettes.

e) *Ḥāik sda fẹsda* ou *qiẓām feqiẓām*, à chaîne et trame en fils de laine fine (*qiẓām*). Ces sortes de drap sont peu fabriquées à Fès et de port peu courant dans cette ville. La plupart de ceux que l'on trouve au Suq viennent de *Bežž'ad* (Boujad) ou de Bzu, ville du Sud marocain réputée pour la finesse de ses tissus.

f) *Ḥāik qẹl'i*. A chaîne d'un fil de coton et un fil de *qiẓām* fin alternés et à trame composée de raies de soie artificielle et de laine. Les mailles de ce tissu sont peu serrées (*fāṛẹġ*).

(39) A Tlemcen, le mot *ḥāik* s'applique au vêtement d'hommes et *kṣâ* à celui de femmes (Bel, T. L. Tl, pp. 106, 109). A Tétouan comme à Fès, *ḥāik* désigne exclusivement le vêtement de femmes (J. AM. XV, p. 112).

Rayures des draps. On ménage généralement, à chaque extrémité des draps, quelques rayures. Voici par exemple celles que l'on peut trouver dans un *ḥāik* de *fīdaḥ* :

1° D'abord, une raie de 2 cm. de coton (*bḥar* pl. *bḥūr*) ;

2° Puis, une bande de soie de 5 cm. (*bzīuiịa* pl. *āt*) ;

3° Quatre minces bandes de coton de 1/2 cm. sur fond de soie (*taulīdāt*) ;

4° Une nouvelle bande de soie (*bzīuiịa*), suivie :

5° De quatre nouvelles petites *taulīdāt* ;

6° Encore une bande de soie, puis :

7° Une bande de coton (*bḥar*), etc.

La largeur de ces draps est, en général, de quatre *qāla dẹrrāziịa* de 0 m. 48, soit 1 m. 92. Leur longueur varie entre 8 et 12 *draʿ-s* (4 à 6 mètres). Quelques *ḥāik-s* plus courts portent le nom de *tūfīra*.

2° Des tissus pour *žẹllāba-s* et *ksā* (pl. *ksī*). Ces tissus en laine unie ou à rayures de soie artificielle ou de laine à boulettes (*mḥarbˇla*, *žẹrbiịa*) ne diffèrent des draps que par la dimension des pièces.

B) Les *bṭāṭniịa*, avec leur grand métier à deux lames et deux pédales, font exclusivement des couvertures de laine à armure toile (*baṭṭāniịa* pl. *āt* et *bṭāṭẹn* — dites aussi *ʿabāna* pl. *āt* chez les campagnards).

Ces couvertures de 2 m. 25 de large sur 5 ou 6 mètres de long ont leur chaîne en fil de laine assez fin (*qiịām bẹldi*) et leur trame en gros fil de laine non retordu (*bẹruāl*) blanc grisâtre et de couleur pour les rayures. On trouve deux sortes principales de couvertures :

a) A fond blanc (*biāḍ*) coupé de rayures rouges alternativement simples (*bāṛa* pl. *āt*, *ṣamma*) et multiples (*bāṛa bẹt-tᵊzāiq*). Les fils de ces rayures sont teints en rouge au *qẹšnīl* (cochenille) ;

b) A centre (*kẹrš*) blanc, des rayures de diverses couleurs (*zuāq*) se trouvant aux extrémités sur une longueur de deux *drāʿ-s* et demi.

C) Les tisserands de *bū nẹddāf*, sur leur métier à deux lames et deux pédales, ne fabriquent que le tissu pour *žẹllāba-s* de ce nom.

La chaîne est faite de gros fils de laine rousse (*beruāl aḥmaṛ*) retordus (*mbẹrrĕmīn*) par une *mʿallẹma* à l'aide d'un rouet identique à celui décrit plus haut. La trame est en assez gros fil de laine (*ġzīl*) non retordu.

Les pièces ont une largeur d'environ 1 m. 50 et une longueur de trois *draʿ-s* 1/2 anciennes, soit environ 1 m. 60.

D) Les soyeux (*ḥarrāra*), avec leur métier à quatre lames et quatre pédales, fabriquent les principales pièces suivantes :

a) Des *kẹnbūš* pl. *knābeš*, voiles très transparents (*fārẹġ*) que les époux placent sur leur visage lors des mariages campagnards. Ces pièces, de 0 m. 80 sur 1 m. 20 de long, sont à chaîne de fils de soie et de coton blancs ou de couleur disposés sur deux ensouples et à trame de soie naturelle et artificielle. Ils sont généralement à armure toile. Ces voiles présentent les rayures suivantes :

La chaîne comprend, en largeur : une bordure (*ḥāšia*) de coton rouge, une bande (*ʿāšii̯ẹš*) composée de 6 fils de soie blanche, 6 fils de coton et 6 autres fils de soie, puis une bande (*bāṛa*) de 34 fils de soie, puis une bande (*ʿašš*) de quatre fois 6 fils de coton alternés avec trois groupes de 6 fils de soie, puis une nouvelle *bāṛa* de 34 fils de soie, etc. Il y a ainsi 11 *bāṛa* et 11 *ʿašš*, puis, à l'extrémité, un nouvel *ʿašii̯ẹš* suivi d'une bordure de coton rouge.

Dans le sens de la longueur, la pièce est décorée de rayures de fil de trame de différentes couleurs qui se croisent avec les bandes de soie et de coton de la chaîne. On trouve :

A l'extrémité du *kẹnbūš*, une série de rayures jaunes et rouges dont l'ensemble est nommé *bẹllār*, puis une longueur de trame de soie rouge (*ṭaṛf*), puis une partie composée d'une succession de 6 fils de soie naturelle blanche et de 2 fils de soie artificielle blanche (*žnāḥ*), puis deux rayures de couleur (*dẹmža* pl. *dmūž* et *āt*), ensuite, un *ūdẹn*, une nouvelle *dẹmža*, etc... Les franges, très courtes, sont constituées par l'extrémité des fils de chaîne (*tẹqṣāṣ* ou *ġrāṣẹn*).

b) Des *sẹbnii̯a* pl. *sbāni*, foulards de tête qui ne sont plus guère portés actuellement que par les vieilles femmes, la jeunesse préférant les foulards d'importation plus chatoyants.

La chaîne de ces *sẹbnii̯a*, toujours en soie naturelle, peut être d'une seule teinte : les fils sont alors enroulés sur une seule ensouple ; on nomme ces foulards *msẹrrḥa*. Quand la chaîne est faite de fils de deux teintes (rouge et blanc, par ex.), on enroule chacun d'eux sur une ensouple. Ces foulards sont dits *mẹdfūna*.

Les rayures des *sẹbnii̯a* portent les noms suivants :

A l'extrémité, un *ṭaṛf* constitué par des raies de couleur (*tᵊzāiq diāl*

ẹṭ-ṭaṛf), se décomposant en une rayure *quu̯īṭa* rouge (*ʿakri*), une rayure jumelle (*maṣrii̯a*) orange (*tšīʿa*), une rayure (*bẹllār*) bleue (*fāḫli*). Suit une rayure (*tĕzii̯ẹqa*) blanche (*biaḍ*), une autre rouge, une nouvelle blanche, etc., etc. ; puis une rayure (*bāṛa*) rouge, etc.

En général, seules les extrémités des *sẹbnii̯a-s* sont à armure croisée, le centre est à armure toile. Parfois, les raies sont alternativement en *anṣāf* et en *šṭeruān*.

c) des *ḥzām* pl. *ḥzūm*, longues et larges ceintures en soie naturelle ;

d) des *rẹšqa* pl. *ršāqi*, en soie naturelle, à mailles très serrées (*maʿqūd*) ;

e) des *šẹnbūr* pl. *šnābẹr*, en soie naturelle et fils d'or (*ṣqalli*) ;

f) des *ṣamma*, à trame et chaîne de soie et de *ṣqalli*.

Les fils d'or de chaîne nécessaires à la confection de ces dernières pièces ne sont pas enroulés sur une ensouple, mais disposés sur des lames spéciales (*mẹnsẹž* pl. *mnāsẹž*) au nombre de cinq, suspendues au-dessus du métier par des cordes passant sur des poulies (*hrẹz* pl. *hrūz*) engagées dans deux pièces de bois (*mĕḫām*). Les extrémités de ces cinq cordes sont attachées à une barre de bois (*žẹbd*) et tirées par un apprenti, lors du tissage, pour faire monter l'une ou l'autre des lames. Les fils d'or, de là, passent dans des lames de remisse à maillons métalliques et dans des peignes à dents de métal (*sẹlsa*).

***

De la comparaison des trois sortes de métiers étudiés à Fès avec les deux métiers de Tlemcen, celui de Tétouan, d'el-Qsar et du Nord-Marocain, il ressort que :

1° Le grand métier de Fès présente une similitude presque parfaite avec celui décrit par Bel et Ricard pour Tlemcen. Les quelques différences de structure ne portent en somme que sur des points très secondaires (suspension inférieure du remisse, tendeur). Cette ressemblance de forme est confirmée d'autre part par une identité profonde de vocabulaire et de technique (ourdissage, tissage). Là encore, les quelques différences constatées sont minimes et pas plus grandes que celles existant entre les différents métiers de Fès.

Le métier étudié à Tétouan par Joly offre, lui aussi, de nombreux points de ressemblance avec le grand métier de Fès (même nombre de poulies, deux lames, deux pédales), à côté, néanmoins, de certaines différences

(absence de barre sous les lames, suspension du battant en roseau, banc extérieur au métier).

On peut considérer ces trois métiers, de Fès, Tlemcen et Tétouan, auxquels on ajoutera ceux similaires de Nedroma, Mazouna, Blida, Sefrou, Safi et Azemmour, comme appartenant au même type et d'origine commune.

2° Le métier des Soyeux a, lui, beaucoup d'analogie avec le petit métier d'eš-Šāyāq de Tlemcen et le métier des tisserands de *kurziia-s* du Nord-Marocain (même largeur minime, quatre lames, quatre pédales), deux poulies doubles suspendues à deux poulies supérieures, battant suspendu par des montants en bois), mais il diffère de ceux-ci par la longueur des bras, les deux ensouples et le système de battant à crémaillère.

Compte tenu de ces différences, ces trois métiers appartiennent évidemment à un même type et sont, eux aussi, d'origine commune.

3° Le métier des tisserands de Bū Neddāf, dont l'existence n'a, jusqu'à présent, été attestée qu'à Fès, se distingue des précédents par diverses particularités (bras très inclinés, *sdęr* fixe, ensoupleau surbaissé, verouillage original, lisse à maillons métalliques).

Il forme donc un troisième type à part.

Ces trois types de métiers présentent eux-mêmes de telles analogies de structure (métiers à basse lisse horizontaux, à deux bras latéraux, ayant leurs organes disposés dans le même ordre : ensouple, envergeure, remisse et sa suspension, pédales, battant, tendeur, ensoupleau), qu'on peut les considérer comme dérivant tous d'un prototype commun auquel des modifications secondaires ont été apportées pour adapter chaque type à sa fonction.

Et de fait, ces métiers sont de même genre que les anciens métiers à marches en usage en Europe avant les perfectionnements de Vaucanson (XVIIIe s.) et de Jacquard (XIXe s.). On peut voir, en effet, sculpté sur le campanile du Dôme de Florence et datant du XIVe s. (40), un métier à basse lisse horizontal à un seul servant et dans lequel on retrouve l'ensoupleau percé de trous, supporté par des bras horizontaux sur pieds, deux lames de remisse et un battant suspendu à la partie supérieure du métier, deux pédales et une navette de forme semblable à la navette maghribine. Le Moyen-Age européen connaissait de même un dévidoir identique au

(40) L'Evolution humaine, édit. Quillet, III, p. 201.

bẹrnos et à la *brībra* des tisserands et passementiers nord-africains, comme on peut voir la reproduction de l'un d'eux dans un manuscrit du xv[e] s. (41).

La sculpture en question nous éclaire sur l'origine des métiers maghribins : ils ont été importés en Afrique du Nord d'Andalousie. L'examen du vocabulaire permet de le confirmer. Si, en effet, les vocables sont essentiellement arabes, ils ont souvent des significations ignorées de l'arabe oriental ou présentent avec le classique des variations considérables de sens (ex. clas. *minsaž* « métier » a pris le sens restreint de « lame de remisse »), alors que nombre d'entre eux sont signalés en hispanique — dans la mesure où ces termes techniques nous ont été transmis par les lexicographes ou auteurs andalous — avec des significations concordantes ou très proches de celles qu'ils ont encore aujourd'hui. On peut ajouter à cela l'existence de quelques mots romans ou espagnols conservés jusqu'à nos jours (ex. *išba* ; *brībra* ; *qânnūṭ*, etc.).

La possibilité d'une influence orientale n'est pas cependant à rejeter *de plano*. L'Orient musulman a certainement possédé de très bonne heure, dans ses « *ṭirāz* » royaux, des métiers à tisser d'un certain degré de perfection. Il resterait donc à rechercher, par l'étude des métiers orientaux, la part qu'il peut revendiquer dans la technique des métiers et du tissage au Maghrib. Si influence il y a, celle-ci a dû se produire principalement par l'intermédiaire de l'Espagne musulmane avec laquelle les contacts étaient plus étroits ; de là, elle a pu gagner l'Afrique du Nord.

A quelle époque ces métiers apparurent-ils au Maghrib ?

Bel et Ricard rapportent (42) que, selon les tisserands tlemcéniens, ils auraient été apportés par les Andalous quand ceux-ci quittèrent l'Espagne au xvi[e] siècle. Cette tradition, que l'on retrouve semblable pour nombre d'industries de l'Afrique du Nord, peut venir confirmer l'origine andalouse des métiers, mais elle paraît trop absolue. En effet, au xiv[e] s. J. C., on l'a vu, on signale à Fès 3000 ateliers (*'aṭriza*, pl. de *ṭirāz*) de *ḥāka* (tisserands). Ce mot *ṭirāz* est évidemment, comme l'établit le texte de la fin du xv[e] s. cité par ces auteurs, le représentant ancien du terme actuel *drāz*.

On ignore certes ce qu'étaient les métiers en usage au Maghrib à cette époque, mais il est probable qu'ils ne différaient guère de ceux que nous voyons aujourd'hui. On peut donc admettre l'existence, dès une date

(41) *Idem*, III, p. 151.
(42) Bel, T. L. Tl., p. 53.

très reculée, de métiers en Afrique du Nord, puis au XVI[e] s., l'introduction dans un certain nombre de villes maghribines (Fès, Azemmour, Rabat, Salé, Sefrou, Tlemcen, Nedroma, Bougie, etc.) de techniques, cette fois, proprement andalouses.

Ces apports plus ou moins fragmentaires, selon les localités, se sont fondus avec le substrat ancien et ont donné leur aspect particulier à la technique de chaque centre artisanal.

Ceci explique, beaucoup plus que l'hypothèse d'emprunts maghribins de ville à ville (43) ou la coïncidence de réinventions locales, les profondes ressemblances de structure et de vocabulaire existant entre ces diverses villes et aussi le fait que des mots et des procédés, en usage çà et là, sont inconnus ailleurs. On constate ainsi, en des lieux éloignés les uns des autres du domaine maghribin, l'existence de particularités absentes en d'autres points (ex. la crémaillère horizontale du battant, signalée à Fès et à Blida), ainsi que des variations notables de vocabulaire pour désigner des objets identiques et ceci, non seulement de ville à ville, mais encore dans la même ville, comme à Fès, entre métiers différents.

Il ne faut pas, sur ce dernier point, négliger l'hypothèse d'apports andalous provenant de villes d'Espagne possédant des vocabulaires techniques déjà partiellement différenciés.

CONCLUSION

On peut provisoirement tracer les grandes lignes suivantes :

1° A une époque éloignée, introduction en Andalousie et au Maghrib de métiers et de techniques orientales et apport d'un vocabulaire arabe.

2° Au Moyen-Age, en Andalousie, sous l'influence de l'Europe, les techniques se modifient et progressent. Ce centre de brillante civilisation atteint un point de progrès avancé. Le Maghrib profite dans une moindre mesure de cette évolution.

(43) On notera cependant la venue à Fès, il y a assez longtemps, d'Algériens apportant la technique de la fabrication des ceintures (*ḥzām* pl. *ḥzūm*) de soie sur des métiers à lames multiples. Cette tradition est confirmée pour Tétouan où l'on se souvient que quelques passementiers et brodeurs algériens se sont établis dans cette ville après 1830 y apportant leurs techniques (J. AM XV, p. 83 ; M[lle] JOUIN *Les thèmes décoratifs des broderies marocaines*, *Hesp.* XX 1935, p. 160).

3° Au XVIe s., apport, en divers points du Maghrib, par les émigrés, de techniques andalouses. Celles-ci se fondent localement avec les techniques proprement maghribines moins avancées.

4° Une ère de stagnation s'ouvre qui dure jusqu'à nos jours. Les techniques demeurent stationnaires.

Vocabulaire des termes techniques du tissage

Nous avons fait porter notre enquête sur les corporations suivantes :

1° La corporation des *dẹrrāza* qui comprend :

A) Les *dẹrrāza dẹl ḥlu,* tisserands d'étoffes fines de laine ou de coton : *ḥāik-s, ksa-s,* tissus pour *žẹllāba-s.*

B) Les *dẹrrāza bṭāṭniia,* fabricants de couvertures de laine.

C) Les *dẹrrāza žlālbiia,* spécialisés dans le tissage de tissu croisé pour *žellāba-s.*

2° La corporation des *žlālbiia* de *bū nẹddāf,* fabriquant exclusivement l'épais tissu de laine de ce nom pour *žẹllāba-s* de campagnards.

3° La corporation des *ḥarrāra* (soyeux), comprenant :

A) Les *ḥarrāra sbāiniia,* tisserands de foulards et autres pièces de soie.

B) Les *ḥzāimiia,* tissant uniquement des ceintures (*ḥzām*).

Nous avons laissé hors de nos recherches les métiers des *zrādẖiia,* tels que la remarquable et très perfectionnée *mromma* à 6 lames du tisserand Ben Chérif permettant de tisser des étoffes brochées d'or et de soie.

On pourra constater, entre les différentes corporations de Fès, l'existence de différences de vocabulaire portant sur des parties des métiers et la terminologie du tissage.

Nous avons confronté chaque terme en usage à Fès avec les données fournies avec abondance par Bel et Ricard pour Tlemcen, Joly pour Tétouan et beaucoup plus succinctement par Michaux-Bellaire et Salmon pour el-Qsar el-Kébir, ainsi qu'avec des informations recueillies auprès de tisserands du Nord-Marocain (Taounat, Ẑāia), de Sefrou et d'Azemmour.

Il apparaît de cette comparaison une identité profonde de vocabulaire entre les métiers marocains et algériens. Les quelques différences observées sont minimes et pas plus grandes que celles existant entre les différents métiers de Fès.

Cette similitude du vocabulaire du tissage maghribin, ses particularités communes (mots présentant avec le classique des variations considérables de sens ; termes usités avec des significations inconnues de l'arabe oriental alors qu'ils sont signalés en hispanique avec des sens concordants ou très approchants de ceux qu'ils ont aujourd'hui, et surtout présence de mots romans ou espagnols conservés jusqu'à nos jours), permettent, semble-t-il, d'assigner à l'industrie du tissage en Afrique du Nord une origine andalouse ou, tout au moins, de présumer l'influence de l'Espagne — et par là de l'Europe — sur cette branche de la technique maghribine.

Abréviations : (Bel, T. L. Tl.) : Bel et Ricard, *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913 ; (J., AM, XV) : Joly, Les Industries de Tétouan, in *Archives Marocaines*, T. XV ; (M. B., AM, 1905) : Michaux Bellaire, El Qsar el Kebir, in *Archives Marocaines*, 1905 ; (Dozy) : Supplément aux Dictionnaires arabes ; (W. Marçais, *Tanger*) : *Textes arabes de Tanger* ; (W. Marçais, *Recueil*) : Observations sur le dictionnaire de Beaussier ; (*Hesp.*) : Collection *Hespéris* ; (Br B. Ch.) : Dictionnaire Beaussier, revu par Ben Cheneb, Alger, 1931.

إبرة ج إباري *ibra* pl. *ibāri.* « Navette en roseau échancrée aux deux bouts, pour enrouler le fil servant à la confection des lisses et des peignes ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 166/283) avec *bra*, *lebra*. A Tétouan, *ibra* est « Navette en roseau des passementiers » (J. AM. XV, p. 89).

ابو ندّاف *bū nęddāf.* « Tissu de laine épais pour *žęllāba-s* des campagnards ». Le mot désigne à Tlemcen « la laine provenant des moutons abattus et qui sert surtout à la trame des couvertures » (Bel T. L. Tl., p. 14). Ailleurs en Algérie, le mot est ابو نتّاف (Br. B. Ch., p. 86), de √NTF « arracher les poils », d'où le tunisien ابو نتّوف « flocons de laine ramassés après la tonte » et « la meilleure espèce de laine » (Dozy, I, p. 6). Il ne faut toutefois pas perdre de vue ندّف « battre la laine avec un arc » (Dozy, II, p. 652).

اذن ج اذنين *udęn* pl. *udnīn.* 1° « Sabot ou coussinet de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 65). 2° « Coussinet de cuir dans lequel tourne l'axe du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 81). A Tétouan, les bouclettes de cuir servant de coussinet à l'axe du rouet sont dites « *oudina* pl. *at* » (J. AM. XV, p. 88). A El-Qsar, « *ouden* » désignerait le fuseau du rouet (MB. AM., 1905, p. 100), mais il doit s'agir ici d'une confusion de l'auteur. Chez les *ġrāblīn* (fabricants de tamis), le *udęn* est « un crochet en bois servant à maintenir en arrière les baguettes portant les boucles de leur métier ». 3° « Une des parties du voile *kęnbūš* chez les soyeux.

انثى دالمديد ج نثاوات *ūnṭā dęl mdīd*, pl. *ṭnāuāt.* « Une des extrémités du tendeur (femelle) opposée à l'autre (*dkar* : mâle) ». Le mot انثى s'oppose souvent à ذكر : Dozy (I, p. 40) انثى فى ذكر (agrafe) ; L. Brunot, Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat-Salé, Leroux, 1920, p. 150 : « fémelot où se place un aiguillot ». Br. B. Ch., p. 20 « Mortaise qui reçoit le tenon ».

بارة ج ات *Bāra* pl. *āt.* 1° « Bande ou rayure de soie, de chaîne ou de trame, dans les pièces tissées par les *ḥarrāra* ». 2° « Dans certains peignes des *ḥarrāra* : « groupe de dents de roseau pour le passage des fils de soie, séparés les uns des autres par des groupes de dents de fer pour le passage des fils d'or ». Chez les nattiers de Salé, *bāra* (espagnol *vara*) est un bâton servant de mesure (*Hesp.*, 1925, p. 120). Dozy (I, p. 48) cite l'hispanique بارة « Verge que portent les gens de justice ».

بتّة ج بتات *bętta* pl. *bṭāṭ.* « Chacun des paquets en lesquels est divisée la chaîne pour son montage sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95, 284). Le dialecte connaît *bętta* « pelote de galon de cordonnet », du clas. | *BTT* (couper).

بتّت - تبتيت *bęttęt*, action : *tębṭīt.* « Diviser les fils de chaîne en *bṭāṭ* ». d° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95). Dénominatif du précédent.

غرصان التبتيت *ġorṣān ęt-tębṭīt*, chez les soyeux « bande d'étoffe pourvue de cordons auxquels on attache les *bṭāṭ* de chaîne pour monter celle-ci sur l'ensoupleau ».

بحر ج بحور *bḥar*, pl. *bḥūr.* « Rayure de coton dans les *ḥāïk-s* de coton et soie ». A Tlemcen, le mot désigne une rayure composée des couvertures (Bel, T. L. Tl., p. 132) ; en architecture, c'est un « bandeau épigraphique au-dessus d'un arc ». Cf. Dozy, I, p. 53.

بخّ يبخّ *bęḫḫ, ibǫḫḫ.* « Asperger d'eau l'étoffe tissée ». Cf. Br. B. Ch., p. 33 : Dozy, I, p. 54. C'est le classique « asperger ».

بريبرة ج برابر *brībra* pl. *brāber.* « Dévidoir des passementiers » (celui plus grand des tisserands se nomme *bęrnos*). A Tlemcen, le mot (pl. *brāber* et *āt*) désigne le dévidoir à laine ou à soie (Bel, T. L. Tl., p. 79, 285), et à Tétouan, un dévidoir à soie différent de forme de celui de Fès (J. AM. XV, p. 86). Lerchundi (Voc. esp. arabigo, p. 282) a *plībra.* L'hispanique connaissait بليبرة du bas-latin *alibrum* (Dozy, I , p. 108).

برتول ج براتل *bęrṭūl* pl. *brāṭęl.* « Les gros fils de chaîne de lisière ». Tlemcen connaît ce sens pour *bersūl* pl. *brâsel* et *brâsil* auquel Bel (T.L. Tl., p. 82, 285) assigne une origine peut-être berbère.

برتولية *bęrṭūliịa* (*žęllāba*) : « *žęllāba* à chaîne et trame de laine assez fine ».

برسن *bęrsan.* « Le gros fil de bordure du tissu constitué par le *bęrṭūl* ». Le mot semble être une variante du précédent.

بركةُ محمّد *bārākatu Moḥāmmęd.* « Genre d'armure du tissu, réalisée avec les métiers à pédales multiples ». On notera la présence de la déclinaison classique.

برلّة ج ات *bręlla* pl. *āt.* 1° « Dans le grand métier, les deux roseaux accolés à l'ensouple et dans lesquels sont engagées les boucles terminales de la chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 286) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 104). 2° « Dans le métier de *bū-nęddāġ*, roseau attaché à l'ensouple et à l'ensoupleau et retenant l'extrémité de la chaîne ». Le mot a, à Mazouna et à Nedroma, (plur. *brâwel*) le sens de « roseau de lame de remisse » (Bel, T. L. Tl., p. 68, 286). Vient-il du castillan *varilla* (baguette) comme le propose Bel (*op. c.*, p. 286) ?. Simonet (Glosario, p. 38) assigne à برلّة dans son autre sens « d'écrou », la même origine romane que بريّنة « vrille » (W. Marçais, Recueil, p. 415).

برم *bęrręm.* « Retordre le fil de chaîne ou de trame à l'aide du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, *op. c.*, p. 286). Du dialectal *bęrręm* « tourner, rouler ».

مبرّم *mbęrręm.* « Retordu (fil) ».

برنس ج برانس *bęrnos*, pl. *brānęs.* « Dévidoir à fil de trame, plus grand que la *brībra* ». Le mot tire-t-il son nom de بُرْنُس en son sens ancien de « haut couvre-chef », par analogie de forme ?

برقال *bęrgāl.* « Gros fil de trame de laine roussâtre, utilisé surtout pour la fabrication des couvertures ». Même sens à Tlemcen (Bel, *op. c.*, p. 29).

بزّ *bęzz.* « Petite pièce de fer fixée à la base de l'axe de l'ourdissoir et lui servant de pivot ». Le mot est connu à Rabat (*boz*), Salé (*bozz*), el-Qsar (*buz*), pour désigner la fusée de fer de l'arbre du tambour de la noria. (G. S. Colin, La noria marocaine, *Hesp.*, 1932, p. 36).

بزيوي et بزيوية ج ات *bzīui* et *bzīuiia*, pl. *āt.* « Raie de soie dans la décoration du *ḥāïk* ». Vraisemblablement, adj. relatif de la ville de Bzū réputée pour la finesse de ses étoffes. Dans les mots terminés par *cū*, l'adj. relatif se forme en *c iui* ; (cf. *Ṣef:u/sefrīui*). Le mot désigne encore un *ḥāïk* de laine très fin fabriqué à Bzū.

بطّانية ج بطاطن *bättānịa* pl. *bṭāṭęn.* « Couverture de laine blanche à rayures de couleur, généralement rouges ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 112). A Tlemcen, le mot désigne une « couverture décorée sur fond rouge » (Bel, T. L. Tl., p. 120, 288) et en Tunisie (بطّانية), une « couverture bariolée en laine » (Dozy, I., p. 98). Le mot serait d'origine romane (W. Marçais, Recueil, p. 416 ; Simonet, Glosario, p. 40).

بطاطنية *bṭāṭnịa.* « Tisserands de couvertures ». Nom d'artisan de forme $C^1 C^2 ā C^3 C^4i$.

بكارة ج بكاكر *bokkāra*, pl. *bkākęr.* 1° « Pièce de bois supportant les poulies du remisse ». 2° « Poulie montée sur l'axe du rouet, syn. *fęlka* ». A Tétouan, *bokkāra* est « poulie » (J. AM. XV, p. 109) ; d° en Algérie بكارة ج ات « poulie de tisserand (Br. B. Ch., p. 69) et en hispanique (Dozy, I, p. 106 avec le pl. بكاكير). Le mot représente le classique بَكَرَة ج بَكَرات « poulie, roue ».

بلدي *bęldi.* « De fabrication locale (fil) ». Dial. « du pays ».

بلّار *bęllār.* 1° « Série de diverses rayures de couleur à l'extrémité du *kęnbūš* ». 2° « Nom d'une rayure à l'extrémité de la *sebnịia* ». Du dial. *bęllār, bęnnār* « cristal ».

بونية *būnịia.* « Tissu de laine épais pour *žęllāba-s* de campagnards » (syn. *bū nęddāf*).

بيت ج بيوت *bīt* pl. *bịūt.* « Division de 40 dents du peigne ou de 40 boucles du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167, 289). Chez les *ġrāblīn* de Fès : « Division du *męnsęž* comprenant chacune un certain nombre de crins de chaîne ». Chez les nattiers de Fès : « Espace vide entre les rangées de corde de chaîne des nattes ». De *bīt* « chambre » au sens secondaire de « case, compartiment d'une chose » (Br. B. Ch., p. 92 ; Dozy, I, p. 131).

بيعة ج ات *bīʿa* pl. *āt.* « Un certain nombre de pièces fabriquées offertes à la vente ». L'unité de vente des *kęnbūš*, par ex. au *Sūq*, est de quatre pièces. Joly, pour Tétouan, écrit, sans doute par erreur بيّاعة (J. AM. XV, p. 113). C'est le nom d'unité de بيع *bi*ʿ « une vente ».

تحتي *taḥti* (dans *męṭųa taḥti*) « inférieur (ensoupleau) ». Le mot, dans le dialecte, signifie « rez-de-chaussée ». Inférieur est plutôt *taḥtāni*.

تسّار ج تساتر *ṭesṭār*, pl. *ṭsāṭer*. « Nom de nombreuses chevilles : 1° « Axe de poulie » ; 2° « Petit coin introduit entre le fuseau du rouet et la canette pour coincer celle-ci ». 3° « Nœud de ficelle du tendeur des tisserands de *bū neddāf* et servant de cheville. » 4° « Barres transversales de la bobine *išba* ». 5° « Chevilles du râteau d'ourdissage ». 6° « Cheville de l'ensouple pour tenir les baguettes *brella* ». Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 91, 310) connaît ce dernier sens. Ces chevilles d'ensouple sont dites à Tétouan *dsītra* pl. *dsāter* (J. AM. XV, p. 105). L'hisp. avait دستر « cheville de bois » (Dozy, I, p. 411).

تشيعة *tšīʿa*. « Couleur rouge orange ».

ثقبة ثقب et ثقابي *ṭoqba* pl. *ṭqab* et *ṭqābi*. « Nom de nombreux évidements ou trous des différents métiers ».

ثقالة ج ثقاقل *ṭeqqāla* pl. *ṭqāqel*. « Contrepoids de la bobine *išba* sur laquelle est enroulé le fil de lisière ». A Tlemcen, *ṭqol* est « poids pour stabiliser le rouet ». A Tétouan, *teqqāl* pl. *tqāqel* est « poids accroché à la baguette d'envergeure » (ap. Bel, *op. c.*, p. 291). Dozy connaît ثقالة ثقال (contrepoids) (I., p. 161).

جبد 1° *žbẹd ed dāṛba* ou *ẹd-deff*. « Tasser la trame avec le battant ». 2° *žbẹd ẹd-drāž* : « Faire avancer la traverse *mṭiẹa* du battant, dans le métier des soyeux ».

جبد *žẹbd*. « Pièce de bois à laquelle sont attachées les cordes manœuvrant les lames chargées de fil d'or, chez les soyeux ». De *žbẹd* (tirer), cette pièce étant munie de cordes que l'on manœuvre en les tirant.

مجر ج مجارة *mžaṛ* pl. *mžūṛa*. « Boite en bois dans laquelle le tisserand place les canettes de rechange, le petit outillage (racloir, ciseaux, etc.) ». Cf., sur ce mot de la racine جر, W. Marçais, Tanger, p. 463.

جربية *žẹrbiẹa*. « Fil de trame en laine fine et blanche à boulettes, de fabrication fassie ». Ethnique de l'Ile de Jerba, réputée pour la finesse de ses tissus (cf. Dozy, I, p. 180). En Algérie, جربي est un « gros fil de laine pour trame » (Br. B. Ch., p. 136) et une « couverture à rayures blanches à boulettes » (Bel. T. L. Tl., p. 123).

جرد , جرّد *žrẹd* et *žẹrrẹd*. « Racler le tissu avec le râcloir *rẹšqa* pour le rendre uni ». Du clas. جرّد « peler, racler ».

جريدة ج جرائد *žrīda* pl. *žrāid*. « Baguettes de roseau enserrant les dents du peigne et logées dans les évidements du battant ». Même sens à Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 165). Du clas. جريد (branche de palmier dépouillée de ses feuilles) au sens secondaire de « bâton » (Dozy, I, p. 184).

جعبة ج جعب *žaʿba* pl. *žʿab*. « Canette de la navette, faite d'un roseau de 10 cm. de long sur lequel est bobiné le fil de trame ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 73, 292). A Tétouan, *žaʿba* pl. *āt* est une petite bobine à coton en roseau (J. M. XV, p. III). Du dialectal *žaʿba* « tuyau, tube ».

جفت ج جفوتة *žẹfṭ* pl. *žfūṭa*. « Pince pour couper les barbes du tissu ». جفت (du persan جفته) était le nom d'un instrument de chirurgie, et aussi de jardinage (Dozy, I, p. 200). Br. B. Ch. p. 148 connaît d'autre part pour le mot, le sens de « presselle de ciseleur juif ».

جلابة ج جلالب *žẹllāba* pl. *žlālẹb*. « Vêtement de dessus à capuchon ». Cf. sur l'origine de ce mot, Dozy, I, p. 204 et W. Marçais, Tanger, p. 251, qui connaît pour cette ville *žẹilāb* ; Tétouan (J. AM. XV, p. 112) et Tlemcen (Bel, T.L. Tl., p. 110, 292) ont *žellāba*. Le Sud-Marocain dit *žẹllābiẹa*.

جلالبية *žlālbiẹa*. « Fabricants de tissus pour *žẹllāba-s* ». Nom d'artisan de forme C^1, C^2, *ā* C^3 C^4 *i*.

جلدة *žęlda.* « Manchon en cuir unissant les deux parties du tendeur ». Naturellement de *žęld* (cuir) avec addition de ة du nom d'unité.

جمع اليدين على الدخسة *žma' lidīn 'alā d-doḫsa.* « Tasser fortement la duite ». Cf. s. *doḫsa.*

جناح *žnāḥ.* « Partie du voile *kęnbūš* ; raie blanche entre des rayures de couleur ». Ainsi nommée, sans doute, car elle forme le pan de ce voile. Cf. Bel, T. L. Tl., p. 293, *gnâḥ* « pan du burnos » ; Dozy, I, p. 223, جناح « volant, voile ».

جائزة ج جوائز *gāiza* pl. *guāiz.* « Barre de bois de l'instrument à confectionner les peignes à tisser ». C'est, chez les *grāblīn* « les deux montants verticaux du métier ». Le dial. a le sens bien connu « solive ».

حبّة *ḥabba.* « Laine à boulettes » (cf. *mḥarbęl*).

تحبيل *taḥbīl.* « Fil attaché au bout du fil de bordure, pour le tendre, quand celui de la bobine *išba* est épuisé ». C'est le n. d'act. de حبّل dénominatif de *ḥbęl* (corde) Le verbe, en Algérie, a le sens d' « assurer une tente avec des cordes ». (Br. B. Ch., p. 117).

حريرة *ḥārīra.* « Colle de pâte faite de pain détrempé dans l'eau servant à encoller les fils de chaîne ». Le mot désigne, dans le dialecte, la « soupe traditionnelle de Ramadan » et, chez les maçons, « le lait de chaux ».

حرّار ج ة *ḥarrār,* pl. *a.* 1° « Tisserands en soie ». 2° « Dévideurs de soie, marchands de soie au sūq. » Le mot était hispanique dans le premier sens (Dozy, I. p. 264). On comparera قزّاز : « marchand de soie » > « tisserand » (Dozy, II, p. 342).

محربلة محربل *mḥarbˇla* et *mḥarbęl* « Fil et tissu de laine ou de coton à boulettes » (syn. *ḥabba*) ; même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 294). L'hispanique connaissait محربل (bord, repli, ourlet) (Dozy, II, p. 753) qui offre peut-être un rapport avec le mot ?

حزام ج حزم *ḥzām* pl. *ḥzūm.* « Longue ceinture de soie ». C'est le nom très classique des ceintures, sous-ventrières.

حزايميّة *ḥzāimiia.* « Fabricants spécialistes de ceintures ». Nom d'artisan de forme C^1 C^2 $\bar{a}$ C^3 C^4 $\bar{\imath}$.

حاشية ج حواشي *ḥāšia* pl. *ḥąuāši.* « 1° Lisière du tissu ». 2° « Fils de chaîne servant à la confectionner ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 88).

حكّ ج حكاك *ḥokk* pl. *ḥkāk.* « Pièce de bois évidée, montée sur une semelle, et dans laquelle on enfonce le support des lames à tailler les dents du peigne du tisserand ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 162, 295). Le mot, comme le suppose Bel, est-il mis pour حقّ (boite, pot) ?

حكّ *ḥokk.* « Bague de bois à l'extrémité de la traverse *mţiua* et reposant sur la crémaillère horizontale *drāž* ». L'étymologie est sans doute la même que celle du mot précédent.

حكّ *i ḥokk.* « Frotter le tissu avec une carde ». L'opération porte à Tlemcen le même nom (Bel, T. L. Tl., p. 295).

حلّاب *ḥāllāb.* « Récipient tronconique contenant la substance pour encoller les tissus de soie ». Comme tous les noms de récipients, le mot désigne, suivant les dialectes, des contenants d'usage et de forme très divers. Cf. pour le sens du mot à Rabat, L. Brunot, *Noms de récipients à Rabat, Hesp.*, 1921, p 118.

حلو *ḥlu.* « (Fin) fil ou tissu ». Les *dęrrāza dĕl-ḥlu* sont ceux qui fabriquent les fines étoffes

de laine ou de coton. A Tlemcen, *ḫlû* est « mince (fil de laine). » En hispanique, حلالة désignait la finesse d'une étoffe (Dozy, I, p. 318).

حمار *ḥmār*. « Bâti en bois muni de barres de bois creuses dans lesquelles on enfonce la tige de fer *moġzęl* sur laquelle tournent les bobines des dévideurs de soie. »

حمّار *ḥămmār*. « Fil tendu le long des roseaux des lames et auquel sont nouées les boucles *nīra* ».

Les deux mots ont le sens général de « support » : Br. B. Ch., p. 237. حمار (chevalet de violon) ; p. 238 حمارة (chevalet, trépied, toute machine pour suspendre, élever un fardeau). Au Maroc, chez les ruraux, *ḥămmār* désigne la poutre faîtière de la tente et le trépied pour suspendre l'outre à beurre (en ce sens, clas. حمائر ج حمراء).

حمّصي *ḥămmōṣi*. « Couleur rouge crème », du dial. *ḥămmōṣ* « pois chiches ».

حنطة ج حناطي *ḥanṭa* pl. *ḥnāṭi*. « Corporation ». Cf. sur ce mot, W. Marçais, Tanger, p. 270.

حانوت ج حوانت *ḥānūt* pl. *ḥuạ̄nęt*. « Chambre logeant l'extrémité des pédales du métier de *bū nęddāf* ». Naturellement, dial. « boutique ». On comparera pour la sémantique *bīt* (chambre) « foyer du four. (Br. B. Ch., p. 92).

حايك ج حيّاك *ḥāīk* pl. *ḥāiịāk*. « Pièce de laine ou de coton dont se drapent les femmes ». A Tétouan comme à Fès, le mot désigne exclusivement le vêtement de femmes (J. AM. XV, p. 112), alors qu'à Tlemcen, comme dans certaines régions du Maroc, il s'applique au vêtement d'homme et de femme. (Bel, T. L. Tl., p. 109, 296).

Par une évolution remarquable de sens, حاكة ج حائك signifie en clas. tisserand. Ce sens, qui était hispanique (Dozy, I, p. 339), s'est conservé à Blida et dans les environs de Tlemcen sous la forme *ḥawki* (Bel, op. c., p. 297).

خابوري *ḫābūri*. « Couleur jaune vif foncé ». Peut-être relatif de clas. خابور (au Maroc genêt doré). Dozy, I, p. 349, connaît pour ce mot le sens de « espèce de sureau ».

خاتم *ḫāṭęm*. « Sorte d'armure du tissu, en étoile » (sceau de Salomon). Le Nord-Marocain connaît *mḫauṭęm*.

خدّ, خدّين ج خدود *ḫędd*, d. *ḫęddīn*, pl. *ḫdūd*. « Chacune des quatre faces de l'ensoupleau ». Le mot est employé surtout dans l'expression *kęssęr ḫędd* (cf. sub *kęssęr*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 101). C'est naturellement le dialectal « joue », d'où « face d'une solive » (Dozy, I, p. 352.)

خديم *ḫdīm*. « Traverse mobile posée sur le bâti supérieur du métier et supportant les cordes de suspension du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 298) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 101). Dans le métier des tisserands de *bū nęddāf*, une deuxième traverse (pl. *ḫędmānāt*) supporte le battant.

خريب *ḫrīb*. « Etoffe brochée d'or et de soie ». Quel rapport le mot offre-t-il avec تخريب « découpure, sculpture à jour » de Br. B. Ch., p. 272 ?

خريجة ج ات *ḫŏrīža* pl. *āt*. « Trou de la navette par lequel sort le fil de trame ». Le dial. connaît *ḫorrāža* (porte de sortie.)

خرصة ج خرص *ḫorṣa* pl. *ḫraṣ*. « Crochet reliant entre elles les deux parties du tendeur ». Cf. sur ce mot clas. et dial. du sens général de « boucle, anneau », W. Marçais, Tanger, p. 278.

خريصة ج ات *ḫorīṣa* pl. *āt*. 1° « Maillon en fer de la lisse du métier de *bū nęddāf* » 2° « Trou de sortie du fil dans la navette de ce métier ». Le mot est le diminutif du précédent.

خزي *ḫezzi.* « Couleur verte », de *ḫezz* (mousse verte).

خشبة *ḫešba dẹr-rūḥ* et *dẹš-šbẹrqa.* « Traverse réunissant deux des montants de l'ourdissoire et portant des chevilles au moyen desquelles on pratique le croisement *rūḥ.* »

اخضر *ḫḍar.* « De couleur vert-clair ».

مخطاف ج مخاطف *moḫṭāf* pl. *mḫāṭẹf.* 1° « Crochets assujetissant les roseaux *žrīda* lors de la confection du peigne *šẹfra* ». 2° « Crochet assemblant les deux parties du tendeur *mdīd* ». Cette prononciation, pour clas. مخطف était déjà hispanique. (Dozy, I, p. 384).

خلابة *ḫẹllāba.* « Bâton servant à verrouiller l'ensoupleau du métier de *bū nẹddāf* ». Le mot offre-t-il un rapport avec خلبة « corde en palmier-nain) (Dozy, I, p. 389) ou avec مخلب « serre, griffe, croc » ?

خملة *ḫamla.* « Poils et duvets revêtant les étoffes de laine lors du tissage. On les fait disparaître en les frottant avec une carde ». Le sens est très clas. : خمل (poils du tapis) ; خملة (tissu à poils).

خنزيرة ج ات *ḫẹnzīra* pl. *āt.* « Moyeu de la roue du rouet *nā'ōṛa* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 300). Le mot avait en hispanique une signification analogue (Dozy, I, p. 408) « partie de la roue dans laquelle entre l'essieu » ; c'est, en arabe oriental, la « poutre au dessus du puits et autour de laquelle s'enroule la corde de puisage » (*Munǧid,* p. 208).

خيط التخريج *ḫīṭ ẹt-tẹḫrīž.* « Ficelle utilisée pour fixer la chaîne sur l'ensoupleau du grand métier ».

خيط الروح *ḫīṭ ẹr-rūḥ.* « Corde assurant le croisement des fils de chaîne, dans le métier de *bū nẹddāf* ».

تخييطة *tḫẹiiẹṭa.* « Ligature du croisement des fils, lors de l'ourdissage ». N. d'act. de *ḫẹiiẹṭ* (coudre avec un fil *ḫiṭ*).

مدّجة ج مداïج *mdẹžža* pl. *mdāiž.* « Echeveau de fil ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 82), à Tlemcen et à Medéa (Bel, T. L. Tl., p. 29, 340). Le mot était déjà hispanique (Alcala, p. 303) et serait l'espagnol *madeja* (Simonet, Glosario, p. 324 ap. Bel, op. c., p. 346). Il ne faut cependant pas perdre de vue le cl. دجاجة « pelote de fil filé » (*Munǧid,* p. 203). Dans le dialecte, *mdẹžža* est « collier de perles à plusieurs rangs ». A Tétouan, le mot désigne la « laine filée, bobinée sur un morceau de bois » (J. AM. XV, p. 82).

دخسة et دخطة *doḫsa.* « Duite, fil de trame envoyé par la navette ». Lancer la navette se dit « *sẹiiẹb ẹd-doḫsa* », et tasser fortement la duite « *žma' līdīn 'alā d-doḫsa* » (Bel T. L. Tl. p. 99, 300) donne pour *doḫsa* et *tḫos* le sens de « serrer le fil de trame avec le battant ». Le clas. connaît دخاس « serré, à mailles rapprochées (tissu) » et دخيس « chair, pulpe ». On comparera ce dernier sens avec celui de cl. طعمة « nourriture » devenu en maghrébin « trame ». Chez les soyeux, on entend *doḫṭa.*

دخل *idḫol,* act *dḫūl.* « Remettre les fils de chaîne dans les boucles du remisse ». On remarquera l'emploi de la 1re forme du verbe là où on attendrait la 2e.

دروج *drūž.* 1° « Encoches de la barre de bois *mẹftẹl* dans lesquelles s'engagent les boucles de l'échelette pour verrouiller l'ensouple ». 2° « Encoches pratiquées sur les montants de suspension du battant du métier des *ḥarrāra.*

دراج *drāž.* 1° « Encoches horizontales le long des deux traverses supérieures du bâti du métier des *ḥarrāra* et dans lesquelles se loge la traverse *mlīṷa* du battant ». 2° Sorte d'armure

du tissu (en zig-zag) ». 3° : *drāž ʿabdęllāui* « sorte d'armure du tissu ». 4° : *drāž menšār* « sorte d'armure du tissu ».

Alors que *dṛūz* est le pl. dial. de *darža*, *drāž* est le représentant du plur. clas. درج de درجة (degré, gradin). درج pl. أدراج était hispanique (Dozy, I, p. 431).

دردوش *dęrdūš*. « Pièce de bois cylindrique, à l'extrémité de l'ensoupleau du métier de *bū nęddāf* et servant au verrouillage de celui-ci ». (Mot d'origine inconnue).

دراز *drāz* pl. *āt* « Atelier de tisserand ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. I. Tl., p. 61) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 97).

درّاز ج درّازة *dęrrāz* pl. *dęrrāza*. « Tisserand ». Même sens à Tétouan et à Tlemcen, toutefois, dans ces villes, le plur. est en *in*. (Bel, T. I. Tl., p. 61 ; J. AM. XV, p. 97).

L'arabe oriental connaît درز « coudre une étoffe » et اولاد درزة « tailleurs et aussi tisserands », d'où peut venir *drāz*. Le mot toutefois, comme le propose W. Marçais (Tanger, p. 296), semble être plutôt une variante ou (Fagnan, Addition aux dictionnaires arabes, p. 53), une autre transcription du persan طراز, passé en arabe avec le sens de « manufacture de tissus de soie (en Orient et en Espagne), et aussi de métier et de machine ». (Cf. Dozy, II, p. 35). Cette hypothèse est confirmée par le texte cité par Bel (op. c., p. 52) où l'on parle d'un طراز où l'on pratique la حياكة (profession de tisserand). La Zahrat el-As, énumérant les industries de Fès, indique 3094 اطرزة : il s'agit évidemment d'ateliers de tisserands. En Algérie, طراز serait, concuremment avec درّاز « tisserand en laine » (Fagnan, op. c., p. 103). En Tunisie, طارزي est « tailleur » (Br. B. Ch. p. 394, 603) (à Tunis تارزي du turc درزي (W. Marçais, Recueil, p. 453). Actuellement, à Fès, طرز (*ṭręz*) est « broder » ; *dęrrāz* y est le seul mot pour désigner le « tisserand ». Les clas. نساج, حائك et sa variante حوكي connue en Algérie y sont inusités ; toutefois tisserand en soie est *ḥarrār*, pas *dęrrāz*.

تدعيم *tędʿīm*. « Pièce de bois étayant le métier de *bū nęddāf* ».

دعّام *daʿʿām*. « Pièce de bois étayant le métier des *ḥarrāra* ». Du clas. et dial. دعم « étayer ».

دفّ ج دفوفة *dęff*, pl. *dfūfa*. « Battant du métier à tisser ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. I. Tl., p. 70, 301) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 106), ainsi que, indique W. Marçais (Tanger, p. 299), dans la plupart des parlers algériens, en maltais et dans les parlers orientaux. Le mot vient évidemment de cl. دفّ « planche de bois, battant de porte », dial. *dęffa* pl. *dfūf* » On comparera pour la sémantique, le français « battant : de porte, de métier ».

مدفونة *mędfūna*. « Pièce de soie dont la chaîne est faite de fil de deux teintes ». Dozy (I, p. 450), connaît حرير مدفون « Damas, tissu, tantôt on voit les couleurs, tantôt on ne les voit pas. »

دكّ *dokk*, *idokk*. « Tasser la trame avec le battant ».

دمجة ج دموج *damža* pl. *āt* et *dmūž*. « Rayures de couleur du voile *kęnbūš* ». Le clas. connaît دمج « cheveux tressés », دموج « choses emboîtées les unes dans les autres ».

دنيا جات *doniā žāt*. « Etoffe brochée d'or et de soie ».

دوّر *douuęr*. « Garnir les canettes de chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 61, 302), du v. dial. « faire tourner », d'où encore à Fès, *douuāṛ* « ouvrier tournant la roue du tour des dinandiers ».

مدور *mdouuer*. « Ouvrier qui garnit les canettes de trame ».

ديسة *dīsa* collectif : *dīs*. 1° « Une des baguettes d'envergeure en roseau du métier ». Même sens à Tlemcen pour *dīṣa* pl. *āt* (Bel, T. L. Tl., p. 85, 302), à Tétouan, *dīsa* (J.M. XV, p. 105) et à el-Qsar (*tisa*) (MB. AM., 1905, p. 104). 2° « Les tiges de jonc supportant les bobines d'ourdissage dans le casier ». Le mot désigne encore à Tétouan, le « roseau vertical suspendant le battant » (J. AM. XV, p. 107). A Tétouan et à Tanger, le mot pour « jonc » est *dīs* (W. Marçais, Tanger, p. 359, s. *ṣmār*). Chez les nattiers de Fès, *dīs* est un jonc de mauvaise qualité, seul le *ṣmār* est utilisé pour les nattes. En hispanique, le *dīs* était une espèce de jonc (Dozy, I, p. 481), alors qu'en Algérie, le mot désigne une plante très différente : « roseau d'Afrique » (Br. B. Ch., p. 360).

ذراع *drāʿ* pl. *drūʿ*. 1° « Coudée, actuellement 50 cm. ». Avec les pl. *drūʿ* et *dĕrʿān* : 2° « Barres horizontales du rouet ». 3° « Montants du dévidoir *bernos* ». 4° « Bras *škundīl* du métier ». 5° « Montants de l'ourdissoir ». Du clas. et dial. ذراع « bras ».

ذكر ج ذكور *dkar dẹl mdīd* pl. *dkūr*. « Une des extrémités du tendeur *mdīd* ». (Cf. sub. *unṭa*).

راس *rās*. « Pièce de bois dans laquelle sont fichées les deux lames servant à tailler les brins de roseau du peigne *šẹfra* ». Naturellement dial. « tête, extrémité de toute chose ».

رتعة *retʿa*. 1° « Traverse de bois reliant les pieds arrière du métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 69). 2° « Corde inférieure de la pédale attachée à la traverse ci-dessus ». 3° « Dans le métier des soyeux, le mot désigne encore une courte barre de bois à laquelle sont attachées les dites cordes. A Tétouan, *retaʿa* est « pièce de bois reliant les pieds du banc » (J. AM. XV, p. 106). Dozy, I, p. 508) connaît رتعة « entraves ». Il semble que, primitivement, les montants étaient reliés entre eux par des cordes. Ces dernières ayant été remplacées par des pièces de bois, celles-ci ont conservé le nom de ces cordes (cf. par analogie, عروسة شكال, etc.).

رجل ج رجلين *ržẹl* pl. *rẹžlīn*. 1° « Axe vertical de la bobine *bẹrnos* ». Même sens à Tétouan (J. AM XV, p. 83). 2° « Pieds, montants verticaux du métier, avec le plur. *ržūla* chez les tisserands de *bû nẹddāf* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 305) et à Tétouan (avec le plur. *ržūl*) (J. AM. XV, p. 102). Du dialectal *ržẹl* « en général, tout montant vertical, pilastre » (Dozy, I, p. 514).

رحى ج رحي *rḥā* pl. *rḥī*. « Grosse poulie suspendue au *hdīm* et sur laquelle tournent les cordes de suspension des poulies inférieures du métier des soyeux ». Ainsi nommées par analogie de forme avec la meule. L. Brunot (op. c., p. 46) connait pour le mot le sens de « tambour de treuil ».

رداد ج ة *rẹddād* pl. *a*. « Aide-tisserand qui renvoie la navette ». Même sens à Tlemcen avec le plur. *īn* (Bel, T. L. Tl., p. 61, 305) du dial. et clas. ردّ « rendre, renvoyer ». Cf. Dozy, I, p. 521) ردّادة « la femme qui chante les répons quand la pleureuse se tait ».

رزمة ج رزمي *rẹzma* pl. *rzāmi*. « Paquet de plusieurs écheveaux de fil ».

رسّة ج ات *rẹssa* pl. *āt*. « Une certaine quantité d'écheveaux de fil ». Cf. Br. B. Ch., p. 399 sub رصّة « pile d'écus, de mouchoirs », du verbe رصّ « arranger par couches » (Dozy, I, p. 532)

رسن ج رسونة *rsẹn* pl. *rsuna*. « Les deux cordes de suspension du battant ». Même sens à Tlemcen, avec le pl. *rṣún* (Bel, T. L. Tl., p. 70, 305). Vient évidemment du dial. *rsẹn* (bride, licol).

رشق act. ترشيق *rẹššẹq*, act. *tẹršīq*. « Etendre l'apprêt sur les tissus de soie à l'aide d'un racloir *rẹšqa* ». Dénominatif de ce dernier mot.

رشقة ج رشاقي *rẹšqa* p. *ršāqi*. 1° « Racloir en fer pour faire disparaître les aspérités du tissu ». 2° Racloir en fer pour étendre l'apprêt sur les tissus de soie ». 3° Brin de roseau refendu

servant à suspendre les tiges de roseau lors de la confection des lames de remisse ». 4° « Pièce de soie à mailles très serrées ».

Les deux premiers sens ne sont sans doute que secondaires du troisième « morceau de roseau fendu », d'où, à Tanger, *r'ššǫq* « fendre un roseau » (W. Marçais, Tanger, p. 456), d° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl. p. 162). Selon W. Marçais, رشقة serait lui-même une variante de لشقة (de l'italien *lisca* ou de l'espagnol *lasqa*) que l'on retrouve sous la forme لشقة لقشة en Algérie, en Tunisie et à Tlemcen avec les sens « d'éclat de bois, fragment de roseau ».

مرشوق *męršūq* « Ouvert sur le côté (coussinet de l'ensouple). De رشق (fendre).

مرشوقة *męršūqa.* « Pièce d'étoffe tissée de laine et de soie ».

رطب *ṛṭab, iṛṭab.* « Ne pas tendre trop les fils lors du montage de la chaîne ». Du dial. « être doux, moelleux ».

ركاب ج ات *rkāb* pl. *āt.* « Corde attachant la pédale au roseau suspendu sous la lame du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 69, 307). Chez les cordonniers de Fès, *rkāb* est une « lanière de cuir servant à maintenir les pièces pendant la confection » (*Hesp.*, 1936, XXIII, p. 21). Le dialecte connait *rkāb* au sens « d'étrier ».

مرمّة ج مرايم *mṛǫmma* pl. *mṛāim.* 1° Nom général des métiers à tisser à basse-lisse. Il en est de même à Tlemcen, Tétouan, El-Qsar, Sefrou, Azemmour. Le mot désigne encore à Fès : 2° « Le métier vertical des fabricants de tamis (*ġrābliīn*)». 3° « Le métier à broder les babouches ». 4° « Le métier des brodeuses ». 5° « Le métier des nattiers ». C'est encore à Tétouan et à Tlemcen, le métier des passementiers aux cartons (J. AM. XV, p. 84 ; Bel, T. L. Tl., p. 225).

Ce mot important, inconnu des lexicographes classiques, semble ancien. Ibn Baṭūṭa (14e s.) parlant d'un *ḥāik* (tisserand) l'emploie (Riḥla, Le Caire, 1322, II, p. 92). Il a remplacé partout au Maghrib les termes classiques signifiant métier à tisser. Peut-on le rattacher à la √ *RMM* classique d'où dérive رمّة : « corde usée », puis « corde, câble » (Dozy, I, 557). Le bâti du métier aurait été en cordes remplacées par la suite par des pièces de bois ?

رمادي *rmādi.* « Couleur gris foncé », de *rmād* « cendre ».

روح *rūḥ.* « Croisement des fils de chaîne lors de l'ourdissage et sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 85, 308). Le mot est employé avec la même signification dans le métier vertical à haute lisse ». Du dial. *rūḥ* « âme d'une chose » car les fils s'entrecroisent intimement.

خيط الروح *ḫīṭ ęr-rūḥ.* « Corde attachée à la baguette *bręlla* pour réaliser le croisement de la chaîne dans le métier de *bū nęddāf* ».

شبرقة دالروح *šbęrqa dęr-rūḥ.* « Grosse cheville de l'ourdissoir pour réaliser le croisement des fils. »

اوتاد الروح *utād ęr-rūḥ.* Même sens que le précédent.

رومي *rūmi.* « D'importation (fil) ».

رومية *rūmiia.* « Foulard de tête d'importation ». Ce qualificatif s'emploie pour désigner des objets d'importation ou des produits de fabrication indigène non traditionnelle destinés aux acheteurs européens.

ريشة ج رياش *riša* pl. *riāš.* 1° « Rayon de la roue du rouet ». 2° « Croisillon de l'ourdissoir ». Le premier sens est connu à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81 et 308). Le mot (littéralement « plume ») était déjà hispanique dans ce sens (Dozy, I, p. 575).

زبطي *zobṭi.* « Couleur rose clair ». Du dial. *zobṭa* « nudité » ; littéralement : couleur chair ».

زبل *zbęl.* « Barbes du tissu ». Litt. « ordures ».

زرد *zord.* « Rangée de maillons métalliques des lisses dans le métier de *bū neddāf* ». Dozy (I, 585) connaît زردة ج زرد « maille, anneau de chaîne », du clas. زرد « cotte de mailles ».

زردخان *zord˘hān.* 1° « *Zord˘hān horr* : tissu de soie uni et très serré, servant à la confection d'objets brodés d'or ; ceintures de femmes, babouches, etc. ». Par analogie, 2° « serge de coton d'importation dite aussi *ṭōliān* ». Chez Dozy (I, p. 585), c'est une « sorte de taffetas de soie fine ». Selon Bel (T. L. Tl., p. 54), c'est en Oranie un tissu orné ».

زرادخية *zrādhiia.* « Tisserands fabriquant le tissu *zord˘ hān.* »

أزرق *zreq.* « Couleur bleue ».

زريرق *zrīreq.* « Couleur violette », du nom d'une fleur appelée *zrīrqa.* En Algérie زريرق est « bleuâtre » (Br. B. Ch., p. 431).

زطم على *ẓṭom ʿalā.* « Actionner avec le pied la pédale du métier » (syn. *ʿāṣer*). Cf. sur ce mot, du clas. صدم, W. Marçais, Tanger, p. 320.

زليج *zellīž.* « Sorte d'armure du tissu », litt. « mosaïque ».

تزيقة *tzeiqa.* « Raie blanche ou de couleur du foulard *sebniia* ». Le plur. *tzāiq* désigne un « ensemble de raies de couleurs diverses dans les *sebniia-s*, couvertures ».

زواق *zuuāq.* « Partie décorée de la couverture, par opposition au centre (*kerš*) laissé en blanc ». Du dial. *zouueq* « peindre, peinturlurer ».

زيّت *zeiiet.* « Huiler les dents du peigne pour faciliter le passage des fils de chaîne ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74).

زيتي *zītī.* « Couleur vert foncé ». De *zīt* « huile ».

زيقة *zaigga.* « Couleur gris clair ». L'origine du mot est inconnue.

سبنية *sebniia* pl. *sbāni.* « Foulard de tête en soie, à rayures de couleur ». Cf. sur d'autres pièces d'habillement de ce nom, Dozy, I, p. 630.

سبانية *sbāiniia.* « Tisserands fabriquant les foulards de soie ».

مسدّسة *msedd˘sa* pl. *āt.* « Les cordes reliant les lames du remisse aux poulies, dans le métier de *bū neddāf* ». L'hispanique connaissait مسدس « corde, cordon » (Dozy, I, p. 642). Littéralement « corde à 6 brins ».

سدّى act. تسدية *sedda, iseddi,* n. d'act. *tsedia.* 1° « Ourdir la chaîne sur l'ourdissoir », syn. *sfaḥ.* Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83, 319). 2° « Garnir la canette de fil de trame en guidant celui-ci de la main pour obtenir un enroulement régulier ». C'est le clas. سدّى « disposer la chaîne d'un tissu ».

سداوة *sdāua.* « Echeveaux de fils retirés de l'ourdissoir et prêts à être montés sur le métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. TL. Tl. p. 91, 312).

سدى *sdā.* « Fils de chaîne du tissu ». A Tlemcen, *sdâ* ; et *sdâua.* L'hispanique connaissait سداوة « chaîne » (Dozy, I, p. 643). Clas. سدى et سداة.

سريجة *srīža* pl. *suārež.* « Grosse bobine carrée employée chez les soyeux, pour dévider la soie ». Même sens à Tétouan pour ات ج سريجية (J. AM. XV, p. 87). Br. B. Ch., p. 463, connaît سارجة « dévidoir carré pour la soie ». Dozy (I, p. 645) signale en espagnol *azarja* « espèce de tour pour soie écrue » mais ajoute ignorer si un mot arabe s'emploie dans cette acception.

مسرّحة *msęrrˇḥa*. « *Sębniia* à chaîne d'une seule teinte » (Litt. éclaircie).

سرق *sręq*. « Rentrer les fils de chaîne entre les dents du peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 177, 312).

سارق *sāręq*. « Lamette de cuivre servant à passer les fils de chaîne dans le peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 312). Vraisemblablement du verbe clas. et dial. « voler, soutirer (peu à peu) ».

مسطرة *msęṭra* pl. *msāṭęr*. 1° « Les deux montants en bois suspendant le battant dans le métier de *bū nęddāf* ». 2° « Baguette de bois coinçant l'extrémité de la chaîne sur l'ensoupleau ». Le dial. connaît pour le mot le sens de « règle, étagère ».

سفّ act. سفّة *sęff* — act. *sęffa*. « Aspirer le bout du fil de trame par succion pour le faire sortir du trou de la navette ». Cf. Dozy, I, p. 656, أسفّ « mettre dans la bouche », سفّة « bouchée ».

سفح *sfaḥ*, act. *sęfḥ* et *sfīḥ*. « Ourdir la chaîne sur l'ourdissoir » (syn. *sędda*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83 et 312) et déjà à la fin du xvᵉ siècle (Bel, op. c., p. 52).

سكّري *sokkˇri*. « De couleur vert-bleu clair ». De *sokkār* « sucre ».

سكّين الرباط *sękkīn ęr-rbāṭ*. « Lame de fer servant à tasser les dents de roseau lors de la confection du peigne ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167, 304). A Tétouan, *sękkin* est un couteau en bois pour serrer les mailles dans le métier aux cartons des passementiers (J. AM. XV., p. 92). C'est, dans le dialecte, un « couteau droit » tel que celui des bouchers.

تسلّح *tsęllaḥ*. « Sauter de la bobine (fil de trame mal enroulé). »

سلسة *sęlsa*. « Groupe de dents en fer, pour le passage des fils d'or, dans certains peignes des soyeux ». Le clas. connaît سلس « fil de collier »

سلّوم ج سلالم *sęllūm* pl. *slālęm*. « Echelette de corde dans les boucles de laquelle on engage l'extrémité du *męftęl* verrouillant l'ensouple ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 313) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 104). A Mazouna, le pl. est *slālim* (Bel, op. c., p. 67). Du dial. « échelle, escalier ».

مسمار ج مسامر *męsmār* pl. *msāmęr*. 1° « Clous fixant la baguette *ferz* dans l'évidement de l'ensoupleau », 2° « Tige de fer à la base de l'ourdissoir et lui servant de pivot ». Dial. « clou ».

سمني *sęmni*. « Couleur jaune crème ». De *smęn* (beurre).

سنان *snān*. « Les dents à l'extrémité du tendeur » Dial. *sęnna* pl. *snān* « dent, cheville ». Cf. W. Marçais, p. 337.

سوسدي *sūsdi* « *Ḥāik* de *sūsdi* » à trame très fine et à rayures de soie et de laine ». A Tlemcen, *ḥāik sūsti* ou *sūsdi* désigne un vêtement très fin (Bel, op. c. p. 110). Dans le dial. *sūsdi* est une « étoffe d'importation en soie, très fine et à mailles peu serrées », ainsi que « le tulle dont on fait les fonds de tamis ».

سيف ج سيوف *sīf* pl. *sįūf*. 1° « *qṣab ęs-sīf* : roseau presque horizontal au sommet du métier, auquel est suspendu le battant ». A Tlemcen, *sīf* pl. *syūfa* (Bel, T. L. Tl., p. 70, 314), et à Tétouan *qsob sīf* (J. AM. XV, p. 107). 2° « Les deux montants verticaux en bois supportant le battant dans le métier des soyeux » (syn. *īdd*), avec le plur. *siūfa*. Même sens à Tlemcen pour le petit métier et à Blida pour le grand métier (Bel, op. c., p. 72 et 77). Chez les *ġrāblīn* de Fès, le *sīf* est « une longue lame de bois a laquelle on attache le crin de trame pour le glisser entre

les deux nappes de chaîne et qui sert ensuite à le tasser ». Le mot désigne, dans le métier à broder, les deux côtés du cadre percés de trous.

On remarquera dans les métiers, l'abondance de termes signifiant « lame coupante » : *sẹkkīn*, *šẹfra*, *sīf*.

سوفيت *sūfiṭ*. « Étoffe de mauvaise qualité pour *žẹllāba-s* ».

سيوانة ج ات *siụāna*, littéralement « cerf-volant ». « Coussinet supérieur de l'ourdissoir, constitué par une plaque de bois maintenue horizontalement en l'air par des cordes ».

سيب *sẹiẹb ẹd-dohsa*. « Lancer la navette entre les deux nappes de chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 99, 314).

تسييبة *tsẹiẹba*. Nom d'act. L'expression *tsẹiẹba bẹtsẹiẹba* se dit du « lancement d'une navette d'un fil, suivi du lancement d'une nouvelle navette d'un autre fil ». (Syn. *bẹlmfārda*).

شبر ج اشبار *šbẹr* pl. *šbār*. « Empan ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 102, 315). Cf. sur ce mot W. Marçais, Tanger, p. 342.

شبرقة ج ات *šbẹrqa* pl. *āt*. 1° « Claie en roseau dans les interstices de laquelle passent les fils de chaîne avant d'arriver à l'ourdissoir ». Chez les tisserands de *bū nẹddāf*, où la claie est absente, le mot *šbẹrqa* désigne la traverse de l'ourdissoir munie de deux grosses chevilles « *uṭād dẹš-šbẹrqa* ». Chez les autres tisserands, ces deux grosses chevilles de l'ourdissoir sont nommées *šbẹrqa dẹr rūḥ*. On voit que le sens du mot est assez flottant. Br. B. Ch., p. 510, connaît شُبْرُق « ajonc d'Afrique ». شبرق est chez Dozy, (I, 720) le nom d'une plante. On peut penser que les objets étudiés tirent leur nom de cette plante, matière dont ils ont pu, primitivement, être faits

شبيكة د الروح *šbīka dẹr rūḥ*. « Croisement des fils de chaîne entre les deux chevilles de l'ourdissoir ». De شبك « entrelacer », d'où *šbīka* dial. « dentelle ».

اشبي ج اشابي *išba* pl. *išābi*. « Baguette à tiges transversales sur laquelle est bobiné le fil de chaîne de lisière ». Tlemcen connaît une bobine de même forme *šba* pl. *išābi* pour enrouler l'écheveau de laine après filage ». (Bel, T. L. Tl., p. 29) avec le verbe dénominatif *šẹbba*. Cette dernière bobine se dit à Fès, à el-Qsar et un peu partout au Maroc *šbū*. L'hispanique avait اشبي ج اشابي «dévidoir » et le verbe dénom. شبّى « dévider en écheveau la laine qui est sur le fuseau », de l'espagnol *aspa* (Dozy, I, p. 726).

شدق ج شدوقة *šdaq* pl. *šdūqa*. « Chacune des deux traverses horizontales enserrant le peigne du battant ». Même sens à Tlemcen (Bel. T. L. Tl., p. 70 et 315). Leur nom leur vient-il de class. شدق « coin de la bouche, joue », par analogie avec deux joues flanquant le peigne ? Chez les meuniers de Fès, le *šdaq* est une « bande de palmier-nain tressée, dressée autour de la meule pour éviter l'éparpillement de la mouture ».

شريط ج شرائط et شرطان *šrīṭ* pl. *šrāiṭ* et *šorṭān*. « Nom de diverses cordes et ficelles reliant ou attachant des parties du métier ». Cf. sur les différents sens de ce mot connu à Tlemcen, W. Marçais (Tanger, p. 343) et sur la fabrication de ces cordes, Joly (AM. XV, p. 120).

شرطة ج ات *šorṭa* pl. *āt* « syn. du précédent ».

شركة ج ات *šẹrka* pl. *āt*. « Courroie de transmission du rouet ». L'hispanique avait شركة ج شرك « lanière de cuir ».

شطروان *šṭẹruān*. « Tissu à armure croisée ». Tlemcen connaît pour *šâṭorwân* le sens de « point de couture dit point croisé pour décorer les vêtements » (Bel, T. L. Tl., p. 186). Le mot, en Algérie, désigne en général un ornement de tissu ou de poterie, en zigzag (Br. B. Ch., p. 526).

Il revêt, en Grande Kabylie, la forme *šâṭerwâr* et à, Bougie, celle de *šâṭerwâl* (Bel, op. c., p. 316). Bel propose comme origine du mot. le persan-turc شادروان et rejette l'étymologie proposée par W. Marçais (Recueil, p. 447), du français « chantourner ». On sait que شذروان, assez énigmatique, est le rebord du mur de l'ancienne Kaʿba (Gaudefroy-Demonbynes, Pèlerinage à la Mekke, p. 210). Le sens étudié peut venir de la disposition « en zig-zag » des fils de chaîne dans les lames.

شعرة *šaʿra.* 1° « Barbes des couvertures ». 2° « Fil de laine très fin d'importation ». (Littér. « fin comme un cheveu »).

شغل *šġal,* dans l'expression *idohlu ššġal,* « rentrer les fils de chaîne dans les lisses ». Le *šġal* est, pour l'artisan, le travail par excellence, la matière sur laquelle s'exerce le travail ». Dans le dialecte, c'est pour les femmes, « les soins du ménage » ; ailleurs (en Doukkala), c'est, plus particulièrement, le « travail de la laine ».

شفرة ج شفاري *šefra* pl. *šfāri.* « Peigne du battant *deff,* en minces brins de roseau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 70, 162, 317), et à Tétouan (J. AM. XV, p. 106) et el-Qsar (MB AM, 1905, p. 104). Cf. pour l'origine probable de ce mot, sub *sîf.*

مشكل *meškel.* « Canette de fil en réserve pour réparer en cas de rupture du fil de chaîne » syn. (*teftîla*).

شكال ج ات *škāl* pl. *āt.* 1° « Les branches transversales inférieures du rouet ». 2° « Les deux traverses de bois parallèles aux ensouples au sommet du métier ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 347) et à Tétouan (AM XV, p. 102, avec *škāla,* pl. *āt*). Ce nom a pu, comme le propose Bel (T. L. Tl., p. 347), être donné à ces traverses reliant les pieds du métier, par analogie avec les entraves (clas. شكال). On peut toutefois penser plutôt que, primitivement, les montants du bâti étaient attachés avec des cordes, des entraves dont le nom est resté aux traverses qui les ont remplacées (cf. *rṭaʿ*, *ʿarūsa, mromma*) et, en effet, dans le métier de *bū neddāf* où les traverses *škāl* sont absentes, quatre cordes portant le nom de *škālāt deṭ ṭuāl* (entraves en corde) relient le haut du métier au mur.

شكنديل ج ات et شكنادل *škundīl* pl. *āt* et *šknādel.* « Les deux longs bras du métier ». Tlemcen les nomme *škendil* pl. *šeknâdel* ; Blida *škendir* (Bel, T. L. Tl., p. 65, 318) ; Tétouan *škandira* pl. *āt* (J. AM XV, p. 102). L'origine du mot est grecque ; il est passé en turc et en arabe d'Algérie avec le sens de « sonde ».

شمسي *šemši.* « Couleur rouge orange clair », de *šemš* « soleil ».

شنبور ج شنابر *šenbūr,* pl. *šnāber.* « Chez les soyeux, pièce tissée de soie et de fil d'or ». Br. B. Ch., p. 542, connaît pour l'Algérie شنبير ج شنابر « crêpe, gaze, voile de femme en gaze rouge ponceau surtout ». Dozy, I, p. 789, donne pour شنبر « bande de soie que les femmes roulent autour de leur coiffure » et « voile noir dont les pauvres chrétiennes se couvrent pour sortir ». Ce serait le persan چنبر.

شيبي *šībi.* « Couleur vert-bleu ». De *šība* « absinthe ».

صابرة *ṣābra.* « Soie artificielle ». Du dialectal *ṣābra* (clas. صبار) « aloès » dont on croit qu'est faite la soie artificielle.

صابع *ṣābaʿ,* duel *ṣābʿīn,* pl. *iṣābaʿ.* « Rayure de la largeur d'un ou plusieurs doigts ». Tlemcen connaît *ṣbaʿ beṣbaʿ* « rayure composée des couvertures » (Bel, T. L. Tl., p. 131, 319). Cf. sur ce mot W. Marçais, Tanger, p. 353.

صدر *ṣdeṛ* pl. *ṣdūṛa.* 1° « Ensoupleau enrouleur (syn. *meṭwa diāl lˀṣdeṛ*). Même sens à Tlemcen, (op. c. p. 66 et 310 pour *ṣder* pl. *ṣdūr*), à el-Qsar (AM., 1905, p. 103) et à Tétouan (*me-*

ṭoua ṣadri) (J. AM. XV, p. 103). 2° « Dans le métier de *bū nęddāf*, pièce de bois fixe sur laquelle le tissu vient passer avant de s'enrouler sur l'ensoupleau ». Du cl. صدر « partie antérieure d'une chose, poitrine », l'ensoupleau se trouvant face à la poitrine du tisserand ».

صفيحة ج صفايح *sfīḥa* pl. *sfāiḥ*. « Ferrure à l'extrémité de la navette ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74, 320), du clas. صفيحة « plaque de métal ».

صفّى act. تصفية *ṣeffa*, act. *tṣefia*. « Epuiser les fils de chaine enroulés sur l'ensouple ». Du dial. « terminer une chose ».

صقلي *ṣqalli*. « Fil sur lequel est enroulé une lamelle d'or ». Vraisemblablement, adj. relatif de صقلية « Sicile ». Il existe au Maroc une famille de Chorfas de ce nom.

صليب ج صلبان *ṣlib* pl. *ṣolbān*. 1° « Traverse en bois de la bobine *bęrnos* ». 2° « Traverse de l'ourdissoir ». Le mot désigne encore deux pièces de bois dans le tambour de la noria (G. C. Colin, *Hespéris*, 1932, p. 26), du clas. صليب « croix ».

صمّة *ṣámma*. 1° « Pièce tissée de soie et de fil d'or ». Br. B. Ch., p. 577, connaît صمّ ج سرى ou فاط « vêtement, selle, tellement chargés de broderies que le fond ne se voit pas ». 2° *būra ṣámma* « Rayure simple des couvertures ». Chez les tisserands du Nord-Marocain, le *ṣámm* est une texture simple du tissu, opposée à l'armure *mḫāutęm* (en polygones), du clas. صميم « pur, sans mélange », d'où (Dozy, I, p. 845) أصمّ « cheval tout noir ou tout bai sans marque de blanc ».

صانع ج صنّاع *ṣāna‘* pl. *ṣonnā‘*. « Ouvrier qualifié, artisan ».

صوف *ṣūf*. Laine en général.

صوفة *ṣūfa*. « Fil de trame en laine blanche ».

ضرس ج ضروسة *dęrs* pl. *drūṣa*. « Chacun des minces brins de roseau constituant le peigne (*šęfra*) du battant ». Même sens à Tlemcen (pl. *drāṣ*) (Bel, T. L. Tl., p. 162, 322). Du clas. ضرس (dent) qui a donné en hispanique « pointe en fer » (Dozy, II, p. 8).

ضلع ج ضلعان *ḍla‘* pl. *ḍel‘ān*. « Les quatre côtes de la bobine *srīža* des dévideurs de soie ». Du clas. ضلع (côte).

ضامة *ḍāma*. « Sorte d'armure du tissu en damier »

طباق ج طبوقة *ṭbāq* pl. *ṭbōqa*. « Corbeille en sparterie contenant les canettes de rechange ». Cf. sur ce mot, L. Brunot, Noms de récipients à Rabat, *Hespéris*, 1921, p. 124. C'est à Tlemcen une corbeille très décorée (pl. *ṭobqân*) (Bel, T. L. Tl., p. 264).

طحين *ṭḥīn*. « Farine en général et particulièrement de blé dur. Elle sert à préparer l'apprêt pour la chaine ».

مطارب *mṭāręb*. « Groupe de dents en fer pour le passage des fils de bordure dans le battant des soyeux ».

طرف *ṭarf*. 1° « Partie, en trame de soie rouge, à l'extrémité du voile *kęnbūš* ». 2° « Partie de la *sębniia* constituée par des rayures » ; du clas. et dial. « bord, extrémité ».

طعمة *ṭa‘ma*. « Fil de trame », « Trame de l'étoffe ». Même sens à Tlemcen (*ṭo‘ma*) (Bel, T. L. Tl., p. 323) et dans tout le Maghrib. Le mot était déjà hispanique : طعمة, (Dozy, II, p. 45). Le terme classique est لحمة (litt. chair). De même, la طعمة (litt. « nourriture ») est ce qui alimente la chaine, donne du corps à l'étoffe.

مطلق جـ مطالق *mẹṭlẹq* pl. *mṭāleq.* « Corde attachant la pédale à la traverse *rẹṭʿa* ». Le mot désigne encore une natte étroite et très longue (Br. B. Ch., p. 613 ; *Hesp.*, 1925, p. 119).

طوال جـ ات *ṭuāl* pl. *āt.* « Nom de plusieurs cordes attachant ou reliant des parties du métier ». A Tétouan, c'est une corde en poil de chèvre ou en chanvre (J. AM XV, p. 129). Chez les ruraux, le mot désigne une longue corde pour attacher les bêtes. Clas. طِوَل « corde au pied d'une bête ».

طوى *ṭua, iṭui.* « Enrouler la chaîne sur l'ensoupleau lors du montage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 93, 324).

مطوى جـ مطاوي *mẹṭua* pl. *mṭāui.* « Ensouple dérouleuse » (syn. *mẹṭua dẹl ġẹzli*). Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 66, 324), à Tétouan (J. AM XV, p. 103) et à el-Qsar (MB. AM, 1905, p. 103). En hispanique, مطوى était « ensoupleau » (Dozy, II, p. 76), mais le mot est classique dans le sens d' « ensouple ».

مطيوة *mṭīua.* « Traverse à laquelle sont suspendus les montants du battant, dans le métier des soyeux ». C'est le diminutif de *mẹṭua.*

عبانة جـ ات *ʿabāna,* pl. *āt.* « Couverture ». Synonyme de *bäṭṭānịia* chez les ruraux. Br. B. Ch., p. 631, connaît عبّانة. Le mot doit venir du clas. عباءة « manteau » (Dozy, II, p. 90). Les berbères du Maroc Central ont *āʿbān* « vêtement ».

عتيبة جـ ات *ʿaṭība,* pl. *āt.* « Brin de roseau à chaque extrémité du peigne ». Même sens à Tlemcen où le mot désigne encore la garniture métallique de l'extrémité du peigne (Bel, T. L. Tl., p. 164, 325). Dimin. de *ʿatba* « seuil ».

عروسة جـ عرائس *ʿarūsa* pl. *ʿaṛāis.* 1° « Les deux traverses supérieures perpendiculaires aux ensouples du grand métier ». Celles-ci sont nommées à Tlemcen, Tétouan et dans les autres sortes de métiers de Fès « *qobba* ». 2° « Chevilles du bloc de bois sur lequel repose le *ṣdẹṛ* du métier de *bū nẹddāf* ». 3° « Montants de l'instrument à confectionner les peignes du battant ».

Le mot a, techniquement, le sens de « cheville, pièce servant à attacher ensemble deux parties d'un objet ». Br. B. Ch., p. 643, « cheville qui attache la charrue au joug ». L. Brunot, *Notes lexicographiques*, p. 89, « taquet de poupe ». Il se rattache ainsi très bien à clas. عرس « corde, pilier de tente ». Primitivement, le bâti supérieur du métier était constitué par des cordes, des entraves attachant les pièces de bois. Les traverses qui les ont remplacées ont conservé le nom de celles-ci (cf. *ṣkāl, ṛṭaʿ, mṛomma*).

عسلي *ʿasli.* « De couleur marron foncé ». De *ʿasel* « miel ».

عش *ʿaṣṣ.* « Nom d'une rayure du voile *kẹnbūš* » (litt. « nid »).

عشيش *ʿaṣịịẹṣ.* « Nom d'une rayure du *kẹnbūš* » (dimin. du précédent). Quel rapport les deux mots offrent-ils avec les étendards brodés d'or علامات معششة مذهبة de Dozy (II, p. 129)? Peut-être est-ce « fin comme une toile d'araignée » de عشّش : filer sa toile (araignée).

عصر act. عصير *ʿaṣẹr,* n. d'act. *ʿaṣīr,* « faire une pesée sur la pédale », dial. « presser, tordre ».

عصرة جـ عصاري *ʿaṣṛa* pl. *ʿaṣāṛi.* « Pesée sur la pédale ». Le pluriel désigne les divers jeux de pédales, c'est-à-dire les armures, susceptibles d'être pratiqués sur le métier.

عصى جـ عصي *ʿaṣa* pl. *ʿaṣi.* « Barre de bois au-dessus de l'ensouple et sur laquelle passe le fil de bordure ».

عصى التبليغ *'aṣa ẹt-ṭẹblīġ.* « Bâton servant, lors de l'ourdissage, à réaliser le croisement de la chaîne » ; dial. « bâton en général ».

عفس *'afẹs-'afsa.* « Actionner la pédale du métier (syn. *'aṣẹr*) ». C'est le terme employé à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 99).

عفصي *'afṣi.* « Couleur gris très clair ».

عقد *'aqẹd.* « Raccorder la nouvelle chaîne à l'ancienne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 96).

عقدة د الخيط *'oqda dẹ̄l ḫīṭ.* « Barbe du tissu de laine ».

معقود *ma'qūd.* « A dents rapprochées ; à boucles rapprochées (lisses) ; à mailles serrées (tissu) ». Du dial. « serré, noué, contracté ».

عقرب ج عقارب *'aqrẹb* pl. *'aqārẹb.* 1° « Barre de bois prolongeant les bras *škẹndīl* et supportant une des ensouples du métier des soyeux ». 2° « Barre de bois verticale munie du trou dans lesquels on engage le bâton verrouillant l'ensouple du métier de *bū nẹddāf* ». Ces deux pièces tirent peut-être leur nom de leur forme « en queue de scorpion ». Le mot est appliqué à divers autres objets : pièce de la batterie du fusil (Br. B. Ch., p. 667), aiguille de montre ; entraves en S (Dozy, II, p. 152) ; penture de porte (*Hesp.*, 1932, XV, p. 168).

عكري *'ākri.* « Couleur rouge écarlate », de عكر « fard rouge, carmin ».

عكاز ج عكاكز *'okkāz,* pl. *'akākẹz.* « Gros bâton servant à faire tourner l'ensouple lors du montage de la chaîne ». Dial. « bâton ». Cf. W. Marçais, Tanger, p. 388.

علاقة ج علائق *'ālāqa* pl. *'ālāiq.* « Ficelle attachée à la baguette d'envergeure et munie d'un contrepoids ». A Tlemcen, c'est le nom même du contrepoids (Bel, T. L. Tl., p. 96, 327), du dial. *'allẹq* « suspendre, accrocher ».

عويد *'āuuīd.* 1° « Tige de bois sur laquelle on enfile la canette dans la navette ». Même sens à Tlemcen (*'awīyed*) (Bel, T. L. Tl., p. 73, 327). 2° « Axe de la poulie *hrẹz* ».

عود *'ūd* pl. *'auād* (*dẹ̄r-rūḥ*). « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». Dial. « morceau de bois », sur lequel cf. W. Marçais, Tanger, p. 393.

عوان *'auuān.* « Corde suspendant le roseau *sīf* au sommet du métier ». Litt. « auxiliaire ».

عوين *'auīn.* « Bâton servant à faire tourner l'ensouple lors de l'ourdissage ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 93).

عين اليمام *'ain līmām.* « Sorte d'armure du tissu » (litt. œil de tourterelle).

غرصان ج غراصن *ġorṣān* pl. *ġrāṣẹn.* 1° « Résidu des fils de l'ancienne chaîne restant dans les lisses ; on y noue les fils de la nouvelle chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 95, 103). 2° « Extrémité des fils de chaîne fixés à l'ensoupleau lors du montage ». 3° « Chez les soyeux, fils de chaîne non tissée formant la frange de chaque pièce ». 4° *ġorṣan ẹt-ṭẹbṭīt* « bande d'étoffe aux cordons de laquelle on attache les paquets de chaîne lors du montage de celle-ci sur l'ensou pleau ». Bel (op. c., p. 328) assigne à ce mot, qui se retrouve ailleurs en Algérie sous des formes diverses, une origine berbère.

مغزل ج مغازل *moġzẹl* pl. *mġāzẹl.* 1° « Axe du rouet sur lequel on enfile les canettes pour les charger de trame ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 329). A Tétouan, selon Joly

(AM, XV, p. 88), le *moġzẹl* serait la bobine du rouet sur laquelle s'envide le fil, et à el Qsar (MB; AM, 1905, p. 100), le mot désignerait le rouet en entier : le fuseau s'y dirait *ouden*. Il doit y avoir confusion de la part de ces auteurs. 2° « Fuseau à filer la laine, se composant d'une baguette et d'un volant ».

Le premier sens dérive évidemment du second très classique. Le rouet (*nā'ōra*) est souvent utilisé pour retordre et filer la laine. 3° « Axe en fer du bâti des dévideurs de soie sur lequel on enfile de grosses bobines. Le mot doit ici ressortir d'un autre sens technique de *moġzẹl* : arbre de couche, essieu (cf. L. Brunot, *Notes lexicologiques*, p. 95) dérivé des précédents. On sait en effet (G. S. Colin, la Noria Marocaine, *Hesp.*, 1932, p. 47) que l'arabe a utilisé pour nommer la roue et l'essieu, des mots signifiant objet qui tourne, soit « volant, fuseau ».

غزل *ġzẹl*. « Filer la laine ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 27) et dans tout le Maghrib.

غزيل *ġzīl*. « Fil de laine filé au *moġzẹl* ».

غطا ديال المديد *ġṭa diāl lǝmdīd*. « Le roseau supérieur du tendeur des soyeux dans lequel vient s'engager l'autre petit roseau ». Dial. « couverture ».

فتحة *fẹṭḥa*. « Mortaise », dans l'assemblage de menuiserie, « tenon et mortaise », du dial. « fente, ouverture ».

فتح *fṭaḥ*. 1° « Évidement de l'ensoupleau pour loger la baguette *fẹrz* ». 2° « Trous dans lesquels sont enfoncées les chevilles du rateau *qāḷẹb* ». Le mot désigne à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 329) certains trous et évidements du métier.

مفتاح الجرائد *mẹfṭāḥ lǝžrāid*. « Pièce de bois servant à écarter les tiges de roseau lors de la confection du peigne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 167).

فتل *fṭẹl*. « Nouer ensemble deux fils par retordage *fẹtla* ».

مفتل ج مفاتل *mẹfṭẹl* pl. *mfāṭẹl*. 1° « Bâton enfoncé dans un trou de l'ensouple pour la faire tourner lors de l'enroulage de la chaîne ». 2° « Bâton enfoncé dans un trou de l'ensouple pour verrouiller celle-ci ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 329) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 103). Le deuxième sens dérive du premier, du dial. *fṭẹl* « rouler, tourner ». Le clas. a مفتل « instrument pour tordre les cordes ».

تفتيلة *ṭẹfṭīla*. 1° « Fil de réserve pour réparer en cas de rupture du fil de chaîne ». 2° « Fil restant sur les bobines *qânnūṭ* après l'ourdissage ».

فجيّل فجلي *fžüẹl* et *fẹžli*. « De couleur rose foncé ». De *fžẹl* « radis ».

فيدح *fīdaḥ*. « Sorte de *ḥāïk* en coton ». L'origine du mot est inconnue.

فاختي *fāḫṭi*. « De couleur bleu foncé ». Peut-être de clas. فاختة « tourterelle ». Le الخزّ الفاختي était une espèce de soie (Dozy, II, p. 245).

فريخة ج ات et فراخي *frīḫa* pl. *āṭ* et *frāḫi*. 1° « Le petit roseau du tendeur *mdīd* ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 74, 330). 2° « Croisillon de la bobine *srīža* des dévideurs de soie ». A Tétouan, le mot désigne « le sabot sur lequel repose l'ensouple » (J. AM. XV, p. 103). Le dialecte connaît *fẹrḫa* et son diminutif *frīḫa* « serrure de fer » et pièce de la serrure de bois (*bẹllāža*) » Quel rapport ces mots ont-ils avec *farḫ* « petit d'animal » ? Cf. W. Marçais, Tanger, p. 410 ; Recueil, p. 462.

بالمفاردة *bẹlmfārda*. « Se dit du lancement d'une navette d'un premier fil puis la substitution à celle-ci d'une navette d'un fil différent ».

فرز ج فروز *fẹrz* pl. *frūz*. 1° « Baguette logée dans l'évidement de l'ensoupleau et retenant

l'extrémité de la chaîne ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 67, 330). 2° « Mince bande tissée pour séparer deux pièces consécutives ou pour servir à fixer la chaîne à la baguette de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, op. c., p. 103, 330).

Le premier sens « baguette » dérive évidemment du second. Le mot vient du dial. *fẹrz* « séparation d'une chose avec une autre ». Par extension, il a pris à Tlemcen (Bel, op. c., p. 84), le sens de « baguette portant les canettes dans le casier d'ourdissage ».

فارغ *fārẹġ*. « A dents espacées (peigne), à boucles espacées (lisse) : à mailles peu serrées (tissu) ». Du dial. « vide, dégarni ».

فضي *foḍḍi*. « De couleur vert bleu clair ». De *foḍḍa* « argent ».

فلق ج فلاق *folq* pl. *flāq*. 1° « Les deux traverses du battant du métier de *bū nẹddāf* ». 2° » Les deux planchettes du tendeur ». 3° « Les deux lames du remisse du même métier ». On voit que le mot s'applique à des choses existant par paire. C'est encore le nom de chaque vantail d'une porte à double battant. Il correspond ainsi très bien à clas. فلق فلقة « moitié d'une chose ».

فلكة ج فلاكي *fẹlka*, pl. *flāki*. « Poulie montée sur l'axe du rouet ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 81, 331). Cette poulie a reçu ce nom par analogie avec le volant du fuseau «*fẹlka* » dans tout le Maghrib, clas. فلكة. Cf. sur ce mot : G. S. Colin, La Noria, *Hesp.*, 1932, p. 45.

فانيدي *fānīdi*. « Couleur rose rouge, « de *fānīd* « bonbon, sucrerie » sur lequel cf. Dozy, II, p. 284 qui le signale comme andalou, du persan پانيد.

فواقي *fuuāqi*. « Les fils de la nappe supérieure de la chaîne ». Relatif de dial. « *fūq* » (dessus) au pluriel.

قبة ج قبب *qubba* pl. *qbẹb*. « Les deux traverses supérieures du bâti perpendiculaire aux ensouples ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65) et à Tétouan (pl. *qubbāt*) (J AM XV, p. 101). Du clas. قبة « coupole, dôme », par analogie avec le sommet du métier.

قبص *gẹbbẹṣ*. « Passer à la craie l'étoffe de laine après tissage ». Dénom. du dial. *gẹbṣ* « plâtre ».

قجر ج قجرة *qžar* pl. *qžūra*. 1° « Casier à canettes pour l'ourdissage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 75, 170). A Fès, le mot a le sens de « tiroir de commerçant », à Tanger, de « boîte », en Algérie et Tunisie, de « tiroir ordinaire » (W. Marçais, *Tanger*, p. 421). L'origine du mot est discutée (berbère, ou de l'espagnol « *cajon* ») ? W. Marçais, Recueil, p. 467.

تقارب pl. de تقريبة *tqārẹb* (pl. de *tẹqrība*). « Cordes attachant la baguette *brẹlla* à l'ensouple, et de même à l'ensoupleau du métier de *bū nẹddāf* ». Du dial. *qẹrrẹb* « rapprocher ». Ces cordes servent en effet à rapprocher les baguettes du remisse quand la chaîne de l'ensouple est épuisée Le mot est usité en ce sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl, p. 103, 333).

قرزيان *qerziān*. « Coton mercerisé très fin utilisé par les soyeux ». Tanger connaît *gurzian*, « aloès du Mexique », avec la fibre duquel a dû être fabriqué à l'origine le fil de ce nom. Cf. W Marçais, Tanger, p. 439.

قرشال ج قراشل *qoršāl*, pl. *qrāšẹl*. « Carde » (utilisée pour débarrasser le tissu de ses barbes). Cf. W. Marçais Tanger p 423.

قرص *qarṣ*. « Trou en terre logeant les pédales du métier de *bū nẹddāf* ». A Tlemcen et à Blida, le mot désigne les pédales articulées à l'avant à une pièce de bois ; un trou dans le sol facilite leur jeu (Bel, T. L. Tl., p. 69). Le dial. connaît pour le mot le sens de « gachette, détente de fusil ». Cf. W. Marçais, Tanger, p. 423, du clas. قرص « pincer, piquer ».

قرطة ج قراطي *qarṭa* pl. *qrāṭi.* « Bloc de bois, billot », clas. قرطة.

قرفي *qarfi.* « De couleur marron foncé », de *qarfa* « canelle ».

قريقية *qrīqiia.* « Crochet maintenant ouverts les croisillons de l'ourdissoir ». Br. B. Ch., p. 795 connaît pour l'Algérie قرّقية « charnière » (et قراقية pour le Maroc). A Fès, *qerrā-qiia* et *qrīqiia* désignent un « petit verrou de porte ».

قرمود *qarmūd.* « Sorte d'armure du tissu » (tuilé).

قشطبانة *qošṭbāna.* « 1° « Plaque de fer placée à chaque extrémité du peigne pour éviter le choc de la navette sur les dents ». 2° « Dans le métier des soyeux, brin de roseau jouant le même rôle ».

C'est le persan *angušt-bān* « garde-doigt », « dé à coudre », passé au Maghrib sous des formes diverses : قسطبانة قصطبينة (Br. B. Ch., p. 801, 808) ; قُسطِبينة Dozy (II, p. 344). Cf. W. Marçais, Recueil, p. 472 ; Dozy, II, p. 464. La plaque de fer a reçu vraisemblablement son nom parce qu'elle protège les dents du peigne, de la même façon que le dé à coudre, les doigts.

قصّص *qeṣṣeṣ.* « Couper aux ciseaux les fils de chaîne de la pièce tissée pour l'enlever de l'ensoupleau ».

تقصاص *teqṣāṣ.* « Extrémité des fils de chaîne constituant la frange des voiles *kenbūš* et *sebniia* ». Tlemcen connaît *tqâṣeṣ* « débris des bords coupés d'un feutre de selle » (Bel, T. L. Tl., p. 337).

قصبة ج قصب *qâṣba* pl. *qṣâb.* Nom de plusieurs parties du métier, en roseau : 1° *Qṣâb eṣ-ṣīf* (cf. sub *ṣīf*) ». 2° *Qâṣba del-hiiūt* : un des roseaux du casier d'ourdissage. 3° *Qâṣba den-nīra* et *qâṣba del-menseǧ* : chacun des roseaux constituant les lames de remisse ». 4° « Lame de remisse elle-même ». A Tlemcen, les roseaux des lames sont dits de même *qaṣba* pl. *qṣob* ; à Bougie, *qṣība* pl. *āt* (Bel, T. L. Tl., p. 68, 170).

قطيب ج قطبان *qṭēb* pl. *qoṭbān.* 1° « Axe vertical du dévidoir *bernos* ». 2° Axe en fer au sommet de l'axe de l'ourdissoir. » 3° « Groupe de fils de chaîne lors de l'ourdissage ». Tlemcen connaît ce dernier sens (Bel, T. L. Tl., p. 90). Du dial. *qṭēb* « baguette, brochette », clas. قضيب

قطّب *qeṭṭeb.* « Enlever le duvet de la bordure des tissus de laine en le rognant avec des ciseaux ». En Algérie, le mot signifie « battre la laine avec une baguette » (Br. B. Ch., p. 810), clas. قضّب « couper ».

قطيرة *qṭīra.* « Substance gommeuse pour apprêter la chaîne des tissus de soie ». de $\sqrt{QṬR}$ « tomber goutte à goutte », comme le font les résines. Paraît être la déformation, par étymologie populaire, de كثيراء, avec *K* « gomme adragante ».

مقطع د الضرس *meqṭaʿ deḍ-ḍeṛs* « Pièce de fer pour rompre les dents du peigne à longueur voulue ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 164, 337). Du dial. *qṭaʿ* « couper », d'où (Br. B. Ch., p. 814) « Tenailles coupantes », et chez les dinandiers de Fes, « Petit burin ».

قطنيون ج ات *qṭoniiūn* pl. *āt.* 1° « Un des roseaux auxquels est suspendue la pédale ». 2° « Dans le métier de *bū neddāf* (*qṭoniiūl*) : « barre de bois attenante à la lame et reliée à la pédale par une corde ». A Tlemcen, même sens pour *qṭenyûl* (Bel, T. L. Tl., p. 69, 338). On entend à Azemmour *qanṭuīla* et dans le Nord-Marocain (Taounat) : *qoṭniia* pl. *āt*. A Tétouan, le métier est dépourvu de ce roseau : le remisse est relié directement à la pédale par une grande boucle de corde *qatniya* pl. *āt* (J. AM. XV, p. 102), mot que Joly rapproche de l'espagnol *cadenilla* (chainette).

قاعدة ج قواعد *qāʿda* pl. *quāʿẹd.* 1° « Traverse inférieure du rouet ». 2° « Traverse du métier servant de banc d'appui ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 65, 338). Chez les *ǧrāblīīn*, la *qāʿda* est la traverse inférieure de leur métier vertical. Dans la charrue, le mot désigne le « sep».

قاعد ج قواعد *qāʿẹd* pl. *quāʿẹd.* « Support des roseaux lors de la fabrication des lames de remisse ». Même sens à Tlemcen où le mot désigne encore le support du dévidoir (Bel, T. L. Tl., p. 79, 338). Du clas. قاعدة ج قواعد « pilier, base ».

قالب ج قوالب *qālẹb* pl. *quālẹb.* 1° « Rateau servant à monter la chaîne sur l'ensouple ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 91, 338). 2° « Barre de bois servant lors de la confection des lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 171). Chez les nattiers de Fès, le *qālẹb* est une barre de bois percée de trous pour le passage des ficelles de chaîne et servant à tasser les joncs de trame. Le mot, du sens général de « forme, modèle », a pris des sens techniques très variés (cf. Dozy, II, p. 391 ; Br. B. Ch., p. 823).

قنّب, unité قنّبة *qannẹb*, nom d'un. *qannba*, plur. *qnānẹb.* « Cordes employées dans différentes parties du métier ». Cf. sur ce mot, W. Marçais, Tanger, p. 453.

قنبل ج قنابل *qanbẹl* pl. *qnābẹl.* « Deux chevilles en bois servant à assembler les deux traverses du battant ». Même sens à Tlemcen (Vel, T. L. Tl., p. 70, 339). L'origine du mot est inconnue.

قنشر ج قناشر *qonšar* pl. *qnāšẹr.* « Echeveau de fil, plus petit que la *mdẹžža* ». L'hispanique connaissait قنّجال ج قناجيل « centaine, sentène, brin de fil qui lie l'écheveau » et Lerchundi indique pour le Maroc فنجار « Petit écheveau de fil de chaîne ». Cf. Dozy, II, p. 409, qui renvoie pour l'étymologie à Simonet, Glosario, p. 129.

قنشل ج قناشل *qanšẹl* pl. *qnāšẹl.* « Une des deux baguettes d'envergeure ». Même sens à Tlemcen et à Nedroma (à Blida, *qonǧel*) ; (Bel, T. L. Tl., p. 85, 340) ; à Tétouan (J. AM. XV, p. 105) et à el-Qsar (*kenšel* ?) (MB, AM., 1905, p. 104). Dans le métier des soyeux, le *qanšẹl* est constitué par deux faisceaux de joncs liés à leur extrémité et entre lesquels existe un croisement des fils de chaîne. Le mot peut offrir un rapport avec l'hisp. فنجال, un cordonnet ayant pu, à l'origine, jouer le rôle de la baguette d'envergeure.

قنّوط ج قنانط *qannūṭ* pl. *qnānẹṭ.* « Grosse canette de roseau sur laquelle on enroule le fil de chaîne à ourdir ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 83, 340) ; à Tétouan, c'est une « grosse bobine pour la laine » (J. AM. XV, p. III). Chez les marchands de soie, c'est encore une grosse bobine en roseau sur laquelle on dévide la soie. L'hisp. connaissait le mot dans le sens de « roseau » (Dozy, II, p. 412), de l'espagnol *canuto*, latin *canna* (roseau, tube) qui a donné le français « canette, canut (ouvrier en soie) ».

قنّط action تقناط *qànnẹṭ*, n. d'act. *tẹqnāṭ.* « Charger la bobine de fil ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 340). Dénom. de *qannūṭ*.

قنيطرة ج ات et قناطر *qnīṭra* pl. *āṭ* et *qnāṭẹr.* « Barrette de bois reliant deux à deux les rayons du rouet ». Même sens à Nedroma. A Tlemcen, on dit *genṭra* (Bel, T. L. Tl., p. 81, 340). du clas. قنطرة « arcade, pont ».

قهوي *qahuī.* « Couleur marron très foncé ». De dial. *qahua* « café ».

قويطة *quīṭa.* « Rayures rouges à l'extrémité du foulard *sẹbnìia* ». L'origine du mot est inconnue.

قوقي *qūqi.* « De couleur rouge gris ». De *qūq* « artichaut ».

قالة (درّازيّة) *qāla (dęrrāziia).* « Coudée de 0 m. 48 chez les tisserands de *ḥāïks* ». Elle vaudrait à Tétouan 0 m. 30 (J. AM. XV, p. 96). De l'espagnol *cana.*

قيام *qiām.* « Fil de laine de chaîne soit *bęldi* (de fabrication locale) soit *rūmi* (d'importation) ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 20, 27, 341), à Tétouan (J. AM. XV, p. 83) où le mot désigne un fil de laine plus fin que le *ġzīl*, et à El-Qṣar (MB, AM., 1905, p. 98). L'hispanique connaissait قوائم ج قيم « fils tendus sur un métier pour faire la toile » et l'arabe oriental a قيام plur. de قيامة dans ce même sens (Dozy, II, p. 426).

قيام ڢ قيام *qiiām fāqiiām* (*ḥāïk*). « *Hāïk* à trame et à chaîne de fin fil de laine ».

كبريتي *kĕbrīti.* « De couleur jaune soufre ». De *kębrīt* « soufre ».

كرش *kerš.* « Partie centrale de la couverture dépourvue de rayures ». Du dial. « ventre ».

كسر خدّ et كسّر *ksęr* et *kęssęr ḫędd.* « Enrouler sur l'ensouple au le tissu fabriqué en tournant celui-ci d'un quart de tour (*ḫędd*) ou d'un demi-tour (*ḫęddīn*) ». A Tlemcen, le verbe dans ce sens est toujours employé à la première forme *ięksar ḫędd* (Bel, T. L. Tl., p. 342). Chez les tisserands de Fès, on entend l'une ou l'autre forme suivant les individus. Cf. Marçais, Tanger, p. 450.

كسي ج كسي *ksā* pl. *ksī.* « Tissu de laine très fin dont se drapent les personnes d'un certain rang ». A Tlemcen, *ksâ* est le nom du « voile pour femmes » et *ḥāïk*, le vêtement d'hommes (Bel. T. L. Tl., p. 106, 342). C'est le clas. أكسية ج كسا « habillement, vêtement », le *ksā* étant le vêtement par excellence.

كموني *kamūni.* « De couleur marron clair ». De *kāmūn* « cumin ».

كنابش ج كنبوش *kęnbūš* pl. *knābęš.* « Voile de soie et de coton à mailles très larges dont les mariés campagnards se couvrent le visage ». L'hisp. connaissait ce mot (pl. كنابيش) « voile pour couvrir le visage », espagnol *cambux, gambux* (Dozy, II, p. 491). Le mot est connu de l'arabe oriental « voile dont on se couvre la tête » et est signalé comme étranger (دخيل) *Munğid*, s. v.). Chez les *ġrāblīīn* de Fès, il désigne le « fond de tamis en crin ».

لبني *lębni.* « De couleur gris bleu ».

لزاز ج ات et لزائز *lzāz* pl. *lzāiz* et *āt.* « Coin en bois pour caler deux pièces ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 66, 345). Le mot, courant en menuiserie, était hispanique en ce sens (G. S. Colin, la Noria, *Hesp.*, 1932, p. 27 « *lizāz* »). Il a encore celui de « coin pour fendre le bois » (Dozy, II, p. 525) ; « coin inséré entre les formes chez les fabriquants de *belġa* » (*Hespéris*, 1936, XXIII, p. 22). Le clas. connaît لزز et لزاز « barre pour fermer la porte ».

لزام *lzām.* « Corde attachant à la traverse *ḫdīm* les montants verticaux du battant du métier de *bū nęddāf* ».

لسان ج لسونة *lsān* pl. *lsūna.* « Tenon (dans l'assemblage tenon et mortaise) ». Du dial. « langue, languette », d'où « languette de balance, pène de serrure » (Br. B. Ch., p. 900).

لتشون ج لتشاتشن *lętšūn* pl. *lętšātšęn.* « Les cordes reliant les lames aux poulies et aux roseaux des pédales ». A Tlemcen, le mot désigne les poulies elles-mêmes (Bel, T. L. Tl., p. 68, 345) ; il en est de même dans le Nord-Marocain (*žāia*). L'origine du mot est inconnue.

لفتة ج لفاتي *lęfta* pl. *lfāti.* « Tourillon de l'ensouple et de l'ensoupleau ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 56, 345). C'est le nom général des essieux taillés en fusée. C'est encore à Rabat-Salé, le nom d'une grosse cheville de bois pour boucher le trou de sortie de l'eau du bassin (G. S. Colin, la Noria, *Hesp.*, 1932, p. 28). Du dial. « navet ».

لقط FO, act. لقيط *lqǫṭ*, act. *lqīṭ.* « Distribuer les fils de chaîne de part et d'autre des chevilles de l'ourdissoir ». A Tlemcen, « *nqǫṭ*, act. *nqīṭ* » (Bel, T. L. Tl., p. 90).

لويحة ج لوائح et لويحات *luīḥa* pl. *luāiḥ* et *luīḥāt.* « Pédales du métier ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 109) ; à Tlemcen, *lwîyah* pl. *lwîḥât* et à Mazouna *lwiḥa* (Bel, T. L. Tl., p. 69, 345). Toutes ces formes viennent du dial. *lūḥ* « planche » sur lequel cf. W. Marçais, Tanger, p. 461.

محـام *mĕḥām.* « Pièces de bois supportant les poulies sur lesquelles tournent les cordes de suspension des lames chargées de fil d'or, dans le métier des soyeux ».

مدودة ج مديد *mdīd* pl. *mdūda.* « Tendeur de tissu ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 73, 346) et à Tétouan (J. AM. XV, p. 110), du dial. *mędd* « tendre ».

موس ج مساس *mūs* pl. *msās.* « Lames pour tailler les brins de roseau du peigne ». C'est, avec *muās*, un pluriel de *mūs* « couteau », déjà hispanique (Dozy, II, p. 589).

مصرية *maṣriịa.* « Une certaine rayure des foulards *sęḅniịa* ». Litt. « Egyptienne ». Le mot a, dans le dialecte, le sens de « chambre au premier étage à escalier indépendant ».

مقيرة *mqīra.* « Bâton servant à rapprocher ou éloigner le battant, chez les soyeux ». Tlemcen connaît *nqîra* « roseau pour soutenir la chaîne lors du montage de celle-ci sur le métier » (Bel. T. L. Tl., p. 95). Ce peut être une prononciation différente du même mot.

نحى act. تنحية *naḥḥa*, act. *tnaḥia.* «Pousser le remisse en avant pour donner du jeu au battant ». A Tlemcen, le mot signifie « déplacer le tendeur » (Bel, T. L. Tl., p. 101). Du dialectal « ôter ».

نزوقة ج نزاق *nzaq* pl. *nzūqa.* « Navette du tisserand ». Tlemcen la nomme *nezq* pl. *nzâq* (Bel, T. L. Tl., p. 73, 348) ; el-Qsar, *nazq* (MB, AM, 1905, p. 103). C'était là la prononciation hispanique : نزق pl. نزوق et نزاق (Dozy, II, p. 659). Est-il possible de rattacher le mot à clas. نيزك نيازك « courte lance, pique »?

منسج ج مناسج *męnsęž* pl. *mnāsęž* (on entend aussi *menšęš*). 1° « Ensemble des lames du remisse ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 348) ; à Tétouan (J. AM. XV, p. 108) et à el-Qsar (*menšeš*) (MB. AM., 1905, p. 103). 2° « Chez les soyeux, le mot désigne en outre les « lames suspendues au-dessus du métier et sur lesquelles sont disposés les fils d'or ». Chez les *grābliịn*, *męnsęž* est « la barre de bois et les ficelles y attachées, auxquelles sont noués les fils de crin de la chaîne ». En hispanique, مَنْسَج signifiait « le fil à l'aide duquel on lève ou baisse la chaîne d'une étoffe pour passer la trame » (Dozy, II, 666).

Le sens classique de مَنْسَج : « métier à tisser » est inusité pour désigner le métier à basse lisse horizontal : celui-ci est dit *mrǫmma* ; par contre, il est courant dans tout le Maghrib pour « métier à haute lisse vertical ». De même manière, les termes clas. نسّاج « tisserand » ; مَنْسَج « atelier de tisserand » inusités, sont au Maghrib remplacés par *dęrrāz*, *drāz*.

نسّر act. تنسيرة *nęssęr*, n. d'act. *tęnsīra*. « Tirer un peu de fil de la navette avant de la lancer afin d'éviter qu'il casse ». Est mis pour *nassel* « tirer du fil », comme pour faire de la charpie.

نشّى *nęšša*. « Apprêter la chaîne avec une pâte de farine et d'eau ». Dénom. du clas. et dial. *nšā* « amidon ».

نصب act. تـصيب *nṣab*, n. d'act. *nṣīb*. « Distribuer les *hobūṭ* de chaîne entre les dents du *qalęb* pour les enrouler régulièrement sur l'ensouple ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 91).

نصاب *nṣāb*. « Bâton enfoncé dans l'axe de la bobine *srīža* et servant à faire tourner celle-ci à la main ». A Tlemcen, *naṣba*, pl. *nṣāb* est baguette d'envergeure. Br. B. Ch., p. 979, connaît نصاب « sorte de pilon pour préparer le cuir ». L'hispanique avait انصبة ج نصاب « manche » (Dozy, II, p. 677). Du clas. « manche de couteau ».

انصاف *anṣāf*. « Remettage des fils de chaîne permettant d'obtenir du tissu à armure toile ». Litt. « par moitié », les fils de chaîne étant introduits alternativement dans les boucles de l'une ou l'autre lame. Chez certains tisserands, on dit « *šqanṣāf* » (شق انصاف).

ناعورة ج نواعر *nāʿōra* pl. *nuāʿaṛ*. 1° « Rouet ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 32). Le mot ne désignerait à el-Qsar que la roue du rouet, ce dernier serait « *mer'zel* » (MB, AM, 1905, p. 103). 2° « *Nāʿōra dęs-sęfḥ* : ourdissoir ». Même sens à el-Qsar (MB, AM. 1905, p. 103). A Tlemcen, *nāʿūra* est proprement « l'ourdissoir ».

Le mot est connu dans tous les dialectes maghribins avec le sens général de « machine qui tourne » et celui secondaire de « ruse, machination ». Il désigne encore à Fès la « grande roue élévatoire actionnée par le courant ». Cf. sur son étymologie et ses divers sens G. S. Colin, La Noria, *Hespéris*, 1932, p. 37, 41.

نقشة ج نقاشي *noqša* pl. *nqāši*. « Une des deux tiges de roseau ou bâton supportant les pédales ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 69, 350. W. Marçais (Tanger, p. 480), propose d'expliquer ce sens par celui de « ressort » que possède encore le mot et d'identifier celui-ci avec l'hispanique لقشة « pièce du mécanisme de l'arbalète » (Dozy, II, p. 544). Il ne faut pas perdre de vue, l'identité de نقشة < لقشة étant admise, les sens indiqués par Dozy pour ce dernier mot, lui-même métathèse de لشقة (espagnol *lasca*, italien *lisca*) « éclat, partie de morceau de bois rompu en long », sens qui peuvent convenir au mot étudié.

نقشة جدرية *noqšaṭu žędriia*. « Sorte d'armure du tissu ». On notera la présence de la déclinaison classique.

نقّى *nęqqa*. « Nettoyer le tissu en en coupant les barbes ». Le mot est employé en ce sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 101.)

ناول *nāul*. « Tendre un à un les fils de chaîne à l'ouvrier qui les remet dans les lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 96, 351). C'est le verbe très clas. ناول « tendre, présenter ».

مناولي *mnāuli*. « L'aide qui tend à l'ouvrier les fils de chaîne ». On notera la présence du *i* de relation.

نيرة collectif نير *nīra*, coll. *nīr*. « Boucle et ensemble des boucles constituant les lisses ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 68, 351) ; à Tétouan (J. AM. XV, p. 108) et à el-Qsar (MB. AM. 1905, p. 104). Chez les *ġrābliīn*, le mot désigne des fils attachés aux crins de chaîne et servant à séparer ceux-ci en deux nappes ; il a le même sens dans le métier vertical à haute lisse. Chez les nattiers de Fès, le métier possède une corde dite *niiāra* servant à relier, à leur

extrémité, les ficelles constituant la chaîne. Tous ces sens ne sont sans doute pas sans rapport avec le clas. نار نيّر et « tramer le tissu » ; نير « trame et bord du tissu », desquels vient l'expression ذو نيرين «tissu à trame à deux brins » et نيرة « poutre transversale du métier », mais il s'est produit une variation de sens considérable.

هبطة ج هبط *hobṭa* pl. *hbuṭ*. « Groupe de deux *qṭēb-s* de fil de chaîne lors de l'ourdissage ». Même sens à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 90, 352). Le rapport du mot avec la racine هبط « descendre » peut venir de ce que l'on « dépose » les fils de l'ourdissoir *hobṭa* par *hobṭa*.

هدوب *hdūb*. « Franges de la pièce tissée ». D° à Tlemcen (Bel, T. L. Tl., p. 352) et dans tout le Maghrib.

هرز ج هروزة *hrẹz* pl. *hrūza*. « Poulies sur lesquelles tournent les cordes supportant les lames du remisse ». L'origine du mot est ignorée.

مهماز *mahmāz*. « Baguette de bois attachée à la traverse supérieure du métier et servant à suspendre le roseau *sīf* ». Même sens à Tétouan (J. AM. XV, p. 101).

وتيدة ج ات *uṭīda* pl. *āṭ*. 1° « Petites chevilles de l'ourdissoir ». 2° « Chevilles de l'ensouple » (syn. *ṭẹstār*).

وتد ج اوتاد *uṭẹd* pl. *uṭād*. « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». Du dial. *uṭẹd* « piquet, pieu ».

وردي *uărdi*. « De couleur rose rouge ». De *uărd* « rose ».

ورّاك ج وراك *urrāk* pl. *urārẹk*. 1° « Roseau passé entre les interstices de la claie *šbẹrqa* pour la maintenir immobile ». 2° « Barres de bois étayant le métier des soyeux ». L'hisp. connaissait وراك ج ات « bâton », du clas. تورّك « s'appuyer ».

وسادة ج وسائد *usāda* pl. *usāid*. 1° « Coussinet ou sabot sur lequel reposent les tourillons de l'ensouple ». 2° « Pièce de bois dont les trous servent de coussinet au *'aṣa* des fils de bordure ». 3° « Morceau de roseau protégeant la lame de remisse du choc du battant dans le métier de *bū nẹddāf* ». Du dial. *usāda* « coussin, oreiller », d'où par extension coussinet de la fusée d'un essieu (Cf. G. S. Colin, La Noria, *Hesp.*, 1932, p. 27).

توفيرة *tūfīra*. « *ḥāik* de petite taille ».

وقّاف ج وقافف *uqqāf* pl. *uqāqẹf*. 1° « Montants verticaux du rouet ». 2° « Montants verticaux du casier à canettes ». 3° « Les deux grosses chevilles de l'ourdissoir ». 4° « L'axe vertical de l'ourdissoir ». Du dial. « tout bâton planté debout ».

واقف *uāqẹf*. « Montants verticaux du casier à canettes du métier de *bū nẹddāf* » (syn. du précédent).

يد ج يدين *id* pl. *idīn* (parfois *idd* pl. *iddīn*). 1° « Manivelle de la roue du rouet ». Même sens à Tlemcen (*yidd*) (Bel, T. L. Tl., p. 80, 354). 2° « Montant en bois du battant du métier des soyeux ».

يدية et يديدة *idiịa* ou *idīda*. « Poignée de la manivelle de la roue du rouet ». C'est le diminutif du précédent.

ياسميني *iāsmīni*. « De couleur rouge violet », de *iāsmīn-aš-šārq*, plante de jardin à fleurs rouges.

***

L'examen du vocabulaire technique du tissage suggère quelques remarques :

1° On constate d'abord, comme en beaucoup d'autres techniques, un renouvellement du vocabulaire classique pour des mots très importants :

a) Des mots classiques, signalés par les lexicographes avec un sens technique se rapportant au tissage, sont souvent, en maghribin, remplacés par des termes inconnus du classique. Ex. : clas. مكّوك (navette) > *nzaq* ; clas. نول منول منسج (métier) > *mromma* ; clas. نول (ensoupleau) > *ṣdeṛ* ; clas. منوال نساج حائك (tisserand) > *deṛrāz* ; clas. لحمة (trame) > *ṭàʿma* ; clas. محوار (axe de poulie) > *teṣṭār*, etc.

b) Certains de ces mots techniques classiques sont passés en maghribin, mais avec des sens différents ; ex. : clas. منسج (métier) > remisse (*meṇseẓ*) ; clas. بكرة (poulie) > pièce supportant la poulie (*bokkāra*) ; clas. نير (trame) et clas. نيرة (pièce de bois du métier) = boucles et maillons des lisses (*nīr*) ; clas. حائك (tisserand) > voile de femme (*ḥāik*) etc.

c) Pour désigner de nombreuses choses relatives au tissage et non dénommées en classique' soit que les lexicographes les aient passées sous silence, soit parce qu'elles constituent des objets qui n'existaient pas dans les métiers primitifs connus lors de la rédaction des lexiques arabes, on a emprunté :

1° Des mots du vocabulaire courant dialectal ou classique présentant avec l'objet à nommer une certaine analogie. Ces mots ont ainsi pris un sens technique suivant un procédé qui se retrouve dans toutes les industries. Ex. : *ūdeṇ* (oreille > coussinet) ; *unta* et *dkar* (mâle et femelle > deux pièces opposées) ; *deff* (battant de porte > battant de métier) ; *lefta* (navet > tourillon, fusée d'un axe) ; *ṛṣeṇ* (licol > corde de suspension du battant) ; *rūḥ* (âme > croisement intime des fils de chaîne) ; *rīš* (plume > rayon de roue) ; *sīf* (épée > pièce de suspension du battant), etc

2° Des noms de végétaux, appliqués aujourd'hui à des parties du métier que l'on peut supposer avoir été faites de ceux-ci à une certaine époque. Ex. : *dis*, *šbeṛqa*.

3° Des mots signifiant « corde, entrave », objets qui ont pu jouer un rôle dans les métiers antérieurs. Ils désignent aujourd'hui des pièces de bois qui ont pris la place et le nom de ces cordes. Ex. : *rtaʿ* (de رتعة entrave) ; *ʿaṛūsa* (cheville, cf. clas. عرس « corde ») ; *škāl* (entrave) ; *mṛomma* (de رمّة corde » ?).

4° Des mots dont l'origine latine ou romane a été établie et qui sont parvenus au Maghrib par la voie de l'Andalousie. Ex. : *qànnūṭ* (bobine), de l'esp. *canuto* ; *reṣqa* (racloir), de l'esp. *lasca* ; *noqša* (roseau de suspension des pédales), de l'esp. *lasqa* ? ; *išba* (bobine), de l'esp. *aspa* ; *bribra* (dévidoir), du lat. *alibrum* ; *brella* (baguette), de l'esp. *varilla* ? ; *qunšār* (écheveau) de l'esp. ? ; *bāṛa* (rayure), de l'esp. *vara*, etc.

5° Des mots d'origine inconnue et dont l'étymologie (arabe, romane ?) ne pourra être établie que par l'étude du vocabulaire technique dans les divers pays musulmans. Ex. : *beṛṭūl-beṛsān* (fil de bordure) ; *beṛnos* (dévidoir) ; *škendīl* (bras du métier) ; *letšūn* (corde de suspension du remisse) ; *qenbeḷ* (cheville du battant) ; *nzaq* (navette) ; *hṛeẓ* (poulie).

J. LAPANNE-JOINVILLE.

Communications

UNE PIÈCE D'OR ANTIQUE TROUVÉE A VOLUBILIS

Cette pièce d'or a été trouvée le 23 août 1936 à Volubilis, dans le quartier Nord-Est, sur la rive droite du Decumanus Maximus, dans une chambre que nous considérons comme une boutique, à 0 m. 50 au-dessous de la couche de terre végétale, soit un mètre de profondeur, alors que la fouille descendait à cet endroit à 1 m. 50. Elle est intéressante non seulement parce que c'est la première pièce d'or trouvée à Volubilis, mais surtout parce qu'elle appartient à un type très rare, pour ne pas dite inconnu.

Elle pèse 2 g. 49 et mesure 15 m/m de diamètre (1). Elle a été légèrement

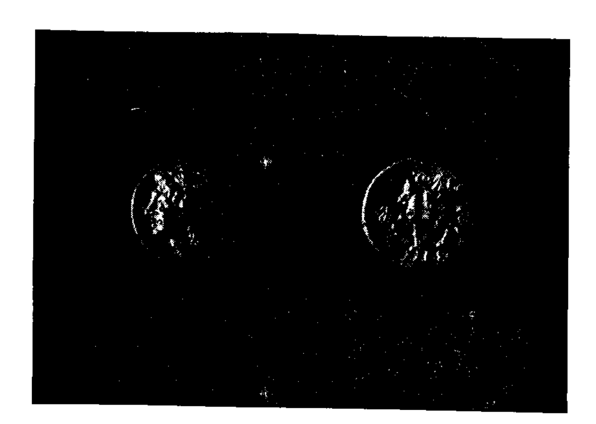


Fig. 1. — Pièce d'or trouvée à Volubilis.

rognée sur une partie de la tranche, ce qui a fait disparaître un morceau de la bordure et l'extrémité de deux lettres. Elle est en or pur, sans aucune trace d'alliage perceptible. Elle représente au droit une tête regardant à gauche, à la chevelure abondante et de style sévère ; au revers un Pégase marchant à gauche :

(1) Elle ne rentre dans aucun système monétaire antique, ni comme unité, ni comme sous-multiple, autant que nous avons pu le vérifier.

en avant du Pégase un B inversé : au-dessus, quatre lettres grecques groupées par deux de chaque côté de la tête ΥΟ ΡΔ ; au-dessous un groupe de lettres donnant quelque chose comme ΜΕΣΛΛ.

La légende supérieure peut désigner ou le magistrat monétaire comme à Athènes, ou le maître graveur comme à Syracuse ; cette dernière hypothèse serait d'autant plus séduisante que les graveurs syracusains, artistes de premier ordre, furent autorisés à graver les coins d'autres villes de l'Occident hellénique ; mais la lecture normale ne donne aucun sens satisfaisant, et même, s'il y a abréviation, aucun nom grec ne commence ainsi.

La légende inférieure m'avait d'abord semblé se lire ΜΕΣΜ et représenter l'abréviation du nom de la ville. Le répertoire de Ricci ne donne le choix qu'entre deux villes de l'Occident hellénique : *Messana*, c'est-à-dire Messine et *Mesma* (aujourd'hui Mesina en Calabre). Nous éliminons Messine car aucun des symboles de ses monnaies ne se rapproche des nôtres : ce sont le lièvre ou le bige qui rappellent les courses à pied ou en char, ou bien la nymphe Pélorias, ou Pheraemon un des fils d'Eole, et Zeus Zanglion en mémoire du vieux nom antérieur à sa colonisation par les Messéniens. Elle devait d'ailleurs être détruite par le général carthaginois Himilcon en 396.

Resterait donc Mesma. Mais son monnayage n'est connu que par des types en cuivre dont je dois communication à M. Collan, conservateur des monnaies au British Museum. Le premier porte au droit une tête d'Apollon avec l'ethnique ΜΕΣΜΑΙΟΝ ; au revers une tête de Perséphone de face. Le deuxième : au droit une tête de Persée à droite avec l'ethnique ΜΕΣΜ ; au revers Héraklès assis sur un rocher.

Ces deux types ne ressemblent guère au nôtre. On peut à la rigueur rapprocher Persée qui, suivant le mythe argien, est vainqueur de Méduse, du cheval Pégase qui naît du sang de la Gorgone et s'envole aussitôt au séjour des Immortels. Mais notre tête ne peut pas être celle de la Méduse : car le Gorgonéion est ordinairement représenté de face, et la chevelure est entremêlée de serpents qui manquent ici. Ce n'est pas non plus Chrysaor, né aussi du sang de la Méduse dont la physionomie est, en général, moins noble et qui est le plus souvent figuré en pied, l'épée à la main. Ce serait donc celle de Persée, mais, en général, il est représenté coiffé du bonnet ailé qui lui a permis d'approcher le monstre.

Mais si on lit la légende qui entoure Pégase dans le sens boustrophédon en partant du bas à gauche, on restitue facilement ΑΛΕΣΑ[Ν]ΔΡΟΥ. La tête de l'avers serait alors celle d'un Alexandre qui ne peut être que le roi de Macédoine. On trouve en effet une tête semblable mais tournée à droite sur des statères d'or frappés à son effigie : soit par lui, soit après sa mort par des diadoques comme Lysimaque, ou par des villes comme Byzance. Le cou se termine par la même ligne

(1) La Bibliothèque Générale du Protectorat ne possède ni le répertoire de Head ni celui de Gresecke. Celui de Ricci m'a été obligeamment prêté par M. Ch. Ogiez.

oblique, la tête est légèrement portée en avant, la chevelure est divisée en fortes mèches ramenées en arrière. C'est la même physionomie sévère, voire un peu dure.

Mais ces monnaies n'offrent jamais, à notre connaissance, de Pégase au revers. La légende « Alexandre » ne se lit pas non plus la première partie dans le sens normal, et la seconde dans le sens rétrograde ; elle est, en général, verticale, de chaque côté d'une colonne ou dans un cartouche.

C'est la représentation de Pégase qui, à notre avis, donne la solution du problème. Ce Pégase au pas ne ressemble pas au Pégase des monnaies helléniques, qui est toujours cabré ou au galop. Mais c'est celui qui figure sur de nombreux deniers romains : ceux de la gens Julia et de la gens Petronia par exemple, où il est d'ailleurs tourné à droite (1). La question se pose donc : un graveur n'a-t-il pas copié deux motifs figurant sur des pièces différentes : une d'Alexandre et un denier romain, pour graver de nouveaux coins ? Et ceci nous explique que sur les pièces ainsi obtenues, les effigies aient été tournées en sens contraire.

Or, E. Babelon, dans son *Traité des Monnaies grecques et romaines*, fait remarquer que l'image d'Alexandre le Grand avait pris de bonne heure un caractère religieux. Au IIIe siècle ap. J. C., elle se popularisa encore sous Caracalla et les empereurs syriens qui lui succédèrent. Caracalla prétendait qu'il sentait revivre son âme en lui ; il réorganisa l'armée romaine d'Orient sur le modèle de sa phalange et lui éleva un temple à Philippopolis. Sévère Alexandre, qui était né dans son temple à Arcena et qui portait son nom, entendait volontiers ses panégyriques et présidait les jeux donnés en son honneur (2). Dans leurs luttes contre les Orientaux, Arsacides ou Sassanides, au cours du IIIe siècle, les Romains étaient naturellement encore plus portés à invoquer la protection du vainqueur de Darius III. A cette époque en effet, on frappa en quantité de petites pièces d'or, d'argent et de bronze à l'effigie d'Alexandre, qui circulèrent dans tout l'Orient mais principalement en Macédoine, semble-t-il. Plusieurs *aurei* d'or portent au droit la tête d'Alexandre plus ou moins idéalisée, et au revers Pallas Nicéphore ou la Louve allaitant les Jumeaux, avec la légende « *Alexandrou* ». Notre pièce peut appartenir à une de ces émissions. La lettre B inversée désignerait l'atelier monétaire, plutôt que la date de la frappe, le deuxième mois de l'année comme sur les monnaies helléniques. Mais nous confessons ignorer la raison pour laquelle Pégase est associé à Alexandre.

M. Babelon a fait remarquer aussi que l'image d'Alexandre avait fini par prendre pour les simples particuliers un caractère magique, même apotropaïque. On la portait sur soi comme amulette contre le mauvais œil. On lit en effet dans l'Histoire Auguste à propos de Macrianus, un des empereurs de l'anarchie militaire : « Dans cette famille..., les hommes ont toujours porté sur leurs anneaux et

(1) E. BABELON, *Monnaies de la République Romaine*, II, pp. 76 et 300.

(2) T. I, p. 682. La Bibliothèque Générale du Protectorat ne possède pas non plus cet ouvrage. La référence m'en a été obligeamment donnée par M. L. Robert.

(3) *Vit. Alex.* XXXIV.

sur leur argenterie, et les femmes sur leurs réseaux, leurs bracelets et leurs bagues, en un mot, sur tous les objets servant à leur parure, l'image d'Alexandre le Grand de Macédoine. On voit même aujourd'hui les femmes, dans cette famille, porter cette image, brodée de différentes couleurs, sur leurs tuniques, sur leurs ceintures et sur leurs manteaux. Nous avons vu, il n'y a pas longtemps, Cornélius Macer, qui est de cette maison, présenter au pontife, dans un repas qu'il donna dans le temple d'Hercule, une coupe d'électron, sur laquelle était gravée, au milieu, la tête d'Alexandre, et tout autour l'histoire de sa vie, retracée par de petites figures en relief. Il la fit même passer, de main en main, à tous les convives, grands admirateurs de ce héros. Je rapporte ce trait, parce que l'on prétend que ceux qui portent habituellement sur eux l'image d'Alexandre, ciselée en or ou en argent, réussissent dans toutes leurs entreprises » (1).

Or, si notre pièce a été rognée de manière à présenter un cercle parfait, c'est sans doute pour être sertie dans une monture et servir à la fois de bijou et d'amulette. Les pièces ainsi employées ne manquent pas à l'époque romaine aux IIIe et IVe siècles ap. J. C. ; elles sont montées dans des colliers comme des médaillons dans un encadrement souvent très travaillé ou enchâssées dans des bracelets ou sur des boucles de ceinture (2). Comme notre pièce a gardé un relief extraordinaire, signe qu'elle a très peu circulé, c'est probablement ce rôle qu'elle a joué. La monture, d'un travail plus délicat, peut être en filigrane ou en une matière moins résistante, a été détruite par le temps.

Le souvenir d'Alexandre était surtout populaire en Orient, mais notre pièce avait pourtant bien des occasions de venir en Extrême-Occident, ne serait-ce que par l'armée. Il existait dans le corps d'occupation romaine du Maroc une *ala Augusta Thracum* dont nous trouvons justement un cavalier à Volubilis, et une *cohors Va Dalmatarum*, et la Thrace et la Dalmatie encadrent la Macédoine. Enfin, un des archers syriens nombreux en Tingitane a pu porter sur lui l'image d'Alexandre en l'honneur de l'empereur Sévère Alexandre son compatriote (3).

Et si l'on se rappelle qu'Alexandre le Grand avait rêvé d'envoyer une expédition vers les colonnes d'Hercule, projet que sa mort prématurée l'empêcha de réaliser, la présence de cette pièce à son effigie dans les parages du grand Océan semble une revanche posthume du héros sur le Destin.

R. THOUVENOT.



(1) HIST. AUG., *Trig. Tyr.* XIII.
(2) CAGNAT et CHAPOT. *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, pp. 402-404, 406.
(3) *Diplômes militaires de Banasa.* C. R. A. I., 1934 et 1935.

UN CHIRURGIEN MUSULMAN DU ROYAUME DE GRENADE

(NOTE COMPLÉMENTAIRE)

Le manuscrit n° 1673 de l'Escurial, contenant une partie de l'*Iḥâṭa* d'Ibn al-Ḫaṭîb, où j'ai puisé des renseignements sur la vie de Muḥammad aš-Šafra (cf. *Hespéris*, t. XX, année 1935) ne donne de ce représentant de la période ultime de la science arabe dans la péninsule qu'une biographie incomplète. La date de sa mort (761 H.) et surtout la mention deson séjour au Maroc, confirmant la conclusion à laquelle j'étais arrivé, d'après un passage de son traité de chirurgie, figurent dans le grand recueil d'al-ʿAsqalânî : *ad-Durar al-kâmina*, cité dans l'ouvrage récent du qâḍi de Marrakech ʿAbbâs b. Brâhîm : *al-Iʿlâm* (t. III, p. 316), paru à Fès en 1937. Depuis, la Bibliothèque Générale du Protectorat s'est enrichie d'une reproduction photographique du ms. n° 1673 Esc. précité, et d'une autre, faite sur un exemplaire différent de l'*Iḥâṭa* appartenant à notre collègue, M. Mohammed el-Fâsî. Bien que la copie en soit souvent défectueuse, elle a permis de compléter en grande partie la notice consacrée par Ibn al-Ḫaṭîb à Muḥammad b. ʿAlî b. Faraḥ (*sic*) al-Qirbilyânî (de Crevillente), médecin botaniste devenu chirurgien, celui que nous connaissons par ailleurs sous le sobriquet d'aš-Šafra.

Sa biographie se terminait dans le manuscrit de l'Escurial par l'indication d'une grave épidémie qui avait frappé (entre 1313 et 1322) les habitants de Guadix. Il semble que beaucoup de ceux que Muḥammad aš-Šafra avaient spécialement traités succombèrent, et qu'il ait connu des déboires professionnels de ce fait. Telle fut sans doute la raison pour laquelle « il se rendit dans le ʿIdwa (vulg. ʿAdwa, la rive africaine du détroit, et, généralement le Maroc tout entier) et séjourna de nombreuses années à Marrakech. Ensuite, il revint à Grenade, en l'an 61 et y mourut peu après. » La date exacte de son décès est donnée à la fin de la notice : 17 Rabîʿ I 761 (6 février 1360).

Il avait eu comme premier maître son père dans son pays de Crevillente. La chirurgie lui fut apprise par des praticiens chrétiens excellents — ce qu'avait déjà révélé la lecture du chapitre de son traité consacré à la réduction des fractures et luxations des membres. La notice donne enfin le nom d'un maître musulman sous la direction duquel il étudia : le médecin ʿAbd Allâh b. Sirâǧ (1).

Ibn al-Ḫaṭîb ne connaît comme œuvre de Muḥammad aš-Šafra qu'un livre

(1) *Sic*. Il existe un médecin connu des Naṣrides de Grenade, dont le nom est voisin de celui cité ici : Abû ʿAbd Allâh Muḥammad b. Ibrâhîm b. ʿAbd Allâh Ibn as-Sarrâǧ (654-730/1256-1329), biographié lui aussi dans l'*Iḥâṭa*, et mentionné par Leclerc (*Hist. médec. ar.* II, 282).

sur les plantes, sans doute composé dans la première partie de sa vie, et qui ne nous est pas parvenu. Son *Kitâb al-istiqṣâ' wa 'l-ibrâm fî ʿilâǧ al-ǧirâḥât wa 'l-awrâm* paraît bien, au contraire, avoir été écrit au cours de sa carrière africaine, et le nom de Muḥammad aš-Šafra est à ajouter à la liste déjà copieuse des médecins de l'Espagne musulmane qui séjournèrent au Maroc (1).

H. P. J. RENAUD.

(1) Je crois devoir signaler un détail que j'ai découvert dans le *Masâlik al-abṣâr* (*L'Afrique, moins l'Egypte*, trad. Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1927, p. 152) sur le personnage nommé Munîf, rencontré par aš-Šafra à Algésiras. Il doit s'agir de Munîf al-Maġrâwî, vaillant guerrier, de ceux qui, pour le compte des Mérinides, « continuèrent en Andalousie à presser de leurs attaques les Francs ».

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

FEGHALI (Mgr. MICHEL). — *Proverbes et dictons syro-libanais,* texte arabe, transcription, traduction, commentaire et index analytique, Paris, 1938.

Mgr. Feghali poursuit inlassablement l'enquête linguistique et folklorique du Liban. Il a déjà publié *Le parler de Kfâr-ʿAbida, La Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban, Les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban* qui nous renseignent amplement sur la langue ; il a donné aussi *La maison libanaise,* les *Textes de Ouadi-Chahrour,* un *Texte druse, L'élève du ver à soie* et surtout *Les contes, légendes et coutumes populaires du Liban et de Syrie,* qui révèlent, en complétant les études linguistiques, l'ethnologie et le folklore.

Il donne aujourd'hui un splendide recueil de trois mille proverbes choisis, propres à révéler la pensée populaire des Libanais, leurs mœurs, leur vie sociale. C'est une œuvre considérable et qui mérite à tous égards la reconnaissance des linguistes et des ethnologues.

L'Algérie, avec le travail de BEN CHENEB en trois volumes, *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb,* et le Maroc, avec le magistral recueil de deux mille proverbes de E. WESTERMARCK, *Wit and Wisdom in Marocco,* étaient dotés d'études, sinon complètes sur ce genre littéraire, du moins très largement suffisantes pour donner une idée juste de cette partie de leur folklore. L'Orient, la Syrie, n'avaient été l'objet encore, sous cet angle, que d'études fragmentaires qui perdaient leur valeur documentaire en raison de leur dispersion. Avec l'ouvrage de Mgr. Feghali, cette lacune est comblée dans des conditions inégalables.

On n'insistera jamais trop sur cet aspect de la question : les proverbes ne sont vraiment instructifs que s'ils sont donnés en masse et pour une région limitée. Les petits recueils de proverbes glanés à l'occasion d'une étude linguistique ou ethnographique, ne nous renseignent que sur des faits linguistiques épars et quelquefois rares dans le dialecte, ou soulignent des faits d'ethnographie sans les éclairer davantage. Ils sont intéressants, certes, et il faut les publier, en pensant néanmoins qu'ils ne sont qu'une amorce d'une étude définitive. Mais seul un travail d'ensemble peut nous faire connaître une société, sa façon de penser et de vivre et un domaine important de la littérature populaire.

C'est dans cet esprit que l'ouvrage de Mgr. Feghali a été conçu. L'auteur a eu

soin, cependant, de faire un choix dans la masse considérable des proverbes qu'il connaît, et de rejeter tous ceux qui manquent d'originalité ou qui sont forgés par des individus sentencieux. Car c'est là un écueil qu'un étranger évite difficilement : l'informateur donne tout ce qu'il sait et il finit par composer lui-même des proverbes que lui seul connaît. On en trouve de cette espèce dans beaucoup de recueils.

Pour classer ces trois mille proverbes et dictons, Mgr. Feghali a suivi un plan qui tient compte des notions qu'ils expriment, du genre de vie ou de pensée qu'ils intéressent : 1° la vie personnelle et intime ; 2° la vie familiale et domestique ; 3° la vie sociale ; 4° la vie agricole et pastorale ; 5° la vie commerciale et industrielle ; 6° la vie religieuse et intellectuelle ; 7° la vie et les mœurs des animaux C'est la même préoccupation de montrer, à travers les proverbes, l'activité mentale et les coutumes des gens qui les emploient, qui avait conduit M. E. Westermarck à adopter un plan analogue. M. Ben Cheneb avait classé les siens par ordre alphabétique. Nous pensons que ce dernier système s'impose lorsqu'il s'agit d'un petit recueil, mais qu'il est à éviter dès qu'on entreprend le classement de plus de mille proverbes. A l'avantage signalé plus haut, le classement en grands chapitres par notions exprimées ajoute celui de faciliter les recherches.

Mgr. Feghali a accompagné chaque proverbe ou dicton d'un commentaire ; ce n'est pas la partie la moins intéressante de son travail, car c'est grâce à ce commentaire qu'on sent le mieux l'atmosphère psychologique dans laquelle vivent les Libanais. Nul mieux que lui, en raison de sa naissance dans le pays, ne pouvait approfondir le sens des proverbes et en révéler l'origine, l'emploi, à maintes reprises, la saveur. Et de fait, on trouve là ce qui fait l'originalité de cette étude, pour ne pas dire sa supériorité sur les autres du même genre.

Il reste un point sur lequel, à notre avis, on n'insiste pas assez lorsqu'il s'agit de proverbes. Ceux-ci sont, beaucoup plus qu'on ne croit, des cadres de la pensée et des règles de conduite. Nous nous en apercevons lorsque nous voulons exprimer dans une langue étrangère une pensée un peu générale : nous traduisons alors instinctivement les proverbes de notre langue maternelle. On se rend compte alors du rapport qui existe entre le travail intellectuel et son expression en formules qui réagissent ensuite sur l'esprit. Aussi les proverbes sont-ils plus que le résultat d'un effort littéraire, plus que le fait d'une spéculation philosophique ; ils sont le fruit de la conscience populaire. Ils revêtent bientôt un caractère presque religieux, car ce sont des règles de vie, et c'est ce qui explique que la Bible en renferme tout un livre.

Si l'ethnologue trouve dans le recueil de Mgr. Feghali une source abondante et riche de documents inédits, le linguiste lui aussi y prend, pour ce qui concerne le dialecte libanais, une ample moisson de renseignements. La langue des proverbes, en général, a des caractères un peu particuliers : celle du Liban n'échappe pas à cette règle ; mais on a l'avantage de pouvoir la comparer avec la langue ordinaire grâce aux *Contes, légendes et coutumes* dont il a été fait mention plus

haut, et de dégager ainsi facilement en quoi elle se distingue du parler courant. L'auteur a eu soin de faire suivre les proverbes d'un index lexicographique de plus de cent pages renfermant tous les mots utilisés avec renvois au texte. Il y a là pour les linguistes un glossaire important, mais qui ne fera pas attendre avec moins d'impatience le dictionnaire libanais que nous promet Mgr. Feghali.

On remarquera que pour l'orthographe arabe du dialecte, l'auteur ne suit pas les règles généralement adoptées par l'Afrique du Nord, du moins dans deux cas : le pronom affixe de la 3e personne du singulier prononcé *u* ou *ọ* est écrit و, sauf après une voyelle longue, alors que l'on a pris ailleurs l'habitude de l'écrire ه en toute circonstance par respect (peut-être intempestif) de la graphie classique ; de même le pronom féminin de 3e personne est écrit parfois comme il se prononce, c'est-à-dire ا. On ne veut pas dire que Mgr. Feghali ait eu tort. Longtemps encore, on discutera de petites questions de ce genre, c'est-à-dire tant que les gens de langue arabe se refuseront à écrire la langue qu'ils parlent réellement.

En résumé, Mgr. Feghali vient d'apporter à l'ethnographie et à la linguistique une contribution considérable et d'excellente qualité, comme celles qu'il a déjà publiées d'ailleurs, et qui mérite à tous égards l'attention et la reconnaissance du monde savant.

L. Brunot.



Léon Gauthier. — *Antécédents gréco-arabes de la psychophysique.* 1 vol. in-8° de 104 p. et 51 p. de texte arabe. Beyrouth, Impie Catholique, 1939.

M. L. Gauthier est, comme on sait, le professeur honoraire de l'Université d'Alger, qui nous a donné, en 1936, une refonte excellente de l'édition et traduction du roman philosophique d'Ibn Ṭufail : le *Ḥayy ben Yaqẓân,* publiée par lui il y a près de trente ans. Il aborde cette fois un sujet qui semble à première vue ressortir aux sciences médicales, puisqu'il s'agit de posologie, ensemble des règles qui « fixent les doses des médicaments à prescrire et déterminent les proportions des médicaments simples dans les médicaments composés ». En réalité, la question est beaucoup plus vaste. Dans un traité du grand encyclopédiste arabe oriental du IXe s. de J. C. : al-Kindî — le Jacob Alkindus de notre Moyen-Age — opuscule « sur la connaissance des vertus des médicaments composés », déjà traduit en latin à cette époque et édité au XVIe s. sous le titre caractéristique de *De rerum gradibus,* M. L. Gauthier a eu la surprise de découvrir l'énoncé des principes et résultats essentiels d'une discipline toute moderne : la psychophysique.

On connaît cette tentative assez discutée « d'introduire dans la psychologie et les sciences qui en dépendent la mesure, le calcul, la prévision mathématiques ». Ses réalisations ont porté surtout sur la mesure de l'intensité des sensations en fonction de leur cause physique, l'excitation. Bornons-nous à indiquer ici que l'unité de mesure adoptée est celle de la plus petite différence de sensation per-

ceptible, le « zéro » de l'échelle des sensations étant le seuil de la sensation, ou minimum perceptible, et que les deux lois dégagées successivement par les fondateurs de la psychophysique : E. H. Weber et Th. G. Fechner, s'énoncent ainsi :

1° Les sensations croissent moins vite que les excitations ; les premières croissent de quantités égales (progression arithmétique) quand les secondes croissent de quantités relativement égales (progression géométrique) ;

2° La sensation est proportionnelle au logarithme de l'excitation.

Mais où est dans tout cela la posologie ?

Rappelons d'abord que chez les Anciens et jusqu'aux temps modernes, tout médicament simple — et en général tout remède — était classé dans une des quatre catégories (chaleur, froideur, sécheresse ou humidité) considérées comme les qualités premières de tous les corps du monde sublunaire, et qu'en outre, à l'intérieur de chaque catégorie, ces médicaments étaient répartis suivant quatre degrés correspondant à l'intensité de leur action. La thérapeutique dérivée de cette conception de la nature était essentiellement allopathique : une maladie de nature froide devait être traitée par un remède chaud, c'est-à-dire produisant de la chaleur dans l'organisme.

Mais, comme les humeurs (phlegme, sang, bile et atrabile) — dont l'excès relatif ou la viciation engendraient les maladies — étaient composées (froid-humide ; chaud-humide ; chaud-sec ; froid-sec) et que les maladies comportaient également des degrés, le médecin pour les combattre était obligé de combiner les médicaments, et cela en proportions définies, pour aboutir à un remède composé d'un degré équivalent à celui du mal.

D'où l'importance de la posologie et la justification de la tentative d'al-Kindî d'édifier une théorie numérique propre à résoudre les questions parfois difficiles que pose la combinaison (en réalité mélange) des médicaments.

Et voici où nous touchons à la psychophysique :

« Un médicament est dit chaud au 1er degré s'il produit dans l'état du malade (atteint de maladie froide) une amélioration *tout juste appréciable* ; au 2e degré s'il produit, *en sus de la première*, une deuxième amélioration tout juste appréciable..., etc. »

M. L. Gauthier démontre que l'origine de ce premier principe de la posologie gréco-arabe, de la plus petite différence perceptible, unité fixe de sensation, additionnable à elle-même, ne saurait être cherchée ailleurs que dans le VIIIe livre de la *Physique* d'Aristote, et s'aide pour cela du commentaire d'Averroès.

Mais quand il s'agit ensuite de déterminer quantitativement les degrés de chaque qualité médicamenteuse en fonction l'un de l'autre, à partir de l'état d'équilibre dans les qualités, deux écoles s'opposent : celle d'al-Kindî et l'autre, illustrée principalement après lui précisément par Averroès. Celui-ci voit s'ordonner les degrés en une progression arithmétique croissante, de raison 1, « la plus simple de toutes, présentant entre ses termes des intervalles égaux ».

Al-Kindî veut, lui aussi, satisfaire au même desideratum, mais nie que la progression arithmétique le réalise : l'intervalle entre 2 et 1 n'est pas 1, mais bien 1/2 ; entre 2 et 3 il est de 2/3, entre 3 et 4 de 3/4, rapports qui sont tous inégaux.

On voit que nos deux auteurs ne parlent pas le même langage : l'un invoque la simple différence arithmétique, l'autre le rapport. Al-Kindî, plus mathématicien, examinant les 5 sortes de progressions auxquelles toutes se ramènent, conclut que celle qu'il nomme la progression du double (progression géométrique de raison 2, à savoir : 1, 2, 4, 8) réalise seule l'égalité des intervalles entre deux termes consécutifs ; elle est donc la plus simple et la plus « naturelle ». Seule elle permet de chiffrer dans tous les cas l'intensité exacte de chaque vertu d'un remède composé. Nous renvoyons pour le détail du calcul à la longue note 2 des pages 26-27 du livre de M. L. Gauthier.

Il en résulte clairement qu'al-Kindî, parlant de doses médicamenteuses et de leurs effets sur les maladies, a énoncé l'essentiel de la loi des psychophysiciens sur la correspondance de la progression géométrique des excitations à la progression arithmétique des sensations : « C'est déjà plus que Weber ; moins le mot et la notion nette de logarithme, c'est presque Fechner ».

Averroès n'a pas manqué de répondre (1) et nous sommes encore obligés ici de renvoyer au livre pour l'exposé de son argumentation. En dernière analyse, l'opposition des deux théories vient de la différence de conception du tempérament « équilibré ». Averroès se représente le tempéré comme une somme de deux qualités contraires qui s'annulent, tandis qu'al-Kindî, ici plus aristotélicien, le considère comme l'association de deux qualités opposées qui s'équilibrent sans pour cela s'annuler. On verra, chose curieuse, dans cet exposé, un des arguments d'Averroès repris — sous une autre forme — par les contradicteurs de Fechner, à propos du seuil de la sensation, qui ne saurait être zéro, puisqu'il s'agit d'une sensation perceptible, mais bien 1, ce qui fait disparaître la prétendue relation logarithmique entre les deux progressions.

M. L. Gauthier achève sa pénétrante analyse de l'ouvrage d'al-Kindî par l'examen des différences entre la théorie échafaudée par l'encyclopédiste arabe du IXe s. et celle des psychophysiciens du XIXe : différences dans l'objet, beaucoup plus général chez ceux-ci que chez celui-là ; dans l'esprit et la méthode, celle d'al-Kindî étant « dans une certaine mesure une déduction mathématique à *priori* », tandis que celle des psychophysiciens est « une induction expérimentale, la méthode de la science moderne ». Il n'en est pas moins remarquable que par des voies si opposées « les deux théories, indépendamment l'une de l'autre, soient arrivées à des résultats si voisins ». Si la comparaison est au désavantage de la théorie du IXe siècle, qui d'entre vous « voudrait faire grief aux Anciens d'une infériorité scientifique inhérente à la différence des temps ? ». L'instrument de

(1) Dans son « Colliget » (Kullîyât fi'ṭ-ṭibb) dont M. L. Gauthier donne un extrait (Appendice IV).

travail surtout n'était pas le même. Admirons plutôt l'inspiration divinatrice d'al-Kindî, cette « étonnante tentative d'établir la posologie sur une base mathématique (1) » aboutissant à le faire devancer d'un millénaire la conception moderne des psychophysiciens.

Je formule le souhait de voir la verte vieillesse de M. Léon Gauthier nous réserver encore l'heureuse aubaine de travaux et de publications de cette valeur et de cet intérêt.

H. P. J. Renaud.

***

E. Albertini, G. Marçais et G. Yver. — *L'Afrique du Nord française dans l'Histoire.* Introduction géographique de R. Lespès. Illustration de Roger J. Irriera, 1 vol. in-4° de 334 pp. Editions Archat. Paris et Lyon, 1938.

On sait le succès que connut — et tous les services que rend encore — l'*Histoire d'Algérie,* de S. Gsell, G. Marçais et G. Yver. Les Editions Archat ont repris la même formule et nous donnent, sous la forme d'une synthèse collective, une nouvelle histoire de l'Afrique du Nord qui, pour s'adresser surtout au grand public, n'en sera pas moins appréciée des étudiants et des historiens.

Pour ce livre, M. René Lespès a écrit une introduction géographique très riche d'idées dans sa brièveté. Il présente successivement les trois grandes régions historiques de la Berbérie : le Maghrib extrême, le Maghrib central, le Maghrib de l'Est ou Ifriqiya. De sa conclusion, qui est un modèle d'objectivité et de clairvoyance, on retiendra les dernières lignes : « Les circonstances d'ordre humain ont prévalu le plus souvent sur les faits d'ordre physique. La géographie s'arrête devant elles : elle cède la parole à l'histoire ».

M. Eugène Albertini a repris, pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, la synthèse jadis faite par son prédécesseur S. Gsell pour l'Algérie antique. En cent trente pages, il retrace ce que fut la Berbérie avant la conquête musulmane. On sait avec quel art M. Albertini sait allier la précision de détail et l'ampleur de vues. Les chapitres consacrés à l'Afrique impériale et au déclin de l'Empire ont, sur bien des points, la saveur de la nouveauté, et le tableau de la société africaine sous les empereurs restera classique. Toute l'étude de M. Albertini ajoute, non seulement à notre connaissance en monde antique, mais à celle de la Berbérie d'hier et d'aujourd'hui.

En une suite de fresques d'une incomparable maîtrise, M. Georges Marçais a brossé l'histoire de la Berbérie musulmane. Jamais on n'avait exposé ces onze siècles, si riches de faits, dans une synthèse aussi lucide et aussi nourrie d'idées.

(1) G. Sarton, *Introd. to the Histor. of Science,* vol. I, p. 559. — Je me permets de signaler que, dans mon étude sur le *Musta'înî* d'Ibn Beklâreš (xii[e] s. J. C.) parue dans *Hespéris,* année 1930, j'ai donné en note un exemple de préparation de médicament composé tirée de l'ouvrage de ce médecin juif de Saragosse. Il me paraît suivre, malgré l'époque et la contrée, plus proches de celles d'Averroès que de celles d'al-Kindî, le système préconisé par celui-ci (progression 2, 4, 8, 16).

Le chapitre central de cette étude, celui qui traite de l'époque des Fatimides et de l'invasion hilalienne, est de ceux qui doivent être relus et médités par tous ceux qui s'intéressent au passé de l'Afrique du Nord.

Dans un premier chapitre, M. G. Yver étudie l'établissement de la domination française en Afrique du Nord : précieux résumé d'une histoire qu'on oublie trop en France et même en Afrique. Sous le titre : « Organisation de la domination française », il analyse ensuite le régime administratif, l'évolution économique et les tendances actuelles de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. L'auteur ne craint pas de définir les devoirs les plus urgents qui s'imposent à la France dans cette Afrique du Nord qui est « la clé de voûte de son empire africain ».

De tels livres enlèvent à ceux qui s'occupent de l'Afrique du Nord ou qui y vivent toute excuse d'ignorer son histoire. Les Editions Archat sont à féliciter pour avoir suscité ces belles études.

Mais on déplorera qu'elles aient donné à ce volume d'une parfaite typographie, une illustration — dont les auteurs du texte ne sont à aucun degré responsables — et qui est d'une incroyable médiocrité. Je ne sais si la manière de M. J. R. Irriéra pourra trouver des admirateurs ou des défenseurs. Mais il est certain que ceux qui connaissent le Maroc iront d'étonnement en étonnement en contemplant une composition en couleurs qui prétend représenter un marché berbère ; qu'ils ne comprendront pas davantage comment une vue du pont de Khenifra et de la qasba de Moha ou Hamou peut s'intituler « Taza, la Kasbah et le pont » ; que les ethnographes verront avec curiosité les deux techniques des poteries nord-africaines confondues sans préavis sur une même planche et que les linguistes méditeront sur certains toponymes des légendes... On se demandera enfin si c'est parce que M. Irriéra a jugé qu'on ne saurait les confondre avec les siens, qu'il a reproduit sans nom d'auteur et sans mention d'origine quelques beaux dessins de Laprade, de J. Hainaut et de G. Marçais — et on souhaitera qu'une maison d'édition, qui a fait un bon début dans le domaine des sciences nord-africaines, sache désormais trouver des illustrateurs dignes des auteurs qu'elle a la bonne fortune d'accueillir.

Henri TERRASSE.

***

J. BERQUE. — *Les Nawâzil el Muzâra'a du Mi'yâr Al Wazzânî.* Etude et traduction. Préface de R. MAUNIER. Edition Félix Moncho, Rabat, 1940.

Le nouvel ouvrage de M. Berque (1) fournit une très utile contribution à la connaissance des institutions musulmanes de l'Afrique du Nord.

(1) Du même auteur : Aspects du contrat pastoral à Sidi Aïssa du Hodna, 13 p., Société historique, Alger, 1936. — Contribution à l'étude des contrats nord-africains : Les pactes pastoraux Beni-Meskine, 95 p. Ed. Carbonnel, Alger, 1936. — Etudes d'histoire rurale maghrébine, 212 p. Ed. Internationales, Tanger, 1938. — Dans le Maroc nouveau : le rôle d'une université islamique, 14 p. Ext. des *Annales d'histoire économique et sociale*, Armand Colin, Paris, 1938. — Deux ans d'action artisanale à Fez, 27 p. Ext. de *Questions Nord-Africaines*, Sirey, 1939. — A paraître : en collaboration avec G. H. BOUSQUET : La criée publique dans l'économie traditionnelle de Fez.

C'est l'étude de la société d'ensemencement, d'après le *Mi'yâr al jadîd,* d'Al Mahdî l Wazzânî, qui constitue, on le sait, un des répertoires juridiques les plus courants dans les prétoires marocains.

Dans l'ensemble de *Nawâzil* « cas d'espèce », dont M. Berque nous donne une excellente traduction, on trouve la série à peu près complète des contrats d'association agricole les plus communs au Maroc. Chaque paragraphe est précédé d'une courte analyse qui en rend la lecture extrêmement commode.

La traduction est précédée d'une importante introduction que nous analysons ci-après.

Après avoir présenté Al Mahdî l Wazzânî, figure représentative de la culture universitaire proprement marocaine (chapitre I), M. Berque étudie, dans une large introduction, la part réelle de la coutume maghrébine dans le fiqh, puis les sources d'Al Wazzânî, la valeur documentaire des *Nawâzil,* au point de vue de la campagne maghrébine, pour conclure, enfin, sur les valeurs du fiqh.

Les pages consacrées au rôle de la coutume (chapitre II), sont nouvelles et d'un très grand intérêt. Après avoir rappelé les définitions d'Edouard Lambert (dont on n'a pas oublié les pages si lumineuses et puissantes de ses « Etudes de droit commun législatif ou de droit civil comparé », consacrées à la réfutation de la théorie romane canonique de la coutume par l'histoire des sources du droit musulman), M. Berque se propose de réviser le problème en étudiant les processus d'intégration de la coutume au droit.

Il souligne les confusions commises entre la coutume et l'*amal* (jurisprudence), entre la coutume et la notion d'orf ou d'âda en procédure ; montre les mécanismes d'intégration de la coutume : sa valeur supplétoire, le rôle du *qiyâs,* ou syllogisme d'analogie, la possibilité d'invoquer l'autorité d'un dire isolé, le rôle de la jurisprudence, la justification de la coutume par la nécessité sociale. Il est ainsi amené à déclarer l'inexistence du problème de la coutume, tel que nous le concevons, pour le juriste marocain ; celui-ci a accueilli, non pas la coutume, mais le fait d'usage et au prix de multiples déformations.

Ce chapitre est suivi d'un appendice consacré à l'étude critique de différents textes sur la coutume présentés par Fagnan, Morand, Milliot, Santillana.

Le chapitre III est consacré aux sources d'Al Wazzânî.

La lecture des titres des ouvrages cités montre qu'il s'agit, pour la plus grande partie, des œuvres de l'école de Fez, et le *Mi'yâr* est une compilation de compilations. Le fait que ces sources sont presque uniquement maghrébines montre l'unité de ton et la valeur objective du témoignage d'Al Wazzânî.

Dans le chapitre IV, M. Berque étudie la valeur documentaire de la littérature des *Nawâzil* et nous donne une très intéressante reconstitution du milieu physique et social que décrivent, suggèrent ou supposent ces cas d'espèces. Il montre ainsi que « les cadis maghrébins, dans leur effort si méritoire pour adapter au droit la chose campagnarde, voire en s'adaptant eux-mêmes, n'ont pas été

très loin, ni très profond », et l'on constate ainsi le caractère superficiel de l'intervention des cadis en ce qui concerne les contrats ruraux.

La conclusion (chapitre V) de cette étude originale, écrite dans une langue extrêmement séduisante, c'est que la littérature du fiqh est vraiment caractéristique de la civilisation marocaine : elle présente pour nous une valeur d'expérience, une valeur documentaire certaine.

Nous ne voudrions pas terminer ce trop bref compte rendu d'un travail qui nous a vivement intéressé, sans dire le très vif plaisir que nous a procuré la lecture de la remarquable préface dont M. R. Maunier, l'éminent professeur à l'Université de Paris, a honoré le travail de M. Berque.

Henri BRUNO.

***

G.-H. BOUSQUET — *Précis élémentaire de droit musulman (malékite et algérien)*, Paris, Geuthner et Alger, Soubiron, 1 vol.

Au Maroc, comme en Algérie, les candidats au Certificat d'études juridiques et administratives marocaines, ont souvent déploré les difficultés qu'ils éprouvaient à se procurer un ouvrage pédagogique qui facilitât leur initiation aux études du Droit musulman, lorsque les circonstances ne leur permettent pas de suivre les cours d'un professeur. M. G.-H. Bousquet, professeur à la Faculté de Droit d'Alger, s'est efforcé de combler cette lacune en publiant un « Précis élémentaire de Droit malékite et algérien ».

Dans un avant-propos, l'auteur précise le but qu'il a poursuivi : « mettre à la disposition des étudiants un ouvrage qui n'existait pas jusqu'alors, et qui leur permettra de compléter, ou de remplacer, l'enseignement oral du professeur ».

Si l'on ne peut espérer que ce livre, dans son extrême concision, puisse réellement remplir ce dernier office, il constitue, cependant, pour les candidats à un examen de Droit Musulman, une excellente méthode pour se familiariser avec cette science, se préparer aux enseignements d'un professeur et, par la suite, les compléter utilement.

Après avoir exposé, dans le chapitre I, l'histoire de ce droit et ses sources passé rapidement en revue les principaux éléments du droit public et du droit pénal, l'auteur étudie successivement la condition des personnes, le statut successoral, le régime des biens et des contrats, l'organisation judiciaire et la procédure, enfin les principaux conflits de lois algériens.

M. Bousquet a triomphé avec aisance des difficultés que présentait l'étude aride du statut successoral musulman, et les principes fondamentaux de cet important chapitre sont exposés avec beaucoup de netteté.

Qu'il nous soit cependant permis de formuler quelques critiques de détail, qui nous ont été suggérées à la lecture de cet ouvrage.

Etudiant le droit de *djebr*, M. Bousquet enseigne (p. 47) que ce droit, lorsqu'il

s'exerce sur un pupille mâle, appartient au père d'abord, et, à défaut, de plein droit, au tuteur testamentaire, puis au Cadi.

Cette théorie ne nous paraît pas conforme à l'orthodoxie malékite qui s'accorde à refuser l'exercice du droit de *djebr* au Cadi et ne le reconnaît au tuteur testamentaire que lorsque le pupille du sexe masculin est impubère et atteint de démence.

Au chapitre de la dévolution de la tutelle, M. Bousquet signale (p. 97) la désignation d'un tuteur testamentaire comme un fait particulièrement rare.

Il serait cependant inexact d'attribuer à ce principe une portée absolue. En pays marocain notamment, la désignation des tuteurs testamentaires est de pratique fréquente.

Il nous semble aussi que dans cette même étude de la tutelle, l'auteur n'a pas mis suffisamment en évidence cette sorte de hiérarchie existant entre les différentes personnes susceptibles de pouvoir exercer la tutelle : la prépondérance du père, dont les pouvoirs sont plus étendus que ceux des autres tuteurs. S'il existe, en effet, des controverses entre les jurisconsultes musulmans sur le point de savoir si le tuteur testamentaire peut aliéner les biens de son pupille, sans autorisation du Cadi, la jurisprudence est unanime à reconnaître ce droit au père lorsqu'il s'agit des biens de son fils mineur.

On regrettera également que, dans son exposé des différents modes de répudiations, M. Bousquet soit demeuré fidèle à une classification désuète que l'on tend de plus en plus à abandonner et qu'il ne se soit pas rallié à la terminologie musulmane. Les mots *Talaq Baïn* et *Taaq Tlet* nous semblent tout bien compté, plus simples et plus expressifs que la distinction en « répudiation irrévocable parfaite et imparfaite ».

Ces quelques réserves faites, il n'est pas douteux que l'intérêt du livre de M. Bousquet dépasse le but uniquement pédagogique que l'auteur s'était fixé. Ce n'est pas aux seuls étudiants qu'il offrira une documentation précieuse, mais encore à tous ceux qui, en Afrique du Nord, ont de par leurs fonctions, à étudier, les principes du Droit musulman et à en faire l'application. En lisant cet ouvrage, en s'y référant, ils auront le moyen de situer le climat d'une science juridique encore insuffisamment connue, d'en dégager les éléments essentiels et pourront ainsi, orienter utilement les recherches et les études plus approfondies qui leur seront nécessaires.

Georges PEYRONNIE.

***

Alexis CHOTTIN — *Tableau de la musique marocaine.* Paris, Geuthner s. d. (1939) ; in-4° de 226 p. avec 18 planches.

Cet ouvrage, qui a obtenu en manuscrit le Prix du Maroc de 1938, a été entièrement réalisé par les Imprimeries Réunies de Casablanca, qui, bien que dépourvues d'un graveur de musique spécialisé, ont réussi à présenter un ensemble

qui fait honneur au personnel qualifié et à l'outillage très moderne de cette firme marocaine.

L'auteur, connu déjà par ses publications antérieures, dont plusieurs ont paru dans *Hespéris*, a divisé son livre en deux parties :

1° musique berbère, subdivisée elle-même en musique de montagne (*ahidous, ahouach*) et musique de plaine ;

2° musique arabe, qui comporte une vue historique très claire de son évolution, puis un exposé de son état actuel, tant pour la musique classique que la musique populaire, enfin une conclusion sur son avenir.

L'ouvrage s'achève par un album musical donnant un choix de morceaux correspondant aux divers types indiqués ci-dessus, et par une bibliographie et un index.

M. A. Chottin doit être vivement remercié d'avoir mis à la portée de ceux qui s'intéressent à la musique marocaine, non pas une « somme » quelque peu rébarbative, mais un livre attrayant, où l'érudition se dissimule sous l'aspect d'une fresque largement brossée.

S. R.

***

Mauritania. — *Revista mensual illustrada de los Misioneros Franciscanos de Marruecos.* Tanger, 1940.

Cette revue, qui entre dans sa treizième année, a considérablement modifié sa présentation : format, illustrations, texte, et cela d'une façon très heureuse. Dans un article liminaire, la Rédaction expose les buts de sa transformation et la voie qu'elle entend suivre : « route chrétienne et spirituelle de la nouvelle Espagne impériale ».

Nous signalerons dans les premiers numéros de 1940 : la suite des articles du Fr. José Lopez, *El cristianismo en Marruecos*, appuyés sur la publication des registres des décès et des baptêmes de l'ancienne Mission de Tanger ; une contribution, d'après les mêmes archives, à la connaissance de l'activité diplomatique de l'Espagne au Maroc à la fin du xviiie siècle ; les études du Fr. Atanasio Lopez sur les évêques de Ceuta, de M. Antonio Garcia Garcia sur les rédemptions de captifs chrétiens au début du xviiie siècle ; de M. Tomas Garcia Figueras sur les santons musulmans de Larache, etc.

Je n'omettrai pas de signaler une note de notre ancien collègue, M. Robert Ricard, sur un important document concernant les relations hispano-portugaises au Maroc au xvie siècle.

La prépondérance des articles historiques ne fait cependant pas négliger les autres sujets : arts indigènes, folk-lore musical. Il y a même des communications d'ordre scientifique : l'une, de mycologie, du P. Luis M. Unamuno, l'autre sur l'astronomie arabe, de M. Ricardo Ruiz Orsatti. A vrai dire, le titre de ce dernier article est inadéquat au contenu, car l'auteur ne fournit qu'un aperçu fort incom-

plet d'un sujet très vaste, et sa documentation n'est pas à jour. Mais il faut le remercier de nous avoir donné, avec quelques renseignements sur des « *muqqitîn* » marocains d'époque récente, de bonnes reproductions photographiques d'instruments intéressants : un quart-de-cercle à sinus, et surtout un astrolabe plan daté de 1192 (1778 J. C.) avec le nom de son constructeur : Qâsim ben ʿAbd as-Salâm at-Tamlî, à Rabat.

S. R.

Notes bibliographiques

Carlos Pereda Roig. — *Los hórreos colectivos de Beni Sechyel*, Imp. Imperio, Ceuta, 1939, 16 × 21, 18 pages, ill. (Alta Comisaría de España en Marruecos, Delegación de Asuntos Indígenas, Centro de Estudios Marroquíes).

Bref travail sur les magasins à la fois collectifs et individuels des Jbala, sommairement étudiés déjà par M. Robert Montagne à l'occasion de ses recherches sur les agadirs du Sud Marocain (cf. *Hespéris*, IX, 1929, pp. 201-202, fig. 23, 24 et 25). L'auteur rappelle au début l'existence de greniers analogues dans différentes régions d'Espagne ; sur ceux-ci on trouvera des indications utiles dans le livre de M. Théodore Lefebvre, *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*, Paris, 1933, pp. 640-641 et pp. 663-664.

Robert Ricard.



Ernst Rackow et Werner Caskel. — *Das Beduinenzelt.* Publication des *Baessler-Archiv*, Extrait du Tome XXI, Berlin, 1938.

Description exacte et minutieuse de différents types de tentes de Bédouins d'Arabie et d'Afrique du Nord. De très nombreux dessins et schémas, parfaitement exécutés, donnent toute sa valeur ethnographique à cette étude consciencieuse.

Les noms arabes, en transcription latine correcte, accompagnent régulièrement dessins, photos et descriptions. On a ainsi un lexique intéressant. Les auteurs ont pris soin de le rassembler à la fin de l'article en comparant la terminologie de chaque région étudiée avec celle des autres régions.

Au surplus, belle impression, claire, d'une lecture facile, agréable même.

Ce travail servira de base ou de modèle à qui étudiera au point de vue ethnographique ou lexicologique la tente des nomades.

L. Brunot.



Farrugia de Candia. — *Monnaies hafsites du Musée du Bardo.* (*Revue Tunisienne*, 3e et 4e trim. 1938).

C'est le catalogue précis et complet de 77 pièces de l'époque des Hafsides, presque toutes en or, qui apporte, comme les travaux de ce genre, une contribution précieuse à l'histoire d'un pays ou d'une dynastie.

Le travail de M. Farrugia de Candia se signale par son exactitude minutieuse et par la clarté de l'exposition, ce qui en fait un ouvrage utile et pratique pour les numismates et les historiens.

L. Brunot.

***

J. Cantineau. *Les parlers arabes du département d'Alger.* (3e Congrès de la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord); — Ostoya-Delmas (Mme S.). *Notes préliminaires à l'étude des parlers de l'arrondissement de Phi-lippeville* (*Revue Africaine*, 1er et 2e trim. 1938); — Dhina. *Notes sur la phonétique et la morphologie du parler des Arba* (*Ibi-dem*, 3e et 4e trim. 1938).

M. Cantineau, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, a entrepris, avec des collaborateurs qualifiés, une prospection générale des parlers arabes de l'Afrique du Nord. Il ne s'agit plus de monographies aussi complètes que possible, il ne s'agit pas de géographie linguistique au sens où on l'entend actuellement; il s'agit de connaitre les caractéristiques dialectales de régions plus ou moins vastes et de brosser à grands traits l'aspect linguistique arabe de l'Afrique du Nord.

C'est une tentative séduisante, qui ne manquera pas d'intéresser tous les linguistes. Elle est appelée à rendre de grands services en attendant que des monographies, copiées sur les modèles qu'en a donné M. W. Marçais, soient suffisamment nombreuses pour parfaire l'inventaire dialectal arabe de la Berbérie. Elle aidera l'éclosion de ces monographies et elle leur servira de lien entre elles; elle préparera les synthèses à venir.

On suivra avec intérêt la publication de nouvelles études de ce genre.

Louis Brunot.

L'Éditeur-gérant : R. PINARDON.

IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE,
ROCHEFORT-SUR-MER, 31.0155.

IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE,
ROCHEFORT-SUR-MER, 31.0155.